BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LVII
B
45
NAPOLI

LVII B 45

MEMOIRES

De Messire

PIERRE de BOURDEILLE,

Seigneur de BRANTOME.

CONTENANS

Les Vies des Hommes Illustres & grands Capitaines François de son temps.

TOME II.

A LEYDE,

Chez JEAN SAMBIX le Jeune, à la Sphere.

M. DC. LXVI.

TABLE

Des Vies des hommes Illuſtres François, contenuës dans ce ſecond Tome.

HEnry II. pag. 1
Mr. le Conneſtable Anné de Montmorency. 66
Mr. d'Eſſe. 177
Mr. la Roche du Maine. 202
Monſieur le Mareſchal de Termes. 213
Mr. d'Auſſun. 219
Mr. de Montluc. 237
Monſieur le Mareſchal de Briſſac. 280
Mr. de Vaſſé. 319

Mr. de Salvoiſon. 323
Monſieur Leon Strozze, Prieur de Capuë. 352
Monſieur le Baron de la Garde. 375
Monſieur le Grand Prieur de France. 387

ME.

MEMOIRES DE Mr. DE BRANTOME.

HENRY II.

IL eſt queſtion maintenant de parler de noſtre grand Roy Henry Second.

Lors que ce grand Roy vint à la Couronne, il s'y trouva fort heureux, car ſon Royaume eſtoit paiſible, franc de toutes guerres avec l'Empereur ; quant au Roy Anglois, il ne s'en donnoit trop de peine, pour eſtre foible ennemy au prix de l'Empereur.

Il trouva forces finances dans le treſor du Louvre, qu'on eſtimoit à trois ou quatre millions, ſans le revenu de l'année qu'il voyoit venir devant luy, & hors de toutes debtes. Le Roy ſon pere luy laiſſa toute cette

belle ſucceſſion, belle ſe peut-elle dire quand on ne la laiſſe point brouillée d'affaires ny de guerres, ny chargée de debtes ; en quoy on doit faire grand cas de la ſageſſe & belle conduite de ce grand Roy François, & qu'il ne brouilloit ſon bien, comme on le taxoit, en donnant démeſurément aux Dames qu'il aimoit. Certes il les aimoit, comme j'ay dit cy-devant, car il vaut mieux les aimer, puis que nous ſommes humains, que de tomber en plus grand & enorme vice ; mais de ſe laiſſer aller par trop à elles, pour en perdre le ſens, la vie & l'honneur, l'Eſtat & le bien, cela eſt reprehenſible, & ſi depuis le temps de nos grands peres, ayeuls & peres, ne s'eſt-il veu gueres de nos Roys, & autres grands, qui n'ayent aymé les Dames, les uns moins & les autres plus, car mal-aiſement quand l'on s'approche de grands & beaux feux par trop, ne ſe peut on garder qu'on ne ſe bruſle.

Sans aller rechercher ces Roys plus haut ny plus loin, Philippes de Valois fort vieux & caſſé, ayma & eſpouſa Blanche d'Evreux, qui n'avoit que dix-ſept ans, mais pourtant la plus belle Princeſſe de ſon temps, qui luy avança ſes jours comme s'il n'eſtoit aſſez vieux penard, pour

pour mourir bien-toſt ſans prendre ce ſujet.

Ce genereux & vaillant Roy Jean tourna pour la ſeconde fois en Angleterre, plus pour y ſervir ſa Maiſtreſſe qu'il avoit là faite en ſa priſon, que pour plus grand ſujet de ſa rançon ny pour s'acquitter de ſa promeſſe, car il y avoit bien autre remede que ſon retour.

Le Roy Charles cinquiéme du nom ſon fils, qui porta lẽ titre de ſage, eſpouſa ſa femme, de la maiſon de Bourbon, pour ſon plaiſir & pour ſa beauté, & laiſſa l'heritiere de Flandres, toute pleine de grands biens & richeſſes, & la donna à ſon dernier frere, Philippe le hardy, en quoy on dit qu'il perdit là le nom de ſage, & qu'il fut là trop aymant la beauté.

Le Roy Charles VI aima la jeune Ducheſſe de Berry, qui le couvrit & le cacha, & le garantit de ſa cotte & robbe, du feu, à la Maſcarade des Sauvages de Neſles: il aima fort auſſi Madame Valentine ſa couſine, ce qui fut cauſe de ſa grande maladie & de la perte de ſon ſens.

Charles VII aima ſi eſperdûment la belle Agnes, qu'il en oublia toutes les affaires de ſon Royaume, mais aprés il reconnut ſa faute, & les reprit en ſa main, & ſon Eſtat, de ſorte

qu'il mourut en renom de fortuné & victorieux.

Ce bon rompu de Roy Louys XI aima auſſi, mais c'eſtoit indifferemment toutes femmes, & planta là ſa femme en un chaſteau d'Amboiſe, vivant non en Reyne, mais en ſimple Damoiſelle; mais pourtant quoy qu'il aimaſt, il n'en laiſſa jamais ſes affaires découſuës, mais les couſit ſi bien, qu'il n'y a couſturier en France qui les euſt mieux couſuës: auſſi ay-je ouï dire & veu pratiquer, que l'amour d'une ſeule, coeffe plus un amant que de pluſieurs autres, & c'eſt un des principaux remedes de l'amour, que s'adonner à pluſieurs & ne s'engager jamais au giron d'une ſeule, car elle vous manie comme elle veut, & le changement vous donne gueriſon des tourmens, maux, peines & jalouſies qu'une ſeule maiſtreſſe donne, auſſi qu'un clou chaſſe l'autre. Et voilà pourquoy ce bon rompu ne ſe coeffoit d'une ſeule coëffe ou beguin, mais en emprunſoit, qui de-ça, qui de-là; comme on fait aux hoſteleries, & aux maiſons, quand on ne porte point de bonnet de nuit, ny de coeffe, ny de couvre-chef, il faut prendre ce que l'on peut pour couvrir la teſte; qui veut & qui en a beſoin, auſſi s'en trouva-t-il, bien tout le long de ſon Regne.

Le

Le Roy Charles VIII, pour aimer trop les Dames, & leur complaire en festes & tournois, perdit le Royaume de Naples, & la vie, & tout bien-tost aprés, pour s'y estre par trop adonné en sa debile complexion & foible habitude.

Le Roy Louys XII aima fort, aussi n'eust-il esté fils de son grand-pere Louys, duquel il portoit le nom, qui estoit extremément paillard, ce qui luy cousta la vie. Il laissa sa premiere femme, pour espouser Anne, tres-riche veuve & tres-belle; & puis cette belle Marie d'Angleterre, qui fut cause de sa mort, pour l'embrasser trop souvent, & outre ce en ayma d'autres à part, & mesme une grande Dame mariée alors, comme j'ay ouï dire à une ancienne Dame.

Tout cela est bon, quand on aime sans le detriment de sa personne & de son estat, comme un qui s'enyvre de son vin.

Le Roy François aima fort aussi, & trop, car estant jeune & libre, sans difference il embrassoit qui l'une qui l'autre, comme de ce temps tel n'estoit pas galand qui ne fust putassier par tout indifferemment, dont il en prit la grande verole, qui luy avança ses jours, & ne mourut gueres vieux, car il n'avoit que cinquante trois

ans, ce qui n'estoit rien, & luy aprés s'estre veu eschaudé & mal mené de ce mal, aviſa que s'il continuoit cet amour vagabond, qu'il ſeroit encore pris, & comme ſage du paſſé, aviſa à faire l'amour bien galamment, dont pour ce inſtitua ſa belle Cour frequentée de ſi belles & honneſtes Princeſſes, grandes Dames & Damoiſelles, dont ne fit faute que pour ſe garantir de vilains maux & ne ſouiller ſon corps plus des ordures paſſées, s'accommoda & s'appropria d'un amour point ſallaud, mais gentil, net & pur.

Pour ſa principale Maiſtreſſe, il prit, aprés qu'il fut venu de priſon, Mademoiſelle d'Helly, que Madame la Regente avoit priſe fille, & le Roy ne l'avoit point encore veuë qu'à l'entreveuë de madite Dame ſa mere, il la trouva tres-belle & à ſon gré: depuis il la fit Ducheſſe d'Eſtampes & la maria avec Monſieur de Ponthievre, & luy fit de grands dons & biens, mais il ne s'y arreſta pas tant, qu'il n'en aymaſt d'autres, mais celle-là eſtoit ſon principal bouton, non plus qu'elle ne luy tint pas autrement de grande fidelité, ainſi qu'eſt le naturel des Dames, qui ont fait autrefois profeſſion de l'amour, & peu ſentir la jouïſſance; cette Dame pourtant fut une

bonne

bonne & honeſte Dame, & qui n'abuſa jamais de ſa faveur envers le monde.

Or pour toutes ces amours, le Roy n'abandonna ſon Royaume ny ſes affaires, ny ſa conſervation, ny ſa grandeur, ny rien de ſon honneur, ne ſe rendant nullement eſclave à icelles Dames, ny le menant par le nez comme un buffle, & comme force autres Roys, Princes & grands, dont les hiſtoires en ſont pleines, ny le ſucçant comme une ſang-ſuë, mais luy les aimoit par diſcretion & moderément, & quand il en avoit affaire, en prenoit à ſes repas comme d'autres viandes de ſon diſner & ſouper, bien leur donnoit, & élargiſſoit-il ſes liberalitez, car toute femme d'amour, ſoit petite, ſoit grande, aime que l'on luy donne; auſſi eſt-il raiſonnable qu'un bienfait ſe paye par un autre bien-fait, mais d'y apporter & conſumer tout ſon valoir cela eſt trop reprochable; voilà pourquoy ce grand Roy eſt hors de ce blaſme & reproche.

Comme a eſté auſſi le Roy Henry ſon fils dont je parle, lequel a aymé comme a fait le Roy ſon pere & autres Roys, & s'eſt adonné aux Dames, & meſme à cette grande Madame de Valentinois, mais de s'y eſtre conſumé, nullement; autrement il n'euſt ſceu fournir à ſi grandes deſpenſes qu'il luy

a falu faire pour les guerres, car pour un coup il s'eſt veu entretenir cinq groſſes armées, en la frontiere de Picardie, où il ſe trouvoit tousjours, en Piedmont, en Corſegue, & en Toſcane, & une autre armée de mer, tant en Levant qu'en Ponant, qui couſte bien autant qu'une autre, & à toutes celles-là rien n'y manquoit.

Voilà pourquoy ſa liberalité envers les Dames ne pouvoit grandement errer, encore qu'on diſt qu'il s'y laiſſoit trop aller & gouverner, dont, comme il y a tousjours des bavards par le monde, qui veulent parler & ne ſçavent ce qu'ils diſent, firent ce quadrain une fois, qui dit,

Sire, ſi vous laiſſez comme Charles deſire,
Comme Diane fait, par trop vous gouverner,
Fondre, peſtrir, mollir, refondre, retourner,
Sire, vous n'eſtes plus, vous n'eſtes plus que Cire.

Il entend par ce, Charles le Cardinal de Lorraine, lequel portoit pour deviſe, une piramide entournée de lierre avec ces mots, *Te ſtante virebo.* Mais le Paſquin le tourna au contraire, *Sed te virente peribo.* Eſtant le naturel du lierre de ruïner & faire perir ce qu'il eſtraint.

Par

Par cette Diane entendoit Madame la Ducheſſe de Valentinois, à qui l'amour eſtoit bien deu & employé, car outre ſa beauté, c'eſtoit une Dame tres-habile & genereuſe, & qui avoit le cœur grand & genereux, auſſi eſtoit-elle iſſuë d'une des grandes & plus anciennes maiſons de France, que celle de Poictiers & de Luſignan, d'où ſont ſortis de tres-genereuſes perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, teſmoin Meluſine, & cette Dame de Valentinois; eſtant telle & ſi genereuſe, elle ne pouvoit rien conſeiller, preſcher & perſuader à ſon Roy, que toutes choſes grandes, hautes & genereuſes; comme certes elle a fait, ainſi que je tiens de bon lieu; & ſur tout elle eſtoit fort bonne Catholique, & haïſſoit fort ceux de la Religion; voilà pourquoy ils l'ont fort haïe & meſdit d'elle, toutes les maiſtreſſes des Roys ne ſont pas pareilles, les unes ſont plus genereuſes que les autres, les unes auſſi plus habiles que les autres, & les unes plus folles que les autres, comme les unes ſont plus mauvaiſes que les autres. Bref il y en a de toutes ſortes, mais bien-heureux eſt celuy Roy, qui rencontre une maiſtreſſe bonne, parfaite & bien accomplie, comme il eſt en ſa púiſſance de la bien choiſir, car eſtant tel-

ge, & luy & son Royaume n'en sont pas pires.

On trouva fort estrange ce grand don & immense, que celuy nostre Roy à son avenement fit à madite Dame de Valentinois, de la confirmation de tous les Officiers de France, ainsi qu'est la coustume au changement des Regnes & des Roys, dont il en sortit une grande finance pour le long temps que le Roy François avoit regné: un tel Roy pouvoit faire un tel don à une telle Dame, car c'estoit une partie casuelle, qui ne toûchoit point son revenu, ny de domaine ny de ses subsides & tailles, & les Roys de ce temps-là estoient fort liberaux de telles parties casuelles, comme je tiens de bon lieu, & leur estoit reproché s'ils en faisoient estat, car de cela ils en recompensoient leurs serviteurs, sinon depuis nos derniers Roys, qui en ont fait party pour eux, & les afferment, à cause de leurs necessitez. Encore de ces deniers cette Dame n'en abusa point, car elle fit bastir & construire cette belle maison d'Anet, qui servira pour jamais d'une belle decoration à la France, qu'on ne peut dire une pareille, j'entens si par aucunes mains violentes elle n'est ruïnée, ainsi qu'elle en fut à la veille dernierement, lors que le procez de Monsieur d'Aumale fut

fait,

fait, à qui elle appartient par succession de sa mere, que tout ainsi que luy fut condamné à mourir, fut elle ainsi condamnée à estre razée & demolie de fond en comble, dont c'eust esté un grand dommage, & qu'en pouvoient mais les marbres & les pierres qui n'ont aucun sentiment ? Aussi nostre brave Roy & benin leur pardonna, & n'en voulut permettre l'execution de l'arrest ; qui est un grand cas que cette Dame, qui avoit du temps de sa faveur obligé tant de personnes & fait tant de plaisirs, qu'elle ne pût trouver quelque ancien Senateur qui eust parlé pour elle & pour sa memoire, en la moderation de cette sentence ! comme certes durant son vivant elle a fait plaisir à plusieurs personnes, & estoit fort debonnaire, charitable, & grande ausmoniere envers les pauvres, fort devote & encline à Dieu ; aussi porta-t-elle pour devise, un tombeau, duquel sortoit un trait tendant en l'air, accompagné & entourné de certains syons verdoyans avec ces mots, *Sola vivit in illo*, comme vivante seulement en Dieu : il faut que le peuple de France prie, que jamais ne vienne favorite de Roy plus mauvaise que celle-là, ny mal faisante.

Or pour retourner à nostre Roy Henry, ainsi qu'il estoit tout Martial, & né tel, il

aima fort à faire la guerre, & ne s'y eſpargna non plus que le moindre ſoldat des ſiens, & c'eſt ce que luy dit un jour Monſieur le Conneſtable, au voyage d'Allemagne, qui le voyoit ordinairement aux tranchées des villes qu'il aſſiegeoit & prenoit, Sire, Sire, ſi vous voulez faire cette vie, il ne faut plus que nous faſſions d'eſtat de Roy, non plus que d'un oyſeau ſur la branche, & qu'ayons une forge neuve pour en forger tous les jours de nouveaux, ſi tous les autres veulent faire tout de meſme que vous; comme de vray, il eſtoit tres-brave, vaillant, & genereux Roy, & du tout adonné aux armes.

Il envoya une armée en Eſcoſſe pour le premier commandement de ſon Regne, pour ſecourir la petite Reyne d'Eſcoſſe, ſous la charge de Monſieur d'Oſſe, qui fut une charité magnanime & digne d'un tel Roy, & tres-Chreſtien, pour avoir pitié des veuves & pupilles, comme eſtoit la petite Reyne & ſa mere.

Il alla viſiter ſon païs de Savoye & de Piedmont, & fit ſon entrée par les villes, qu'il vit garnies de ſi bons & braves ſoldats, que cela le réjouït fort à les contempler & regarder, & pour ce concevant de longue main de grands deſſeins pour l'avenir, ſe trou-

trouvant d'autant plus asseuré & fortifié. Son païs beau de Piedmont ainsi bien visité & policé, & ayant envoyé en Guienne (revoltée pour la gabelle) quelques bandes, sous la charge de leur Colonnel Monsieur de Bonnivet, il s'en retourna par Lion, où luy fut fait une tres-triomphante entrée, qu'il faut par ce caprice que je mette icy, quelque longueur qu'il y ait de digression.

Cette entrée donc fut accompagnée de plusieurs tres-belles singularitez, entre autres de quatre tres-belles & rares, l'une d'un combat à outrance & à l'antique, de douze gladiateurs vestus de satin blanc les six, & les autres de satin cramoisi fait à l'antique Romaine, & parurent devant le Roy en quatre rangs, de trois à trois, lesquels arrivez devant sa Majesté commencerent un combat tout à l'antique, non quant aux armes, mais quant à l'ordre de se sçavoir secourir & entrer dans les rangs des uns & des autres sans se rompre. Ils combattirent premierement à armes differentes, à sçavoir une consesque ou zagaye contre une espée à deux mains, & combien que ce fussent armes longues & qui requierent lieu large & spacieux pour s'en ayder, si estoient telles au milieu de leurs rangs, & en ruë non gueres ouverte; les

autres de deux eſpées contre une eſpée & une targue ou pavois, le long d'un bras, & un pied de largeur pliant en rond; les autres de l'eſpée & poignard Boulonnois (ainſi l'appelloit-on de ce te temps) contre l'eſpée & le bouclier Barcelonnois, qu'on nomme encore ainſi en Eſpagne, & le nommoit-on auſſi en France quand on en uſoit: & ainſi ordonnez le ſecond rang ſe tourna vers le tiers, & aprés s'eſtre regardez l'un l'autre furieuſement, ainſi que firent jadis les Horaces & Curiaces, commença d'une grande fureur & roideur, à aſſaillir le troiſiéme rang avec leurs ſuſdites armes tranchantes & non feintes, & en telle fureur & animoſité qu'aprés avoir long-temps combattu & chamaillé l'un ſur l'autre, les ſeconds rembarerent leurs ennemis juſques au quatriéme, leſquels voyans leurs compagnons hors d'haleine & repouſſez, entrerent dans eux, repouſſans auſſi bravement & furieuſement les ſeconds ja laſſez & travaillez, ſe defendans toutefois & ſouſtenans courageuſement juſques à leurs compagnons qui faiſoient le premier rang, lequel pareillement entra au ſecours par dedans eux, & pendant que les deux rangs, qui premiers avoient combattu, prenoient vent & haleine, ſe joignit à leurs ennemis:

en cette ruſe d'ordre, le premier & dernier rang ſe trouverent au milieu combattans en telle furie, qu'il n'y eut ſi bonne zagaye qui ne fut coupée en deux & trois tronçons, la plus-part de leurs eſpées tant à deux mains que des autres, quelques vieilles lames qu'elles fuſſent, volerent en pieces, qui eſtonna de prime face les gardans, penſant que ce fuſſent ou quelques criminels, ou qu'ils le fiſſent à bon eſcient, s'eſtans mis en colere, qu'ignorant leur adreſſe pluſieurs s'eſcrierent, qu'on les ſecouruſt, & qu'on les deſpartiſt, & ſur ce l'un des deux premiers rangs laſſez, ayant pris air frais entra dans le rang de ſes compagnons, & ainſi en front de ſix ſe rangerent tout enſemble ſur le rang de trois, qui tint aſſez longuement bon, combattant deux contre un, juſqu'à ce qu'eſtant par trop preſſé de ſi lourde charge, fut contraint de ſe retirer, en ſouſtenant toutefois bravement, juſques aux derniers, leſquels pour leurs ſecours ſe rangerent parmy eux d'une ſi grande dexterité, qu'ils ſe trouverent ſix contre ſix, & alors ſe rechargeans d'une tres-grande furie, ſe rencontrerent armes pareilles, zagaye contre zagaye, eſpée à deux mains contre eſpée à deux mains, deux eſpées contre

deux

deux eſpées, & ainſi les autres, & de telle fureur, qu'à la fin les uns enfoncerent les autres ſans ſe mettre en deſordre; ſoudainement montrerent viſage les uns aux autres, & ſe rechargerent encore ſi vigoureuſement, que les premiers rompus enfoncerent auſſi les autres, avec autant de bonne grace & joye ſur la fin, qu'ils avoient donné au commencement de crainte & d'effroy aux regardans. Voilà un paſſe-temps & combat, qui depuis les anciens Romains poſſible n'avoit eſté repreſenté tel, & lequel ſe peut mieux repreſenter par la veüe que par l'eſcriture, qui ne peut nullement approcher en la moindre perfection, que les yeux humains peuvent divinement atteindre.

Le Roy Henry y prit tel plaiſir, comme à une choſe non jamais veüe de nos temps, ny accouſtumée pour choſe ſi dangereuſe, qu'il la voulut encore revoir ſix jours aprés ſon entrée, ce qu'il fit.

Le plaiſir du combat dura en cette ſorte quelque peu plus de demie heure, & euſſent recommencé ſi leurs armes n'euſſent fitoſt failly au bon vouloir qu'ils avoient de mieux faire, quelques pleins de ſuëur & hors d'haleine qu'ils fuſſent, & ainſi s'eſtans retournez en leur premier ordre, ſe mirent

aprés

aprés l'avantgarde, qui les attendoit au coin de la ruë. Certes il faloit bien que ces honnestes gens & bien creés, qui repreſenterent ſi gentiment ce combat, euſſent bien appris leurs leçons, & qu'ils fuſſent plus Martiaux que Baſteleurs & joüeurs de Comedies. Ah! gentille ville de Lion, que vous montraſtes bien là que vous eſtiez bien gentille, adroite & ingenieuſe, comme de tout temps vous l'avez eſté, en ce que vous avez voulu entreprendre, non ſeulement en cet endroit d'entrée & de combat, mais en cette belle chaſſe de Diane, qui fut auſſi une tres-rare & tres-plaiſante choſe à voir, dont j'en parle & la repreſente ailleurs.

La troiſiéme belle choſe auſſi fut cette belle naumachie, au combat de galeres tout à l'antique, & pour la façon encore & enrichiſſement des dites galeres, de leurs poupes & prouës, tant pour l'art de la haſche, que l'on appelle la Charpente en Levant, que pour la menuiſerie, repreſentez ſi bien à l'antique, ainſi que l'on voit aux anciennes antiquitez Romaines, que la veuë ne s'en peut aſſez contenter, entre leſquelles dites Galeres il y en avoit deux grandes Capitainesſes, l'une de blanc, noir & rouge, ainſi que ſont toutes galeres, car on dit rouge galere, & navire noir, à cauſe du goul-

gouldron, & l'autre verte, & un Buccentaure où le Roy entra pour en voir le passe-temps; les deux galeres Capitainesses, & leurs fustes, esquifs, fregattes & barques estoient de mesme couleur selon qu'elles accompagnoient leurs galeres, il ne faut demander si les flambants, estandarts & banderoles, manquoient en beauté & superbité, car tout estoit de damas & taffetas, figuré selon leurs couleurs, les chiormes vestus de mesme, plus à l'antique & longues robes, qu'à la moderne, les soldats aux arbalatieres, poupes, rambades, prouës & coursies, tant bien en point & tant bien armez d'armes si claires & reluisantes, que c'estoit une tres-belle chose à voir, fussent de corcelets, de morions, de rondelles, pavois, targues, cymeterres, rançons, pertuisanes, hallebardes & autres diverses armes d'ast.

La Capitainesse noire avec ses fustes & barques parut la premiere, la verte aprés accompagnée de mesme renfort. Le Roy entra dans son Buccentaure appareillé pour luy, la Reyne, les Dames & Princesses à voir le passe-temps, & s'estant arresté & jetté l'ancre, le signe du combat fait par trois volées de canon, la Capitainesse verte au milieu de deux autres moyennes, tourne

prouë ſuivie ſur la queuë de fuſtes, fregattes, & barques, tout en forme de croiſſant, & ſoudain à toute force de rames & vogues, rancade, vint à inveſtir l'autre Capitaineſſe blanche, noire, & rouge, grande contre grande, moyenne contre moyenne, petite contre petite, là où s'accommença un grand combat & ſi furieux, qu'on euſt dit que c'euſt eſté à bon eſcient, avec un grand esbahiſſement du monde qui le gardoit.

Aprés ce premier, les plus foibles ſe décramponnerent & reprenant la volte juſques au ſecond aſſaut & avec force canonnades, harquebuſades, & coups d'armes d'aſt, les moyennes des deux parts furent aſſaillir les grandes par la poupe & par la prouë, leſquelles ſe defendirent ſi bien, que les petites voyant qu'elles ne gagnoient rien ſinon à perdre temps, ſe retirerent tant d'une part que d'autre.

Au troiſiéme abord & combat les petites vinrent de front pour s'inveſtir & s'afferrer l'une l'autre, leurs Capitaineſſes pour les ſecourir, & à cette rencontre commencerent à s'entretirer toutes ſortes d'artifices à feu, grenades, pots, lances à feu, bruſlans & courans à travers l'eau ſans s'eſteindre, les canonnades, harquebuſades & fuſées

fusées ne manquoient à quantité de toutes parts. Enfin deux des noires mirent a fond l'une des vertes, & puis avec un grand cry de victoire le tout se retira au grand contentement du Roy & de la Reine, bien que les galeres vertes portassent ses couleurs, car elle a aymé & porté tousjours le vert jusques à la mort du Roy son Seigneur & mary, qui de son costé portoit & aymoit le blanc & noir, à cause de cette belle veuve qu'il servoit.

Voilà la belle representation de ce combat naval, qui certes est plus plaisant à le voir ou à se l'imaginer dans l'esprit, qu'il ne se peut escrire, & croy que depuis les Romains anciens possible ne s'en estoit-il veu ny representé un plus beau.

La quatriéme belle singulariré ce fut cette belle Tragicomedie que ce grand & magnifique Cardinal de Ferrare, Primat de la Gaule & Archevesque de Lion, fit representer en cette belle sale qui paroit encore, qu'il fit ainsi accommoder comme l'on la voit, car auparavant c'estoit une chose vaste, laide & sans forme aucune de beauté ou gentillesse, comme un galletas, car on dit qu'il despendit en la representation de cette Tragicomedie plus de dix mil escus, ayant fait venir à grands cousts & despens

des

des plus excellens Comediens & Comediennes d'Italie; choſe que l'on n'avoit encore veuë & rare en Francé, car auparavant on ne parloit que des farceurs, des Conards de Rouën, des jouëurs de la Baſoche & aurres ſortes de badins & jouëurs de badinages, farces, mommeries & ſotteries, meſme qu'il n'y avoit pas long-temps que ces belles Tragedies & gentilles Comedies avoient eſté inventées, joüées & repreſentées en Italie; & dit-on & le trouve-t-on par eſcrit, que ce fut le Pape Leon dernier qui le premier les mit en vogue, meſme qu'on luy reprochoit qu'il aimoit trop ces ſortes de gens & s'y amuſoit trop, aprés qu'il ſe vid délivré un peu du grand embarras d'affaires qu'il avoit eu ſur les bras. Il ſe trouve encore une tragedie tresbelle de Sophonisbe, compoſée en Italien, qui fut joüée devant ſadite Sainteté à Rome; je l'ay veuë, & eſt belle, mais je ne la trouve ſi belle que celle que la Reyne ſa Niepce fit jouër & repreſenter ſur le meſme ſujet à Blois devant le Roy, que Monſieur de Saint Gelais compoſa, ou pluſtoſt prit & déroba ſur l'autre, mais mieux l'orna; je crois que j'en parle ailleurs s'il me ſemble, dans mon livre des Dames, & meſme au diſcours de ladite Reyne. J'ay

ouï

ouï dire à plusieurs Seigneurs & Dames, que si la Tragicomedie de ce grand Cardinal fut belle, elle fut aussi tres-bien representée par les Comediens & Comediennes, qui estoient tres-belles, parloient fort bien & de fort bonne grace, & estoit accompagnée de force intermedes & feintes, qui contenterent extremément le Roy, la Reyne & toute leur Cour.

Voilà les quatre belles singularitez par dessus force autres de cette belle entrée de Lion, & sur tout aussi de voir entrer ce Roy triomphant, beau, tres-agreable & tres-benin Prince, & cette Reyne aussi tres-belle & tres-agreable, accompagnée de la Reyne de Navarre Marguerite, tante du Roy, & de plusieurs Princesses, grandes Dames & filles.

Et dautant que le jour faillit & la nuit surprit cette entrée de la Reyne tout à coup en un moment, on vid toute la ville de Lion en feu, en flambeaux, torches & luminaires, aux feneſtres, aux boutiques, aux ruës, si bien que l'on y voyoit aussi clair comme au jour, ce qui vint tres-bien à propos, car ces clairs flambeaux accompagnoient ceux des yeux de ces belles Dames, & contendoient quasi ensemble pour faire feu & clarté de toutes parts.

Lors

Lors que toutes ces belles magnificences se faisoient, & que nostre grand Roy alloit ainsi triomphant parmy les entrées des belles villes de son Royaume, quasi en mesme temps, comme est aisé à compter, le Prince d'Espagne, depuis Roy, en faisoit de mesme en ses belles villes de Flandre, qui certes surpassent en beauté, au moins aucunes, les plus belles de la Chrestienté, où il fut receu tres-magnifiquement & bravement comme celuy qui en prenoit pleniere possession.

Je ne descriray point icy les bravades, les orgueils & magnificences qui furent faites en toutes sortes, car il y en a un livre fait en Espagnol, qui s'intitule *El viage del Principe*; mais sur tout la Reyne d'Hongrie en demeura la superieure & les surpassa toutes en ses maisons de Bains & Marimont. J'en parle ailleurs.

Comme certes cette Reyne avoit l'esprit tout gentil pour ne produire rien que tout beau, ainsi qu'une belle, honeste, & spirituelle Dame, quand elle entreprend quelque chose de gentil, certes elle surpasse tous les autres esprits en inventions, comme je l'ay veu de mon temps arriver à plusieurs de nos Reynes, de nos grandes Princesses, & s'en acquiter par grande admi-

admiration & contentement de tout le monde.

Je ne conteray donc non plus que des autres les grandes festes, magnificences, festins, tournois, combats de toutes sortes à pied & à cheval, les mascarades, les ballets, les danses qui furent representées, tout est escrit dans le susdit livre.

Et me contenteray seulement de déduire la feinte d'une place assiegée que cette Reyne representa, qui certes fut rare & admirable, & qui montra bien qu'elle sçavoit aussi-bien l'art de la guerre, que celuy de ses ouvrages.

Or avint donc qu'un jour ayant mené l'Empereur & toute sa Cour en sa belle maison de Marimont, elle luy representa aprés disner un chasteau fait de tables peintes en façon de brique, si beau qu'on pensoit que ce fust brique, il estoit fort grand & spacieux avec ses bastions de douze pieds de terre-plein, avec un fort profond fossé, & derriere le terre-plein y avoit des retranchemens, où les soldats se mettoient en seureté, dedans y estoit pour le defendre Philippe de Lalain Comte d'Hooghstrate avec force Cavaliers & environ deux cens harquebuziers & picquiers, & quelques pieces d'artillerie.

De-

Devant y avoit force tentes & pavillons en forme de camp ſur une colline, à un coſté du camp y avoit un eſcadron de Gendarmes des Ordonnances, & de l'autre un autre eſcadron des plus gentils Cavaliers de Brabant, de Flandres, de Hainaut, & le Duc Aſtolfe auſſi avec aucuns Cavaliers Eſpagnols & Italiens. Monſieur le Prince de Piedmont eſtoit Capitaine General, (les Eſpagnols uſent de ce mot de *Capitan General*) & Jean Baptiſte Gaſtalde Meſtre de Camp, & un peu devant eux cinq compagnies d'Eſpagnols des vieilles bandes avec leurs corcelets, harquebuſes & morions, qui reluiſoient bien fort, & avec cela braves d'habillemens auſſi comme des Princes.

Devant le front du Chaſteau y avoit une grande file de gabions, derriere leſquels ſeize groſſes pieces d'artillerie du coſté de la main droite, & de la ſeneſtre deux grandes couleuvrines pour battre en flanc & rompre les defenſes. Il eſtoit déja midy quand toutes les pieces commencerent à titer d'une grande furie & à faire la batterie, là fut delegué Dom Juan de Acuña, avec deux autres pour reconnoiſtre le foſſé, la batterie & la breſche, ſi tout eſtoit raiſonnable à donner l'aſſaut.

Ceux de dedans ne chaumoient point,

car ayant veu la furie de la batterie, & les soldats qui commençoient à s'esbranler pour donner l'assaut avec une rumeur de leurs tabourins, sortirent aucuns Cavaliers & harquebusiers des mieux choisis à defendre un certain pas d'un petit ruisseau, par où il faloit nommément qu'ils passassent, là où s'attaqua une tres-belle escarmouche & gentil combat, qu'ils rendirent si brave par leur valeur, que ceux qui estoient venus de dehors pour le reconnoistre, furent contraints de se retirer & remporter qu'il n'estoit pas si aisé qu'on diroit bien de forcer cette place, par quoy s'estans retirez il fut avisé de recommencer à redoubler la batterie avec les seize pieces, qui fut si furieuse, coup sur coup, que l'un n'attendoit pas l'autre, qu'on eust dit qu'il tonnoit, durant laquelle batterie le disner se faisoit avec de grandes opulences de toutes sortes de vivres, de diversité de mets, & sur tout pour ceux du dessert & dernier service, qui fut certes beau, gentil & galamment inventé & pratiqué; j'en parle ailleurs.

Le disner achevé & la batterie aussi achevée, qui avoit abbattu une partie d'un torrion & fait quelque chemin de bresche, bien qu'il fust un peu rude, il y eut quelques

ques gentils Cavaliers du camp, qui ayans mis pied à terre avec deux compagnies d'Infanterie, les corcelets en teſte & les harquebuſiers à coſté, ils vinrent à forcer ceux qui eſtoient au pas, ſi vaillamment, qu'ils furent contraints à ſe retirer au chaſteau aſſez lentement le pas pourtant, & ceux de dehors les ſuivans vinrent pour aller à l'aſſaut & par la breſche & par l'eſcalade, ceux de dedans ſe defendant bravement à coups de picques, de pierres, d'artifices à feu, ſi bien qu'ils les repouſſerent du haut en bas, ſe ſonnant tousjours l'allarme de tambours à grande force & furie. Enfin ſi les uns aſſailloient bien, les autres ſe defendoient encore mieux, juſques à ce qu'un Alfier de dehors eſtant monté ſur le haut de la breſche, avec aucuns ſoldats qui l'avoient bravement ſuivy, furent portez du haut en bas & l'Alfier pris priſonnier.

De-là à un peu ſurvint une embuſcade du coſté d'un bois, qui eſtoit derriere le chaſteau non pas trop loin, là où eſtoit le Duc d'Arſcot, accompagné de Charles de Bouniere, de Flores Tſerclaz, Cornelio Vandeneſſe, Louys de Stradiot Ferri, Laurent, Antonio, y Roberto de Landas, Jean de la Fontaine, avec cinquante autres braves Cavaliers, leſquels comparurent a-

vec force chariots pleins de munitions & poudres pour ſecourir le chaſteau, ce qu'ayant eſté deſcouvert auſſi-toſt par ceux du camp qui eſtoient ſur la montagne ou colline campez, ſaillit le Prince de Piedmont avec cinquante Cavaliers & autant & harquebuſiers à deffendre & empeſcher ce convoy & ſecours, ne laiſſant ſes couleuvrines tirer tousjours aux deffences. Les chariots eſtoient quaſi arivez prés du chaſteau, qu'aucuns ſortirent du chaſteau pour les recevoir & faire eſcorte, que d'une autre part les uns & les autres ſe venans à rencontrer entre la foreſt & le chaſteau, là où ſe trouva un furieux combat & rompement de lances, de coups d'eſpée, & de l'harquebuſerie, qui ne ceſſa de jouër bien ſon jeu, & tout alla ſi bien pour le Prince de Piedmont, qu'il enleva pluſieurs priſonniers ſans ceux du chaſteau qui les ſecoururent un peu, mais ſur le different vint le Duc Aſtolfe, qui ayant paſſé le pas & le ruiſſeau avec quelque Cavalerie, & Jean Baptiſte Gaſtalde avec cinquante hommes d'armes & une compagnie d'Infanterie ſurvint, qui ayant fait une charge fut cauſe que le Duc d'Arſcot ſe retira avec aucuns ſains & ſauves, & autres priſonniers, & les chariots du convoy tous en la puiſſance dn Prince de Piedmont;

entre

entre les prisonniers s'en trouverent aucuns du chasteau, qui estans interrogez ils donnerent langue au Prince de Piedmont, que leur batterie ne valoit rien, & qu'ils avoient battu le chasteau du costé le plus fort; ce qu'ayant sceu Baptiste Gastalde, en fit aussi-tost & avec une extréme diligence remuër les pieces & la batterie, la Cavalerie & l'Infanterie faisant tousjours alte, de peur que le Duc d'Arscot ne donnast encore une allarme & ne secourust le chasteau.

Cependant on voyoit & entendoit-on ceux du chasteau se remparer le mieux & le plus diligemment qu'ils pouvoient par le dedans, & à pourvoir au plus necessaire, desesperant de secours, bien qu'ils fussent fort fatiguez des deux couleuvrines, y apposans tant de gabions qu'ils avoient, commençant déja à avoir grand' faute de poudres pour le trop qu'ils avoient tiré, si bien qu'ils mettoient tout leur remede & espoir en leur valeur, resolus de plustost mourir que se rendre.

Déja le soleil commençoit à baisser, quand ceux du camp encore renouvellerent la batterie si furieusement que tout le torrion vint à tomber par terre entierement, sur quoy on donna un assaut general, où les gens de cheval mirent pied à terre avec

l'Infanterie, qui fut tres-furieux, & à bien assailly bien defendu, sans reculer d'un seul pas, car il n'y avoit armes artificielles desquelles ceux de dedans ne s'aidassent pour se bien defendre, mais les assaillans se rafraischissans à chaque point les uns les autres, ceux de dedans n'en pouvans plus, commencerent à se retirer & desemparer le combat, & le mieux qu'ils purent se retirerent par une porte secrete qui estoit aux espaules du chasteau, dans lequel aprés avoir esté forcé à force d'armes avec grandes victoires & allegresse des assaillans, ils y trouverent des Dames, qui le jour paravant avoient esté prises & mises dans une prison fort obscure & basse, qu'on les avoit mises là afin qu'elles ne fussent sujettes aux coups de canon & furent delivrées & menées en chariots triomphans devers l'Empereur, le Prince & les Reynes, lesquelles Dames avoient esté ravies le soir avant dans la sale du bal en une momenie (sans y penser & y allant à la bonne foy) qui s'estoient dressées, & en un instant furent prises & enlevées sur un chariot ou coche aussi-tost, & transportées & fourrées dans le chasteau dont est question, sans les avoir peu recouvrer, le tout par un grand geant accompagné de quelques autres Cavaliers, & pour

en a-

en avoir raiſon, ladite Reyne d'Hongrie y allant de ſon honneur fit auſſi-toſt aſſieger, aſſaillir & prendre le chaſteau comme je viens de dire.

Les Dames eſtoient la Princeſſe d'Eſpinoy, la Comteſſe de Mansfeld, la Comteſſe de Rieux, Madame de Boſſu & Madame de Louveſtein, eſtant ainſi devant l'Empereur interrogées qui eſtoit le ſauvage & les Cavaliers qui les avoient ainſi ravies, elles dirent qu'au commencement ne les connoiſſoient point, mais enfin ſe trouva que c'eſtoient leurs maris. Mieux eut valu que ce fuſſent eſté d'autres, pour faire feſte extraordinaire cette nuit & ce jour avec elles, ainſi qu'elles en valoient la peine & le plaiſir, car elles eſtoient des belles de la Cour, comme j'ay ouï conter à Madame de Fontaines, dite, eſtant fille, la Torcy, eſtant lors avec la Reyne Leonor. Pour faire fin je prie les curieux de conſiderer un peu la belle invention, la forme, la ceremonie de guerre en ce ſiege de place, & qu'il paroiſſoit bien que cette Reyne avoit bien le cœur Martial: il faut conſiderer auſſi la puiſſance qu'elle avoit de commander, & y employer les plus grands Princes & Capitaines de l'Empereur & des ſiens pour honorer une telle feſte, & s'y humilier & abaiſ-

ſer comme le plus petit ſoldat des bandes ; encore bien-aiſes & bien-heureux eſtoient-ils quand elle leur commanda, & quand le ſoir aprés la place priſe s'en vinrent preſenter devant elle, qu'elle leur euſt dit que tout eſtoit bien allé, & qu'ils avoient bien fait & qu'elle eſtoit fort contente d'eux, je l'ay ouï dire ainſi à Madame des Fontaines, ce ne fut pourtant ſans les en remercier. Quelle brave Reyne ! dommage, grand certes, quand la terre pourrit ces corps genereux.

Pour reprendre les erres de noſtre grand Roy Henry, eſtant de retour de Piedmont & de Lion, il alla luy-meſme en perſonne reprendre Boulogne & faire la paix avec le Roy d'Angleterre, & tout ainſi qu'il eſtoit tres-magnanime, tres-bon & tout plein de pieté, il ſe rendit protecteur du Duc Octavio Farneſe, qui l'avoit imploré contre le Pape & l'Empereur, qui le vouloient deſpouiller de ſa Duché de Parme, & pour ce luy envoya tel & ſi bon ſecours, que ſa Duché n'en fut point envahie ; & notez que ce ſecours fut à ſes propres coups & deſpens qui luy couſta plus de douze cens mille eſcus, deſquels le Duc de Parme ou ſes heritiers en ſont encore comptables & redevables au Roy ou à ſa maiſon, dont le feu Duc Octavio avoit grand' peur en ſon

temps

temps qu'on ne les luy demandaſt, & les intereſts, comme je tiens de bon lieu, & à faute de payement ſur bon ſujet on ne s'en prit à ſa Duché ou à l'une de ſes villes: poſſible ſans nos guerres en eut-il eu la venuë, comme je ſçay de bon lieu, à cauſe des menées que nous faiſoit en France le Prince de Parme dernier mort, ce qui euſt eſté tres-bien employé, car aprés avoir receu tel ſecours, bienfaits & telles obligations du Roy, le Duc en laiſſa la memoire & quitta ſa protection & prit l'alliance de l'Empereur en eſpouſant ſa fille naturelle, veuve du Duc de Florence, que depuis nous avons veu en Flandre ſi renommée pour Madame de Parme.

Le Duc de Caſtro ſon frere n'euſt pas fait ce coup, car déja il eſtoit allié en France & aimoit fort le Roy & la France. Force gens trouverent ce Duc fort ingrat pour ce trait, & pour avoir bien eſté ſecouru au beſoin, & dit-on que le Roy luy en vouloit.

Les Allemans luy en firent de meſme, qui mal menez ſous le joug de l'Empereur crierent à l'aide à ce grand Roy, & pour ce dreſſa cette grande armée, & entreprit ce beau voyage d'Allemagne qu'on nommoit ainſi, où il prit en allant Mets, Toul

& Verdun fort heureusement, & force autres villes Imperiales, qu'il ne voulut pourtant retenir pour luy que les trois premieres, & donna jusques à Strasbourg, faisant boire là tous les chevaux de son armée dans la riviere du Rhin à leur aise en signe de triomphe: mais ce fut tout, n'ayant jusques-là trouvé que tout courtois & honneste passage sans aucune resistance, & là à Strasbourg voulant passer par de-là sceut que les Allemans s'estoient accordez avec l'Empereur, qui fin & caut apprehendant la furie d'un jeune & vaillant Roy venir à luy avec une si grande armée deliberée, entendit plustost à un accord qu'à un hazard de guerre. Et par ainsi voilà cette nation en repos, qui de long-temps n'en avoit senty, par l'aide & secours de ce grand Roy, qui luy a mal rendu depuis à l'endroit des Roys ses enfans, contre lesquels depuis vingt-cinq ans s'est armée si impetueusement & de gayeté de cœur, que vous eussiez dit qu'elle n'eust jamais receu plaisir aucun de la France, tant ces bons Allemans se sont pleus à la piller & ruïner, lesquels, quand ils demandoient auparavant secours au Roy Henry, proposoient pour leurs principales raisons, qu'eux & les François estoient Germains & freres,

& pour ce se devoient ayder & maintenir les uns les autres. Quels Germains & quels freres !

Or le Roy pour telle confederation & accord fait entr'eux & l'Empereur, ne s'en donna moindre peine ou crainte, car les laissant derriere s'en retourne aussi heureusement, prend Roquedamar, Yvoy, Montmedy, Chimay, Damvilliers & force autres places qu'on trouvera dans les Histoires, & rentre tres-victorieux & triomphant en son Royaume, & puis estant menacé de ce grand siege de Mets y met si bon ordre & y constituë Monsieur de Guise son Lieutenant General, que & l'Empereur & Madame l'Allemagne, qui devoit de son seul nom faire trembler non pas une ville, mais toute la France, s'en retournerent avec la plus grande honte que jamais elle receut.

Je ne parle point du voyage de Valenciennes, où l'Empereur menaçoit tant de donner une bataille, & le Roy tout preparé & resolu à la recevoir, ce fut ce grand Empereur qui se retrancha & toute son armée, puis s'en dédit. Il ne tint pas à nostre Roy, car il la desiroit & demandoit fort en un tel champ contre ledit Empereur de sa personne à la sienne, car naturellement il

l'haïssoit à mal mortel, comme je l'ay ouï dire à la Reyne Mere, autant pour le mauvais traitement qu'il avoit receu de luy en Espagne avec Monsieur le Dauphin estans tous deux en ostage, & desquels il ne faisoit grand cas & visitoit peu souvent, qu'il montroit plus grande affection & amitié à feu Monsieur d'Orleans quand il passa en France & le recherchoit plus que luy : que c'est d'emulation de freres.

Bref, fust ou pour les raisons cy-dessus, ou qu'il luy portast envie à cause de sa grandeur & ambition il luy en vouloit, & ne l'aimoit point, la bataille de Renty s'en ensuivit, là où fut le comble de ses desirs pensant parler à l'Empereur de prés, & de l'attaquer de personne à personne, ainsi qu'il le dit un peu avant en haranguant ses gens, mais ledit Empereur n'estant plus en cette belle verdeur de jadis, estoit dans une litiere, & le combat aussi-tost démeslé & achevé que commencé, & pour ce il falut qu'il en descendist & prit un Turc pour se sauver, ce qui luy fut un tres-grand crevecœur, autant pour la perte de la bataille & sa retraite, que parce qu'il vid que tout n'avoit pas bien esté ordonné ny allé comme s'il y eust mis les mains, ainsi que d'autresfois il estoit sain de ses membres

membres & vigoureux en d'autres combats. Je l'ay ouï dire à aucuns vieux Capitaines Eſpagnols de meſme.

Le Roy, qui eſtoit en ſa force & belle diſpoſition, regrettoit fort auſſi que cet Empereur ne fut ce brave Empereur qui avoit eſté d'autresfois, pour s'entreprouver leurs forces de l'un à l'autre, & cet Empereur n'eſtant plus tel s'aydoit à luy faire la guerre en Renard, mais noſtre Roy la luy faiſoit en Lion.

Il luy ravit Sienne, ville Imperiale, & toute la Tóſcane, qui ſecoüant le joug Imperial & Eſpagnol, ſe mit en la protection de noſtre Roy, qui eſtoit bien plus douce.

L'Iſle de Corſe en fit de meſme, tant ce Roy eſtoit bon & protecteur des pauvres affligez, & en portoit le nom & la reputation, & tousjours gagnoit quelque pied ſur l'Empereur, tant il eſtoit heureux, & peu l'Empereur ſur luy, tant la fortune luy commença à eſtre contraire à ſon âge caduc; auſſi diſoit un galant homme, que la fortune eſt une bonne veſſe & putain, (je penſe l'avoir dit ailleurs, baſte, pardon, un bon correcteur y remediera) qui pour bien raſſazier ſa paillardiſe choiſit & s'adonne plus volontiers aux jeunes gens,

qui ſont plus propres à cela, que veillards.

Voilà pourquoy l'Empereur en connoiſſant la complexion de la maraude s'aviſa de faire trefve pour cinq ans, qui fut la plus belle & la plus à propos faite que jamais paix en France, & tres-heureuſe, ſi elle euſt tenu, & ne fuſt eſté rompuë; car toutes nos conqueſtes depuis trente ans juſques-là nous demeuroient paiſibles, ſi bien que la guerre puis aprés ſe renouvellant avec le Roy d'Eſpagne, nous n'y fiſmes pas trop bien nos beſognes, & falut par aprés faire la paix, par laquelle en une heure & un trait de plume falut tout rendre & ſouiller & noircir nos belles victoires paſſées de trois ou quatre goutes d'ancre; & pour combler le boiſſeau de nos malheurs, ce grand Roy nous vint à mourir devant le temps, au grand dommage non ſeulement de nous autres François, mais de pluſieurs eſtrangers, qui l'ont trouvé & le trouveront à dire pour jamais.

Luy donc voulant celebrer les nopces de Madame ſa fille & de Madame ſa ſœur avec toutes les ſomptuoſitez & magnificences qu'il put, dreſſa un tournoy ſolemnel contre tous venans, & luy, Monſieur de Ferrare,

Mon-

Monſieur de Guiſe, & Monſieur de Nemours furent les quatre tenans.

Il portoit pour livrée, blanc & noir, qui eſtoit la ſienne ordinaire, à cauſe de la belle veuve qu'il ſervoit.

Monſieur de Guiſe ſon blanc & incarnat, qu'il n'a jamais quitté pour une Dame que je dirois, qu'il ſervit eſtant fille à la Cour.

Monſieur de Ferrare jaune & rouge, & Monſieur de Nemours jaune & noir.

Ces deux couleurs luy eſtoient tres-propres, qui ſignifioient jouïſſance & fermeté, ou ferme en jouïſſance, car il eſtoit lors (ce diſoit-on) jouïſſant d'une des belles Dames du monde, & pour ce devoit-il eſtre ferme & fidel à elle pour bonne raiſon, car ailleurs n'euſt-il ſceu mieux rencontrer & avoir.

Voilà quatre Princes des bons hommes d'armes qu'on euſt ſceu trouver non pas ſeulement en France, mais en autres contrées, & qui tout ce jour-là firent merveilles, & ne ſçavoit-on à qui donner la gloire, encore que le Roy fuſt un des meilleurs & des plus adroits à cheval de ſon Royaume.

La male fortune fut que ſur le ſoir le tournoy quaſi finy, il voulut encore rompre une lance, & pour ce manda au Comte

de

de Montgomery qu'il comparuſt & ſe miſt en lice, il le refuſa tout à plat & y trouva toutes les excuſes qu'il y put, mais le Roy faſché de ſes reſponces luy manda abſolument qu'il le vouloit, la Reyne luy manda & pria par deux fois qu'il ne couruſt plus pour l'amour d'elle & que c'eſtoit aſſez, rien pour cela, mais luy manda qu'il ne courroit que cette lance pour l'amour d'elle, elle prie Monſieur de Savoye de l'en prier pour elle & qu'il luy fiſt ce plaiſir de quitter tout ce qu'il avoit ſi bien fait qu'il n'eſtoit poſſible de faire mieux & qu'il vint trouver les Dames, rien moins encore.

Et pour ce l'autre ayant comparu en lice, le Roy courut, ou fuſt que le malheur du General le vouluſt ainſi, ou ſon deſtin l'y pouſſant, il fut atteint du contre-coup par la teſte dans l'œil, où luy demeura un grand eſclat de la lance, dont auſſi-toſt il chancela ſur la lice, & auſſi-toſt fut relevé de ſes Eſcuyers qui eſtoient là, & Monſieur de Montmorency qui ſervoit là d'un des Mareſchaux de camp vint à luy, qui le trouva fort bleſſé, toutesfois il ne perdit cœur & ne s'eſtonna point & dit que ce n'eſtoit rien, & ſoudain pardonna audit Comte de Montgomery.

Il ne faut point demander ſi auſſi-toſt

là

la Cour fuſt troublée, & meſme la Reyne, aprés avoir mis toute la diligence, toute la curioſite du monde pour le faire guerir en implorant & l'aide de Dieu & des hommes, il mourut au bout de quelques jours en tres-bon Chreſtien & tres-bon Catholique, qu'il eſtoit autant qu'aucun de ſes predeceſſeurs qui ayent eſté, & ainſi ce grand Roy qui avoit eſté en tant de guerres, & les avoit tant aymées, n'a peu mourir & eſt mort là; ce fut ce que dit un grand Poëte Latin pour lors, qui fit ſon tombeau, qui s'appelloit Forcatel; pour le dernier vers il dit:

Quem Mars non rapuit, Martis imago rapit.

Celuy que le vray Mars n'a peu ravir à ſoy, l'image & la ſemblance de ce Mars l'a ravy & emporté.

Le Roy mourut avec un extréme regret non ſeulement de la ſienne, mais de toutes les nations de la Chreſtienté, car il eſtoit tres-bon & rien ne luy plaiſoit tant que de montrer & eſtendre ſa bonté à l'endroit de toutes perſonnes affligées. Il avoit gagné extremément le cœur de tous les eſtrangers, tant grands que petits, qui eſtoient là venus pour jurer la paix, faire les nopces & aſſiſter aux grandes magnificences

ces qui devoient estre là, & tous ensemble ne se pouvoient saouler d'admirer sa Majesté, sa grace & façon belle & Royale, ses vertus & sa douce & honeste accointance, tant il les sçavoit honestement & doucement entretenir & contenter jusques aux moindres; mais sur tout ils l'admiroient fort en sa belle grace qu'il avoit en ses armes & à cheval, comme de vray c'estoit le Prince du monde qui avoit la meilleure grace & la plus belle tenuë, & qui sçavoit aussi-bien montrer la vertu & la bonté d'un cheval & en cacher le vice.

De son jeune âge il avoit tousjours fort aimé cet exercice de chevaux, aussi l'a-t-il continué & en avoit tousjours une grande quantité en sa grande Escurie, fust aux Tournelles, où estoit la principale, à Muns, à saint Leger, à Oyron chez Monsieur le grand Escuyer de Boissy, & la plus-part quasi, voire les meilleurs, estoient de ses haras, qui se plaisoit à les bien faire entretenir. J'ay ouï conter à Monsieur de Carnavalet (qui avec Monsieur de Sipiere avoit la principale charge de la grande Escurie) qu'un jour l'Empereur ayant envoyé son grand Escuyer vers le Roy, luy-mesme luy fit voir tous ses grands chevaux & dedans & dehors l'Escurie, les voyant si beaux & si bien

si bien magniant qu'il s'estonna, & dit que l'Empereur son maistre n'avoit point d'Escurie plus belle il s'en faloit beaucoup, & la loüa en toute extremité, & sur tout dequoy la plus-part de ses chevaux estoient de son haras. Ce n'est pas tout, dit-il, car je vous veux montrer encore un plus beau haras, & luy fit venir tous ses pages qu'il avoit déja commandé d'estre prests, tant de la Chambre, de la grande Escurie, de la Venerie, de la Fauconnerie, que d'ailleurs, qui tous pouvoient bien monter à six ou sept vingts: voilà, dit-il, mon autre haras de ces pages que j'estime autant que les autres, car ce sont tous Gentilshommes de bonne part de mon Royaume, lesquels je nourris, & tous les ans j'en sors hors de pages une cinquantaine que j'envoye soudain aux guerres ou parmy l'Infanterie, ou Gendarmerie, ou Cavalerie legere, lesquels en un tourne-main estans ainsi Gentilshommes & bien nourris, avec les beaux exemples qu'ils voyoient devant eux, se façonnent & se font bons soldats & bonnes gens de guerre, si bien qu'en partie de ceux qui l'ont faite à l'Empereur vostre Maistre sous moy, mes nourritures en sont du nombre, dautant qu'aussi à mesme temps & aussi-tost j'y en remets d'autres & les renouvelle ainsi,

de sor-

de sorte que je n'en perds jamais la race de cet haras non plus que de mes chevaux ; ce grand Escuyer ayant entendu tout cela s'en esbahit & admira, & estima bien autant cet haras de ces honnestes pages & jeunes Gentilshommes, comme des Chevaux ; il avoit raison, car j'en ay veu sortir de braves & vaillans hommes de guerre, soldats, Capitaines & gendarmes de Chevaux legers, & de gens de pied, & le Roy se baignoit d'aise quand il entendoit de leurs proüesses, vaillances & exploits, disant aussi-tost que c'estoit de ses nourritures, car jamais il n'en perdoit la souvenance & les reconnoissoit tousjours, comme quand ils estoient pages & les gratifioit tousjours par dessus les autres de quelque chose ou bienfait.

Or si le Roy aimoit l'exercice des chevaux pour le plaisir, il les aymoit bien autant pour la guerre, laquelle il affectoit fort, & s'y plaisoit grandement quand il y estoit, & en trouvoit, (disoit-il) la vie plus plaisante que toute autre. Jamais il n'a dressé armée sur la frontiere qu'il ne l'ayt menée tousjours des premiers, commençant en Mars aussi-tost que le beau printemps arrivoit, & finissoit au commencement d'Octobre, c'estoit une chose ordinai-

dinaire, & mettant aucuns de ſes gens de guerre aux garniſons où il eſtoit beſoin, & donnant congé aux autres pour s'aller repatrier, il s'en tournoit à tenir ſa Cour, là où il ne demeuroit en pareſſe non plus que quand il eſtoit en ſon armée, car bien que ce fuſt en hyver il s'adonnoit à la chaſſe & de toutes ſortes, mais ſur tout il aymoit celle du Cerf, & des Chiens courants, dont il en avoit deux races tres-bonnes, l'une de Chiens gris, qui eſtoit ancienne, & venuë de main en main des autres Roys ſes predeceſſeurs, & l'autre de Chiens blancs qu'il avoit miſe au monde, qui eſtoient plus roides que les gris, mais non ſi aſſeurez ny de ſi bonne creance que les gris, ainſi que j'ay veu & ouï des bons veneurs & meſmes de Monſieur de Marconay, Lieutenant de la Venerie, qui eſtoit un fort digne homme de ſon eſtat, & peu l'ont reſſemblé diſoit-on.

Au reſte s'il n'eſtoit à courir le Cerf, il alloit aux toilles à la volerie, & s'il ne montoit à cheval il joüoit à la paulme, & tres-bien; mais jamais il ne vouloit tenir le jeu, mais ſecondoit ou tierçoit, qui ſont les deux places les plus difficiles & dangereuſes, auſſi eſtoit-il le meilleur ſecond ou tiers (mais meilleur tiers) de ſon

Royaume

Royaume, & s'y affectionnoit fort, non pour l'avarice, car ce qu'il gagnoit il bailloit tout à ceux de sa partie, s'il perdoit, autant perdu pour luy, car il payoit pour tous, aussi les parties de ce temps n'estoient que de deux, trois ou cinq cens escus au plus, non comme à present de quatre mil, six mil, & deux fois plus, mais le payement ne se fait si beau comme alors, & il faut en faire à present force honnestes compositions.

Il se plaisoit fort quand la Reyne sa femme, Madame sa sœur & les Dames le venoient voir jouër, comme souvent elles y venoient & qu'elles donnassent leurs sentences comme les autres des fenestres en haut, s'il ne joüoit à la balle à emporter, ou au ballon, ou au maille, qu'il avoit fort bien en main, car il estoit fort & adroit, & en faisoit de tres-belles & longues bottes ou coups.

S'il faisoit un grand froid & qu'il eust fort gelé, il faloit aller glisser sur la glace, & mesme sur l'estang de Fontainebleau, où l'on voyoit faire de beaux sauts: s'il avoit fort neigé, il faloit faire des bastions & combats à pelottes de neige; bref, ce Roy n'estoit jamais oisif, & il faloit que tous ses exercices luy fussent communs, autant

pour

pour luy que pour les Gentilshommes de ſa Cour, leſquels il les y appelloit, & en deux ou trois parties qu'il les euſt veus il les connoiſſoit auſſi-toſt, car il avoit une tres-belle memoire & connoiſſance, & les appelloit par leurs noms qu'il vouloit ſçavoir, & ceux qui faiſoient bien les loüoit, ſi bien que la jeuneſſe en un rien ſe façonnoit en cette Cour par leurs beaux exercices, & puis eſtant ainſi connüe de ſon Roy s'en alloit à la guerre & ſe faiſoit valoir en quelques beaux exploits, dont la connoiſſance & l'intelligence en venant au Roy, ne les celoit aucunement, & les publioit haut & clair à ſa table ou ailleurs devant tout le monde, car c'eſtoit le Prince qui celoit le moins un ſervice à luy fait, ny la valeur de celuy qui avoit bien fait en quelque guerre, & ſur tout n'eſtoit point médiſant ny mocqueur; auſſi gagnoit-il par telles façons le cœur de ſa Nobleſſe, & poſſible n'y eut-il Roy avant luy qui l'ayt mieux poſſedée que luy, car il eſtoit fort affable & doux.

Voilà les exercices de ce grand Roy avec tant d'autres que je ſçrois trop long à eſcrire, comme de courir la bague, de picquer les grands chevaux ou les faire picquer devant luy, mais pourtant la partie ne s'en faiſoit gueres ſans luy & en vouloit

tous-

tousjours picquer un ou deux, trois ou quatre, voire six; tant il s'y plaisoit, & faloit tousjours convier les Dames pour voir tous ses esbats.

Quand il pleuvoit, & qu'il ne pouvoit sortir dehors, il faloit au dedans choisir force autres passe-temps dont il n'y en avoit point manque, ou à jouër avec les Dames, ou avec les Gentilshommes, tirer des armes, qu'il avoit bien en main, & trop pour Monsieur de Boucard son Escuyer, auquel il creva l'œil estant Monsieur le Dauphin, dont il luy en demanda pardon, car c'estoit un fort honeste & brave Gentilhomme: du depuis en nos guerres il se fit Huguenot.

Bref, ce Prince ne fut jamais oisif, il consumoit les matins & les soirs en son lever & coucher à traitter de ses affaires, & y employoit les matins deux ou trois bonnes heures, & les soirs moins ou plus selon que les affaires le requeroient, & puis alloit ouïr sa Messe fort devotement, car il estoit fort bon Catholique & devot, & non point bigot, oyant le service & office de Dieu selon ses heures & ses jours, sans y inventer aucuns extraordinaires ny ceremonies, comme on a veu depuis aucuns.

Aussi-tost qu'il avoit disné il s'en alloit

avec

avec sa Cour dans la chambre de la Reyne sa femme qu'il aymoit fort, & là trouvant une troupe de Deesses humaines les unes plus belles que les autres, chaque Seigneur & Gentilhomme entretenoit celle qu'il aymoit le mieux. Pour parler de son exercice pendant que le Roy entretenoit la Reyne, Madame sa sœur, la Reyne Dauphine & les Princesses & les Princes & Seigneurs qui estoient là assis auprés de luy, ce devis duroit deux heures, & puis sortoit & alloit à ses exercices que je viens de dire, là où les Dames l'alloient trouver le plus souvent & participer du plaisir.

Les soirs aprés souper ce devis avec les Dames se faisoit de mesme, s'il n'y avoit bal, qui se faisoit assez souvent, mais non si frequemment comme nous avons veu depuis au regne de nos derniers Roys, lesquels la Reyne leur mere a voulu & entretenu à imiter leur pere en telles actions, comme ce Roy Henry s'estudia de mesme à imiter le Roy François son pere.

Voilà quelle fut la Cour de ce grand Roy & son Regne, qu'on pouvoit accomparer à l'Empire de Cesar Auguste, qui fleurit si bien à Rome en toutes grandeurs esbatemens & plaisirs, aprés avoir mis fin aux guerres civiles: une difference y avoit-

il, car celuy de Ceſar n'a fleury qu'aprés la guerre, & celuy de noſtre Roy a fleury en guerre, & la paix faite a perdu toute ſa fleur, ſa valeur & ſon fruit, par ſa malheureuſe mort; ſi bien que ſon Regne & ſa Cour ſe pouvoient nommer à bon droit, les delices de noſtre âge, & luy mort, le malheur de la France.

J'ay ouï conter & le tiens de bon lieu, que quelques années avant qu'il mouruſt (aucuns diſent quelques jours) il y eut un devin qui compoſa ſa nativité, & la luy fut preſenter, au dedans il trouva qu'il devoit mourir en un duël & combat ſingulier: Monſieur le Conneſtable y eſtoit preſent, à qui le Roy dit, Voyez, mon Compere, quelle mort m'eſt preſagie. Ah! Sire, reſpondit Monſieur le Conneſtable, voulez-vous croire ces marauts, qui ne ſont que menteurs & bavards? Faites jetter cela au feu. Mon compere, repliqua le Roy, pourquoy? ils diſent quelquesfois verité, je ne me ſoucie de mourir autant de cette mort que d'une autre, voire je l'aimerois mieux, & mourir de la main de quiconque ce ſoit, pourveu qu'il ſoit brave & vaillant, & que la gloire m'en demeure: & ſans avoir eſgard à ce que luy avoit dit Monſieur le Conneſtable il donna cette prophetie à garder

der à Monsieur de l'Aubespine, & qu'il la serraſt pour quand il la demanderoit. Helas ! ny luy ny Monsieur le Conneſtable ne songeoient pas à ce combat singulier dont il mourut, mais d'un autre duël en camp clos & à outrance, comme duels solemnels se doivent faire, car de celuy Monsieur le Conneſtable avoit raison d'en douter & dire que c'eſtoit un abus : encore que nous ayons veu plusieurs Roys s'y eſtre appellez, comme j'espere dire.

Dieu le voulut ainsi, car trop librement & volontairement il accorda le combat de feu Monsieur de la Chaſtagneraye mon oncle avec le Seigneur de Jarnac, & qui pis eſt, luy qui l'avoit tant aimé & favoriſé en son vivant, quoy qu'il combattit pour sa querelle, il ne le regretta nullement & aima & careſſa le Seigneur de Jarnac tant qu'il veſcut : l'on diſoit qu'il faloit attribuër cela à son naturel, qui eſtoit de n'aymer rien & eſtre peu ferme en ses amitiés.

Il ayma Monsieur le Conneſtable & le Mareſchal de Saint André, mais aprés qu'ils furent pris à Saint Quentin il ne les regretta gueres, & s'ils fuſſent eſchappez sans eſtre pris, j'ay ouï dire qu'il leur euſt fait mauvais party, & tant qu'ils furent en prison il ne se soucioit gueres d'eux, sinon

Messieurs de Guise se monstrans un peu insolens de la faveur qu'il leur faisoit, & s'en voulant desfaire, il rappella ledit Monsieur le Connestable & de Saint André, c'est à dire qu'il leur manda de moyenner une paix, ce qu'ils firent à nostre desavantage, & pour le seur Messieurs de Guise s'en alloient chez eux. Bref, il n'estoit pas tenant ny trop ferme en ses amitiez comme à cheval.

Or le Roy ne fut pas plustost blessé, pensé & retiré dans sa chambre, que Monsieur le Connestable se souvenant de cette prophetie, appella Monsieur de l'Aubespine & luy donna charge de l'aller querir, ce qu'il fit, & aussi-tost qu'il l'eust veuë & leuë les larmes luy furent aux yeux. Ah! dit-il, voilà le combat & duël singulier où il devoit mourir, cela est fait, il est mort: il n'estoit pas possible au devin de mieux & plus à clair parler que cela, encore que de leur naturel ou par l'inspiration de leur esprit familier ils sont tousjours ambigus & douteux, & ainsi ils parlent tousjours ambiguement, mais là il parla fort ouvertement. Que maudit soit le devin qui prophetisa si au vray & si mal.

D'escrire de ce grand Roy ses belles guerres qu'il a exploitées ou en personne, ou

par ſes Lieutenans, ce ſeroit à moy une choſe ſuperfluë, puis que les hiſtoriographes de ſon temps les ont deſcrites, mais (pour en parler ſainement) tres-mal. Il leur en avoit donné de beaux ſujets pour y bien employer leur plume, papier & ancre, mais leurs eſcrits n'ont point approché des ſujets : je ne le dis pas de moy, mais de la bouche de Monſieur le Cardinal de Lorraine, qui en parloit ainſi, & vint lors à blaſmer ce bel abuſeur de Paſchal, à qui il avoit fait avoir l'honneur & le titre d'Hiſtoriographe du Roy ; il en tiroit une bonne penſion de douze à quinze cens livres par an, & promettoit une Hiſtoire de noſtre temps la nompareille du monde, ſi bien que j'ay veu nos Roys & nos Princes & Monſieur le Cardinal pour cela faire grand cas de luy, & luy faiſoit la bonne mine ; penſez qu'il ſongeoit en ſoy, & diſoit ſous bourre en ſe mocquant, ce n'eſt pas ce que vous penſez ; comme un bon Curé qui ayant achetté une carpe & attachée à ſa maiſtreſſe eſguillette de ſa braye, elle à tous coups ſous ſa robbe & ſurply levoit la queüe, & ainſi que les femmes venoient à luy à l'offrande, penſans que ce fut ſon cas qui dreſſaſt pour l'amour d'elles, elles s'eſclattoient de rire, il leur diſoit,

ſoit, Tout bellement, ce n'eſt pas ce que vous penſez, mes bonnes amies. De meſme Paſchal diſoit, ce n'eſt pas ce que vous penſez, mes bons amis, il y a de la fourbe, & ſi s'en montroit tout glorieux, car je l'ay veu en telle piaffe, aprés avoir fait monstre de faire enfanter des montagnes, pour tout potage il n'a produit qu'un chetif Eloge aprés la mort du Roy, que j'ay veu en Latin, & du ſien, ainſi qu'on diſoit, & aprés traduit en François, Italien & Eſpagnol. Voilà dequoy il a payé ſon Roy & Monſieur le Cardinal ſon Mecenas & toute la France, qui en penſoit avoir un plus beau & riche payement pluſtoſt qu'une quinquaillerie; & qui plus eſt, on a trouvé aprés en ſa Bibliotheque un ſeul chetif beau memoire, qui peut monſtrer l'envie qu'il eut en cela de s'acquitter de ſes debtes, encore qu'il fuſt d'ordinaire à la ſuitte de la Cour, & qu'il viſt à l'œil & entendiſt de ſon Roy & des grands, & eut toute matiere en place pour baſtir ſon œuvre, comme diſoit Monſieur le Cardinal; l'art & la ſcience luy failloient pour ſi haute entrepriſe, encore qu'il vomiſt quelquefois quelques ſentences Latines, de parade ſeulement, mais non pas de durée, car il eſtoit ſi fin qu'il s'en gardoit bien de s'enfoncer

cer dans un grand gué de discours, en quoy ainsi il amusoit tout le monde. Voilà comment je l'ay ouï deschiffrer à mondit Sieur le Cardinal.

Il ne faut point douter, si ce Paschal eust fait quelque chose de bon & de beau, comme son Roy l'eust aimé, car il aymoit les gens de lettres & les entretenoit comme le Roy son pere, & si faut-il confesser qu'il a eu l'heur de voir sous son Regne de plus grands, subtils & sçavants personnages, que durant celuy du Roy son pere.

Monsieur Fernel a esté sous luy son premier Medecin, le plus grand & le plus profond en son art qu'il y ait eu depuis Galien & Hippocrate, comme j'ay ouï dire à gens qui s'y entendoient mieux que moy.

Monsieur Galandius Torticolis en l'art d'Oratoire, mais Monsieur Ramus son ennemy le passoit, qui estoit un fort disert & eloquent Orateur, & peu s'en est-il veu de semblables, car il avoit une grace inégale à tout autre, qui secouroit davantage son eloquence, jusques-là qu'au bout de quelque temps luy s'estant rendu Huguenot & estant en la compagnie de Messieurs le Prince & Amiral, au voyage de Lorraine, & leurs Reistres qu'ils avoient fait venir ne voulans passer vers la France,

qu'ils n'euſſent de l'argent, aprés qu'ils en eurent un peu touché par quelques boureillemens que les Huguenots eurent fait entr'eux, & que Monſieur Ramus les euſt haranguez, ils en furent gagnez & menez au cœur de la France pour faire aſſez de maux : ce Monſieur Ramus fut tué au maſſacre de Paris, dont ce fut grand dommage.

Monſieur Turnebus fut auſſi un tres-ſçavant homme en Grec & en Latin, mais non qu'il euſt telle piaffe de parler en Seigneur comme Ramus.

Monſieur Dorat ſucceda à Turnebus, luy & Monſieur Muret, deux auſſi ſçavans Limouſins qui jamais mangerent & croquerent raves.

Meſſieurs Silvius, deux freres tres-doctes & ſçavans, l'un en Medecine, l'autre en Eloquence, comme Leodegarius à Quercu. Tant d'autres Profeſſeurs du Roy en toutes ſciences que je ne ſçaurois nommer, & qui tous eſtoient gagez & payez, quelques guerres & grandes affaires qu'euſt le Roy ſur les bras, eux n'en perdoient jamais un quartier.

Il y avoit auſſi Monſieur Danezius & Monſieur Amiot, l'un Precepteur du Roy François Second, & l'autre du Roy Char-

Charles Neuviéme, deux tres-grands perſonnages, & le bon homme Robert Eſtienne.

Et pour venir à nos Poëtes François, quel homme a eſté Monſieur de Ronſard? Il a eſté tel que tous les autres Poëtes, qui ſont venus aprés luy, & qui viendront, ſe peuvent dire ſes enfans, & luy leur pere, car il les a tous engendrez; c'eſt luy qui a defait la poëſie laide, groſſiere, fade, ſotte & mal limée qui eſtoit auparavant, & a fait cette tant bien parée que nous voyons aujourd'huy, car il l'a parée de graves & hautes ſentences, luy donnant des mots nouveaux, & la rabillant des vieux bien reparez & renouvellez, comme un frippier fait d'une vieille robe.

Auſſi à ſon patron & à ſa ſuitte ſe façonnerent ces admirables Meſſieurs du Bellay, Baïf, Deleau, Jodelle, Nicolas, Deniſot, Olivier & Paſſerat. Je ne parle point de ce Monſieur Deſportes, du Perron, d'Orleans, & une infinité d'autres qui ſont venus aprés, comme du Bartas, grand certes, & autres, comme Monſieur Garnier, qui les a paſſez tous en parler haut, grave & tragique.

Si faut-il que je die ce mot de Monſieur de Ronſard, qui eſt que moy eſtant un jour

à Veniſe chez un des principaux Imprimeurs, ainſi que je luy demandois un Petrarque en groſſe lettre, grand volume, & commenté, il y eut un grand magnifique prés de luy, s'amuſant à lire quelque livre, qui m'oyant il me dit moitié en Italien moitié en aſſez bon François, car il avoit eſté autrefois Ambaſſadeur en France, qui me dit, Mon Gentilhomme, je m'eſtonne comment vous eſtes curieux de chercher un Petrarque parmy nous, puis que vous en avez un en voſtre France, qui eſt deux fois plus excellent que le noſtre, & qui eſt Monſieur de Ronſard: & là-deſſus ſe mit à l'exalter par deſſus tous les Poëtes qu'il avoit jamais leu, & m'entretint un tres-long temps non ſeulement de ce ſujet, mais de pluſieurs autres beaux avec certaine douce courtoiſie & affabilité de leur nature. Voilà le bel honneur que defera ce bon vieillard magnifique à Monſieur de Ronſard, comme il avoit raiſon.

Ces Poëtes ont eſté bien autres qu'un Marot, un Sallet & un Saint Gelais, encore que Monſieur de Saint Gelais fuſt un gentil Poëte de ſon temps & qu'il ne tint rien de la barbare & ancienne poëſie.

Ce Roy aimoit fort à voir de leurs œuvres, & ſur tout de Monſieur de Ronſard, qu'il

qu'il appelloit sa nourriture, & luy faisoit tousjours du bien & des presens, comme il faisoit aux autres.

Il donna à Jodelle, pour la Tragedie qu'il fit de Cleopatre, cinq cens escus à son Espargne, & outre luy fit tout plein d'autres graces, dautant que c'estoit chose nouvelle, & tres-belle & rare.

Bref, ce Roy, encore qu'il ne fust lettré comme le Roy son pere, il aima fort les lettres & gens sçavans, & si quelquesfois se plaisoit-il à se faire lire quand on luy composoit quelque beau livre; sur tout il aymoit à lire en Espagnol & le parloit tres-bien, & s'y delectoit, ne l'ayant nullement oublié depuis qu'il sortit d'Espagne en ostage. Voilà comment ce grand Roy aimoit les armes & les lettres.

Bref, quelles couleurs pourray-je apporter plus pour parachever de peindre ce Roy si grand & magnanime, sinon que c'estoit un Prince tres-grand? Il estoit beau, encore qu'il fut un peu mauricaut, mais ce teint brun en effaçoit bien d'autres plus blancs; il estoit fort agreable, bien droit, fort dispos.

J'ay ouï conter à la Reyne Mere, qui me le disoit à moy-mesme, en me le loüant, que de son âge il avoit esté le meilleur sau-

teur de la Cour, & que jamais nul luy pût tenir pied que feu Monsieur de Bonnivet, & principalement au plein saut, car c'estoit tousjours vingt-trois ou vingt-quatre grands pieds ou semelles, mais c'estoit à franchir un grand fossé plein d'eau, où il se plaisoit le plus; dont une fois Monsieur de Bonnivet, son corrival en cela & qui luy tenoit teste, se cuida noyer pour n'en avoir pû franchir un que le Roy avoit franchy & estoit allé devant, & ce fut, ce me dit-elle, à Chasteau-neuf prés Coignac, & sans le secours que le Roy luy-mesme luy donna & la main, il estoit noyé, dont il en fut bien ry puis aprés.

Bref, c'estoit un Roy tres-accomply & fort aymable. J'ay ouï conter à la Reyne d'Angleterre qui est aujourd'huy, que c'estoit le Roy & le Prince du monde qu'elle avoit plus desiré de voir, pour le beau rapport qu'on luy en avoit fait, & pour sa grande renommée qui en voloit par tout. Monsieur le Connestable qui vit aujourd'huy s'en pourra bien ressouvenir, ce fut lors que tournans d'Escosse Monsieur le grand Prieur de France, de la maison de Lorraine, &, luy, la Reyne leur donna un soir à soupper, où aprés se fit un bal-

let

let de ſes filles, qu'elle avoit ordonné & dreſſé, repreſentans les vierges de l'Evangile, deſquelles les unes avoient leurs lampes allumées & les autres n'avoient ny huile ny feu & en demandoient. Ces lampes eſtoient d'argent fort gentiment faites & élabourées, & les Dames eſtoient tres-belles & honneſtes & bien appriſes, qui prirent nous autres François pour danſer, meſme la Reyne danſa & de fort bonne grace & belle majeſté Royale, car elle l'avoit & eſtoit lors en ſa grande beauté & belle grace. Rien ne l'a gaſtée que l'execution de la pauvre Reyne d'Eſcoſſe, ſans cela c'eſtoit une tres-rare Princeſſe.

Je ne ſçay ſi j'ay eſcrit ailleurs cecy, il m'eſt pardonnable, car je n'ay la retentive ſi bonne que je puiſſe me reſſouvenir de tout en ſi longue eſcriture, & pour venir à mon dire, eſtant ainſi à table deviſant familierement avec ces Seigneurs, elle dit ces mots, (aprés avoir fort loüé le Roy) C'eſtoit le Prince du monde que j'avois plus deſiré de voir, & luy avois déja mandé que bien-toſt je le verrois, & pour ce j'avois commandé de me faire bien appareiller mes galeres (uſant de ces mots) pour paſſer en France exprés pour le voir. Monſieur le Conneſtable d'aujourd'huy,

qui estoit lors Monsieur d'Amville, respondit, Madame, je m'asseure que vous fussiez esté tres-contente de le voir, car son humeur & sa façon vous eut pleu; aussi luy fust-il esté tres-content de vous voir, car il eust fort aimé vostre belle humeur & vos agreables façons, & vous eut fait un honorable accueil & tres-bonne chere, & vous eust bien fait passer le temps. Je le croy & m'en asseure, dit-elle. Monsieur le Connestable s'en peut bien ressouvenir, & la Reyne & tout.

Je pense que de cent ou six vingts Gentilshommes que nous estions en ce voyage, n'y en peut avoir gueres que Monsieur de Guiche, Monsieur de Castelnau de Languedoc, qui lors estoit Enseigne de Monsieur d'Amville, & Monsieur de Beloy, s'ils ouïrent ainsi parler la Reyne comme moy, s'en pourront bien ressouvenir.

Or je fais fin & concluds mon discours de ce grand Roy & de ce grand Capitaine, car il estoit & l'un & l'autre. Il en avoit appris l'art, au moins de grand Capitaine, de long-temps & fort jeune; il fut Lieutenant par quatre fois du Roy son pere au camp d'Avignon & en celuy de Piedmont aprés, où la trefve s'en ensuivit

vit auſſi-toſt, au camp de Jalon, au camp de Bologne: & puis eſtant Roy, comme j'ay dit, en toutes ſes armées de deça il en a tousjours eſté le Chef & le General, commandant tousjours tres-dignement en ſa bataille & executant tres-vaillamment lors qu'il faloit mener les mains.

Il mourut jeune, & ne devoit mourir encore. Les Hugenots diſent que Dieu le punit & le fit mourir & le bleſſa à la veuë, de laquelle il ſe vantoit & ſe vouloit aider à voir bruſler le Conſeiller Anné du Bourg, à cauſe de l'hereſie. Les Hugenots le peuvent expliquer & condamner comme ils voudront, mais je croy que la principale occaſion pour laquelle Dieu nous l'oſta, c'eſtoit pour nous punir de nos maux qui nous doivent arriver en la France par ſa mort, laquelle nous les a fait voir & ſentir.

Depuis Monſieur le Comte de Mongomery fut fort blaſmé aprés l'avoir fait mourir, de n'en avoir fait plus grande repentance ny penitence qu'il ne fit, mais tant s'en faut, aprés en avoir fait quelque petit ſemblant en ſe banniſſant de la France, aprés s'eſtre promené en Italie & s'y eſtre donné du bon temps, la guerre civile eſmeuë il s'arma contre le Roy, fils du Roy qu'il avoit

voit fait mourir, assembla des forces, se saisit des places, tint Rouën contre luy, qui y estoit en personne, ce jeune Enfant; puis ledit Comte y fit entrer les Anglois, & s'aida d'eux: non content de cela persista tousjours & au pis qu'il pouvoit, jusques à sa prise à Damfront, aussi cela luy cousta la teste, qui luy fut tranchée à Paris, & vis la Reine mere, qui estoit alors Regente, dire & jurer que s'il se fust contenté & eust fait autre repentance qu'il n'avoit fait, & qu'il eust eu contrition de son coup malheureux, qu'elle ne luy eust fait jamais mal ny bien, puis que le Roy son Seigneur & mary luy avoit pardonné; mais faisant tels débordemens insolens & hostiles, & bandé contre les Roys ses enfans, il montroit estre aise de son coup & pour ce digne de mort.

Force autres personnes de grands avis en disoient de mesme qu'elle, & qu'il avoit eu grand tort. Ceux qui le temps passé avoient tué leur pere & mere, alloient par le monde errans, vagabonds & peregrinans, afin que par le travail & peine ils en expiassent le peché, & ce par l'espace de quelques années tant du plus que du moins, & n'osoient autrement revenir habiter en leur patrie ny en leur maison. Cetui-cy, disoit-on, en devoit faire de mesme, & percer & traverser

dix

dix ou douze fois le païs barbare & rude des Griſons, ou autre, pour y faire penitence, pluſtoſt que de vivre ſi delicieuſement à Veniſe & terre des Venitiens, douces & plaiſantes habitations, car qui tuë ſon Roy n'offenſe pas ſeulement & ne tuë ſon pere, mais de tout un public, & meſme d'un tel & ſi debonnaire Roy.

Ainſi devoit Monſieur de Montgomery expier ce meurtre par œuvres penitencielles, & non par actions d'hoſtilité. Auſſi dit-on que ſon bon & brave vieillard de pere en avança ſes jours, bien qu'ils fuſſent fort chenus, & mourut de regret; ce fut pourtant un brave Capitaine Huguenot & tres-vaillant, qu'on ne ſçauroit reprocher que cela; c'eſt une brave & valeureuſe race, de laquelle juſques à cette heure en ſont ſortis en ſuivant le pere de tres-vaillans & braves hommes, comme j'en parle ailleurs.

C'eſt aſſés parlé de ce grand Roy, ſi faut-il dire ce mot & puis plus. Aux memorables & tres-magnifiques obſeques de ce grand Roy Henry fut crié & proclamé par les vingt-quatre crieurs de Paris accompagnans le convoy, ayans eſcuſſons aux armes de ſadite Majeſté, ſonnans leurs clochettes & à tous les carrefours & lieux accoû-

coustumez, & disans, *Priez Dieu pour l'ame du tres-haut, tres-puissant & tres-vertueux & magnanime Prince Henry, par la grace de Dieu Roy de France tres-Chrestien, second de ce nom, en son vivant Prince belliqueux, l'amour de tous estats, accomply de bontez, prompt & liberal, secours des affligez, plein de vaillance & d'adresse.* Voila des insignes titres & belles qualitez que l'on donna à ce grand Roy, qu'il meritoit certes sans mentir.

Mr. LE CONNESTABLE ANNE' DE MONTMORENCY.

PArlons à cette heure de ce grand Monsieur le Connestable Messire Anné de Montmorency; il portoit le nom d'Anné pour estre filleul de cette brave Anne de Bretagne Reyne de France, & celuy que l'on dit avoir esté le premier Gentilhomme & Baron Chrestien de la France, ce qui luy redonde à un tres-grand honneur; aussi a-t-il bien sceu en soy entretenir ce Christianisme tant qu'il a duré, & n'en a jamais dérogé, ne manquant jamais à ses devotions ny à ses prieres, car tous les matins il ne failloit de dire & entretenir ses Patenostres, fust qu'il ne bougeast du logis, ou fust qu'il mon-

montaſt à cheval,& allaſt parmy les champs, aux armées, parmy leſquelles on diſoit qu'il ſe faloit garder des Patenoſtres de Monſieur le Conneſtable, car en les diſant ou marmotant, lors que les occaſions ſe preſentoient, comme force débordemens & deſordres y arrivent, maintenant il diſoit, allez-moy prendre un tel, attachez celuy-là à un arbre, faites paſſer celuy-là par les picques tout à cette heure, ou les harquebuſez tout devant moy, taillez-moy en pieces tous ces marauts qui ont voulu tenir ce clocher contre le Roy, bruſlez-moy ce village, boutez-moy le feu par tout à un quart de lieuë à la ronde, & ainſi tels ou ſemblables mots de juſtice & police de guerre proferoit-il ſelon ces occurrences, ſans ſe débaucher nullement de ſes Paters, juſques à ce qu'il les eut parachevez, penſant faire une grande erreur s'il les eut remis à dire à une autre heure; tant il eſtoit conſcientieux.

Je ne veux pas dire les auteurs des premieres guerres civiles: mais j'aſſeureray bien que ce brave & tres-Chreſtien Chevalier, bien qu'il fuſt un peu blaſmé de s'eſtre fait traduire du Latin de..... ..... en François la guerre de..... trouvé encore imprimé, voyant le grand enjambement que faiſoit

faiſoit la Religion nouvelle ſur la noſtre, & la grande domination qu'elle y vouloit uſurper, enſemble les inſolences que les Huguenots faiſoient en leurs preſches, les aiſles deſquels ils eſtendoient déja par trop, & quelques deportemens d'eux tres-odieux qu'il voyoit à la Cour du Roy ſon petit maiſtre, (ainſi l'appelloit-il,) & meſme à Fontainebleau, un Careſme bien divers de ceux qu'il avoit veu de jadis faire à la Cour de ſes autres Roys & maiſtres & à Paris, cela le dépita fort & le faſcha grandement, & pour ce ſe rallia avec Meſſieurs de Guiſe, qui ſeuls ne panchoient de l'autre coſté, & pour ce luy, Mõnſieur de Guiſe & Monſieur le Mareſchal de Saint André firent une aſſociation, que l'on appelloit le *Triumvirat*, pour s'oppoſer à la ruïne de la Religion Catholique, qui ſans cela ſe meuriſſoit bien.

Il n'y a point plus belle accointance ny liaiſon que celle que l'on fait pour l'amour de Dieu & ſon Egliſe, dont s'enſuit ce qu'on a veu depuis.

Monſieur le Conneſtable commença premier à chaſſer les Miniſtres de leurs chaires de Paris, & luy-meſme alla à Popincourt, lieu deſtiné pour eux, & en fit devant luy bruſler la chaire de Monſieur le Mini-

Miniſtre, & tous les bancs où s'aſſoient les auditeurs, & pour ce ils l'appellerent le Capitaine Bruſle-banc, dont il ne s'en ſoucioit gueres, car il portoit d'autres plus beaux titres & plus illuſtres marques que celle-là.

Si les haïſſoit-il fort, & au commencement de la guerre il en faiſoit bien pendre, comme il fit à la priſe de Blois, car je le vis, & tousjours leur diſoit, Puis que vous marchez ſur vos teſtes & nous ſur nos pieds, il faut que vous paſſiez par là; auſſi les Huguenots luy en vouloient fort, & pour ce à la bataille de Dreux ils allerent foudroyer ſur luy & ſur ſa bataille, comme un furieux tonnerre ſur un champ de bled, ſi bien que ce fut à luy à ſouſtenir tout le grand effort du combat, ainſi que je vis & que Monſieur de Guiſe le dit aprés à la Reyne Mere luy diſcourant de cette bataille, & uſant de ces mots, & le loüant par deſſus toutes loüanges; auſſi fit-il, ce brave vieillard, tout ce qu'un vaillant Capitaine peut faire, il vit ſa bataille toute percée à jour, il fut porté par terre, il fut froiſſé en un bras & en une jambe, & fort bleſſé, enfin il fut pris en vaillant combattant.

Je me ſouviens que la veille de la bataille il fut fort tourmenté de ſa colique & gravelle, & logea à Meſieres, chaſteau qui fut depuis

depuis à Monſieur de la Tour, frere de Monſieur du Perron, alors toute la nuit & tout le ſoir il eut de grandes douleurs, ſi bien que l'on ne penſoit pas (luy allant tousjours en litiere) que le lendemain on ne le deuſt voir nullement à cheval. Mais le lendemain matin ſçachant que l'ennemy ſe preparoit à la bataille, luy tout courageux ſe leve, monte à cheval & vient s'apparoir ainſi qu'on marchoit, de ſorte qu'un chacun en fut fort eſtonné l'ayant veu auparavant ſi mal, mais pourtant tous furent réjouïs voyant ce genereux vieillard montrer une ſi hardie contenance, & exemple à tout le monde de bien faire, dont il me ſouvient, (car je le vis & l'ouïs) que Monſieur de Guiſe luy vint au devant luy donner le bon jour, & demander comment il ſe portoit ? Il luy reſpondit tout armé fors la teſte, Bien, Monſieur, voilà la vraye medecine qui m'a guery, qui eſt la bataille qui ſe preſente & ſe prepare pour l'honneur de Dieu & de noſtre Roy. Belles paroles certes d'un valeureux Capitaine qui ſuivit l'effet !

Quelques mois aprés Monſieur de Guiſe fut tué, & le traitté de paix mis en avant ou aux Parlements. Aſſeurez-vous qu'il parloit à bon eſcient à ſon nepueu & à Madame la Princeſſe ſa niepce, à Monſieur d'Ande-

d'Andelot ſon nepueu (car Monſieur l'Amiral n'y eſtoit pas) & autres qui parlementoient; & les voyant déraiſonnables en leurs demandes leur parla ſi bien qu'il les fit contenter de raiſon, car il les rabroüoit fort, eſtant le Seigneur du monde qui eſtoit un grand rabroüeur & ſçavoit auſſi bien braver & rabroüer.

Sur quoy je feray ce petit conte, qu'un jour au ſiege de Rouën ainſi que la Reyne alloit au fort de Sainte Catherine de Rouën, accompagnée de ſes filles, Monſieur le Conneſtable luy ayant dit un mot & pris congé d'elle, vint à rencontrer Mademoiſelle de Limeuil, l'une des belles & ſpirituelles filles de la Cour, & qui diſoit auſſi bien le mot, & vint tout à cheval la ſaluër pour cauſer avec elle, & l'appelloit ſa maiſtreſſe, & tousjours la vouloit acoſter, car le bon homme n'eſtoit pas ennemy de la beauté ny de l'amour, fut ou par effets ou par paroles, car il avoit eu de bonnes pratiques en ſon jeune temps que je ne diray point.

Mademoiſelle de Limeuil, qui n'eſtoit pas ce jour-là en ſes bonnes humeurs, ne fit pas grand cas de luy, car elle eſtoit altiere quand elle vouloit, & commença à le rabroüer fort, & renvoyer Monſieur le Conneſta-

neſtable, qui luy dit, Et bien ma maiſtreſſe, je m'en vais, vous me rabroüez fort. Elle luy reſpondit, C'eſt bien raiſon que vous rencontriez quelque perſonne qui vous rabroüe, puis que vous eſtes conſtumier de rabroüer auſſi tout le monde. Adieu donc, dit-il, ma maiſtreſſe, je m'en vais, car vous m'avez donné la mienne.

Certainement il eſtoit grand rabroüeur des perſonnes, cela n'eſtoit que bon à luy, car il avoit tant veu, pratiqué & retenu, que quand il voyoit faire des fautes ou qu'on bronchoit devant luy, il le ſçavoit bien relever avec belles raiſons. Ah! comment il vous repaſſoit ces Capitaines, & grands & petits, quand ils failloient à leurs charges & qu'ils vouloient faire des ſuffiſans & vouloient encore reſpondre, aſſeurez-vous qu'il leur faiſoit boire de belles hontes, & non ſeulement à eux, mais à toutes ſortes d'eſtats, comme à Meſſieurs les Preſidents, Conſeillers & gens de juſtice, quand ils avoient fait quelques pas de Clerc, la moindre qualité qu'il leur donnoit c'eſtoit qu'il les appelloit aſnes, veaux, ſots, & qu'ils vouloient faire des ſuffiſants & n'eſtoient que des fats, ſi bien que s'ils n'eſtoient bien habiles, mais je dis des plus ſublins, aſſeurez-vous qu'ils trembloien t devant luy & demeu-

meuroient quelquefois si estonnez qu'ils ne sçavoient que dire, & les renvoyoit ainsi qualifiez comme j'ay dit.

J'ay ouï faire un conte, qu'une fois un Président de par le monde, qui sentoit son patria à pleine gorge, vint parler à luy touchant sa charge, & parce qu'il faisoit grand chaud, il avoit osté son bonnet & tenoit sa teste descouverte, & s'approchant de luy dit, Dites donc, Monsieur le Président, ce que vous voulez dire, & couvrez vous, en luy repetant souvent. Le Président, pensant qu'il se tint descouvert pour l'amour de luy, fit response, Monsieur, je ne me couvriray point que vous ne soyez couvert le premier. Vous estes un sot, Monsieur le Président, dit Monsieur le Connestable, pensez-vous que je me tienne descouvert pour l'amour de vous? c'est pour mon aise, mon amy, & que je meurs de chaud, & vous semble estre icy à vostre siege Presidental; couvrez vous, si vous voulez, & parlez.

Monsieur le Président fut si esbahy qu'il ne fit que dire son intention à demy, encore ne faisoit-il que balbutiër: Vous dis-je pas, Monsieur le Président, (dit encore Monsieur le Connestable) vous estes un sot, allez songer vostre leçon, & me retournez trouver demain.

Ces grands Senateurs font bien quelquesfois des fautes auſſi-bien que les petits, comme ceux-cy que je vay dire.

Monſieur de Joyeuſe dernierement, aprés qu'il euſt fait la paix avec le Roy, & qu'il falut rentrer dans Toulouſe, la Cour de Parlement qui s'en eſtoit fuïe & retirée à Chaſtelnaudary pour y exercer la juſtice, ainſi qu'elle s'y acheminoit mondit Sieur de Joyeuſe eſtant allé ce jour-là à la chaſſe ſur leur chemin, fut qu'il l'euſt fait à deſſein ou autrement, voyant venir tous ces Meſſieurs de ce corps il picqua à eux pour les ſaluër tous, ce qu'aprés avoir fait il entreprit Monſieur le Premier Preſident, & parlant à luy l'accompagna pour un peu de chemin ſans prendre eſgard quelle main il tenoit, ou poſſible qu'il le faiſoit exprés.

Le Premier Preſident d'alors luy dit, Monſieur, tenez voſtre rang. Monſieur de Joyeuſe, qui eſtoit un tres-habile homme & l'a bien monſtré, luy reſpondit fort habilement, Monſieur, je ne tiens point de rang quand je ſuis à la campagne, puis luy ayant encore dit & entretenu de quelques autres mots ne touchants point ce fait, & ayant encore fait un peu de chemin avec luy il partit & luy dit ſeulement, Adieu

dieu Monsieur le Président, ne faillez pas de tenir & garder vostre rang quand il faudra, & puis picqua & suivit sa chasse, & le planta là & sa trouppe.

J'ay veu aucuns blasmer fort cette curiosité de ce Monsieur le Président, de s'estre ainsi laissé amuser à controller le rang de Monsieur de Joyeuse, & que ce n'estoit pas là qu'il faloit dire ce mot, mais dans un lieu solemnel ou de ceremonie, ou que l'occasion s'y fut presentée, aussi eut-il affaire à un homme tres-habile & qui luy fit la responce de mesme, & qui en un autre endroit n'eut pas donné sujet à Monsieur le Premier Président de luy faire tenir son rang, car il sçavoit trop bien son devoir & son entregent, lequel pour ce coup mondit Sieur le Président n'entendoit pas bien; car bien souvent ay-je veu nos Roys & nos grands Princes allans par païs & nous appellants qui ne faisoient nulle difficulté de parler à nous ou à main gauche où à droite, mais selon que le chemin s'addonnoit du large ou estroit, ou le haste ou le loisir qu'ils avoient pour parler à nous & nous entretenir, & nous ne faisions non plus ceremonies ny observations, ny aucune curiosité de parler à eux, & tout estoit de guerre ou de rang.

Voilà pourquoy il fait bon de sçavoir toutes choses plus que les sciences & Jurisprudence: aussi dit-on que toute la sapience du monde ne se couvre pas sous un bonnet quarré, ainsi que le monstra le Pape Eugene, ayant envoyé un grand & incomparable personnage du païs de Grece & Archevesque de Nice, nommé Bessarion, Legat pour moyenner la paix entre le Roy Louys XI & le Duc de Bourgogne, comme j'ay dit cy-devant.

Pour retourner encore à Monsieur le Connestable pour le tiers estat, comme à ces Consuls, Eschevins, ou autres Deputez des villes qui venoient parler à luy & s'excuser de quelques fautes, & dire leurs raisons, il faloit bien qu'elles fussent peremptoires & tres-bien alambiquées s'il ne parloit bien à eux & les ravaudoit & rendoit quinaux comme il faloit.

Messieurs de Bordeaux en sçauroient porter bon tesmoignage touchant leur gabelle, lesquels aprés leur offense tres-enorme le sentant venir, allerent au devant de luy à deux journées, & luy porterent les clefs de la ville, Allez, allez, dit-il, avec vos clefs, je n'en ay que faire, j'en ay d'autres que je meine avec moy, qui me feront autre ouverture que les vostres, (voulant en-

entendre ſes canons) je vous feray tous pendre, je vous apprendray à vous rebeller contre voſtre Roy & à tuër ſon Gouverneur & ſon Lieutenant : à quoy il ne faillit & en fit une punition exemplaire, mais non ſi rigoureuſe certes que le cas le requerroit, eſtant tel qu'il ne l'euſt peu expier par un ruiſſeau de ſang, ce diſoit-on alors, que de tuër un Lieutenant de Roy, le ſaller & luy dénier la ſepulture.

Ce meurtre, & la penderie de la Motte Gondrin, Lieutenant du Roy en Dauphiné ſous Monſieur de Guiſe aux premiers troubles, ont eſté deux crimes fort eſtranges & barbares, voilà pourquoy pluſieurs furent trompez en Monſieur le Conneſtable ſur cette punition, qu'on penſoit qu'il deuſt rendre plus cruëlle & ſanglante, & meſme luy qui eſtoit un tres-grand homme de Juſtice.

Or s'il ne fit mal à tous, aſſeurez-vous qu'il leur fit belle peur de menaces & de paroles, qu'il avoit tres-rudes & tres-braves & effroyantes quand il vouloit.

Il me ſouvient qu'au voyage & entreveüe de Bayonne le Roy eſtant à Bordeaux, Monſieur Strozzy l'alla un jour voir diſner avec de ſes Capitaines, & j'eſtois avec luy ; auſſi-toſt qu'il le vit il luy dit, Strozzy,

vos gens firent hier monſtre, il les fait beau voir, (qui eſtoient les gardes du Roy,) ils toucheront aujourd'huy de l'argent, je l'ay commandé. Monſieur Strozzy luy dit, Monſieur, ils voudroient vous faire une priere, c'eſt que le boys eſt cher en cette ville & ſe ruïnent pour en achetter, car il fait froid, ils vous ſupplient de leur vouloir donner un navire qui eſt ſur la Grave qui ne vaut rien, qu'on appelle le navire de Montreal, pour le mettre en pieces & s'en eſchauffer. Je le veux, dit Monſieur le Conneſtable, qu'ils y aillent tantoſt & y meinent leurs goujats & le mettent en cent mille pieces & s'en eſchauffent tresbien.

Par cas il y avoit là preſens quelques Jurats de la ville & Conſeillers de la Cour qui le voyoyent diſner, & luy voulurent remonſtrer que cela n'eſtoit pas bien fait, & que c'eſtoit grand dommage du deffraudement de ce beau navire, qui eſtoit de trois cens tonneaux, qui pourroit encore ſervir.

Et qui eſtes-vous (dit-il) Meſſieurs les ſots, qui me voulez controller & me remontrer; vous eſtes d'habiles veaux d'eſtre ſi hardis d'en parler, ſi je faiſois bien j'envoyerois tout à cette heure dépecer vos mai-

maisons au lieu du navire. Qui furent estonnez, ce furent ces galants, qui tous rougirent de honte, & le navire fut defait en une apresdisnée qu'on ne vid jamais si grande diligence de soldats & goujats.

Je conterois une infinité d'autres raboüemens si je voulois, lesquels il ne faisoit jamais que tres à propos. Il n'en usoit gueres à l'endroit des gens d'Eglise, car il les honoroit fort, bien leur remontroit-il quelquesfois assez rudement s'il les sçavoit faillants; de mesme à l'endroit des Gentilshommes, mais il leur commandoit fort imperieusement.

Que plust à Dieu fut-il encore vivant, & que nous eussions un pareil censeur si digne que luy pour censurer tous nous estats de la France qui est tres-gentiment corrompuë, & qu'avec luy fut joint un Chancelier de l'Hospital, que je veux dire avoir esté le plus grand Chancelier, le plus sçavant, le plus digne & le plus universel qui fut jamais en France; c'estoit un autre censeur Caton celuy-là, & qui sçavoit tres-bien censurer & corriger le monde corrompu.

Il en avoit du tout l'apparence avec sa grande barbe blanche, son visage pasle, sa façon grave, qu'on eut dit à le voir que c'estoit un vray portrait de Saint Hieros-

me, auſſi pluſieurs le diſoient à la Cour.

Tous les Eſtats le craignoient, mais ſur tout Meſſieurs de la Juſtice, deſquels il eſtoit le Chef, & meſmes quand il les examinoit ſur leurs vies, ſur leurs charges, ſur leurs capacitez, ſur leur ſçavoir, que tous le redoutoient comme font les eſcoliers le principal de leur college, & principalement ceux qui vouloient eſtre pourveus d'eſtats, aſſeurez-vous qu'il les remuoit bien s'ils n'eſtoient point dignes & capables.

Il me ſouvient qu'une fois à Moulins j'avois prié Monſieur Strozzy (car il l'aimoit fort) de luy parler de quelques affaires que j'avois qu'il me despeſcha auſſitoſt, & nous fit diſner tres-bien du bouilly ſeulement (car c'eſtoit ſon ordinaire pour le diſner,) avec luy en ſa chambre, & nous n'eſtions pas quatre à table, où devant le diſner ce n'eſtoient que beaux diſcours, beaux mots, & belles ſentences qui ſortoient de la bouche de ce grand perſonnage, & quelquefois auſſi de gentils mots pour rire.

Aprés diſner on luy dit qu'il y avoit là un Preſident & Conſeiller nouveaux qui vouloient eſtre receus de luy en leurs nouveaux eſtats qu'ils avoient obtenus; ſou-

soudain il les fit venir devant luy qui ne bougea ferme de sa chaire; les autres trembloient comme la feuille au vent; il fit apporter un livre du Code sur la table & l'ouvre luy-mesme & leur monstra l'un aprés l'autre une loy à expliquer, leur en faisant sur elle des demandes, interrogations & questions; ils luy respondirent si impertinemment & avec un si grand estonnement, qu'ils ne faisoient que vaciller & ne sçavoient que dire, si bien qu'il fut contraint de leur en faire une leçon, & puis leur dire que ce n'estoient que des asnes, & qu'encore qu'ils eussent prés de cinquante ans, qu'ils s'en allassent encore aux Escoles estudier.

Monsieur Strozzy & moy nous estions prés du feu, qui voyions toutes leurs mines plus esbahis qu'un pauvre homme qu'on mene pendre, nous en riïons sous la cheminée nostre saoul, ainsi Monsieur le Chancelier les renvoya sans recevoir leur serment, & qu'il montreroit au Roy leur ignorance & qu'il en mit d'autres en leurs places.

Aprés qu'ils eurent passé la porte, Monsieur le Chancelier tourna vers nous & nous dit, Voilà de grands asnes, c'est grande conscience au Roy de constituër ces gens-là en sa Justice.

Monsieur de Strozzy & moy luy dismes, Monsieur, possible leur avez-vous donné le gibier trop gras, & plus qu'il n'estoit à leur portée; lors il se mit à rire & dire, sauf vostre grace, ce ne sont que choses triviales qu'ils doivent sçavoir.

Voilà comme les ignorans estoient à l'endroit de ce grand Chancelier, comme estoient les mal-faiteurs, dont il me souvient qu'à ce-mesme voyage de Bayonne & en cette mesme ville de Bordeaux le Marquis de Trans eut là un adjournement personnel au Conseil privé, où il comparut, sur l'asseurance de Monsieur de Fyzes, depuis Secretaire des commandemens, & dit Monsieur de Sauve, qui avoit tiré parole de la Reyne mere qu'il n'auroit point de mal sinon que la peur, & aussi qu'il eut couru grande fortune s'il eust esté contumace.

Estant donc devant Monsieur le Chancelier, ainsi qu'il luy voulut remonstrer ses jeunesses, ses folies, & ses passe-temps & jeux cuisants desquels il estoit coustumier d'user, & en luy déduisant particulierement aucuns il se mit à rire, Comment, vous riez (dit-il) au lieu de vous attrister & monstrer un visage repentant de vos folies? vous vous pourriez bien donner garde qu'avec vos risées & vos bouffonneries

je

je vous ferois trancher la teſte, auſſi-toſt que je vous en aurois baillé la ſentence, & remerciez hardiment la Reyne & Monſieur de Fyzes, car vous l'auriez tout à cette heure, encore ne ſçay-je à quoy m'en tenir.

Qui fut eſtonné, ce fut Monſieur le Marquis, aſſeurez-vous que le rire luy paſſa bien à ce que nous ſceuſmes aprés, & croy que ſon cas alloit tres-mal, ſans Monſieur de Fyſes, qui pour avoir eſté à Monſieur Bertrandi garde des ſceaux, affectionnoit les ſiens, comme Madame la Marquiſe de Trans, qui eſtoit ſa fille, & pour ce employa la Reyne pour ledit Marquis.

Il ne faloit pas ſe jouër avec ce grand juge & rude Magiſtrat; ſi eſtoit-il pourtant doux quelquesfois, là où il voyoit de la raiſon, dont il me ſouvient qu'il y eut une fois un Secretaire de la Chancelerie, qui s'appelloit Mornat, & avoit eſté à Monſieur de Lanſac, qui ſe mit à faire & contrefaire des faux ſceaux, ſi bien que qui en avoit affaire, tant fut l'affaire difficile & que Monſieur le Chancelier la refuſaſt, en s'addreſſant à luy il en avoit expedition moyennant une bonne piece ou ſomme d'argent, & continua cette banque, ſi bien qu'en moins de rien il y gagna avec un ſien compagnon dix ou douze mil eſcus, qui

n'eſtant aſſez fin fut attrappé à la Cour & auſſi-toſt pendu, & Mornat faillit, qui ſe ſauva en Allemagne, & evada, dont puis ne le vit-on.

Un Gentilhomme que je ſçay, & galant homme, ayant une lettre à faire ſeeller à Monſieur le Chancelier, & luy ayant eſté refuſée & par deux fois paſſée par le ganivet, il s'addreſſa à Mornat ſans y penſer, qui moyennant cent beaux eſcus la luy ſeella auſſi-toſt avec ſes ſceaux, il n'y avoit pas grand affaire.

Au bout de ſix mois il falut à ce Gentilhomme avoir une ſeconde juſſion de Monſieur le Chancelier, lequel ayant veu la premiere, s'alla ſouvenir & reconnoiſtre qu'il n'avoit jamais ſeellé cela, & pour ce privément demanda au Gentilhomme qui luy avoit fait expedier ces lettres?

Il reſpondit que Mornat les luy avoit ainſi données moyennant cent eſcus; Monſieur le Chancelier luy reſpondit, ç'a donc eſté le ſecond Chancelier de France qui vous a dépeché ſans vous ſcandaliſer, je ne vous enquiers davantage, & qu'il n'en ſoit parlé.

L'autre voulut repliquer, Monſieur, qu'en puis-je mais? puis que l'autre ſe diſoit de la Chancelerie & qu'il me promit

de

de me dépecher, je m'addreſſay au premier venu qui me promit l'expedition de mon affaire. N'en parlons plus, (repliqua Monſieur le Chancelier) car ſi je voulois vous ſeriez en peine, & n'y retournez plus : ainſi doucement admoneſta ce Gentilhomme. A quoy il faut prendre garde que ce grand cenſeur n'eſtoit point ſi rude que quelquefois il ne ſe moderaſt.

Auſſi eſtoit-il ſi parfait dans les lettres humaines, qu'il ſçavoit bien uſer d'humanité envers ceux qu'il faloit & qu'il connoiſſoit en eſtre dignes, & ainſi ces belles lettres humaines luy rabatoient beaucoup de ſa rigueur de Juſtice.

Il eſtoit grand Orateur & fort diſert, grand Hiſtorien, & ſur tout tres-divin Poëte Latin, comme pluſieurs de ſes œuvres l'on manifeſté tel.

Pleuſt à Dieu qu'il nous fuſt encore en vie & ce grand Monſieur le Conneſtable ! pour nous ſervir de tels cenſeurs, comme nous en avons bien beſoin ; qui ont eſté autres, certes, qu'un Caton cenſeur Romain, qui trouvoit à redire par tout, qui cenſuroit & vouloit reformer tout, ſe fondant plus en une certaine opiniaſtreté & une morgue, auſtere & dure reprehenſion, qu'en une modeſte & gentille

reformation & censure, de laquelle se sont aidez Monsieur le Connestable & Monsieur le Chancelier en leur temps, qui estoient si sages & de nature & de pratique, point severes, sinon que bien à propos, equitables quand il faloit, non point chagrineux, rebarberatifs, ny separez des douces conversations, entendant les raisons, ny bizarres, ny fantastiques comme estoit ce Caton, qui pour ses mœurs ainsi farouches & paroles barbares ne fut esté bon pour nous autres François, ainsi qu'ont esté ces deux grands personnages, que plusieurs années & longues experiences avoient façonnez, & non comme aucuns d'aujourd'huy qui les veulent imiter, qui n'ont esté faits que du midy jusques au soir. Monsieur le Chancelier fut pourtant haï de plusieurs, & tout pour estre politique & temperé plus que passionné.

Il me souvient que quand Monsieur le Cardinal de Lorraine, vint du Concile de Trente à Fontainebleau, il voulut fort exhorter le Roy & la Reyne de le faire publier, & cela fut fort debattu au Conseil devant leurs Majestez; Monsieur le Chancelier en prit fort & ferme la parole & s'y opposa du tout, alleguant qu'il estoit du tout contre les droits & privileges de l'Eglise Gallica-

ne,

ne, & qu'il n'estoit raison de les laisser perdre aucunement, ains les maintenir jusques à la derniere goute de sang de tous les François, & que par trop legerement les Roys passez en avoient laissé perdre un, qu'ils ne deussent avoir jamais quitté, qui estoit celuy qu'ils avoient d'eslire & créer des Papes, que par justice, droit & raison ils avoient conquis en remettant les Papes en leurs sieges, desquels n'en fut jamais esté memoire sans eux, & que tels persuadeurs en avoient esté cause comme les prescheurs de la publication de ce Concile.

Puis il allegua que venant sortir de frais d'une guerre & ayant achetté la paix à bon prix & fait cette guerre aux grands cousts de la France, non seulement de l'argent, mais du sang de tant de braves & vaillants François & mesme de Monsieur son frere, qu'il n'y avoit nulle raison que le Roy entrast encore en une autre par ce beau Concile public, auquel ne faloit nullement entendre, & que si ceux qui le conseilloient alloient aux coups comme les autres, ils entretiendroient plustost la paix que la guerre.

Monsieur le Cardinal prit la parole, & fort en colere respondit, que ce n'estoit point

point luy qui vouloit la guerre ny qui l'avoit jamais signée comme Monsieur le Chancelier, qui avoit signé & seellé l'Edit de Janvier, & l'avoit fait publier, qui estoit cause de tous les maux & les guerres qui en estoient avenuës en France.

Pour faire fin, & l'un & l'autre vinrent fort à se fascher devant leurs Majestez, jusques à outrages, reproches & dementis, de sorte qu'elles leur firent commandement de leur taire, mais ce fut aprés beau jeu beau retour. J'estois lors à la Cour à Fontainebleau & nous le sceusmes aussitost.

Pour fin, Monsieur le Chancelier fut creu & son conseil bien approuvé. Du depuis ils ne furent jamais bien, & luy fut tres-bien gardé & rendu, & lors qu'on luy osta les sceaux, lesquels il quitta fort librement, disant qu'aussi bien il n'estoit plus propre pour les affaires du monde qu'il voyoit trop corrompuës, & fort content se retira en sa maison prés d'Estampes, s'estant peu enrichy en son estat qu'il avoit exercé prés de douze ou treize ans, sans jamais avoir usé de tyrannies ny pilleries comme d'autres ont fait d'autresfois.

Il estoit chez luy lors que le massacre de Paris fut fait, quand il l'entendit, Voi-

là

là un tres-mauvais conseil, dit-il, je ne sçay qui l'a donné; mais j'ay belle peur que la France en patisse: & ainsi que ses amis luy dirent qu'il se gardast, Rien, rien, dit-il, ce sera ce qu'il plaira à Dieu quand mon heure sera venuë.

Le lendemain on luy vint dire qu'on voyoit force chevaux sur le chemin qui tiroient droit vers luy, & s'il ne vouloit pas qu'on leur tirast & qu'on fermast la porte, Non, non, dit-il, mais si la petite porte n'estoit bastante pour les faire entrer, ouvrez la grande.

Il ne faut point douter que c'estoient gens apostez pour luy faire un mauvais tour, mais ses serviteurs contre son dire tinrent tres-bien les portes fermées, & quelques heures aprés vinrent encore quelques chevaux, dont on avertit Monsieur le Chancelier, qui ne changeant ny de visage ny autrement de propos à ses premiers, mais montrant une grande constance à recevoir la mort, on trouva qu'on luy donnoit avis que sa mort n'estoit pas conjurée, mais pardonnée.

Il respondit qu'il ne pensoit jamais avoir merité ny pardon ny mort avancée.

Voilà ce qu'un honneste homme en dit, lequel estoit de ses amis, à Monsieur de Stroz-

Strozzy & à moy, au ſiege de la Rochelle, car nous n'eſtions pas, luy & moy, en ce maſſacre, & pour y gagner dix mil eſcus comme pluſieurs de mes compagnons, je n'euſſe voulu y avoir eſté.

Nous eſtions à Broüage pour nous embarquer ſur mer & faire un beau voyage, quand bien dedaigné au bout d'un an & davantage (ce crois-je) mourut ce grand Chancelier, le plus digne qui ait jamais eſté.

J'ay ouï de ce temps faire comparaiſon de luy & de Thomas Morus Chancelier d'Angleterre, le plus grand auſſi qui fut jamais en ce païs-là, fors que l'un eſtoit fort Catholique, & l'autre le tenoit-on Huguenot, quoy qu'il allaſt à la Meſſe, mais on diſoit à la Cour, Dieu nous garde de la Meſſe de Monſieur de l'Hoſpital. Enfin quoy qu'il creuſt c'eſtoit un tres-grand perſonnage en tout & un tres homme de bien & d'honneur; ſi faut-il que j'inſere icy ce diſcours que j'ay recouvert par grande peine d'un de mes amis, où l'on peut voir une partie de ſa vie, belle certes, la forme de ſon Teſtament non vulgaire, & ſa reſolution à la mort.

Michel de l'Hoſpital, Chancelier de France, âgé de ſoixante-huit ans, a fait ſon Teſtament en la maniere que s'enſuit.

Teſta-

Testament de Monsieur de l'Hospital, Chancelier de France.

J'ay tousjours esté en doute de mon âge, parce que mes amis disoient en avoir ouï tenir propos à mon pere en diverses sortes, lequel maintenant disoit que j'estois né devant la guerre esmeuë contre les Gennois, tantost maintenoit que j'avois pris naissance lors qu'elle fut mise à fin par le feu Roy Louys XII, à laquelle mon pere se trouva servant de Medecin à Charles Duc de Bourbon, duquel alors ledit Charles se servoit, & s'est servy plus puis aprés de Conseiller que de Medecin, & n'avoit affaire de si grande importance qu'il ne la communiquast à mon pere, & ne la passast par son avis, car long-temps aprés que Charles de Bourbon, estant chassé de France par envie & privé de tous ses biens, se fut retiré vers Charles d'Austriche Empereur, mon pere le suivit, ayant laissé tous ses enfans tant fils que filles, ne les pouvant mener avec soy, à cause de leurs bas âge & pour la crainte qu'il en avoit, moy qui estois pour lors à Toulouze, âgé de dix-huit ans, fus enlevé par soupçon & enfermé dans les prisons publiques, jusques à ce qu'on m'eust relasché & fait sor-

tir

tir par mandement exprés du Roy, pource qu'on ne m'avoit en rien trouvé coupable.

Incontinent aprés ſurvint cette faſcheuſe & renommée bataille de Pavie, où ayant eſté le Roy François vaincu & peu de temps aprés mené priſonnier en Eſpagne, Bourbon commençant à eſtre odieux aux Eſpagnols à cauſe de ſa vertu & majeſté, vint en ſoupçon à Charles Empereur, dautant que nos Ambaſſadeurs le frequentoient & conferoient de propos deliberé avec luy.

Qui fut cauſe qu'il ayma mieux retourner en Italie, ſe voyant fruſtré de l'eſperance qu'il avoit du mariage de la ſœur de l'Empereur.

A ſon retour en Italie il trouva toutes les choſes changées, car le Roy François y eſtant ligué avec les Princes aſſiegeoit Milan; auquel temps je vins voir mon pere, lequel voyant que le ſiege ſembloit prendre trop long trait, ne voulant que je perdiſſe mon temps, donna charge à quelques voituriers de m'emmener, avec leſquels eſtant ſorty de Milan en habit de muletier, je paſſay, non ſans grand danger de ma vie, la riviere d'Adda, au deſſous de la ville d'Aſſan, où il y avoit garniſon de gens de guerre. Ayant paſſé la riviere d'Adda j'arri-

vay

vay en la riviere de Martinengue, qui eſt de la Seigneurie des Venitiens, & de-là à Padouë, où de toute antiquité les Eſtudes de Droit fleuriſſoient, auquel lieu ayant demeuré ſix ans mon pere m'appella à Boulogne & à Rome, où l'Empereur Charles eſtoit allé pour ſe faire couronner Roy des Romains, à la ſuitte duquel mon pere eſtoit aprés la mort du Duc de Bourbon.

De Boulogne il vint à Rome, puis à Marſeille, où le Pape Clement & le Roy François eſtoient aſſemblez; là ſe firent les nopces de Catherine de Medicis, de la famille du Pape Clement de la part de ſon frere, avec Henry fils du Roy François.

Alors eſtant à Rome je fus tant honoré que d'avoir une place de Juge qu'on nomme les Auditeurs de la Rote, de laquelle m'eſtant defait par l'avis de mon pere, à cauſe des promeſſes que luy faiſoit le Cardinal de Grammont de m'avancer au païs à plus grands eſtats, je fus fruſtré en meſme temps de l'eſperance que j'avois d'une part & d'autre, car l'eſtat d'Auditeur fut donné à un autre, & eſtant demeuré en arriere par la mort du Cardinal de Grammont, qui m'avoit fait revenir en mon païs ſous cette eſperance.

Je me mis à ſuivre le Palais, où ayant

demeuré trois ans je pris à femme Marie Morin, fille du Lieutenant Criminel Morin, qui eut pour doüaire un eſtat de Conſeiller, lequel ayant exercé environ neuf ans, je fus envoyé pour Ambaſſade à Boulogne pour le Roy Henry, auquel lieu le Concile univerſel de tous les Eveſques avoit eſté convoqué & publié pour reformer la Religion, auquel lieu ayant fait ſejour de ſeize mois entiers, je trouvay, aù lieu d'eſtre recompenſé de l'eſtat que j'eſperois, de grandes picques & altercations entre les Princes & grands Seigneurs qui eſtoient prés la perſonne du Roy, car (comme on dit vulgairement) la vertu rencontre beaucoup d'embuſches & empeſchemens à ſa naiſſance.

Cependant Marguerite, ſœur du Roy Henry & Princeſſe tres-vertueuſe, me receut, n'eſtant pas ſeulement contente de m'avoir ſauvé du danger, mais me donna un Eſtat de ſouveraine autorité en ſa maiſon, & de grands moyens envers le Prince par ſa bonté & faveur; bien-toſt aprés ordonné Chef & Surintendant des finances du Roy en ſa Chambre des Comptes, & eſleu du privé Conſeil aprés la mort du Roy Henry, & depuis fus choiſi pour conduire Madame Marguerite, ſœur du Roy ma maiſtreſ-

maistresse, en la maison de son mary nommé Philibert. Là je fis tout devoir estant prés la personne de ma maistresse tres-illustre, qui estoit griévement malade.

En ces entrefaites arriva un courrier en grande diligence de la part du Roy François, qui m'appella pour estre Chancelier, qui est le prémier & seul estat de gens de robe, vacant par la mort de tres-noble personne François Olivier.

J'arrivay à la Cour fort troublé & esmeu d'un grand bruit de guerre incontinent aprés le tumulte d'Amboise, qui ne fut pas tant de soy dangereux que pour le remuëment des partiaux qui bien-tost aprés s'ensuivit.

Alors j'eus affaire à ces personnages, non moins audacieux que puissans, voire qui aimoient mieux ordonner les choses par violence que par conseil & raison, dont pourroit donner bon tesmoignage la Reyne mere du Roy, laquelle fut lors reduite en tel estat, qu'elle fut presque déboutée de toute l'administration du Royaume, à raison dequoy se complaignant souvent à moy, je ne luy pouvois autre chose proposer devant les yeux que l'auctorité de sa Majesté, de laquelle si elle se vouloit dextrement servir, elle pourroit aisément rabattre & affoiblir

foiblir l'ambition & cupidité de ſes adverſaires.

Avint que le Roy Charles ſucceda au Royaume par la mort du Roy François ſon frere aiſné, le party de ceux qui pouvoient le plus du temps du Roy François, fut affoibly, & la puiſſance de la Reyne mere du tout augmentée, & neantmoins pour tout cela l'envie ne ceſſa point, car le Roy de Navarre, induit par fauſſe opinion, tiroit à ſoy toute la puiſſance de commander, s'uſurpant le nom de tuteur du jeune Roy ſelon les loix des Gaulois; au contraire la Reyne mere ſe defendoit par meſmes loix & couſtumes, ajouſtant à ce les exemples auſquels on avoit donné lieu & auctorité en ſemblables & pareilles matieres.

Ce debat eſtant rapporté aux Eſtats du Royaume, & iceux induits par equité, car qui eſt plus equitable que de donner la charge & tutele du fils à la mere? eſtant donc iceux induits, ou par equité, ou noſtre continuelle pourſuite, donnerent à la Reyne mere la charge & tutele du Roy & de ſes biens, luy aſſociant pour aide & conſeil le Roy de Navarre.

Il nous ſembloit par ce moyen avoir reüny les cœurs des Princes, & aucunement eſtably en tout le Royaume un vray repos

& tran-

& tranquillité, mais la faction & ligue, qui avoit manié les affaires du temps du Regne du Roy François, ne pouvoient endurer que d'autres maniaſſent les affaires, partant ils ſuſcitoient le Roy de Navarre & les autres Seigneurs de la Cour (leſquels ſe plaignoient que leur puiſſance & auctorité eſtoit diminuée par l'auctorité d'une ſeule mere,) à prendre les armes ſous pretexte de Religion.

Or ce n'eſt pas icy le lieu de noſtre intention de dire comment ces choſes ont eſté traiſnées & conduites, & quelles iſſuës elles ont euës, je puis ſeulement aſſeurer que jaçoit que les armes ayent eſté priſes par quatre ou cinq fois, j'ay tousjours conſeillé & perſuadé la paix, eſtimant qu'il n'y avoit rien ſi dangereux en un païs qu'une guerre civile, ny plus profitable qu'une paix à quelque condition que ce fut.

De-là tous ſe prirent preſque à ſe mocquer de moy, qui ne demandoient que nouveaux changemens d'affaires, & qui diſoient haut & clair que cette guerre ſe pouvoit mettre à fin ſans difficulté.

Pour cela ils inciterent contre moy toute la Nobleſſe, les Princes, Magiſtrats & Juges, tenant conſeil de la guerre & de la paix en particulier, non en pu-

blic, ce qui ne se pouvoit faire sans en demander l'avis & conseil du Chancelier, ou autrement le devoient eux executer d'eux-mesmes sans en demander conseil à autruy, ou bien d'en attendre les avis des Parlemens, qui sont souvent juges des affaires qui se presentent.

Ainsi nous avons presque perdu le Roy, & le Royaume, toutes choses estant changées à la ruïne de la patrie, & non content de faire combattre les forces du païs les unes contre les autres, firent approcher jusques au cœur du Royaume, des estrangers de diverses parties de l'Espagne, Italie, & Allemagne.

Helas! nous avons veu ce que je ne puis presque dire sans gemissemens & sans larmes, que les soldats estrangers se jouënt de nous, de nos corps & de nos biens, quand ceux qui les devoient empescher les premiers en estoient eux-mesmes les auteurs & conducteurs, & qui trouvoient bon tous les maux & meschancetez qui se commettoient en la France.

Quant à moy, voyant que mon labeur n'estoit agreable au Roy & à la Reyne, & que le Roy estoit tellement pressé qu'il n'avoit plus de puissance, voire qu'il n'osoit dire ce qu'il en pensoit, j'avisay qu'il me seroit

par

par trop plus expedient de ceder volontairement à la neceſſité de la Republique & aux nouveaux Gouverneurs, que de debattre avec eux, avec leſquels je ne pouvois plus demeurer.

Je fis place aux armes, leſquelles eſtoient les plus fortes, & me retiray aux champs avec ma femme, famille & petits enfans, priant le Roy & la Reyne à mon partement de cette ſeule choſe, que puis qu'ils avoient arreſté de rompre la paix & de pourſuivre par guerre ceux avec leſquels peu auparavant ils avoient traité la paix, & qu'ils me reculoient de la Cour pource qu'ils avoient entendu que j'eſtois contraire & malcontent de leur entrepriſe, je les priay, dis-je, s'ils n'aquieſſoient à mon conſeil, à tout le moins quelque temps aprés qu'ils auroient ſaoullé & raſſaſié leur cœur & leur ſoif du ſang de leurs ſujets, qu'ils embraſſaſſent la premiere occaſion de paix qui s'offriroit, devant que la choſe fut reduite à une extreme ruïne, car quelque choſe que couvroit cette guerre, elle ne pouvoit eſtre que tres-pernicieuſe au Roy & au Royaume.

Ayant fait cette remonſtrance avant que partir de la Cour, en vain, je m'en allay avec une grandiſſime triſteſſe, dequoy le jeune Roy m'avoit eſté ravy, & ſes freres

en tel âge & temps, auquel ils avoient plus affaire de noſtre gouvernement & aide, auſquels ſi je n'ay peu aſſiſter ny aider, ny de conſeil, ſi long-temps que j'euſſe bien voulu, j'en appelle Dieu à teſmoin & tous les Anges & les hommes, que ce n'a pas eſté ma faute, & que je n'ay jamais rien eu ſi cher que le bien & le ſalut du Roy & de ma patrie, & en ce me ſentant grandement offenſé, que ceux qui m'avoient chaſſé prenoient une couverture de Religion, & eux-meſmes eſtoient ſans pitié & Religion; mais je vous puis aſſeurer qu'il n'y avoit rien qui les eſmeut davantage que ce qu'ils penſoient que tant que je ſerois en charge il ne leur ſeroit permis de rompre les edits du Roy, ny de piller ſes finances & celles de ſes ſujets.

Au reſte il y a preſque cinq ans que je mene icy la vie de Laërtes, ſans me ſouvenir des miens & ſans qu'ils ſe ſouviennent de moy, & ne veux point raffraiſchir la memoire des choſes que j'ay ſouffert en ce departement de la Cour, tant en public qu'en particulier: mais auſſi ne faut-il pas que je taiſe qu'il ne m'eſt rien avenu de mal de la part du Roy & de la Reyne, que s'il m'en eſt avenu quelque choſe, ç'a eſté contre leur gré.

Main-

Maintenant me voyant travaillé d'une maladie incurable de vieilleſſe, & outre d'une infinité d'autres maladies depuis ſix mois, j'ay penſé de mettre ordre à mes affaires, comme ont accouſtume de faire les hommes, & ordonner quelque choſe que je veux que mes heritiers tiennent inviolablement, que j'eſpere qu'ils executeront de leur bon gré, eſtans plus induits de mon amitié que d'aucune contrainte de Loix, car ils ne ſont en rien eſloignez des droits & regles de nature, leſquelles choſes n'ont auſſi rien de contraire à leur utilité & profit.

Premierement, je veux & ordonne que tous mes biens & heritages viennent à ceux auſquels ils appartiennent par les loix & couſtumes du païs, & ne fais en cela loix ny prerogative à aucun.

Je veux outre que Marie Morin, ma chere eſpouſe & femme, d'une ſinguliere pieté gouverne le tout en commun, laquelle je m'aſſeure ne diminuëra rien des biens, ains pluſtoſt les conſervera duëment & accroiſtra au profit des enfans, & pour ce je defends qu'on ne luy demande aucun compte ny raiſon de la tutele & curatele, mais je veux que toutes choſes ſe faſſent, ſe rendent & ſe paſſent ainſi qu'il luy plaira.

J'ordonne auſſi que tout ce qu'elle aura

passé, soit non seulement tenu des heritiers pour fait, mais pour agreable.

J'entends semblablement que mes petits fils nais de ma fille, qui sont de la famille des Hurauts, ayent un nom ajouste au leur, en sorte que l'aisné soit nommé Charles Huraut de l'Hospital, lequel nom ajousté servira pour distinguer les familles des Hurauts, qui sont en grand nombre, & qui a esté autresfois pratiqué à Rome & se trouve aussi de semblables exemples en nostre France.

Je veux aussi que quelque memoire de mon nom demeure en cette famille, en laquelle j'ay apporté tous les plus beaux Estats de la Republique, mesme l'Estat de Chancelier, laquelle chose les encouragera, comme j'espere, à suivre les traces & visites de leur grand-pere, pour parvenir à pareils degrés d'honneur.

Je fais Magdelaine de l'Hospital heritiere de tous & chacuns de mes biens, & laisse & legue par Testament toute ma librairie & Bibliotheque à Michel Huraut de l'Hospital, qui me semble plus propre & plus affectionné aux bonnes lettres que les autres petits.

Je veux toutesfois que ma femme & fille garde ma librairie, afin que personne n'en puisse

puiſſe rien ſouſtraire, & qu'ils la donnent audit Michel quand il ſera en âge, ſous condition qu'elle ſera ouverte pour la commodité de ceux de ſa famille, enſemble les Domeſtiques & autres qui frequentent la maiſon.

Au lieu je veux que l'on donne à chacun des petits fils cinq cents livres pour une égalité de legitime portion, afin qu'il n'y en ait pas un qui ſe puiſſe plaindre qu'un autre ait eſté preferé à luy & luy poſtpoſé.

Quant aux memoires d'antiçailles d'or & d'argent, de cuivre & medailles & le ſurplus qui eſt à mon logis, je veux qu'elles ſoient à celuy que ma femme & ma fille nommeront & que je laiſſe à leur diſcretion, comme je fais tout autre choſe.

Je ne voudrois pas prendre cette hardieſſe d'empeſcher la Reyne mere de mes propres affaires, ſçachant trop mieux qu'elle eſt d'ailleurs occupée à tant d'affaires publiques, ſi ce n'eſt qu'elle ſe fuſt offerte de ſon bon gré, & qu'elle-meſme m'euſt declaré apertement qu'elle auroit ſoin de moy & des miens, tant durant ma vie, qu'aprés ma mort, m'aſſeurant haut & clair, que ſi elle decedoit devant moy, qu'elle feroit contre tout devoir d'humanité ſi elle taiſoit au Roy & autres ſes enfans ma fidelité &

intelligence, induſtrie & labeur envers eux eſtant en bas âge, lequel meſme j'ay employé au plus faſcheux temps entre les grandes & moindres affaires du Roy & du Royaume, ce que leſdits enfans ne pouvoient connoiſtre pour leur bas âge, mais tout ainſi que ſa Majeſté m'a eſté ſi liberale & favorable, auſſi eſt-il raiſonnable que je jouïſſe de ſa liberalité & mien benefice entant que la raiſon le requiert.

Qu'il nous ſuffit à moy & aux miens, qu'elle nous ſoit propice, & qu'elle & le Roy nous font grande grace de ce qu'ils ne ſouffrent qu'on nous faſſe quelque tort & injuſtice, mais qu'ils nous permettent de vivre en droiture & equité, que ſi à ce bien ils ajouſtent d'abondant, nous reputerons le tout pour un ſingulier bien & profit.

Certes il ne luy peut tourner à deshonneur ou vitupere d'avoir ſalarié ſon humble ſerviteur de quelque honneſte recompenſe.

C'eſt à vous, Madame Marguerite de Savoye, Ducheſſe, à qui je m'addreſſe, & que je prie, qui avez tousjours eſté cauſe de mes biens & eſtats, & qui ne m'avez deffailly jamais ny aux miens pour mon avancement ; je vous ſupplie que l'affection

ction & faveur que m'avez porté & aux miens en mon vivant, la veuilliez continuër aprés ma mort envers ma femme & enfans; en sorte toutesfois que vous employiez autant de voſtre puiſſance & autorité, & tout ainſi que bon vous ſemblera, tellement que laiſſiez le maniement de mes biens à ma femme, & de ceux de mes domeſtiques tels qu'il vous plaira.

Je veux que toutes mes medailles de cuivre, marbre, & auſſi toutes les monnoies d'anticailles d'or & d'argent & autre matiere, ſoient gardées en ma maiſon par indivis à la diſcretion de ma femme, & quatre beaux vaſes, ouvrage d'Allemagne, & cette medaille de taureau que Madame ma Maiſtreſſe m'a donnée.

Je veux qu'on donne vingt eſcus de revenu en aumoſne à ma ſœur Françoiſe Religieuſe tant qu'elle vivra.

Mon gendre prendra garde & aura ſoin que mes lettres de Droit Civil que j'ay redigées en articles par methode eſtant jeune, ne ſoient deſchirées & bruſlées, mais qu'elles ſoient données à un de mes petits fils des plus capables, & qui les pourra à l'imitation de ſon ayeul par avanture parachever.

Quant à mes funerailles & ſepulture, que les Chreſtiens n'ont pas à grande eſti-

me, j'en laisse à ma femme & domestique d'en faire ce qu'ils voudront.

Davantage je veux qu'on fasse la recompense à mes serviteurs & autres, telle que ma femme avisera, laquelle je veux qu'on tienne pour Dame & Maistresse de tous mes biens.

Au surplus je vous recommande à tous de vous honorer l'un l'autre & entr'aymer.

J'ay sous signé ces choses de ma main, quand je me sentis approcher de la mort au Seigneur, le troisiéme jour du mois de Mars, M. D. LXXIII.

Voilà la fin du discours de ce grand personnage qu'il fit tout de sa main. Que pleust à Dieu en puissions nous voir d'autres qu'il a fait qui nous sont cachez, dont c'est grand dommage.

Pour fin, quand il mourut ses ennemis ne purent luy oster ce los qu'il ne fut le plus grand personnage de sa robe qui fut ny qui sera jamais, comme je leur ay ouï dire, le calomniant pourtant tousjours d'estre Huguenot.

Il me faut reprendre maintenant encore mon grand chemin, d'où j'avois pris la traverse, que j'ay fait plus longue que je ne pensois.

Je retourne encore à ce grand Connestable

neſtable, lequel s'il enteprit la premiere guerre civile pour l'honneur de Dieu, il retourna à la ſeconde de pareille volonté, autant pour l'exaltation de Dieu & de ſon Egliſe, que du dépit qu'il eut de la journée de Meaux & de l'affront qui fut fait au Roy cette fois, dont il en fut en ſi grande colere qu'il jura la ruïne des Huguenots & de ſes neveux & tout, ou qu'il y mourroit, & pour ce leur livra la bataille de Saint Denis, dont il en prit l'occaſion bien à point & ſelon ſa prevoyance & ſageſſe accouſtumée de guerre; cela eſt eſcrit en nos hiſtoires.

Bien diray-je que ce grand Capitaine ſe gouverna non ſeulement en ſage Capitaine, mais en tres-vaillant, & s'il vous plaiſt, en quel âge, c'eſtoit en ſa quatre-vingtieſme année; car eſtant furieuſement aſſailly comme celuy qu'on avoit remarqué, il combattit & ſe deffendit tres-vaillamment: il donna un coup d'eſpée à travers le corps d'un Gentilhomme au defaut de l'harnois, qui en tomba par terre, & en le bleſſant ainſi voicy venir un autre qui luy donna un coup de piſtolet à travers les reins qu'il perça aiſément à cauſe de ſa cuiraſſe, qui n'eſtoit gueres à l'eſpreuve pour l'amour de la peſanteur; dont ſon

vieil âge ne vouloit qu'il en fut gueres chargé.

Toutesfois luy ne perdant courage se tourna aussi-tost vers celuy qui l'avoit blessé & luy donna des gardes & du pommeau de son espée contre la bouche, qui luy en froissa deux dents, si bien que de long-temps la bouillie luy servit de manger.

De plus il opiniastra encore au combat de telle façon qu'il fut blessé en trois ou quatre endroits & s'affoblissant par ses playes peu à peu il tomba par terre, & estant revenu à soy & relevé, il demanda s'il estoit encore beaucoup de jour & qu'il ne se faloit amuser là, & qu'il faloit roidement poursuivre la victoire, car elle estoit à nous.

Voyez quel cœur, & quel jugement en ce brave vieillard! Puis s'addressant à Monsieur de Sansay, honneste Gentilhomme qu'il aimoit fort, luy dit, Mon Cousin de Sansay, (car ainsi l'appelloit-il tousjours) je suis mort, mais ma mort est fort heureuse de mourir ainsi, je n'eusse sceu mourir ny m'enterrer en un plus beau cimetiere que celuy-cy.

Dites à mon Roy & à la Reyne, que j'ay trouvé à la fin l'heureuse & la belle mort dans mes playes, que tant de fois j'avois

vois pour ſes peres & ayeuls recherchée.

Et là-deſſus il ſe mit à faire ſes oraiſons accouſtumées, penſant & voulant mourir en ce champ, mais ceux qui eſtoient auprés de luy l'aſſeurant que ce ne ſeroit rien, comme cela ſe fait ordinairement, & qu'avec l'aide de Dieu il ſe pourroit guerir, qu'il eſtoit tres-neceſſaire qu'il s'oſtaſt de là & qu'il ſe fiſt porter dans Paris, ce qu'il permit fort mal-aiſément, diſant tousjours le bon homme qu'il vouloit mourir dans le champ de bataille comme il avoit tousjours deſiré; à la fin il fut tant prié, ſolicité & requis qu'il permit d'eſtre porté.

Je le veux donc, dit-il, non pour eſpoir que j'aye de gueriſon, car je ſuis mort, mais pour voir le Roy & la Reyne, & leur dire à Dieu, & leur porter par mes playes & ma mort l'aſſeurance de la fidelité que j'ay tousjours portée à leur ſervice, ce qu'il leur ſceut auſſi-toſt tres-bien dire d'une grande conſtance & les larmes à lœil pourtant, & leur profera les meſmes mots, qu'il avoit chargé le Sieur de Sanſay leur porter avec forces autres qu'il dit. Leurs Majeſtez les ouïrent avec force larmes, & tous ceux & celles qui eſtoient en la chambre, qui ne ſe pouvoient ſaouller de louër & admirer le grand courage de ce Seigneur,

& puis preſſé de douleurs extrémes il mourut en telle & incomparable gloire, car qu'on m'aille feuilleter par toutes les hiſtoires du monde, on ne trouvera jamais une telle vaillance, un tel âge, & une telle mort meſlées enſemble en une ſeule perſonne.

Nous tenions à l'armée, & ainſi eſtoit-il vray, que ce fut Stuard, Gentilhomme Eſcoſſois de fort bonne & grande maiſon, qui luy avoit donné ce coup de piſtolet, qui ſe meſloit de faire des balles trempées de telle compoſition qu'il n'y avoit cuiraſſe à l'eſpreuve ny à ſi bonne trempe qu'il ne les perçaſt, & les appelloit-on des Stuardes, & en faiſoit preſent à ſes amis Huguenots.

Il n'en faloit de celles-là pour percer celle de Monſieur le Conneſtable, car il s'armoit fort à la legere, comme j'ay dit, à cauſe de ſon âge & la foibleſſe de ſon corps caduc.

Ce Stuard depuis fut pris à la bataille de Jarnac tout vif & mené à Monſieur noſtre General Monſieur le Marquis de Villars, qui eſtoit preſent; auſſi-toſt qu'il le vit ne ſe peut engarder d'aller à luy, Ah! meſchant que tu es, c'eſt toy qui as tué meſchamment Monſieur le Conneſtable mon frere, tu en mourras, & ſe tournant vers

Mon-

Monſieur luy dit, Monſieur, je vous ſupplie, donnez-le moy pour les ſervices que je vous fis jamais, afin que je le faſſe tuër devant vous tout à cette heure. Monſieur le luy deſnia, mais preſſé & repreſſé par longues & importunes prieres par ledit Marquis, Monſieur en ſe tournant la teſte de l'autre coſté, dit, & bien ſoit.

Ah! Monſieur, (s'eſcria Stuard) vous eſtes Prince ſi magnanime & genereux que vous ne voudriez ſouiller vos yeux ny voſtre belle ame d'un ſpectacle ſi vilain: mais ayant eſté mené un peu loing à l'eſcart de Monſieur, & non ſi loing auſſi qu'il ne le peuſt ouïr, fut deſarmé & tué de ſang froid.

Ainſi l'immola le frere aux manes de ſon frere en ſigne de pieté, penſant les en rendre plus heureux & mieux en repos, comme fit Achilles pour ſon confident Patroclus, le corps d'Hector, croyant que cela luy ſervit à quelque choſe, pour le moins autant de contentement.

On diſoit que ce Stuard quelques années avant avoit tué le Preſident Minard, le ſoir tournant du palais à ſon logis, fut ou pour quelque procez qu'il luy avoit mal jugé, ou pour la Religion.

C'eſtoit un Gentilhomme qui pouvoit faire

faire de tels coups, car il estoit fort de la Religion, & tres-brave & vaillant, de bonne grace & de bonne apparence, & tres-determiné, & qui s'est bien fait redouter pour tel & mesme de Monsieur le Cardinal de Lorraine, dont fut fait un petit Pasquin,

Garde toy, Cardinal, que tu ne sois traité à la Minarde d'une Stuarde.

Aucuns tenoient pour lors que cedit Stuard ne devoit point avoir esté tué ainsi pour ce sujet, car quand on est dans une meslée de combat furieux, on n'avise point qui on frappe, ou à tort ou à travers, ny si c'est un Roy, un Prince, ou un grand, car chacun est là pour son escot pour tuër, pour se defendre & garantir de la mort & acquerir de la gloire.

Mais aussi il faut pardonner à l'amitié d'un frere à l'autre, & au sang, qui ne peut mentir, & y commande la vangeance en quelque façon que ce soit. Mais tels coups se doivent faire à la chaude, & non de sang froid.

Il y avoit alors à discourir beaucoup, dont n'y avoit faute de gens pour cela, & pour dire aussi que luy ayant esté pris en guerre, devoit estre traité en prisonnier de guerre, ou du tout ne le prendre jamais.

Pour-

Pourtant luy & Chaſtelier paſſerent par cette meſme voye, dont le Baron d'Ingrande & Prune, deux tres-braves & vaillants Gentilshommes, s'en reſſentirent à bon eſcient pour contre-revanche, car eſtans pris de l'autre coſté paſſerent de meſme, aprés avoir ſceu le maſſacre des autres, ſelon le droit de la guerre, qui ne veut bailler licence à un ennemis plus qu'à l'autre ſi on ne la veut prendre de bravade, mais auſſi l'on s'en repent bien puis aprés: Enquoy les gens de guerre y doivent bien aviſer & à la conſequence qui eſt ſourd.

Or pour encore retourner à ce Monſieur le Grand Conneſtable, vous avez veu la belle mort qu'il fit, & les beaux mots qu'il prononça d'avoir trouvé ce qu'il avoit tant cherché, car il diſoit vray, & l'avoit bien fait paroiſtre ſouvent, car outre une infinité de combats & de rencontres, qu'on ne ſçauroit particulariſer qu'avec un long-temps & une grande peine, il s'eſt trouvé en ſa vie en ſept batailles ſignalées, que l'Eſpagnol en propres mots appelle *jornadas*, *o batallas*, auſquelles il a commandé en grandes charges, & y a eſté ou pris ou bleſſé, ou mort, qui fut en la derniere, & en toutes acquis un tres-grand renom.

La

La premiere fut la bataille de Ravenne, où il ne commandoit encore pour son jeune âge, mais il estoit pour son plaisir suivant l'Estendart General, sous lequel bien souvent se trouve la Noblesse volontaire, qui fait aussi bien ou mieux que celle qui est en charge.

La seconde est la bataille de Marignan contre les Suisses, où (il me semble l'avoir ouï dire, ou je me suis trompé,) il commandoit en qualité de Lieutenant en la compagnie de cent hommes d'armes du bastard de Savoye, frere de Madame la Regente & oncle du Roy, & depuis son beau-pere, une tres-digne charge pour son âge & de ce temps, pour le moins s'il n'y commandoit alors, bien-tost aprés il y commanda, & s'il n'y commandoit, il avoit quelque autre honorable charge; ainsi l'ay-je ouï dire, mais il ne m'en souvient pas bien.

La troisiéme bataille fut celle de la Bicoque, où il estoit Colonnel des Suisses, où estant à la teste & ayant une picque au poing ainsi qu'il faut, & armé de toutes pieces, il combattit si vaillamment & si opiniastrement, qu'il y fut fort blessé & demeura parmy les morts.

A la quatriéme, qui estoit la bataille de Pavie,

Pavie, il estoit Mareschal de France, par la mort de Monsieur le Mareschal de Chastillon son beaufrere, où le soir de la vigile estant allé à la guerre pour prendre langue, le lendemain au matin oyant la rumeur de la bataille qui s'appareilloit par les canonnades qui se tiroient d'une part & d'autre, rebrousse aussi-tost chemin & tourne, & fait si grande diligence qu'il arrive à grand' haste sur le point que le grand jeu se commençoit, & se jette dans la meslée aussi-tost si avant, que menant bravement les mains il fut pris comme les autres.

A la bataille de Saint Quentin, qui fut la cinquiéme, il fut aussi pris, laquelle luy fut livrée par le Prince de Piedmont & le Comte d'Egmont, aprés avoir fait son renvictaillement à la barbe de l'ennemy & se retirant par faute d'avoir tiré & abandonné quelques cinq cens harquebusiers à un passage où passa le Comte d'Egmont, il avoit fait un tres-bel exploit de renvictailler la place, & une tres-belle retraite, car quelquefois les grands Capitaines tiennent cette maxime, qu'il est expedient de faire perdre une petite troupe pour sauver toute une armée.

Pourtant Monsieur le Connestable pour estre surpris en sa retraite ne perdit pas le juge-

jugement, car il en avoit bien veu d'autres, mais se campe bravement & prend son camp de bataille par belle ordonnance, fait teste, combat fort bien, & aprés en avoir rendu beaucoup, enfin fut pris. On tenoit pour lors en France qu'il se plaignoit d'aucuns qui ne l'avoient pas trop bien assisté, sur quoy gentiment rencontra pour lors une grande Dame de la Cour ; Pensez (dit-elle) qu'il avoit tant accoustumé quand il voyoit le moins du monde pressé & importuné de gens, qui l'environnoient tousjours, de crier, Gare, gare, retirez-vous. Comme de vray c'estoit sa coustume de crier ainsi, fut ou qu'il en eust sujet, ou qu'il l'avoit tant accoustumé, qu'un chacun craignant qu'il ne leur en dist encore de mesme, ou possible qu'il le dist alors, qu'on se recula tant de luy, & l'osa-t-on si peu approcher & estre prés de luy qu'il fut abandonné & pris assez seul ; toutesfois l'honneur plus grand luy en resta-t-il, car il eut bien peu se sauver.

Il fut aprés pour la sixiéme à la bataille de Dreux blessé & pris comme j'ay dit.

Et depuis mourut pour sa derniere ainsi honorablement à la bataille de Saint Denis, aussi comme j'ay dit.

Voilà

Voilà les ſept batailles où il s'eſt trouvé ; en ces trois dernieres il commanda en Conneſtable & en General.

La premiere belle preuve & eſperance qu'il monſtra que ce ſeroit un jour un grand Capitaine, ce fut en Lombardie ſous Monſieur de Lautrec, qui ayant tenu ſix ſepmaines Caſſan aſſiegé, & eſtant averty que de l'autre coſté de la ville y venoient de grands raffraiſchiſſemens de vivres, dépecha Monſieur de Montmorency & l'Eſcuyer Bouccard pour battre le chemin ou l'eſtrade & rencontrer les fourrageurs, & rompre les moulins s'ils en avoient moyen.

Bouccard, à qui Monſieur de Montmorency avoit donné les courreurs à mener, eſtant à ſept ou huit milles du camp de Monſieur de Lautrec rencontrant les ennemis les chargea bravement, car il eſtoit brave & vaillant, mais ce fut à ſon deſavantage, car les ennemis l'ayant rompu le renverſerent ſur les bras de Monſieur de Montmorency, lequel de loin les voyant venir à luy à vauderoute le long du grand chemin de Milan, jetta ſagement ſes harquebuſiers ſur les deux aiſles, ainſi que le chemin eſt large & ſpacieux, puis s'ouvrit luy & ſes gens, craignant que les fuyards

ne les rompiſſent, ce qu'infailliblement ils euſſent fait ſans cela & leur donnerent ainſi eſpace & paſſage, puis eſtans paſſez ſe renferma auſſi-toſt, de ſorte que les ennemis chaſſant à la file à l'aide des harquebuſiers furent defaits, & furent amenez le Lieutenant, l'Enſeigne & le Guidon, avec bon nombre de gendarmes de Dom Raymond de Cardonne, demeuré à Naples Viceroy, celuy qui fut defait à Ravenne.

Ce fut là un beau trait pour un jeune Capitaine, & qui commença là à montrer qu'il ſeroit un jour grand & vieux Capitaine, que depuis nous avons veu, dont il ne ſe faut pas eſtonner ſi ce grand Empereur Charles Quint le tint pour tel.

J'ay ouï dire que lors qu'il ſceut la priſe de Mets, Toul & Verdun, mais principalement de Mets, il le loüa & admira eſtrangement, qu'une telle ville Imperiale, ſi grande & ſi peuplée, fut ſurpriſe ſans coup frapper, & d'une telle ruſe & aſtuce de guerre, laquelle eſt eſcrite ſans que je la raconte.

Auſſi l'appelloit-on dés-lors le vieil, ſage & fin Neſtor des François, comme l'autre dans Homere l'eſtoit des Grecs, mais il y avoit beaucoup de difference de l'un à l'autre; s'il faut croire qu'il y en ait eu

eu un, car celuy des Grecs estoit un vieux penard qui ne bougeoit de sa tente, de son pavillon ou de sa cuisine, assis comme une statuë immobile, & donnoit ainsi ses avis & conseils à la mode d'un morveux Président.

Mais nostre Nestor François donnoit les siens de guerre, le cul sur la selle, ou à pied, armé de toutes pièces avec l'espée au poing, menant les mains, & prevoyoit aux hazards de la guerre à l'œil & non à l'ouïr dire.

Pour les affaires d'estat il ne faut pas douter qu'il n'y fut entendu plus qu'homme de la Chrestienté, car il les avoit traitées & pratiquées sous le Roy François prés de trente ans, en ayant eu la pluspart de ce temps la charge que bien souvent les luy remettoit.

Puis du Regne du Roy Henry, qui les luy avoit données toutes en main, encore que Monsieur de Guise & le Cardinal son frere le soulageassent un peu, mais pourtant il vouloit tout sçavoir & embrasser, & se trouvoit ordinairement Président aux Conseils & aux affaires du Roy, s'il n'estoit empesché ou de maladie ou de quelque plus grande affaire qui l'en destournoit, car de ses plaisirs il s'en retiroit plus que son naturel

naturel ne portoit, car il aymoit fort la chaſſe & notamment celle des oyſeaux.

Tous les Secretaires des commandemens ne failloient à luy rendre conte tous les jours de leurs charges, dont il y en avoit alors de tres-grands perſonnages, comme Meſſieurs de l'Aubeſpine, de Bourdin, & du Thier, autrement Beauregard, & Marchaumont, ſans conter le ſien Dardois, Baſque & bien habile, & qui gouvernoit ſon Maiſtre, dont de long-temps ne s'en eſt veu de pareils.

Bien ſouvent il les faiſoit eſcrire ſous luy, & s'eſt trouvé ſouvent qu'il dictoit tout en un coup à trois, & ſi luy-meſme le bon homme eſcrivoit de ſa main, qui eſtoit un grand & heureux jugement & une ſolide memoire.

Il entendoit tres-bien les finances, & les a bien fait gouverner de ſon temps, les grands frais qu'il a falu faire au Roy en toutes ces guerres & autres occaſions, avec peu de charge du peuple d'alors, qui n'eſtoit pour eux que douceur, au lieu que depuis ç'a eſté poiſon, (les peuples en font foy) & ſi luy faut-il donner cette gloire, que pour le grand gouvernement qu'il a eu & la grande auctorité qu'il a tenuë par deſſus tout, il ne s'eſt pas tant enrichy comme on diroit bien,

bien, comme beaucoup qui ſont venus aprés, qu'on a veus ſi gorgez, qu'ils ont l'ame (comme je croy) bien chargée pour les grandes foules qu'ils ont fait patir au pauvre peuple. Car ſi Monſieur le Conneſtable mourut riche, certainement il ne faut pas nier qu'il n'ait eu des Roys ſes maiſtres des dons & bienfaits : mais auſſi les a-t-il bien meritez & gagnez à bonne ſuëur de ſon corps, & pour les bons ſervices qu'il leur a faits & rapporté beaucoup de bien à eux & à la France ; quand ce ne ſeroit que cette ville de Mets, qui luy eſt de telle importance, que ſi Meſſieurs les Princes d'Allemagne avoient une mine d'or du Perou, comme un Roy d'Eſpagne, ils en donneroient tres-bien des millions d'or à grandes quantités, & ſi elle eſtoit à vendre, meſme le Roy d'Eſpagne les y employeroit tres-bien, encore qu'elle ne luy ſoit de ſi grande importance qu'aux Allemans, toutefois elle luy accommoderoit tres-bien ſes affaires de par de-là ; & le gain de cette ville il ne le faut pas attribuër à d'autres qu'à feu Monſieur le Conneſtable, & à luy ſeul, car s'il ne l'eut priſe par la ſageſſe & fineſſe il ne l'auroit priſe jamais, & elle n'euſt eſté jamais à la France pour la moindre reſiſtance qu'euſſent fait ceux de dedans. Et voilà

l'obligation qu'on luy en a ſans une infinité d'autres.

Il ny a perſonne qui ne ſçache que ſans ſa belle conduite au camp d'Avignon l'Empereur friſoit la Provence. Si nous n'euſſions rendu le Piedmont pour achepter la paix, il fut eſté encore à nous, & la premiere conqueſte en eſtoit deuë à Monſieur le Conneſtable au forcement du pas de Suſe qui emporta tout.

Tant d'autres belles conqueſtes, & biens & victoires a fait ce bon vieillard ſous ſes Roys & Maiſtres, qu'elles ſont aſſez manifeſtes ſans que je les die, & qui les veut mieux ſçavoir les trouvera peintes & bien repreſentées en une galerie de ſon hoſtel de Montmorency à Paris.

Je dis donc & conclus, que ſi les Roys luy ont fait des dons & bienfaits, qu'il les a tres-bien gagnez, ny plus ny moins qu'un ſerviteur domeſtique quand il a tres-bien ſervy ſon maiſtre qu'il eſt recompenſé de luy par quelque don gratuït outre ſes gages ordinaires. Et voilà comme il faut & eſt bien raiſon que tels favoris des Roys ſoient gratifiez & recompenſez en toutes choſes, car la ſemence eſt tres-bien employée à la terre lors qu'il en vient de bonne moiſſon & de bon grain, non pas ceux qui ne ſçauroient

ſe

ſe vanter d'avoir ſervi leurs Roys d'aucun ſervice d'importance, non pas ſeulement luy avoir gagné, ny en la France ny hors, un poulce de terre, & en ont emporté de ſi grandes ſubſtances, que de maigres qu'on les avoit veus auparavant ils en ſont devenus ſi gros, gras & replets, qu'ils ne ſçauroient que faire des biens, pour n'eſtre capables à les deſpendre aux grandes charges deſquelles ils eſtoient indignes, ainſi que nous en avons veu d'aucuns des Regnes des Roys Charles IX & Henry III derniers.

Monſieur le Conneſtable ne fut pas auſſi tant enrichy des Roys ſes Maiſtres qu'il n'eut de ſoy beaucoup de biens auſſi par la ſucceſſion de Monſieur de Montmorency ſon pere, qui de ſoy eſtoit grand & avancé du Regne du Roy Charles VIII & Louys XII, & des ſiens, comme il paroiſt par les belles & remarquables maiſons qui luy eſcheurent, comme Montmorency, Eſcouan, Chantilly, l'Iſle Adam, & force autres, outre qu'aucuns luy ont fait de leur plein gré des donations, & ſe ſont donnez à luy, ſe dépouillants de leurs biens pour avoir des grades & honneurs, ainſi que Monſieur de Chaſteaubriant, qui luy donna ſa belle maiſon de Chaſteaubriant pour avoir l'ordre, & autres.

Puis que cela ne couſtoit gueres aux Roys, ils pouvoient bien là eſtendre leurs liberalitez. Ainſi ce Seigneur s'eſt aggrandy peu à peu, & non aux deſpens du peuple tout à coup, en l'affamant fort, mais en travaillant à meriter ce qu'il a eu.

Surquoy il me ſouvient luy avoir ouï dire une fois, que le premier coup qu'il paſſa les Monts pour apprendre la guerre, Monſieur de Montmorency ſon pere ne luy donna jamais que cinq cents francs pour ce coup, avec de bonnes armes & de bons chevaux, afin qu'il patiſt & n'euſt tous ſes aiſes en enfant de bonne maiſon, & appriſt à conduire bien ſon fait & avoir de l'induſtrie à faire de neceſſité vertu; & le diſoit à propos des enfans de bonne maiſon, que les peres & meres gaſtent quand ils les envoyent en quelque voyage, qu'ils mettent tout leur ſoucy à leur donner un grand equipage, & toutes leurs commoditez que rien n'y manque, & ne ſçavent aprés que c'eſt du monde, & comment il faut vivre, car nul ne le peut jamais bien ſçavoir (diſoit-il) qui ne ſçait patir.

Cette leçon de ce grand Capitaine eſtoit bonne pour beaucoup de jeuneſſe que nous avons veu & voyons encore, laquelle ne voudroit pas partir de ſa maiſon ſi elle n'avoit

voit toutes ſes commoditez & appareils ; de ſorte qu'elle aime mieux demeurer en ſa maiſon & les attendre & temporiſer à les amaſſer que d'en partir, & cependant perdre quelque belle occaſion d'une belle faction qui ne ſe peut pas recouvrer : & il vaudroit mieux, diſoit Monſieur le Conneſtable, aller avec une harquebuſe ou une picque à la main, que manquer à ſon devoir ny que d'eſtre ainſi conſideratif & apprehenſif de ſes commoditez, comme j'ay veu pluſieurs jeunes gens & de bonne maiſon, qui n'ont eu ces conſiderations, mais ſe ſont faits ſimples ſoldats & rendus tels pour voir le monde.

Ce grand Capitaine avoit de grandes raiſons & de beaux propos quand il vouloit quelquesfois s'y mettre, comme il faiſoit & le ſçavoit faire & tres-bien diſcourir, fut à ſa table ou aprés, & diſoit tousjours quelque bon mot joyeux & aimoit à rire, & ſe plaiſoit auſſi-bien qu'un autre aux fols qui donnoient du plaiſir, juſques au petit fol Thony, qu'il aimoit naturellement, & le plus ſouvent le menoit diſner avec luy & le faiſoit manger ſur une chaire & eſcabelle devant & prés de luy & le traitoit comme un petit Roy, & ſi les pages & laquais luy faiſoient le moindre déplaiſir du monde il

crioit plus, & bien ſouvent les faiſoit fouëtter, & ce petit fol eſtoit bien ſi natre quelquefois, qu'il ſe plaignoit ſans raiſon, afin de faire fouëtter les gallands, dont aprés il rioit ſon ſaoul, car il ſe peut dire que jamais il ne fut veu un ſi joly petit fol ny ſi agreable & plaiſant. Il avoit eſté premierement à feu Monſieur d'Orleans, qui le demanda à ſa mere en Picardie prés de Couſſy, laquelle le luy octroya mal-aiſement, dautant, diſoit-elle, qu'elle l'avoit voüé à l'Egliſe & le vouloit faire Preſtre pour prier Dieu pour deux de ſes freres qui eſtoient fols ; l'un s'appelloit Gazau, & l'autre, dont je ne me ſouviens pas du nom, fut à Monſieur le Cardinal de Ferrare, & s'il vous plait, voyez l'innocence de cette pauvre mere, car le petit Thony eſtoit plus fol que les autres.

Au commencement il eſtoit un petit idiot, niais & fat, mais il fut ſi bien appris, paſſé, repaſſé, dreſſé, alambiqué, raffiné & quinteſſentié par les natretez, poſtiqueries, champiſteries, galanteries & friponneries de la Cour, & inſtructions de ſes gouverneurs la Farce & Guy, qui s'eſt fait appeller le premier fol de nom ; & n'en déplaiſe à Triboulet & à Sibilot, il a eſté tel que Monſieur Ronſard, par le commandement du Roy, daigna bien employer ſa plume pour faire

faire son epitaphe comme du plus sage personnage de France.

Aprés Monsieur d'Orleans mort, ledit Thony vint au service du Roy Henry, qui l'aima extremément, & Monsieur le Conneſtable l'aimoit pour l'amour que le Roy l'aimoit, & aussi qu'il donnoit tous les plaisirs du monde & aimoit Monsieur le Conneſtable & l'appelloit son pere, mais non pas tousjours, car mondit Sieur le Conneſtable disoit, que tout fol & fat qu'il estoit, il s'accommodoit selon les saisons & le temps aux corruptions de la Cour ainsi qu'un autre plus habile.

Quand il voyoit quelqu'un en faveur à la Cour, il le recherchoit & en faisoit cas, quand il estoit en défaveur, il le quitoit aussi-toſt & tout à plat, & disoit Monsieur le Conneſtable l'avoir experimenté en luy-meſme lors qu'il fut disgracié aprés la mort du Roy Henry, & que c'estoit le plus fin fol courtisan qu'il vit jamais, le bon homme disoit cela en riant & autant pour en paſſer son temps.

Bref, ce Seigneur estoit en tout universel, tant en choſes serieuſes quē joyeuſes. On me pourra reprendre d'avoir fait cette digreſſion de Thony pour avoir parlé de luy; mais quoy? il faut parler aussi-bien

des fols que des ſages ; & quel mal, puis que ce grand perſonnage ſe plaiſoit d'en parler, de le voir & d'en rire ?

Que reſte-t-il encore à dire de ce grand Capitaine ? Il eſtoit homme de bien & de conſcience, il eſtoit grand Juſticier & avoit connoiſſance de la Juſtice autant que Preſident de France, & en eut fait à tous leçon, car il la ſçavoit tres-bien faire faire & diſtribuër.

Il eſtoit fort politique, & pour la paix & pour la guerre, & haïſſoit fort les voleurs & paillards, & les faiſoit bien punir & brancher. Qu'euſt-il fait aujourd'huy parmy nos gens de guerre? Son Prevoſt de la Conneſtablie fut eſté employé par luy tous les jours à faire force penderies, & croy que bien ſouvent les cordes luy euſſent failly s'il ſe fuſt voulu acquitter de ſon eſtat, commej'ay veu d'autresfois, autrement il l'eut fait punir luy-meſme ou l'euſt caſſé. Auſſi il faiſoit bien payer ſes gens de guerre.

Il fit de fort belles ordonnances pour la guerre, & meſme pour la gendarmerie ; nous en voyons encore aujourd'huy en lumiere & les pratiquions tres-bien avant les deſordres de ces guerres dernieres de la ligue.

Il en fit une, deux ans avant que de mourir,

rir, qui estoit tres-belle, mais peu pratiquée, qui estoit que luy disant que la plus-part des Commissaires & controlleurs des guerres estoient grands larrons, & qu'ils faisoient passer les monstres ainsi qu'on vouloit pour de l'argent, & aprés le Roy ayant affaire des compagnies les trouvoit si petites, mal ornées & pietres, & mal composées, que le Roy n'en pouvoit pas tirer pour un double de service ny de combat; & pour ce Monsieur le Connestable avoit ordonné qu'aux Provinces & païs où se faitoient les monstres, seroient choisis du Roy par lettres patentes, un ou deux Gentils-hommes des principaux de la Province ou du païs, qui eussent bien pratiqué les guerres & eux-mesmes assistoient aux monstres, les faisoient faire devant eux & servoient de Commissaires eux-mesmes, & controlloient, à ce qu'ils voyoient à redire, & puis en envoyoient le rapport au Roy & à Monsieur le Connestable, si bien que les dites monstres estant ainsi reglées & point passées par compere ny par commere (comme on dit) les compagnies se rendoient belles & completes & dignes de faire service au Roy; cela se pratiqua une fois ou deux, & puis plus. Cette ordonnance estoit bonne si elle eust esté continuée.

Il en vouloit bien faire d'autres & un bon reglement pour tout, mais il mourut trop toſt ; il ne ſe faut esbahir, veu tant de belles qualitez qu'il avoit, ſi le Roy Henry l'aimoit uniquement comme il faiſoit.

Auſſi-toſt que le Roy ſon pere fut mort il l'envoya querir pour ſe ſervir de luy, car auparavant qu'il n'eſtoit que Dauphin il l'aimoit bien fort ; auſſi Monſieur le Conneſtable le cheriſſoit fort, dont le Roy en eut jalouſie, & cela luy aida bien à eſtre renvoyé de la Cour.

On dit que le Roy eſtant au lict de la mort pria ſon fils de ne le point faire revenir & ne s'en ſervir, & ne faut douter que le fils ne luy euſt obeï tres-volontiers, ſi ce fut eſté un homme de peu, duquel il n'eut peu tirer grand ſervice, mais eſtant un ſi parfait Capitaine le Roy eſtoit pardonnable s'il le reprit, auſſi s'en trouva-t-il tres-bien, & a tres-bien ſervy ſon maiſtre.

Ceux de la ville d'Arras en Artois ont eſté de grands cauſeurs de tout temps, & les appelloit-on Hauguineurs, & font des rencontres qu'on appelle des rebus d'Arras. Monſieur le Conneſtable eſtant donc retourné à la Cour, ils repreſenterent un aſne qui avoit un mors de bride tout à contre-

tre-rebours, & l'un disoit, & qui a mis mon mors ainsi ? L'autre, qui venoit aprés & qui touchoit l'asne, respondit, Hary, Hary. Voilà la plus sotte & fade plaisanterie & rencontre dont on ouït jamais parler, qui cousta bon pourtant quelque temps aprés pour les beaux feux qui s'y firent à l'entour.

Le Roy l'appelloit tousjours son compere, parce qu'il avoit baptisé de son nom Monsieur le Connestable qui est aujourd'huy, que le Roy d'anuit appella ainsi. Voilà comme on veut imiter les grands autant en choses petites comme grandes.

Pour faire fin, ce Connestable a esté si grand & a eu telle renommée, que non seulement l'Empereur, tous les Roys, Princes, Potentats & Republiques de la Chrestienté l'ont tant estimé, que jamais ils n'ont envoyé Ambassade vers le Roy qu'il n'eut charge de visiter Monsieur le Connestable de leur part ; aussi les sçavoit-il honorablement rucueillir & il y avoit bonne grace. Et jamais aussi n'escrivoient au Roy qu'il n'y eut des lettres pour Monsieur le Connestable ; je ne dis seulement des grands Princes Chrestiens, mais des infideles, comme le grand Seigneur Sultan Solyman, la superbité du monde, qui daignoit bien

le rechercher, luy escrire souvent, voire luy envoyer aussi souvent des presens, comme des chevaux Turcs, des chiens, & sur tout des oyseaux, & principalement des faucons Tunissiens & Gerfaux, & sacres, car l'un & l'autre se delectoient fort en la volerie, comme j'ay ouï dire à Monsieur le Baron de la Garde, que le grand Seigneur s'alloit tenir quelques mois de l'an à Andrinople pour ce plaisir, y estant le lieu tres-propre.

Barberousse, Roy d'Alger, le recherchoit fort aussi, jusques à Dragut & autres Corsaires, qui le craignoient & luy envoyoient de Barbarie tousjours quelques gentillesses, & sur tout de ces oyseaux, comme j'ay veu souvent en arriver, car ils le craignoient pour estre un grand Capitaine & dangereux quand on failloit & quand on s'extravagoit, & qu'on ne charioit droit, & mesme s'ils se fussent osez d'escumer les costes de la France.

Il s'en vouloit bien servir & les vouloit aimer pour le service de son Roy, mais non pas pour piller les rivages de la mer, car de son naturel il ne les aimoit pas, pour estre si inhumains aux Chrestiens, car il estoit vray Chrestien & aymoit son frere Chrestien.

La

La Reyne mere le regretta fort & le pleura fort, car elle l'aymoit.

Jamais il ne souppoit les Vendredis & jeûnoit; & quand il estoit à la Cour il ne failloit tous les soirs de venir voir soupper la Reyne, laquelle aussi-tost luy faisoit donner une chaire, & la Reyne faisant treve de parler à d'autres l'entretenoit, soit haut ou bas, & les faisoit tous deux beau voir s'entretenir & ouïr parler, & bien souvent disoient le mot pour rire, comme ils le sçavoient dire tous deux bien à propos, & rioient & toute la Compagnie qui estoit presente. Or il faut faire une fin.

Ce Seigneur eut une belle lignée de Madame la Connestable sa femme, qui estoit de son temps l'une des sages & vertuëuses Dames qu'on eut sceu voir jamais. Quelque temps qu'il a couru des nouvelles façons de s'habiller à la Cour, elle n'a changé la sienne de la vieille Françoise, qui estoit avec sa robbe à longues manches, qui monstroit sa grace fort magistrale & paroissoit qu'elle estoit fille de bonne maison, & fille de Messire René, bastard de Savoye, grand Maistre de France, frere de Madame la Regente & oncle de nostre Roy, & par consequent il fut un Chevalier d'honneur & de valeur, & qui

fut fort bon ſerviteur de la Couronne de France.

Ce fut un grand heur & honneur à Monſieur le Conneſtable d'eſpouſer cette Dame ſi proche parente de Madame la Regente & du Roy, auſſi ay-je trouvé une lettre dans noſtre treſor de Monſieur de Montmorency le pere, qui eſcrivoit à Monſieur le Seneſchal de Poictou Meſſire André de Vivonne mon grand-pere, qui eſtoit lors à Blois prés de Meſſieurs, deſquels il eſtoit l'un des Gouverneurs, & luy mande ainſi:

MONSIEUR MON COMPAGNON.

Je vous ay bien voulu avertir comment hier furent faites en cette ville les nopces de mon fils de Montmorency avec la fille de Monſieur le Grand Maiſtre, comme vous ſçavez qu'elles avoient eſté accordées. Le tout s'eſt paſſe en magnificence, & principalement avec un ſi grand honneur & contentement pour moy & mon fils. Le Roy m'a dit par deux fois qu'il ſe repentoit de ne vous avoir fait envoyer querir pour vous trouver aux nopces, afin de vous y faire danſer, vous & moy, avec nos blanches barbes, & aider à mener

ner le bal. Je croy que vous ſerez bien-aiſe de la bonne fortune de mon fils, comme je la deſirerois pareille à vos enfans.

Et puis conclud la lettre à la couſtume par recommandation & ſignée.

Voſtre meilleur & plus fidel Compagnon à vous ſervir,

MONTMORENCY.

De cet heureux mariage ſont ſortis Meſſieurs de Montmorency, d'Amville, de Meru, de Montberon, & de Toré, & cinq filles, dont quatre furent mariées à quatre Gentilshommes & Seigneurs des plus grands & riches de la Guyenne, au moins qui y avoient la plus grand' part de leurs biens, comme ceux de la Trimouille, de Turenne, de Vantadour & de Candale, & la cinquiéme mariée en plus grande maiſon, qui eſtoit celle de Dieu, qui fut Madame de Montmorency, Religieuſe à Saint Pierre de Reims, & depuis Abbeſſe, & la plus belle de toutes à mon gré, ſans que je veuille faire tort aux autres.

Monſieur de Montmorency le fils aiſné a eſté un brave & vaillant Seigneur; il le mon-

monſtra dans Theroüane, où il s'alla jetter de ſon bon gré pour y attendre le ſiege, & y mena une belle jeuneſſe Françoiſe, là où à toutes occaſions il ſe preſenta bravement aux combats & aux aſſauts; ſi bien qu'aprés la mort de Monſieur d'Eſſe, Lieutenant General du Roy, il fut eſleu par le conſentement de tous à tenir ſa place, parce qu'ils l'en connoiſſoient digne, & pour ce ne s'en repentirent pas, car il s'acquitta tres-dignement & vaillamment de ſa charge, & tint encore dix ou douze jours, aprés quoy il falut enfin ſe rendre, & ceder à la force, comme j'en parle ailleurs. Force Gentilshommes furent fait priſonniers de guerre, entre leſquels Monſieur de Montmorency fut le principal, qui tomba comme de droit entre les mains de Monſieur le Prince de Piedmont, Lieutenant de l'Empereur, qui le traita fort bien, à cauſe qu'il avoit cet honneur de luy appartenir, à cauſe de la baſtardiſe; mais pourtant luy fit tenir longuement priſon, en laquelle il ne perdit temps, car (à quelque choſe malheur eſt bon) ne ſçachant que faire, & par faute d'autre paſſe-temps & occupation il ſe mit à eſtudier & lire les livres qu'auparavant, ainſi que je luy ay ouï dire, il avoit bien fort dé-

dédaigné, (à la mode des Seigneurs & Nobles du temps passé) & se pleut tant cette fois-là à la lecture, qu'il n'avoit autre affection que celle-là, si bien qu'il y fit fort son profit, car outre qu'il eust de soy l'esprit & l'entendement tres-bon & tres-solide, il le façonna encore mieux par cette lecture, dont toute sa vie il s'en est ressenty, & l'a-t-on tenu pour une aussi bonne teste que Seigneur de France.

Au retour de cette prison il fut esperdûment amoureux de Mademoiselle de Pienne, l'une des filles de la Reyne, aussi belle, aussi honneste & aussi accomplie qu'il y en eut en France, & d'aussi bonne maison; & ainsi que Monsieur le Connestable luy avoit moyenné & pourchassé le mariage entre luy & Madame la Duchesse de Castres, veuve du Duc de Castres, qui mourut à Hesdin dans la mine, & fille naturelle du Roy Henry, mais pourtant legitimée, & comme le pere le luy annonça, & le jour des nopces, Monsieur de Montmorency luy fit response, qu'il ne pouvoit entendre à cela, dautant qu'il avoit promis à Mademoiselle de Pienne.

Qui fut estonné ce fut le bon homme, qui eut plus de recours à ses larmes & à une grande tristesse de cœur qu'à une aspre colere

lere contre le fils, non toutefois sans une remonstrance bonne & juste, & ainsi qu'il vit le fils persister en son opinion & en son dire, il s'avisa de luy faire changer d'air, & de l'envoyer en Italie, pour voir si en changeant de region & d'air il changeroit de volonté & d'opinion, trouvant faux le dire d'Horace,

Cœlum non animam mutant qui trans mare currunt.

Ceux qui vont outre mer & par de-là, muënt d'air, mais non pas d'ame & de volonte.

Estant à Rome l'occasion se presenta du siege d'Hostie, qui importoit pour le service du Pape & du Roy son Maistre, là où il alla & y acquit beaucoup d'honneur à la prise, & aprés s'en retourna en France, où par oubly de ses amours il espousa Madame la Duchesse de Castres, au grand contentement de son pere; qui fut cause sur ce sujet, que le Roy fit l'Edit que l'on observe encore contre les enfans qui promettent mariage sans le consentement des peres & meres. Monsieur de Montmorency consentit bien à ce mariage pour obeïr au pere, car il l'honoroit fort, autant que pour un si bon & haut party.

Et en plusieurs autres bons endroits il s'est

s'eſt trouvé où il a tousjours bien fait paroiſtre ſa valeur, comme au voyage d'Allemagne, & au ſiege de Mets, à la priſe de Calais, & en une infinité d'autres endroits, & ſur tout à la bataille de Saint Denis, à qui on donne la reputation d'avoir tenu ferme & raſſeuré les Suiſſes, qui branſloient aucunement, & arreſté aucuns fuyards, & puis aprés chargea ſi à propos qu'il fut un des principaux auteurs & executeurs du gain de la bataille, mettant à vauderoute aucuns des plus aſſeurez de Monſieur le Prince de Condé.

Ce qui apporta une grande eſpouvante à ſi peu d'Infanterie que Monſieur le Prince avoit, & qui le battoit en retraite, un peu en deſordre pourtant, laquelle pour n'avoir peu ſuivre Monſieur le Prince & Monſieur l'Amiral, marchoit tousjours entretenant l'eſcarmouche avec nos gens de pied Catholiques, car noſtre Infanterie ne s'eſprouva pas trop en cette bataille, ny ne vint aux mains autrement que de cette façon, car Monſieur d'Andelot avoit amené la plus grande part de leur Infanterie pour l'entrepriſe de Pontoiſe, & en avoit là fort peu Monſieur le Prince, mais tresbien menée par le Capitaine Valefreniere, gentil ſoldat & bon Capitaine, nourry & fait

fait autant parmy les bandes Eſpagnoles que les Françoiſes. J'en parle ailleurs.

Or outre que Monſieur de Montmorency fut valeureux, il eſtoit ſage & aviſé Capitaine & fort politique, & pour ce le Roy quand il s'en alla faire le tour de ſon Royaume, il le laiſſa Gouverneur de l'Iſle de France & de Paris, & là il monſtra bien ſa ſageſſe & bonne conduitte, car ayant trouvé ce peuple de Paris, qui de frais ne ſortoit que de la guerre civile, encore grand ennemy des Huguenots, mutin, ſeditieux, croullant & bouillant tout de mutination & d'envie d'eſpandre tousjours du ſang, qui ne pouvoit encore bien remettre ſon poulx encore fort agité.

Toutefois il le mena ores par douceur, ores par temporiſement, & ores par rigueur, ores par juſtice, ſi bien & ſi beau qu'il le remit en ſa premiere forme d'obeïſſance & d'obſervance des Edits du Roy.

Il le rendit ſouple & maniable comme un graud chevrotin de Vendoſme, dont le Roy en eut un tres-grand contentement, & ne fut le ſervice ſi petit que tout le Royaume ne s'en reſſentit, car pluſieurs villes jettoient l'œil ſur l'exemple de Paris, qu'il contint ainſi par tel devoir & crainte, qu'à leurs nez & dans les ruës il fit cette bra-

bravade à Monsieur le Cardinal de Lorraine, qui vouloit entrer en armes nonobstant sa defence, & le chargea tellement devant eux, qui auparavant crioient tant, Vive Guise, & qui honoroient tous ce nom, que quiconque eust touché le moindre de leurs valets, ils se mettoient tous en armes & faisoient une sedition & massacre sans aucune consideration, & là se faisoit tel affront au Chef de la maison, (Monsieur son fils jeune enfant encore) au diable l'un des habitans qui osa grouiller, remuër, ny sonner le moindre mot du monde, qui fut un grand heur pour luy; mais plus grand fut le respect qu'on luy porta & la crainte qu'on eut de luy. Ainsi à cet exemple se doivent faire plusieurs Gouverneurs de nos villes & provinces.

J'estois à la Cour à Arles en Provence, venant d'Espagne, lors que ces nouvelles arriverent; le Roy, la Reyne & Monsieur le Connestable en furent esmeus & attristés; mais aprés avoir ouï les raisons d'une & d'autre partie l'on avisa d'appaiser les choses tellement quellement.

On en parloit diversement, selon les raisons & passions des deux partis & par la bouche des parties.

Ceux de Monsieur le Cardinal disoient, qu'il

qu'il y avoit long-temps que le Roy François II luy avoit donné ses gardes & permission & toute franchise de les tenir & mener prés de soy, à la Cour & par tout, dés la sedition d'Amboise, que je vis l'affaire d'Esser & en fit son Gentilhomme servant la Chausse Capitaine.

Le Roy Charles luy confirma ladite permission, & l'ay veuë long-temps là pratiquer à la Cour, mais non pourtant qu'elle marchast en armes quand le Roy marchoit, comme du temps du Roy François, car il avoit lors tout credit, ny aussi qu'ils portassent armes dans le logis du Roy, mais l'espée seulement.

Ceux de Monsieur le Mareschal disoient, qu'il estoit bien vray tout cela, mais si le Roy le vouloit ainsi & l'enduroit & l'en dispensoit, que ce n'estoit à luy à l'en dispenser, car ce que le souverain fait, le sujet ne le peut faire, que si le Roy peut dispenser la loy de laquelle il est l'auteur, il ne s'ensuit pas pourtant que le Gouverneur ou Magistrat le puisse faire, estant une regle infaillible qu'il appartient seulement à celuy qui ordonne les loix de les casser, ou d'en donner privilege, & celuy qui luy-mesme est sous l'auctorité de la loy, encore qu'il en soit ministre, il ne peut

rien

rien ordonner ou permettre au contraire de ce qu'elle demande.

Car il faut noter que le Roy avoit defendu toutes armes à feu, & en avoit fait un Edit que j'ay veu obſerver fort eſtroitement & rigoureuſement contre ceux qui alloient à l'encontre, & lors que nous tournaſmes de Malthe il nous faloit cacher & rompre tous les fuſts de nos belles harquebuſes que nous y avions porté, & les empaqueter qu'on ne les vit point.

Ceux de Monſieur le Cardinal diſoient, que Monſieur le Mareſchal les chargea ſans dire gare, ny ſans premierement l'avoir averty qu'il ne vint à Paris en armes & qu'il ne luy ſouffriroit, veu l'edit du Roy, qu'il vouloit faire obſerver en ſon Gouvernement, duquel il eſtoit reſponſable.

Ceux de Monſieur le Mareſchal diſoient, qu'il ne faut point d'avertiſſement à ceux qui doivent obeïr au Roy & à ſes loix, car la publication des loix eſt aſſez ſuffiſante pour avertir un chacun à ſon devoir, encore que Monſieur le Mareſchal l'euſt aſſez crié haut ſouvent que s'il, ſe meſloit d'entrer en ſon Gouvernement armé, qu'il le chargeroit, & meſmes qu'il en avoit averty le Roy à Chaalons, à Bar, à Maſçon,

çon, & à Lion, que s'il entroit ainsi avec ses gardes en armes en son Gouvernement, qu'il les essayeroit aussi-tost de desarmer.

A quoy le Roy ne fit aucune response, monstrant assez par son silence qu'il se contentoit ; aussi sçavoit-on les menées que faisoit ledit Seigneur Cardinal avec Monsieur le Prince de Condé, pour le retirer de la Religion & faire quelque party nouveau à part, en luy voulant donner en mariage sa niepce Mademoiselle de Guise, luy venant de frais à estre veuf, ou bien la Reyne d'Escosse son autre niepce, à laquelle le Prince tendoit fort l'oreille, ce qui eut esté un grand coup & honneur pour cette tres-honorable Reyne, pour la délivrer des maux, miseres, tourments & martyres qu'elle endura puis aprés.

Et de fait disoit-on que cela se fust fait si l'entrepriſe eut esté à vive force poursuivie, mais elle ne se debattit que d'une aisle, ou bien que le destin ne le voulut pas, ou que les Ministres en détournerent le Prince & furent vainqueurs sur le Cardinal, ou du tout qu'il aimast mieux la beauté prochaine & sa voisine de Mademoiselle de Longueville, l'une des belles Princesses de son temps, que d'attendre si long-temps l'autre plus esloignée.

Voilà

Voilà ce qu'on en disoit pour lors à la Cour. Toutesfois sur ces pourparlers de la Reyne d'Escosse l'on en creut ou en apprehenda-t-on quelque chose, & mondit Sieur le Mareschal de son costé en estoit en alarme & en jalousie de son Gouvernement, disant connoistre assez Monsieur le Cardinal pour un grand brouillon, ainsi qu'aucuns de ses compagnons disoient, & mesme Monsieur le Cardinal Vitelli, que j'ay veu autrefois bon François & Pensionnaire du Roy Henry second, luy reprocha à Rome qu'il brouilleroit & descouseroit plus de besogne que tous les Cardinaux du Saint Siege ne sçauroient coudre.

Voilà ce qui donnoit à Monsieur le Mareschal fort à songer en soy & espier son Gouvernement, & sur tout la ville de Paris, qui estoit pour lors fort Guisarde, & plusieurs villes estoient au guet & en sentinelle, je dis les brouillonnes & seditieuses alors, pour voir de loin quel remuëment feroit le Cardinal à sa venuë à Paris, si bien qu'elles demeurerent fort estonnées & en frayeur quand elles sceurent ce qui arriva puis aprés.

Ceux de Monsieur le Cardinal disoient, que pour éviter ce grand affront qu'il re-

ceut dans Paris, il luy devoit faire fermer les portes, ce qui ne luy eut esté un si grand que l'autre, & en fut esté quitte trouvant visage de bois de s'en retourner en arriere.

Ceux de Monsieur le Mareschal disoient, que de fermer les portes à un desobeïssant, c'estoit l'office d'un Gouverneur coüard, qui n'a puissance, ny conduite, ny courage de tel trait, pour faire ceder la desobeïssance des rebelles à l'auctorité de la loy; mais les Gouverneurs sages, vaillants & vertueux, qui entendent & où, & quand, & en quelle occasion il faut legitimement user de l'auctorité contre les infracteurs de la loy, les menent & assujettissent au lieu où ils vantent avoir plus de puissance, pour à jamais faire perdre leur credit, comme il fit en pleine ruë de Saint Denis.

Davantage, si la porte luy eust esté fermée, Monsieur le Cardinal au lieu de se plaindre de la honte, il estoit bien assez presomptueux pour se vanter & dire, Ah! qu'il a eu belle peur que j'entrasse dans sa ville & que je luy fisse contrecarre à son autorité qu'il y a, comme certes je l'eusse fait, & si j'y fusse entré, je luy eusse bien osté son credit, & luy eusse bien taillé de la besogne,

gne, mais il n'avoit garde le galand de m'y laiſſer entrer, une autre fois j'y entreray bien ſans luy, je la luy garde bonne, & tant d'autres vanteries qu'il eut peu alleguer là-deſſus.

Voilà pourquoy Monſieur le Mareſchal fit tres-bien d'uſer de la façon qu'il uſa.

Le Seigneur de Ruffet, Gouverneur d'Angouleſme, ferma la porte à Monſieur de Montpenſier, qui alloit pour la mettre entre les mains de Monſieur ou un autre pour luy, & en prendre la poſſeſſion, parce que par accord fait le Roy la luy avoit donnée.

Ledit Seigneur de Montpenſier demeura à la porte, qu'il trouva fermée, & luy fit-on parler par deſſus la muraille que Monſieur de Ruffet n'y eſtoit point, lequel pourtant faiſoit parler le truchement, & il fut contraint s'en retourner à Poictiers, d'où il eſtoit venu trouver la Reyne, à laquelle il conta tout, & ſembla en eſtre aucunement faſché & dépité, & eſtois dans la chambre quand il en faiſoit rapport à la Reyne, qui l'aſſeura que le Roy luy en feroit raiſon; mais aprés avoir ſongé un peu à ſoy, il dit, Madame, j'en auray bien la raiſon ſans que le Roy & vous vous en mettiez en peine, il luy ſemble m'avoir

fait un affront & opprobre de m'avoir fermé la porte, de m'avoir fait parler par dessus la muraille & par une vieille, sans avoir eu le courage de comparoistre, mais comme poltron & craintif il s'est caché & a fait dire qu'il n'y estoit pas.

Tels traits se font par tels gens qui le ressemblent, car s'il fut esté brave & genereux, il devoit estre monté à cheval avec ses gens & venir parler à moy en brave & asseurée contenance, & me dire tout à plat & en paroles, fussent ou modestes ou audacieuses, que je n'y entrerois pas, car ainsi doivent proceder en telles actions les braves & vaillants Capitaines, & parler en Lions, & non cachez comme Renards dans leurs tanieres, mais en quelque part qu'il soit je l'auray bien.

On trouva que Monsieur de Montpensier disoit fort bien en cela, & plusieurs à la Cour avec luy disoient qu'il estoit bien mieux seant à un gentil Cavalier & brave Capitaine, d'user de telles façons Cavalieres que poltronnes, encore que ledit Ruffet eut reputation d'aucuns de valoir quelque chose.

Au bout de quelque temps le Roy le pria d'oublier le tout, mais il y eut force difficultez que je me passeray bien de dire; mais pour-

pourtant quand la Reyne amena la Reyne sa fille en Guyenne au Roy de Navarre son mary, jamais Monsieur de Montpensier ne le voulut voir, non pas d'entrer dans Coignac pendant qu'il y fut, où il estoit Lieutenant de Roy au païs, autrement que s'il se presentoit devant luy il luy donneroit de la dague dans le sein, parquoy la Reyne fut contrainte, de peur de scandale, de commander audit Sieur Ruffet de partir & de s'en aller.

Ainsi parla Monsieur de Montpensier, & ainsi aussi Monsieur le Mareschal de Montmorency ne voulut point fermer les portes à Monsieur le Cardinal, estimant estre acte d'un Gouverneur craintif & poltron, de ne se faire craindre & respecter autrement que sans fermer la porte.

De cet affront y eut Monsieur le Prince qui en fut fort faſché, & pour ce envoya un Gentilhomme à Monsieur le Mareschal pour luy en parler. Monsieur de Montpensier en fit de mesme, qui en prit au vif l'affirmative, dautant que Monsieur le Cardinal luy avoit fait entendre que cela touchoit à tous les Princes de France & aussi bien à Monsieur de Montpensier qu'à luy, & pour ce luy envoya un double de lettre fait de sa main qu'il prioit de la si-

gner & l'envoyer à Monsieur le Mareschal.

Elle estoit un peu altiere & assez brave, car il ne faut pas douter qu'elle avoit esté bastie de bonne matiere & escrite de bonne ancre & bien noire, puis qu'elle venoit d'un fort habile artisan & grandement offensé; aussi Monsieur de Montpensier avoit esté gagné: mais Monsieur le Mareschal y respondit tres-pertinemment, & qu'il sçavoit bien quelle difference il faloit mettre entre les Princes du sang & les estrangers, que quant à luy il le reconnoistroit tousjours, & le respecteroit en toutes choses, mais quant aux Princes estrangers, il les reconnoistroit en ce qu'il luy plairoit, n'estans plus en France que luy.

Cela s'addoucit un peu par la providence & sagesse de la Reyne, mais non pourtant qu'il n'en restast quelque dent de lait, & que mondit Sieur le Cardinal ne brassast à mondit Sieur le Mareschal sous couvert tout ce qu'il pouvoit de sinistre, jusques-là qu'il fut un des principaux soliciteurs de sa prison, avec une Dame de la Cour & fort brouillonne, que je ne nommeray point, elle-mesme me l'a dit y avoir du tout pousse, & est assez grande & fort partiale de la maison de Guise & fort ennemie de celle de Montmorency, sur le sujet qu'on luy fit

ac-

accroire estre l'un des principaux auteurs d'avoir fait prendre les armes pour le Mardy-gras, & persuadé à Monsieur & au Roy de Navarre faire le remuëment que le Comte de Coconas & la Molle declarerent ; j'en parleray à part dans le discours de Monsieur, moy estant à la Cour & comme le sçachant bien.

On ne se donna donc la garde que pour un matin Monsieur le Mareschal de Montmorency & le Mareschal de Cossé furent encoffrez & faits prisonniers au Bois de Vincennes, & puis par un beau matin menez par les gardes Françoises & Suisses, Tambours battans, à Paris dans la Bastille, où ils demeurerent prés d'un an & demy, & n'en bougerent jusques à ce que Monsieur s'en alla de la Cour la premiere fois mal-content, & qu'il prit les armes, qui les demanda & voulut avoir avant toutes choses pour le traitté de paix, & en sortirent sans autre forme de procez.

On disoit à la Cour que sans Madame de Montmorency sa femme, que le Roy son frere aimoit uniquement aussi-tost qu'il vint de Pologne, on eut fait faire le procez à mondit Sieur le Mareschal ; car on disoit qu'il y avoit quelques preuves contre luy, & que Monsieur le Mareschal de Cos-

sé, qui aimoit quelquefois à causer, dit, Je ne sçay pas ce que Monsieur de Montmorency peut avoir fait, mais quant à moy je sçay bien que je n'ay rien fait pour estre prisonnier avec luy, sinon pour luy tenir compagnie, quand on le fera mourir, & moy avec luy, qu'on me fera de mesme, qu'on fait bien souvent à de pauvres diables que l'on pend pour tenir compagnie seulement à leurs compagnons, encore qu'ils n'ayent rien fait.

Or il se trouva ainsi cette fois, comme il fit aussi au massacre de Paris, car il n'estoit present, mais il s'en estoit allé deux jours devant à la volerie qu'il aymoit bien fort.

Or soit que ce soit qu'on luy en voulut tant, je n'en sçay que dire, sinon que je l'ay connu pour un fort homme de bien, d'honneur & de valeur, & qui estoit bon serviteur du Roy, & qui l'a bien servy.

Les passionnez luy en vouloient, parce que c'estoit un Seigneur fort politique & sage, & qui ne vouloit nullement aymer les brouilleries ny les seditions.

Or le Roy Charles en mesme temps, ou pour mieux dire un peu auparavant, pour jouër son jeu à toute reste contre ceux de la maison ce Montmorency, avoit dépesché

peſché Monſieur de Maugiron & Monſieur de Villeroy en Dauphiné & Languedoc, pour prendre Monſieur le Mareſchal d'Amville ou vif ou mort, car déja Monſieur de Meru s'eſtoit ſauvé avec les Huguenots & Monſieur de Toré en Allemagne, qui fit penſer qu'ils eſtoient tous de l'affaire de la Molle & de Coconas; mais il eut bon vent, & ſentit la fricaſſée de ladite entrepriſe, & pour ce il ſe garantit tresbien; ſi bien que j'en vis de fort eſtonnez à la Cour lors que les nouvelles y vinrent qu'ils l'avoient failly, car les entrepreneurs avoient fait l'affaire fort facile & on en parloit fort diverſement à la Cour, ce que j'eſcrirois bien icy, mais cela ſeroit trop long.

Le Roy pourtant reſta tousjours ferme en ſon opinion, qu'auſſi-toſt qu'il ſeroit guery il dreſſeroit une bonne groſſe armée vers le Languedoc & feroit audit Mareſchal d'Amville ſi ouverte guerre & ſi à fer eſmoulu, qu'il le ruïneroit ou à mort ou à vie, ou du tout le chaſſeroit de là; mais la mort le prevint & luy rompit ſon deſſein, lequel le Roy Henry ſon frere tournant de Pologne reprit & tira vers Avignon pour luy faire la guerre, quoy qu'aucuns luy conſeillaſſent à l'avencement

de ſon Royaume de pardonner à tous & de faire la paix ; mais il en fut diverty (ce diſoit-on) par la Reyne & Monſieur le Chancelier de Biragues, depuis Cardinal, qui voulant mal de long-temps audit Seigneur Mareſchal, depuis qu'il ſouſtint & ſe banda ſi fort pour Scipion Vimercat, contre le Seigneur Ludovic de Biragues ſon frere, en leur querelle qu'ils avoient euë, & la luy avoit gardée bonne juſques-là à la mode Lombarde, & pour ce conſeilla fort la guerre en Languedoc contre luy ; mais le tout ſucceda tres-mal, car Monſieur le Mareſchal comme deſeſperé eut recours à ce qu'il pût, & luy, qui eſtoit tres-bon Catholique, s'aida du ſecours des Huguenots, qui luy aiderent ſi bien & luy aſſiſterent de telle façon, qu'Aigues-mortes pris au nez du Roy, il fut beſoin qu'il s'en tournaſt en France pour ſe faire ſacrer & couronner le Dimanche gras, qu'il l'avoit eſté le meſme jour en Pologne, & pour ce reveroit fort ce jour.

Ce fut à mondit Sieur le Mareſchal à montrer ſa ſageſſe & ſa valeur de guerre qu'il avoit tousjours euë, auſſi n'y manqua-t-il point, car il ſe garda ſi bien alors, & s'eſt ſi bien gardé depuis, que penſant le ruïner par de-là, on luy augmenta ſa reputation, ſon

bien

bien & sa grandeur, qui luy durent encore.

Ce ne fut pas tout, car il vint à estre empoisonné de telle façon, que s'il ne fust esté secouru prestement & par bons remedes, il estoit mort, & de fait les nouvelles en vinrent au Roy qu'il estoit mort de ce poison.

J'estois lors en sa chambre, quand ces nouvelles luy furent apportées, & gardoit encore le lict d'une fievre qu'il avoit euë plus de dix ou douze jours, & nous avoit envoyé querir l'aprés-disnée, six ou sept que nous estions, assez aimez de luy, pour causer avec luy & luy faire passer le temps.

Il ne s'en esmeut autrement, & ne montra le visage joyeux ny faschè, sinon qu'il envoya le courier à la Reyne, & nous ne laissasmes pas de demeurer avec luy.

Ce Gouvernement de Languedoc fut aussi-tost donné à Monsieur de Nevers, dont plusieurs en furent tres-joyeux, car il estoit tres-genereux & tres-bon Prince; vinrent aprés nouvelles que ledit Sieur Mareschal n'estoit point mort & tendoit peu à peu à gueriſon, laquelle tarda beaucoup à luy venir.

Plusieurs disoient que s'il fut mort de ce poison, que Mr. de Montmorency fut esté sententié, quoy que j'aye dit cy-devant que

Madame ſa femme l'avoit ſauvé, mais on craignoit que ledit Mareſchal, voyant ſon frere mort, euſt joüé à la deſeſperade, craignant qu'il ne luy en arrivaſt autant s'il eſtoit pris, & avoit un tres-grand moyen de le faire avec l'alliance des Huguenots, voire avec le Roy d'Eſpagne, qu'il n'eut pas manqué de faire.

Dieu le voulut autrement, car Monſieur frere du Roy ayant pris les armes & l'aſſiſtance des Huguenots & de Monſieur le Mareſchal d'Amvillle par conſequent, & fait aprés la paix avec le Roy, les uns & les autres y furent tous compris, & puis la paix rompuë, & Monſieur ayant quitté les Huguenots ils luy en voulurent tres-grand mal & le Roy grand bien, qui luy en ſceut tres-bon gré, & pour ce receut de tres-bon cœur Madame la Mareſchale ſa femme, une tres-belle & honeſte Dame de la maiſon de Bouillon, que Monſieur ſon mary luy avoit envoyé pour luy repreſenter & reoffrir tout devoir, toute ſervitude & obeïſſance, que le Roy accepta en tres-bonne part & dépeſcha madite Dame fort contente.

Je la vis partir de Blois aux premiers Eſtats, & me dit dans la chambre de la Reyne qu'elle s'en alloit tres-ſatisfaite & con-

contente du Roy, & que jamais elle n'en partit tant d'avec luy que cette fois, & qu'elle portoit à Monsieur son mary dequoy se contenter: mais tout cela ne dura gueres, car on luy dressa la guerre quelque temps aprés & pour la seconde fois se vint accoster des Huguenots, qui disans qu'il les avoit laissez, ne s'y voulurent plus fier, mais le Roy de Navarre, qui estoit leur protecteur, entreprend cette confederation & la reconfirme, car il voyoit bien que c'estoit un grand & bon Capitaine & tres-puissant, & qui avoit de tres-grands moyens pour bastir & fortifier leur cause.

Le Voilà donc si bien uny avec ce Roy, qu'il ne l'appelloit jamais que son pere, l'aimoit & l'honoroit, & dés-lors jusques à cette heure se sont si bien tous entretenus & liez, qu'ils ne se sont jamais quittez & tousjours courus leurs fortunes mesmes ensemble. Aussi pour tels bons devoirs d'assistance, d'amitié & de cause, & pour la grande suffisance qu'il a trouvé en luy, l'a fait son Connestable, & au lieu de pere, l'a fait son compere, qui estoit un grand honneur pour cette maison de Montmorency qu'en vingt-six ou ving-sept ans consecutivement le pere & le fils ayent esté honorez de cette grande charge.

Il eſt vray qu'on dira, comme j'en ay veu parler aucuns, que le pere a eſté plus fidel que le fils, pour n'avoir jamais porté les armes contre l'Eſtat & le fils ouy : auſſi portoit le pere pour deviſe à l'entour de ſon eſpée de Conneſtable ce mot, Ἄπλανῶς, qui eſt à dire ſans fraude & tres-fidel.

Il y a bien auſſi beaucoup de difference à n'eſtre que defavoriſé & envoyé de la Cour & vivre paiſible en ſa maiſon, & à eſtre perſecuté de l'honneur, du bien & de la vie, trois points qui deſeſperent les plus fidelles & obeïſſans ; & ſi outre je ſçay combien mondit Sieur Mareſchal a taſché de ſe garantir à venir là, & combien de fois il a fait rechercher ſes Roys & s'humilier à eux, dont pour ce j'en ay veu à la Cour force allées & venuës ; mais quoy ? c'eſtoit ſon malheur ou ſon deſtin, car il eſtoit auſſi des proſcrits de la Saint Barthelemy s'il s'y fuſt trouvé.

Pour fin, il s'eſt tres-bien ſauvé juſques icy en galant homme & tres-ſage Capitaine, & eſt maintenant prés du Roy, qu'il ſert tres bien & tres-fidelement & ſa patrie, & ſerviroit encore mieux ſi on le vouloit croire, & mettre un reglement ſur la guerre qu'il a veu autresfois ſi bien faire obſerver par Monſieur ſon pere, du-

quel

quel il a appris plusieurs belles & bonnes leçons qu'il sçauroit faire pratiquer mieux que Capitaine de France, car il n'y en a point qui les sçache mieux, ny qui soit en la Chrestienté aujourd'huy plus vieux Capitaine ny plus experimenté, car dés-lors qu'il fut propre à porter les armes, il les porta aussi-tost, & a eu de belles charges pour les faire valoir.

Entr'autres il fut Colonnel de la Cavalerie du Piedmont, qu'il fit triompher bravement, car outre qu'il estoit de soy brave & vaillant, il avoit de bons Capitaines sous luy, & sur tout une belle & gaillarde jeunesse des Gentilshommes de la France, car c'estoit pour lors une maxime, qu'aussi-tost qu'ils commençoient à porter les armes, il faloit qu'ils allassent trouver Monsieur de Nemours ou Monsieur d'Amville, les deux pour lors parangons de toute Cavalerie.

Si je voulois je nommerois bien les bons & braves Capitaines qui sont depuis sortis des mains de ces deux Seigneurs & bons Capitaines, mais cela seroit trop long.

Entr'autres beaux combats & bien signalez qu'a fait Monsieur d'Amville, ce fut la defaite des Espagnols au Pont d'Asture en Piedmont, où il en demeura cinq cents morts.

morts estendus sur la place, & non sans bien vendre leur mort, car ces gens-là en sont tres-chers encherisseurs marchands, & luy cuiderent tuër son beau-frere Monsieur de Vantadour, brave & vaillant Seigneur, qui fut blessé à la mort.

Il fit aussi une belle escarmouche devant Foussant, où il perdit son Lieutenant Paulo Baptiste Fregousse, & son Cornette le jeune Rambouillet, vaillant jeune homme, qui entra si avant dans la porte qu'il tué; force autres aussi y furent tuez & blessez, car il y faisoit bien chaud.

Ledit Seigneur Paulo Baptiste avoit esté Lieutenant de Monsieur de Nemours, mais dautant que la faveur de Monsieur le Conneſtable estoit tres-grande alors, & qu'un chacun y couroit, il le quitta pour avoir esté gagné de Monsieur d'Amville & fut son Lieutenant, c'estoit un des bons Chevaux legers de son temps, & luy en donnoit-on la reputation pour en avoir fait longuement l'estat, car il estoit déja fort sur l'âge, & ainsi qu'on estoit sur la retraite de cette escarmouche & entretenant Monsieur d'Amville & Monsieur le Vidame, qui leur disoit qu'il en avoit veu de fort belles & chaudes en son temps, mais n'en avoit jamais veu une si scabreuse

que

que celle-là, & que puis qu'il avoit eſchappé celle-là il en eſchapperoit bien d'autres, & auſſi qu'en ſa vie il n'avoit jamais eſté bleſſé : achevant ce mot, voicy une canonnade de la ville qui luy emporta la teſte.

Telle avoit eſté & fut la deſtinée de ce bon vieillard, qui fut fort regretté de tous ceux du Piedmont, & principalement de ſon Capitaine Monſieur d'Amville, lequel tousjours s'eſt pleu de ſe ſervir des Italiens en ſa cavalerie legere, & fort auſſi des Albanois, car en ſon Gouvernement eſtant retiré & qu'on luy faiſoit la guerre, il en a eu tousjours & trouvé le moyen d'en faire venir, & les a fort bien appointez & payez tousjours, auſſi l'ont-ils ſervy & aydé à ſe maintenir.

Or dautant que mon intention n'eſt pas de raconter tous les beaux exploits d'armes de nos Capitaines, je ne me veux eſtendre plus loin ſur ceux dudit Seigneur d'Amville, ſinon que s'il a eſté bon homme de guerre, il a eſté un tres-grand Chevalier en toutes vertus chevalereſques, il a eſté un tres-bon & adroit homme à cheval, auſſi eſtoit-ce ſon principal exercice & avoit ordinairement une grande quantité de tres-bons & beaux chevaux en ſon eſcurie,

qui

qui ſçavoient aller de tous airs, & luy il les y ſçavoit auſſi mener tres-bien. Il n'eſtoit poſſible de voir un homme mieux à cheval que luy, fut ou à cheval armé ou en pourpoint.

Il faiſoit ordinairement les plus belles courſes du monde quand il couroit la bague, fut ou avec ſon Roy, ou avec d'autres; mais il eſtoit ſi malheureux qu'il mettoit peu ſouvent dedans, à cauſe de ſa veuë qu'il n'avoit trop aſſeurée, mais ſes courſes valoient bien celles du dedans.

S'il eſtoit là malheureux, il eſtoit bien autant heureux en ſes combats à cheval à donner coups d'eſpée, car il faloit bien que celuy fut aſſeuré qui ne branſloit ſous ſon coup, tant il le ſçavoit bien & tres à propos & à temps le donner, ou, ainſi que l'on diſoit anciennement, aſſener.

A l'entrevëue de Bayonne le Mareſchal de Rets en ſçauroit bien que dire, car à un balet à cheval qui s'y faiſoit à combattre à l'eſpée, ſe venant à heurter avec mondit Sieur d'Amville, il fut porté par terre devant les Reynes & devant toute l'aſſiſtance du camp, ſi bien que la rumeur s'eſlevoit ſoudainement que c'eſtoit Monſieur de Guiſe, qui lors eſtoit un jeune garçonnet, non encore de quinze ans, mais pourtant

fort

fort adroit, & dés-lors fort rude au combat, auſſi-bien que les plus âgez de beaucoup que luy. Madame de Guiſe ſa mere eſtant ſur l'eſchaffaut avec la Reyne, vint à entrer en ſi grand effroy & alarme de ſon fils, qu'elle en devint toute eſperduë, meſme les Reynes & toutes les Dames. Sur quoy Monſieur le Conneſtable entendant le bruit & l'effroy des Dames, accourut vers elles, & ſe mit à crier, Ce n'eſt rien, ce n'eſt rien, c'eſt le Perron; (car ainſi l'appelloit-il de ſon nom, avant qu'il eut atteint par faveur ces grades qu'il a aujourd'huy,) ſoudain la mere commença à s'aſſeurer & raſſerainer ſon beau clair viſage qui venoit d'eſtre troublé & eſmeu de l'orage d'un tel effroy, & puis la riſée en courut fort parmy le camp.

Quelques deux ans aprés ce voyage, le Roy Charles celebrant ſon Mardy-gras au Louvre par une partie de courement de bague & de coups d'eſpée aprés par paſſades de cheval, Monſieur d'Amville ſe heurta de meſme avec Monſieur de Longueville, qu'il porta par terre d'un meſme & pareil coup, mais pourtant ce ne fut pas ſa faute, car il eſtoit un fort adroit Prince & bon gendarme, mais ce fut la faute de la ſelle & des ſangles de ſon cheval, qui la firent tourner, dont il en cuida arriver une querelle,

relle, car Monſieur de Longueville ayant ſçeu que Monſieur d'Amville s'en vouloit prevaloir aucunement comme par vanterie, le fit appeller au Pré aux Clercs, où il n'y avoit qu'eux deux, & le Chevalier de la Batreſſe, Lieutenant de Monſieur d'Amville, & le Capitaine la Gaſtirie, vaillant Limoſin, Lieutenant de Monſieur de Longueville, tous quatre tres-vaillans & braves hommes & qui ſe fuſſent tres-bien battus ſans que Monſieur d'Amville le contenta d'honneſtes paroles, & ainſi ſe départirent.

De ces deux Meſſieurs de Montmorency, leur troiſiéme frere fut Monſieur de Montberon, qui portoit ce nom à cauſe de la Baronnie de Montberon, qu'on tient la premiere d'Angoulmois, que feu Monſieur le Conneſtable avoit eu des biens du Seigneur & Baron de Montberon, ayeul de Madame de Bourdeille d'aujourd'huy, qui eſt chef du nom d'armes de Montberon, maiſon tres-illuſtre & ancienne autant qu'il en ſoit en Guyenne, & voilà comment les maiſons ſe perdent aux vrais heritiers pour le mauvais gouvernement des peres.

Il faloit bien dire que Monſieur le Conneſtable eſtimoit ce nom & Baronnie de Montberon, puis qu'ayant tant de belles

& au-

& autres terres, il ne vouloit que ſon troiſiéme fils portaſt autre tiltre que de Seigneur de Montberon.

Certes le tiltre en eſt tres-beau, mais auſſi celuy qui le portoit, l'honoroit & l'illuſtroit bien auſſi, car c'eſtoit un Seigneur des gentils de France & auſſi accomply, & qui promettoit autant de luy quelque choſe de grand, s'il eut veſcu davantage.

Il eſtoit tres-beau Gentilhomme, & diſoit-on qu'il eſtoit le plus beau de tous ſes freres, comme je le croy, pour les avoir veu tous & pratiquez ; il eſtoit brave & vaillant, & fut pris jeune garçon à la bataille de Saint Quentin avec Monſieur ſon pere, en combattant vaillamment & ſecourant le pere.

Philippes le Hardy acquit le nom de Hardy, jeune garçonnet qu'il eſtoit, pour n'avoir jamais abandonné ſon pere le Roy Jean à la bataille de Poictiers, & combattit vaillamment prés de luy, & fut avec luy priſonnier.

De meſme en fit Monſieur de Montberon en cette bataille prés du pere, & pour couronner ſa vaillantiſe il ſe tint ſi prés du pere à la bataille de Dreux & l'aſſiſta touſjours ſi bien, qu'en combattant vaillamment il fut tué prés du pere.

Voilà

Voilà une belle & honorable fortune du fils, que d'avoir ainſi montré au pere ſa generoſité pie & charitable avant mourir; auſſi le pere le regretta fort, car il l'aimoit & le reconnoiſſoit fort genereux.

Il ne pouvoit eſtre autre, car il eſtoit haut à la main & un peu ſuperbe, mais ſa gloire & ſuperbité eſtoit ſupportable, tant elle eſtoit belle & agreable; & qui a cette condition, faut qu'il ſe propoſe d'entretenir cette gloire tousjours par quelque acte genereux & nullement reprochable, autrement il eſt perdu & faut qu'il s'aille cacher, ainſi que j'en ay veu pluſieurs, auſquels quand un tel malheur leur arrivoit d'avoir fait quelque poltronnerie avec leur gloire, n'ont pas eſté bons à jetter aux chiens; mais ceux qui ont accompagné tousjours leur ſuperbité par une vaillance, ont eſté plus craints & plus eſtimez, & plus ſupportables les uns que les autres.

Pour le quatriéme fils de Monſieur le Conneſtable, ç'a eſté Monſieur de Meru, qu'on a tenu tousjours glorieux à la Cour bien fort, mais on diſoit qu'il tenoit cela de la race, car tous les cinq freres l'ont eſté, parce qu'ils avoient un brave pere qui l'eſtoit fort, & eux eſtoient ſi grands, & nourris & entretenus par le pere en une

telle

telle grandeur, qu'outre le grand cœur qu'ils avoient de naissance, cette grandeur les entretenoit d'autant plus en cette haute gloire; voila ce qu'on en disoit à la Cour.

Sans que je m'amuse autrement à louër Monsieur de Meru, je ne diray que cela de luy, qu'on le tient aujourd'huy pour le plus digne homme du conseil du Roy, ny qui ait meilleure cervelle ny meilleur avis; aussi nostre Roy, qui s'entend en telles gens, l'avoüe tel & pour ce l'a honoré de l'estat d'Amiral par dessus plusieurs concurrens.

Pour sa valeur je m'en rapporte à Messieurs les Suisses, leur Colonel, qu'ils ont tousjours tant estimé qu'ils l'ont gardé longuement & aimé fort en cette charge, c'est un beau tesmoignage pour luy quand un vaillant estime l'autre, & quand il veut estre conduit par le vaillant, car un vaillant Chef tousjours combat les autres.

Voilà donc l'asseurance que ces Messieurs les Suisses ont eu de leur Colonnel, à qui bien servit sa sagesse, conduite & valeur, lors qu'on en voulut tant à la maison de Montmorency, voire à tous les cinq freres.

Ainsi qu'il en arriva de mesme à Monsieur de

de Toré qu'on vouloit bien attrapper comme les autres, dont il falut qu'il se retiraſt en Allemagne en ſauveté, tant pour le danger que pour y dreſſer & amaſſer une petite armée pour ſecourir ſon frere priſonnier & ſes autres freres qu'on mal menoit.

Il y amaſſa bien quinze cens Reiſtres par le moyen de Madame la Conneſtable ſa mere, qui l'aimoit uniquement & plus que tous ſes autres fils enſemble, & luy fit tenir en Allemagne quelque trois mille eſcus, (ce diſoit-on) dont elle cuida eſtre en peine & recherchée, mais pour eſtre Dame d'honneur de la Reyne Eliſabeth & choiſie telle par le Roy pour ſes vertus, cela ne paſſa gueres avant.

Mais qu'eut-elle ſceu mieux faire que d'employer le vert & le ſec pour jetter hors de priſon ſon fils aiſné, & de peine ſes autres enfans? & ce par juſte raiſon ny ſans aucun reſpect de fidelité qu'on doit à ſon Roy, ny ſans crime de leze majeſté, puis que l'amour de la mere envers les enfans bons porte plus de poids que toutes les autres.

Monſieur de Toré donc avec ſes Reiſtres & quelques François bannis vers Sedan & ailleurs ralliez avec luy, entra en France du coſté de Champagne, où Monſieur

de

de Guiſe, ce grand Capitaine encore qu'il fut bien jeune, alla au devant de luy & le defit.

J'en parleray ailleurs en la vie de Monſieur de Guiſe ; mais le tout ne fut tant defait que Monſieur de Toré ne ſe ſauva avec quelques legeres trouppes de François, & ne ſe vint joindre avec Monſieur frere du Roy, qui lors avoit pris les armes.

Nous tenions que ſans la bleſſure de Monſieur de Guiſe, qui lors arriva, nous l'euſſions bien pourſuivy & empeſché de s'y joindre, car ce Seigneur eſtoit ſi courageux qu'il ne ſe contentoit point d'une victoire à demy, mais la vouloit abſoluë & parfaite, teſmoin l'opiniaſtreté dont il uſa à pourſuivre ce ſoldat qui ſe ſauvoit & fuyoit devant luy, & en fuyant luy donna le coup par le plus grand hazard qui fut jamais, en tournant ſon poictrinal ou eſcopette par derriere.

Or du depuis mondit Sieur de Toré ſervit bien ſon Roy & rabattit bien la faute qu'il avoit faite d'entrer à main armée & force eſtrangere en ſon Royaume contre luy, car ce fut luy qui fut cauſe que toute l'Iſle de France fut perduë pour luy, & Paris ſe ſaiſit de Senlis avec les Seigneurs

du Hallot, de Montmorency, Douarty & plusieurs autres braves Gentilshommes François, qui tous la prirent & la garderent tres-bien contre le siege que Monsieur d'Aumale luy avoit mis devant, dont s'ensuivit la bataille de Senlis, qu'il perdit & deffit fort les affaires de la ligue, & bastit tres-bien celles du Roy, dont j'en parleray ailleurs.

Si bien qu'on peut donner la gloire à Monsieur de Toré & aux autres Gentilshommes, d'avoir esté la premiere & la principale cause de la maladie où tomba aprés la ligue; car s'il n'eust pris Senlis cette bataille ne s'en fut ensuivie de si grande consequence pour le Roy,

C'est assez maintenant parlé de Messieurs les cinq enfans de Monsieur le Conestable, de qui on a remarqué une chose qui a estonné beaucoup de personnes de ce temps, dequoy pas un de tous ceux-là il n'en fit aucun d'Eglise, l'un desquels s'il en eust pourveu, il l'eust fait riche des biens Ecclesiastiques, & l'eust fait grand & tres-opulent, veu la faveur qu'il avoit, & en eust fait sa maison encore plus grande & riche, & aussi que du vieux temps il se disoit, qu'il ne faloit qu'un chappeau rouge ou une crosse pour faire une mai-

maiſon grande. Mais le bon homme ſe fondant ſur quelque conſcience ne le voulut jamais, ou ſur autre raiſon que nous ne ſçavons pas, car c'eſt un tres-grand honneur à vne maiſon (tant grande ſoit elle) que d'y voir un Cardinal, & la parure en eſt tres-belle & riche & tres-honorable.

Ce bon homme enfin pour ce coup n'en fit d'aucun vœu à l'Egliſe de Monſieur Saint Pierre, mais tous au temple de Mars, les y jugeant tous tres-propres pour y mieux ſervir qu'ailleurs.

On dit que Madame la Conneſtable, qui eſtoit la meſme devotion, le deſiroit autrement, mais non le bon homme, qui la traverſoit & contrarioit en cela. Cette honorable Dame (comme j'ay dit) fut fille du grand Maiſtre Baſtard de Savoye, qui fut un tres-ſage Chevalier, & a ſervy tres-bien le Roy François tousjours où il s'eſt trouvé, comme à la bataille des Suiſſes, à la Bicoque, où il ne tint pas à luy que les Suiſſes ne preſſaſſent tant Monſieur de Lautrec pour venir aux mains, en les priant & uſant envers eux de toutes les plus douces paroles & honeſtes pour faire temporiſer, & que le Roy les recompenſeroit eux & leurs enfans, & qu'ils n'au-

roient tous occaſion de ſe contenter à jamais de luy ; mais ils ne le voulurent jamais, & falut donner la bataille qu'ils perdirent, & falut aprés s'en retourner en France avec un nez de honte, car par ce moyen tout l'Eſtat de Milan ſe perdit, juſques à ce que le Roy retourna, qui le reprit & ne le garda gueres, à cauſe de la bataille de Pavie perduë, où tant de gens de bien moururent, & meſme ce Monſieur le grand Maiſtre, lequel ayant payé ſa rançon, & s'en voulant retourner en France, la fievre le prit d'une bleſſure qu'il avoit receuë à la bataille, & en mourut, dont ce fut grand dommage, & fut fort regretté de Madame la Regente ſa ſœur, qui l'aymoit & l'avançoit tout ce qu'elle pouvoit, & luy faiſoit tenir grand rang en France.

On le tenoit pour un fort ſage Capitaine & aviſé. J'ay ouï dire à aucuns vieux gendarmes, que la compagnie de cent hommes d'armes qu'il avoit eſtoit la plus belle que l'on vit jamais, depuis que l'inſtitution en fut faite, & le tenoit-on ainſi alors, car comme un chacun court à la grandeur & faveur, tous les jeunes gens des plus grandes maiſons s'y enrolloient & les plus vieux & experimentez gendarmes, ſi bien qu'il y avoit une preſſe extréme à qui en ſeroit,

& bien-heureux eſtoit le jeune Gentilhomme qui pouvoit avoir la place d'archer. Aujourd'huy cela n'eſt plus, on ne ſe contente pas de ſi peu, car du premier coup que le jeune commence à porter armes il faut qu'il commande ou en cavalerie legere, ou en gendarmerie, ou en infanterie, ſans jamais avoir appris d'obeïr. Auſſi voit-on en pluſieurs de lourdes fautes, & en d'autres non, car bien ſouvent ces jeunes tous nouveaux font auſſi-bien que des vieux, voire mieux, j'en alleguerois force exemples.

Or ce Monſieur le grand Maiſtre laiſſa deux fils, l'aiſné Monſieur le Conte de Tande, & l'autre Monſieur le Marquis de Villars : Monſieur le Conte de Tande fut un brave & vaillant Seigneur & Capitaine; il a eu en ſon temps pluſieurs belles charges, il fut Colonnel des Suiſſes au Royaume de Naples, comme il fut ailleurs (comme j'en parle au chapitre des Colonnels) ſous Monſieur de Lautrec, là où il fit tousjours tres-bien, & conſerva tousjours tres-bien ſes gens à l'obeïſſance & à leur devoir envers le Roy; il a eſté long-temps Gouverneur de Provence avec beaucoup de reputation, pour en eſtre les gens bizarres, fantaſques & mal-aiſez à ferrer, mais

pourtant tres-braves & vaillans, & les a si bien gouvernez, que sous luy on n'a point veu de remuëmens & élevations que l'on a veu depuis sous les autres Gouverneurs. Il est vray qu'aux premieres guerres ils le soupçonnerent un peu de la Religion, à cause de sa femme la Comtesse de Tande, qui en estoit aussi. Ils disoient alors en leur langue, que trois choses gastoient la Provence, le vent, la Contesse, & la Durance: Car les vents quand ils s'y mettent sont terriblement grands & font beaucoup de maux aux païs, comme la Riviere de la Durance quand elle est grosse & débordée, elle se fait si furieuse & impetuëuse qu'elle fait de grands maux.

Les Provençaux donc se defians de Monsieur le Comte à cause de cette religion, car ils sont tres-bons Catholiques, se dégousterent un peu dudit Comte, & en son lieu s'asseurerent de Monsieur le Comte de Sommerive son fils, lequel ils prirent en main & l'aymerent bien fort, parce qu'ils le voyoient ennemy passionné des Huguenots, & qu'il leur fit fort bien la guerre & cruelle, & en tuërent beaucoup sous luy.

Aussi quand le Roy Charles y fut, en toutes ses chevauchées & entrées qu'il faisoit aux villes, vous n'euſſiez ouï autre

voix

voix du peuple, ſinon, Vive le Roy, la Meſſe, & Monſieur le Comte de Sommerive, qui nous la maintient.

Si faut-il louër extremément ce Seigneur, qu'encore qu'il fuſt eſté grand perſecuteur des Huguenots, ſi eſt-ce qu'aprés le maſſacre de la S. Barthelemy & qu'il luy fuſt mandé comme aux autres de mener les mains baſſes envers les Huguenots, & en faire de meſme en ſon Gouvernement comme à Paris, il n'en voulut jamais rien faire, diſant que l'acte en ſeroit trop vilain, & que le Roy l'avoit pû bien faire & s'en laver quand il luy plairoit eſtant Roy; mais pour luy à jamais il en ſentiroit ſon ame chargée & ſon honneur ſouillé, dont le Roy luy en voulut grand mal & en fut tres-mal content: on dit qu'il mourut de deſpit de ce meſcontentement conceu du Roy ſans raiſon; d'autres que ſes jours furent avancez. Ce fut un tres-grand dommage, car c'eſtoit un brave & vaillant Seigneur, & un tres homme de bien & d'honneur: il avoit ſon demy frere du ſecond lict, qui eſtoit un brave & vaillant Gentilhomme, il eſtoit Huguenot, & ſe faiſoient fort la guerre les deux freres l'un contre l'autre, mais pourtant quelquesfois courtoiſies.

Il fut tué quelque temps aprés durant la paix, en entrant dans une ville de Provence, sous titre de paix, & un maraut l'assassina, que j'ay veu cent fois porter tous les ans de limons à la Reyne Mere; j'ay oublié son nom, ensemble de la ville où cela fut.

Les Huguenots de la Provence avoient grand' creance en luy, & s'il ne fust mort, il eust fort remué, car il estoit brave & vaillant, & y estoit tres-grand Seigneur.

L'autre frere de Monsieur le Conte de Tande fut Monsieur le Marquis de Villars, qui a esté un bon & sage Seigneur & Capitaine, & qui tousjours a bien fait où il s'est trouvé: il fut pris dans le Chasteau de Hesdin, où il s'estoit allé jetter pour son plaisir, là où il fit bien; il fut pris aussi à la bataille de S. Quentin & blessé; il eut le Gouvernement de Guyenne & s'en acquitta tres-bien, il y erigea, & mesmés à Bourdeaux, quelque certaine confrairie contre les Huguenots, laquelle la Reyne venant en Guyenne mener sa fille au Roy de Navarre, rabroüa fort & la renversa du tout.

J'en parle en sa vie, mais Monsieur le Marquis de Villars estoit mort & Monsieur le Mareschal de Biron y commandoit; toutesfois

tesfois depuis l'erection qu'en fit mondit Sieur le Marquis avoit duré jusques alors, & me souvient que la Reyne dit à celuy qui luy porta la parole de sa part, de la confrairie ; Non, non, le Roy & moy voulons qu'elle soit abbatuë, & qu'on n'en parle plus, si Monsieur le Marquis de Villars, qui en a esté le premier instituteur de par vous autres, estoit vivant à cette heure, il la vous feroit tout aussi-tost abbattre comme vous l'avez dressée, tant il estoit bon serviteur du Roy & obeïssant à ses volontez. Ce fut alors que ces confraires voyant la Reyne en parler si bravement (comme je vis & estois lors fort prés d'elle) cesserent & annullerent leur belle confrairie, & luy firent rompre le col.

MONSIEUR D'ESSE.

PArlons d'autres Capitaines. Feu Monsieur d'Esse l'a esté tres-bon, sage, brave & vaillant ; il fut avancé par Monsieur le Connestable, à cause de sa valeur & vertu, & les Rois ses maistres le connurent & s'en sceurent bien servir ; il fut en son temps fort bon gendarme, & gentil cheval leger. Le Roy François disoit souvent, Nous sommes quatre Gentilshommes de

la Guyenne, qui combattrons en lice & courrons la bague contre tous allans & venans de la France, moy, Sanſac, d'Eſſe & Chaſtaigneraye. Il fut Lieutenant du Roy dans Landrecy avec le Capitaine la Lande, un vieux brave avanturier de guerre; tous deux ſouſtinrent bravement le ſiege que l'Empereur mit devant avec de tres-grandes forces tant d'Eſpagne, d'Italie, de Flandres, d'Allemagne, & d'Angleterre, le Roy d'Angleterre & luy s'eſtans refaits amis & grands confederez.

Ladite ville de ce temps-là n'avoit garde d'eſtre forte comme elle a eſté depuis, car on la diſoit n'eſtre faite que de bouë & de crachat; de tels mots uſoit-on pour montrer ſa foibleſſe. Le ſiege en fut long, & nonobſtant les aſſauts, fatigues, veilles, faim, & autres incommoditez qu'ils y endurerent, ſi faiſoientils-ordinairement de belles ſorties ſur l'ennemy, dont ils n'en rapportoient pas tousjours du pire, & encore luy en leverent-ils une piece, qu'ils firent rouler dans le foſſé. Aprés force beaux exploits faits le Roy François le vint envitailler à la barbe de l'Empereur, qui fut une action tres-remarquable, tant de l'envitaillement que de la retraite, ce qui fut cauſe que l'Empereur enlevaſt le ſiege.

Ces

Ces deux Capitaines & tous deux bons compagnons, furent au partir de là fort eſtimez & renommez; il ne faut que peu ou prou pour s'avancer en guerre quand la Fortune veut dire, car ſi elle contrarie, l'on auroit beau à manger des charrettes ferrées ou faire autant d'armes que firent jamais les anciens Palladins, ou *los doze Pares de la fama*; (ainſi les appellent les Eſpagnols, qui eſt un tres-beau los que de les appeller par ce ſeul & beau nom que des douze Pairs de la renommée,) ils y perdent leur temps & leur labeur. Voilà comment donc ces deux compagnons defenſeurs de Landrecy furent favoriſez de la Fortune, tous deux furent fort eſtimez & haut loüez des païs eſtrangers & de la France, tous deux bien venus à la Cour, comme j'ay ouï dire à ceux qui y eſtoient alors, & tous deux fort bien reconnus & embraſſez de leur Roy & recompenſez: Monſieur d'Eſſe fut fait Gentilhomme de la chambre, qui eſtoit un grand & honorable eſtat pour lors, bien plus qu'aujourd'huy deux fois, & eſtoient gagez de douze cens francs ſervant ſix mois ſeulement.

Le Capitaine la Lande fut fait Maiſtre d'Hoſtel du Roy, bel eſtat auſſi pour lors,

& plus qu'aujourd'huy, ils estoient gagez de six cens francs, servant aussi si mois. Lors qu'ils prirent possession de leurs Estats, on disoit que Monsieur d'Esse estoit plus propre à donner une camisade à l'ennemy, qu'à donner la chemise au Roy, car ainsi alors ils prenoient possession de leurs Estats. De mesme on tenoit le Capitaine la Lande plus adroit à porter & manier une picque, que le baston de Maistre d'Hostel. Aucuns faisoient lors doute & dispute si tous deux ensemble tenoient dans Landrecy mesme rang, & s'ils portoient titre de Lieutenans de Roy ? Aucuns disoient que la Lande y avoit esté envoyé le premier, & qu'à cause d'une fievre tierce qui luy vint, Monsieur d'Esse y fut envoyé pour compagnon. Quoy qu'il fust ils s'accorderent bien pour le service de leur maistre. La Lande estoit un vieux routier de guerre & qui sçavoit tres-bien commander à l'Infanterie par longues experiences. Monsieur d'Esse avoit commandé & commandoit encore à une compagnie de chevaux legers, & l'autre à une compagnie de gens de pied, & l'une estoit plus honorable que l'autre, combien que les compagnies de gens de pied fussent lors de grand honneur, & non si triviales ny vul-

vulgaries comme depuis ; auſſi tout de meſme eſtoit la compagnie de chevaux legers, qui ne ſe departoit à tous également comme on a fait depuis, & y faloit bien choiſir les perſonnes ; mais tant y a que la Cavalerie legere l'emportoit ſur celle de l'infanterie. Monſieur d'Eſſe eſtoit Gentilhomme de bonne maiſon, & le Capitaine la Lande avoit eſté un avanturier, qui grade à grade eſtoit parvenu par ſa vaillance & par ſes ſervices faits au Roy, encore que Monſieur d'Eſſe parvint tout de meſme, mais il avoit la race plus noble que l'autre (diſoit-on), qui eſt un grand point quand on a l'un & l'autre, car deux vertus enſemble ſont plus fortes qu'une ſeule : auſſi le Roy François ſceut recompenſer l'un plus que l'autre d'inégal eſtat, & fut auſſi fait aprés Lieutenant de Monſieur de Montpenſier, en ſa compagnie de cinquante hommes d'armes, & aprés fut Capitaine en chef d'une autre compagnie, eſtant allé en Eſcoſſe, dont Monſieur de Boiſſeguin, un tres-honorable & vaillant homme, fut ſon Lieutenant, que nous avons veu depuis.

Monſieur d'Eſſe fut donné page à feu Monſieur le Seneſchal de Poictou, Meſſire André de Vivonne mon grand-pere,

lors qu'il alla avec le Roy Charles VIII au Royaume de Naples, & le mena avec luy qu'il n'avoit pas douze ans, le voyant bien nay, & qu'il promettoit beaucoup de luy, & ne le voulut laisser au logis tout jeune garçonnet qu'il estoit, & fit le voyage fort bien sans aucune maladie.

Aprés l'avoir nourry quelques années il le sortit de page & l'envoya aux Ordonnances en fort bel equipage de guerre, plus qu'il n'avoit accoustumé de donner aux autres, car il esperoit beaucoup de luy, & aussi qu'encore qu'il fut fort bien Gentilhomme & de bon lieu, il n'avoit de son pere tous les moyens qu'il eust bien falu, n'en ayant pas pour luy-mesmes, car il avoit force autres enfans.

De telles obligations, tant de nourriture que des bienfaits, ce Seigneur genereux n'en fut jamais ingrat, car ayant esté deux fois Lieutenant de Roy, & dans Landrecy, & en Escosse, Capitaine de cinquante hommes d'armes, & Chevalier de l'Ordre, venant voir Madame la Seneschalle ma grand' mere, qui l'avoit nourry avec son mary, luy portoit un tel respect & honneur, que jamais il ne voulut laver les mains avec elle pour se mettre à table, disant que nul grade qu'il eust acquis, ne

luy

luy ſçauroit faire oublier l'honneur qu'il luy devoit, pour avoir eſté nourry ſon page & ſon ſerviteur domeſtique en ſa maiſon, mais bien ſe lavoit-il avec Meſdames de Bourdeille, & de Dampierre ſes filles, qu'il avoit (diſoit-il) bercées cent fois & avoit eſtudié ſa leçon avec elles. Tel ſcrupule avoit ce gentil & courtois Chevalier, mais de l'autre coſté il ne faiſoit pas ſcrupule ny ceremonie de pourchaſſer en mariage madite Dame de Dampierre ma tante, ſi elle y euſt voulu entendre, qui eſtoit jeune veuve de feu Monſieur de Dampierre mon oncle, & fort riche, qui fut tué devant Ardres Lieutenant de Roy, en la guerre du Roy d'Angleterre & du Roy François.

Pareil ſcrupuleux fut le Prince de Galles, qui ne voulut ſoupper avec le Roy Jean le ſoir aprés la bataille de Poictiers, & ne faiſoit pas conſcience de le tenir ſon priſonnier. De meſme en fit Monſieur de Bourbon, qui ſervit le Roy le ſoir de la bataille de Pavie en toute humilité, & luy donna la ſerviette, & le tenoit auſſi ſon priſonnier.

Le Roy Henry venant à la Couronne, comme protecteur des perſonnes affligées, envoya Monſieur d'Eſſe en Eſcoſſe ſon Lieutenant

tenant General pour ſecourir les deux Reynes d'Eſcoſſe, mere & fille, ce qui luy fut un tres-grand honneur, car il y commanda à des Seigneurs plus grands, plus riches & de plus haute maiſon que luy, comme à Meſſieurs Strozzy & le Prieur de Capouë, freres, couſins de la Reyne, à Monſieur d'Andelot, à Meſſieurs de la Rochefoucaut, d'Eſtanges, Baudiné, Pienne, Bourdeille, Montpezat, Negrepellice, le Comte de Reingrave, & force autres; & meſmes leur diſoit bien ſouvent, Meſſieurs, je ſçay bien qu'il n'y a nul gueres de vous autres qui ne ſoit plus grand que moy, & que quand je ſeray hors d'icy, ſoit à la Cour, ſoit en France, ſoit au païs, qui ne ſoit plus que moy, & qui ne ſe veuille dire plus que mon compagnon; mais puis qu'il a pleu au Roy m'honnorer de cette charge, il faut que je m'en acquitte & que je commande auſſi-bien au grand comme au petit, & que l'un & l'autre m'obeïſſent, & au partir d'icy m'eſtant dépouillé de cette grandeur, nous ſerons tous pairs & compagnons.

Voilà comment je l'ay ouï conter à mon frere Monſieur de Bourdeille, qui y eſtoit auſſi, diſant qu'il avoit ſi bonne grace à commander, qu'un chacun luy obeïſſoit de ſi

bon

bon cœur & l'honnoroit si fort, qu'il n'eust jamais occasion de se fascher à eux, car en commandant il familiarisoit fort. Il n'avoit autre serment si non, Avons ouï, qui ne se peut dire proprement serment, mais une assiduë forme de parler, qu'il avoit converty en forme de serment. Quand il alloit à la guerre, & qu'aucuns des coureurs luy venoient dire, Monsieur, voicy les ennemis qui viennent à vous; luy sans s'estonner ne faisoit que respondre, & nous à eux.

Il fit de beaux combats & beaux exploits de guerre en cette Escosse, & en les faisant il disoit souvent, Ah! Messieurs, ce n'est rien ce que nous faisons icy, si le Roy ne nous voit ainsi bien faire: car mieux vaut rompre bien à propos une lance contre son ennemy devant son Roy, & à sa veuë, que de gagner une bataille, ou prendre une ville hors de sa veuë & en son absence, & mesmes à cinq cens lieuës de là; car la renommée, ny la reconnoissance n'en sont si grandes. Si est-ce qu'au partir de là le Roy l'honora fort, & luy donna l'Ordre pour signe qu'il avoit si bien fait, & le recompensa bien condignement, non selon les recompenses excessives qui ont esté depuis sous les autres Roys, comme elles se faisoient de ce temps-là un peu plus modestées:

rées. Auſſi faloit-il qu'un chacun s'en reſſentiſt ou peu où prou, ſelon les merites & ſervices, pour avoir enduré beaucoup de mal, de travail, & ſur tout de grands froids, non ſeulement luy, mais force honeſtes gens de ſon armée, juſques à en perdre les ongles des pieds.

Il y gagna une grande & tres-mauvaiſe jauniſſe, & telle que j'ay ouï dire qu'il en teignoit de jaune ſa chemiſe comme de ſaffran lors qu'il ſuoit, ce qui fut cauſe qu'il demanda congé au Roy d'aller juſques en ſa maiſon d'Eſpanuilliers, changer d'air, & voir ſa femme qu'il n'avoit veuë de trois ans, qui eſtoit une tres-belle & honeſte Dame de la maiſon des Adrez en Anjou, & qui avoit eſté nourrie fille de Madame de Vendoſme tres-honeſte Princeſſe, & qui avoit grand honneur en ſes nourritures. Eſtant donc en ſa maiſon au lieu de s'amander de ſa maladie, il ſembla qu'elle s'empiraſt & le tourmenta pis qu'auparavant, ſi bien qu'il en penſoit à toute heure mourir, & traiſnant ainſi ſa vie en langueur, j'ay ouï dire qu'il la maudiſſoit cent fois le jour, qu'il ne l'avoit perduë en tant de combats & guerres où il s'eſtoit trouvé, & qu'il fuſt reduit à mourir en un lict comme un cagnardier le plus pauvre qui fut jamais; &

ainſi

ainſi que bien ſouvent de tels propos entretenoit ſes amis avec larmes & ſouſpirs, arriva un courrier du Roy à luy, qui luy porta mandement de l'aller trouver auſſi-toſt, pour s'aller jetter dans Theroüane, que l'Empereur menaçoit d'aſſieger, & là y commander au Lieutenant du Roy; ſoudain aprés en avoir ſceu la nouvelle, & leu la lettre de ſon Roy, il dit à ſes amis qui eſtoient là avec luy, (car ordinairement il eſtoit fort viſité, tant il eſtoit aymé,) Mes Amis, voilà le comble de mes ſouhaits arrivé, car je ne ſouhaittois rien tant que d'aller mourir en un honorable lieu, & ne craignois rien tant que de mourir en ma maiſon & en mon lict. Or je m'en vais, & vous jure bien que Madame la jauniſſe n'aura point cet honneur de me faire mourir, car reſolument je veux mourir en guerre, & ne retourneray jamais que je n'y meure: Adieu donc, Meſſieurs & Amis, je m'en vais fort heureux & content chercher ce que j'ay tant deſiré; & dés le lendemain monté auſſi-toſt à cheval, & ſans ſe faire trop convier ny s'amuſer à faire ces grands preparatifs de chemin, comme il y a qui en font, avec plus de ceremonies que ne fait un malade qui ſe prepare par des bolus & juleps, pour prendre la grande medecine.

Le

Le voilà donc arrivé devant son Roy, qui luy en fit de sa bouche le second commandement, auquel il dit, Sire, je m'y en vais donc de bon & loyal cœur, mais j'ay ouï dire que la place est tres-mal envitaillée, non pas seulement pourveuë de palles, de tranches, ny de hottes pour remparer & remuër terre, à quoy Monsieur de Villebon, Gouverneur, n'y a pas grand honneur; (comme ainsi il se trouva) mais lors quand vous entendrez que Theroüane est prise, dites hardiment que d'Esse est guery de sa jaunisse & mort: & ainsi comme il le dit, ainsi le tint-il, car comme j'ay ouï raconter à Monsieur de Grille, brave Capitaine, Seneschal de Beaucayre, qui avoit alors leans une compagnie de gens de pied, ainsi qu'on vint à l'assaut, voicy un Alfier Espagnol, grand homme, de bonne grace & belle force, avec son enseigne Colonnelle, qui s'avançant par dessus tous, monte avec une fort grande dexterité & legereté à la bresche: Monsieur d'Esse, qui estoit sur le haut du rempart, tenant une picque au poing, de contenance asseurée s'affronte à cet Alfier, & luy escrie, à moy, à moy, Capitaine Enseigne, je suis le General: soudain l'Alfier se presente à luy & luy dit, *Esto quiero yo por mi gloria*, c'est ce

que

que je veux & recherche pour ma gloire, comme voulant dire qu'il seroit à jamais hõnoré que de se battre en un si bon lieu contre le General ou Lieutenant de Roy ; & ainsi qu'il vint affronter de main à main Monsieur d'Esse, voicy un harquebusier François qui estoit prés de son General, qui tire à propos son harquebusade, & donne dans la teste de l'Alfier, & le porte mort par terre. Tel coup ne fut pas plustost fait, que voilà un soldat Espagnol, qui secondant bravement son Enseigne, tire à Monsieur d'Esse & le tuë de mesmes. Belle mort certes, & tres-glorieuse de deux Capitaines, & belle autant & glorieuse la vangeance des deux soldats ; dont je m'en raporte aux mieux entendus, qui est plus digne de loüange, j'entends qu'elle est égale parmy tous quatre. Voilà donc la mort & la sepulture de Monsieur d'Esse tant desirée de luy.

Le jour avant qu'il fut tué, le Capitaine Ferrieres de Perigort, qui avoit une compagnie, avoit fait une saillie dans le fossé que tenoit l'Espagnol, & certes fort mal à propos ; aussi y fut-il bien battu, luy & ses gens : ce que voyant Monsieur d'Esse, & que le Capitaine & ses gens fuyoient tous en desordre que les Espagnols menoient battus, il dit, Allons secourir pour Dieu.

ce fol d'yvrogne, quand il a beu il ne ſçait ce qu'il fait, & venant au devant de luy, il le trouva ayant une grande harquebuſade dans le corps, dont il mourut ſoudain, d'où depuis il ſe fit un doute, qu'il ne devoit ſortir veu la charge qu'il avoit, mais ils mirent tout ſur ſon brave courage. Je remets cette diſpute à decider aux grands Capitaines.

On diſoit de ſon temps en Guyenne, qu'il y avoit trois nobles & braves Chevaliers, & gentils Capitaines, tous trois contemporains & quaſi égaux en pluſieurs points. L'un eſtoit de Poictou, qui eſtoit Monſieur d'Eſſe, l'autre de Xaintonge, qui eſtoit Monſieur de Burie, & le troiſiéme Monſieur de Sanſac d'Angoulmois, qui ſont trois païs comme en trepied, & aboutiſſans les uns aux autres. Loüoit qui vouloit chacun de ſa nation ſelon ſa paſſion, mais pourtant j'ay ouï dire aux moins paſſionnez que Monſieur d'Eſſe les emportoit; car il eſtoit plus univerſel que les autres, fuſt en belle façon, en bonne grace, en beau maintien, en la parole belle; je laiſſe la vaillantiſe à part, car tous trois en avoient Dieu mercy leur proviſion, fuſt en gentilleſſes Chevalereſques, & en gentil entretien, autant parmy les hommes que les Dames.

Dames. Estant en Escosse, il joüa un jour avec la Reyne Doüairiere, une tres-honeste & gentille Princesse, vraye sœur de Messieurs de Guise, il n'en faut pas dire davantage pour la plus louër, car c'est ce que l'on en peut dire; elle aymoit fort le jeu & joüoit souvent avec Monsieur d'Esse & d'autres Seigneurs François, mais ce jour que je veux dire qu'ils jouërent, ils se picquerent si bien que la Reyne perdit six mille escus contant, & priant Monsieur d'Esse de jouër sur sa parole autres six mille escus, il ne le refusa nullement, tant il estoit courtois & respectueux aux Dames: la Reyne joüa si bien qu'elle se raquitta tout. Or bien Madame, dit alors Monsieur d'Esse, vous estes quitte, vous avez joüé en grande Reyne & Princesse liberale, & moy j'ay joüé en belitre Gentilhomme par trop prodigue, j'ayme mieux que vous m'estimiez tel qu'avare & discourtois à l'endroit d'une si honeste Princesse que vous estes.

J'ay ouï faire ce conte à Monsieur de Bourdeille mon frere, qui estoit lors present; dont la Reyne par un tel trait l'en ayma à jamais davantage, & outre les grands services qu'il luy faisoit à la guerre, il estoit tres-bien venu avec elle pour l'amour de ses gentilles façons, bonnes graces & honestetez. Mon-

Monsieur de Burie fut un bon homme de guerre ; & tres-bon & sage Capitaine, & pour ce eut de belles charges, tant en Piedmont, qu'en Italie & en France ; il fut Colonnel de l'Infanterie Françoise, au voyage de Monsieur de Lautrec vers le Royaume de Naples, & si commanda à son artillerie, & s'acquitta tres-bien de tout : mais ce ciel malin, animé contre nous autres François de ce temps-là, attira dans son air & nostre armée & nos desseins. Monsieur du Bellay en son livre de l'art militaire luy fait cet honneur de dire de luy, qu'il ne sçavoit homme en France plus digne de tenir la place de Dom Pedro de Navarre, tant à gouverner bien l'effet de l'artillerie, qu'à s'entendre à inventions & mines pour prendre places. Ce n'est pas petite loüange ; aussi avoit-il fort appris dudit Dom Pedro. Il fut, aprés avoir bien traisné & travaillé en guerre, Lieutenant de Roy en Guyenne aprés la mort de Monsieur du Lude, laquelle il gouverna tres-sagement tant que la guerre Espagnole dura ; le Roy long-temps avant l'avoit honoré de son Ordre : puis la guerre civile survint, en laquelle il n'alla si viste comme Monsieur de Montluc qui le servit de collegue, non en sa charge ;

car,

car il estoit unique Gouverneur, mais en executions, dequoy je m'en remets au livre de Monsieur de Montluc, sans que j'en parle davantage, sinon que l'on soupçonnoit alors ledit Monsieur de Burie de la Religion, aucuns le croyent tout à fait, d'autres non, mais qu'il vouloit espargner le sang François & ne l'espandre tant comme il avoit fait des autres en son temps; il estoit Gentilhomme comme le Roy, mais fort pauvre, & luy ay ouï dire que le premier cheval qu'il eut jamais pour se mettre des Ordonnances en la compagnie de Monsieur le grand Maistre de Savoye, feu mon pere le luy donna, aussi aymoit-il & honoroit fort mondit pere, & souvent le venoit voir. Ce fut un grand honneur pour luy, que de simple archer qu'il avoit là esté, il vint au bout de vingt ans commander en chef en une compagnie de cinquante hommes d'armes: il mourut peu riche, ce qui ne luy redonda nullement à deshonneur, car ayant eu tant de belles charges il se pouvoit bien enrichir par leur moyen, comme beaucoup d'autres que j'ay veu, mais aussi où est leur ame? & Monsieur de Burie est mort en lieu & reputation d'un fort homme de bien. J'en parle encore ailleurs, car cecy est peu.

Monsieur de Sansac, pour le troisiéme de nos trois que j'ay dit, a esté aussi un bon, vaillant & sage Capitaine, fors une imperfection qu'il avoit, car il commandoit tousjours en toutes les coleres & furies du monde, ausquelles n'y entroit pas seulement quand il avoit le cul sur la selle & aux combats, mais estant en particulier & en devis, fut ou au Conseil, ou parmy ses amys, en discourant du fait des armes: aussi disoit-on de luy, que jamais il ne se mettoit en colere sinon quand il parloit des armes & des oyseaux, & quand il estoit à la guerre & à la volerie. Et s'il aymoit les armes, il aymoit bien autant les oyseaux, & l'un & l'autre l'ayderent fort à avancer, car Monsieur le Connestable, qui estoit lors en credit, luy avoit donné ses oyseaux, & puis il eut ceux du Roy à gouverner, lors qu'il commmença à se faire connoistre à la Cour, & tant quil a vescu il a aymé cet exercice par dessus tous autres, aprés les armes. Il eut cet heur estant dans Fossan, lors du siege, d'estre dépesché vers le Roy pour luy porter les nouvelles du siege & de la capitulation, & d'en raporter la response de son Roy, & commandement & congé de l'accepter, ne pouvant la secourir dans le temps convenu. Il a esté en reputation

d'estre

d'estre un des meilleurs chevaux legers de son temps & autant digne d'y commander; aussi lors & tant que Monsieur d'Aumale fut prisonnier du Marquis Albert, sa charge de Colonnel de la Cavalerie legere luy fut donnée, & l'exercea tres-dignement durant sa prison, qui fut longue; & s'est veu cedit Monsieur de Sansac commander aux Princes du sang, comme Messieurs d'Anguien, Condé, de Nemours, & une infinité d'autres Princes & grands Seigneurs qui avoient de chevaux legers, car alors les plus grands pour leur commencement de guerre se jettoient tous à la cavalerie legere.

Voilà donc l'honneur qui n'estoit pas petit, que ce Monsieur de Sansac a eu, de commander à cette belle Principauté & Noblesse Françoise, & tous luy obeïssoient tres-bien pour sa suffisance, encore qu'aucuns n'approuvassent gueres sa façon rebarbarative, & son parler & commandement trop rude. Ce qui est une grande imperfection à un Capitaine, car les paroles douces & courtoises sont plus agreables & plaisent plus, & en profite-t-on davantage, si ce n'est en cas qu'il en faille user de braves & rudes. Nous en avons une infinité d'exemples de ceux qui ont esté courtois, qui se sont tres-bien trouvez; je n'en veux dire que

deux, Ceſar & feu Monſieur de Guiſe. Je nommerois bien deux autres François, qui ne s'en ſont pas mieux trouvez de leurs rudeſſes hautaines & outrecuidées, que je ne nommeray point.

Pour tourner encore à Monſieur de Sanſac, il acquit beaucoup d'honneur au ſiege de la Mirande, qu'il ſouſtint longuement, & l'en fit louër eſtant Lieutenant de Roy, & pour ce le Roy l'honora de ſon Ordre, marque qui ſe donnoit alors pour un acte ſignalé; il eut encore cet honneur d'eſtre eſleu avec le bon homme Monſieur de la Broſſe, gentil Chevalier & digne Capitaine, duquel je parleray en temps & lieu, pour ſe tenir prés de la perſonne du petit Roy François ordinairement, non comme Gouverneur, car ce nom ne luy euſt pas plû, eſtant en aſſez bon âge & marié, mais comme quaſi Conſeiller & ſe tenant prés de ſa perſonne. En nos guerres civiles il a pluſieurs fois mené nos armées en aucunes expeditions comme Lieutenant de Roy, comme és ſieges de la Charité & Vezelay, & autres factions. Bref, ce Seigneur a eſté honoré de pluſieurs belles charges, & eſt mort en titre de Mareſchal de France, non proprement qu'il en ayt eſté jamais pourveu, mais il en avoit l'eſtat, les gages & la pen-

la penſion comme d'un vray Mareſchal de France ; en quoy pluſieurs diſoient à Lyon, lors que Monſieur de Montluc fut fait Mareſchal de France à la barbe du bon homme Monſieur de Sanſac, qui y eſtoit, qu'on luy avoit fait tort de ne l'avoir eſté, puis qu'il y avoit long-temps qu'il en tiroit l'eſtat, & l'autre non. Je ſçay bien à quoy il tint, (ce que je diray ailleurs,) & ce que Monſieur de Sanſac m'en dit touchant ſon meſcontentement, car Madame de Sanſac & moy eſtions fort proches parens, & ſi le bon homme m'aymoit fort, & de ce pas-là ſe retira en ſa maiſon & oncques plus ne vint à la Cour, & quelques deux ans aprés (s'il me ſemble) il mourut chez ſoy.

Voilà le diſcours le plus bref que j'ay peu faire de la ſympathie de ces trois precedens bons Chevaliers & Capitaines & de leur fortune, mais non de leur mort ; car Monſieur d'Eſſe mourut ſur le haut d'un rampart, & les autres deux moururent dans leurs lits. Ils moururent tous trois pauvres de biens du leur, ou d'acquis, fors l'honneur des bien-faits du Roy, de leurs eſtats & petitions & biens d'Egliſe pour leurs freres & parens, fors Monſieur de Burie, qui en eut peu.

Tous trois eſpouſerent des femmes de

bonne maiſon. Monſieur d'Eſſe eſpouſa cette fille fort belle & honeſte de la maiſon de Jadrets, comme j'ay dit, bonne maiſon, non de Dauphine, mais d'Anjou ou du Mayne, ou de Vendoſmois, je ne le puis pas bien aſſurer.

Monſieur de Sanſac eſpouſa la ſienne de l'antique maiſon de Montberon en Angoumois, ſœur de Monſieur d'Auſances, & qui a eſté en ſon temps juſques à l'âge de ſoixante & dix ans, qu'elle eſt morte une tres-belle & agreable Dame.

Monſieur de Burie eſpouſa une fille de la maiſon de Languilliers, belle fille, portant le nom de Luxembourg.

Monſieur d'Eſſe laiſſa un ſeul fils de luy & égal à luy en vaillance ſeulement, mais non en ſi belle façon ny bonne grace. Il mourut jeune à la defaite des Provençaux en Perigord.

Monſieur de Sanſac laiſſa auſſi aprés ſoy un ſeul fils, auſſi tres-beau, agreable & honneſte, autant que Gentilhomme de France, & brave & vaillant. Il mourut auſſi jeune à ce dernier ſiege de Chartres, de maladie & de miſere qu'il ſouffrit là devant.

Monſieur de Burie mourut ſans lignée, & n'en eut jamais. Sa femme, qui eſtoit naïve

naïve & libre, disoit qu'il n'avoit pas tenu à luy ny à elle, car ils en avoient bien fait le devoir pour en avoir, mais que son mary y avoit eu autresfois aux guerres un coup d'espée ou de masse d'armes sur la nucque du col, qui luy empeschoit le conduit de la semence; si bien que la vraye cresme n'y pouvoit passer ny couler, sinon quelque petite espece d'eau claire dans sa matrice, qui ne servoit nullement pour engendrer ny concevoir.

Cette femme avoit en soy une naïveté naturelle & liberté de parler naïvement, sans y songer autrement à mal, si bien que l'on en a fait d'elle en Xaintonge des contes plaisans, dont je feray celuy-cy pour en rire, toute ma parente qu'elle fust, cousine germaine de mon pere: Lors que le Roy Charles vint à Bourdeaux pour l'entreveuë de Bayonne, Madame de Burie quelques deux ans avant, ainsi que son mary Monsieur de Burie y faisoit faire quelque reveuë de gens de guerre, en passant par les ruës il y eut quelque mauvais harquebusier, qui lascha son harquebuse mal à propos, qui perça à la dite Dame le bras de part en part, tirant vers l'espaule; elle estant venuë à Bourdeaux pour faire la reverence au Roy & à la Reyne, ainsi qu'elle estoit dans la

chambre de la Reyne, ayant fait toutes reverences accomplies, Monsieur de Cypiere, lors Gouverneur du Roy, l'ayant aussi saluée, la convia de s'asseoir tous deux sur un coffre, & tous deux portoient un bras en escharpe, Monsieur de Cypiere pour les gouttes, dont il estoit fort tourmenté, & Madame de Burie pour son harquebusade; Monsieur de Cypiere ne sçachant point que ce fust un coup, mais quelque goutte comme luy, se mit à luy dire fort naïvement, Madame il faut que nous nous consolions tous deux de nostre mal, car il n'y a icy que nous deux qui portons le bras en escharpe. Non, Monsieur, (luy respond Madame de Burie) mais il y a bien de la difference du sujet & du mal, car vous la portez pour l'amour de la goutte, & moy pour une harquebusade. Qui fut estonné, ce fut Monsieur de Cypiere, oyant parler de cette harquebusade, ainsi qu'il en vint aussi-tost faire le conte à Monsieur de Nemours, que j'ouïs moy-mesme, parquoy se levant d'auprés d'elle & en riant froidement, Vrayement, Madame, c'est raison, dit-il, & vous m'avez bien estonné, c'est bien le monde renversé celuy-cy, & de vous voir plaindre de vostre harquebusade que je n'eusse

n'euſſe jamais penſé que vous euſſiez euë ; c'eſt bien ſigne que vous avez eſté à la guerre, je n'en ſçaurois monſtrer pour à cette heure autant, vous eſtes en cela plus heureuſe que moy, & peu m'a ſervy pour y avoir eſté tant de fois, & tant de fois m'eſtre mis aux hazards, & n'avoir dequoy maintenant vous damer d'une pareille marque, encore que j'en aye bien ſur mon corps, & qu'au lieu que je vous deuſſe dire que je porte mon bras en eſcharpe pour une harquebuſade, & vous pour le goutage, il ne ſe peut : Adieu donc, Madame, Dieu vous donne donc guériſon de voſtre harquebuſade, & à moy de ma goute, jamais le monde ne joüa mieux à l'envers que ce coup icy. Puis s'eſtant enquis à d'autres comment cette femme avoit eſté ainſi à la guerre & bleſſée, il en fit ſon conte, mais il ſe faut imaginer de la façon que Monſieur de Cypiere le diſoit, qui l'a bien connu, car c'eſtoit l'homme du monde qui faiſoit le mieux un conte, & le ſçavoit mieux repreſenter avec la meilleure grace & les plus belles paroles qu'on euſt ſceu dire, tant il eſtoit bien accomply en tout; j'en vis bien rire la Reyne mere meſme, quand elle ſongeoit (diſoit-elle) à l'eſtonnement que Monſieur de Cypiere eut quand il ouït parler de cette har-

quebuſade, comme voulant dire, Mort Dieu, cette femme s'eſt voulu avantager de cela ſur moy, que nous n'eſtions nullement eſgaux de nos maux, car le ſien eſtoit bien beaucoup plus honorable.

Voilà mon conte fait, ſoit bon ou mauvais, je ne ſuis pour plaire à tous: bien crois-je que l'on me pourra reprocher que je me pourrois bien paſſer de mettre par eſcrit force petites nigauderies qui ne ſervent de rien; je le croy, mais je veux paſſer mon temps & rire quelquefois.

Mr. LA ROCHE DU MAINE.

MOnſieur la Roche du Maine a eſté un vieux, bon, brave & vaillant Capitaine de ſon temps; il fut Lieutenant de cent hommes d'armes de Monſieur d'Alençon, grande marque pour lors de la ſuffiſance & valeur; ce qui luy vint à bien, car à la bataille de Pavie le Capitaine fut fort accuſé d'avoir mal fait, & le Lieutenant tres-bien & vaillamment, en combattant pris priſonnier: auſſi aprés ſa mort il eut la moitié de ſa compagnie & quelque temps aprés il eut l'Ordre. Les Eſpagnols parmy leurs Hiſtoires le louënt fort, & le nomment, *Humeno Rocha*; de telle façon que l'Empereur le voulut fort entretenir aprés le ſiege de Foſſan, où il ſe trouva & fit fort bien. Mon-

Monsieur du Bellay dans ses Memoires en fait un seul conte de ses causeries qu'il fit avec l'Empereur, dont c'est dommage qu'il n'en a fait plusieurs, car il disoit & racontoit des mieux. La premiere fois que je le vis jamais, ce fut à Amboise, la Cour y estant. Il estoit fort bien habillé, moitié à la vieille Françoise, moitié à la moderne, & avoit un bonnet d'escarlate, avec des fers d'or à l'entour, & une belle enseigne, & le portoit fort panchant sur l'oreille; il pouvoit bien avoir alors soixante-dix ans ou plus, & se mit dans la bassecourt ainsi qu'il voulut monter sur sa mule, pour aller à la ville entretenir Monsieur de Richelieu, j'estois avec luy, à qui il demanda qui j'estois? Il me nomma par mon nom, de Bourdeille le jeune. Soudain il se tourna vers moy, en me disant, Hé, mon petit cousin mon amy, que je te donne l'accollade; vostre pere & moy avons esté si bons parens & amis; & teste Dieu pleine de reliques, (c'estoit son serment) que nous en avons fait de bonnes de-là les Monts autresfois de nostre jeune âge: & m'en alla faire des contes qui levoient la paille, & m'en entretint prés d'une grosse demie heure: & puis s'en voulant aller il demanda sa mule, qu'il appelloit tousjours Madame sa mule, qui avoit

plus de trente ans, tant ſage & ſi bien faite au montoir que rien plus, ſi bien quand je le vis monter je luy dis, Monſieur, que voſtre mule eſt ſage & bien-aiſée au montoir. Pourquoy ne le ſeroit-elle, teſte Dieu, mon petit Couſin, dit-il, elle a prés de 40 ans, elle a bien appris ſa leçon ſous moy, elle me ſert fort bien, je monte à l'aiſe ſur elle quand je veux; que pleuſt à Dieu j'en puſſe faire de meſme ſur toutes les Dames de cette Cour, & qu'elles fuſſent auſſi aiſées au montoir, vous en ſeriez bien-aiſe, petit couſin, qui ja eſtes un jeune eſtallon pour elles. Adieu mon petit couſin mon amy, (car j'eſtois fort jeune alors) ſi tu veux venir ſouper avec moy, nous cauſerons des folies de ton pere & de moy & de tout. Je n'y allay pour le coup, mais une autre fois, où il triompha de dire, mais quand il faloit parler de la guerre, de choſes hautes & ſerieuſes, il le faiſoit beau ouïr.

Aux premieres guerres civiles les Huguenots luy prirent ſon Chaſteau de Chinon par ſurpriſe, comme ils firent d'autres de la France, qu'on ne ſe doutoit de rien, dont il eſtoit Capitaine, luy n'y eſtant point. Quand on luy en apporta les nouvelles, Et teſte Dieu pleine de reliques, (dit-il) faut-il que Pere eternel gagne Pater noſter? Je

les

les en chasseray bien. Ce qu'il fit, & jura encore un bon coup, que s'il y eust failly, & n'y fust rentré, il eust tenu Dieu pour Huguenot, & ne l'eust jamais servy de bon cœur.

Les Espagnols en leurs livres le louënt fort, parlant de cette bataille de Pavie, par tels mots: Le seul Capitaine Alençon, pour porter la nouvelle en France d'une si grande perte & déroute s'enfuït sauve avec un grand escadron d'hommes d'armes, lequel pour venture seroit digne d'une loüange singuliere de prudence, si l'on n'eust creu & jugé qu'il voulut plustost se delivrer & luy & ses gendarmes de peril sans respandre sang, qui pour l'amour de son office & sa charge le suivoient, que sauver une bande de vaillans hommes pour secourir la France toute despouillée; toutesfois ledit Alançon mort en peu de jours aprés de la grande douleur qu'il en receut en son esprit, la Roche du Mayne son Lieutenant de sa bande defendit par un honorable tesmoignage la renommée de ce fait, parce que luy estant homme valeureux & pratiqué és choses de la guerre, quand il vit que la victoire estoit desesperée en dépit de son Capitaine, qui ne voulut en aucune maniere consentir en cela, il demeura ferme & luy sembla plus beau qu'il se conformast avec son

Roy, & ſes autres compagnons vaincus à la neceſſité, & fut pris combattant vaillamment.

Voilà la belle loüange que luy ont donné les Eſpagnols, & ce que pour ce coup j'en puis dire de ce bon & grand Capitaine, qui ne fit jamais que bien, ainſi qu'il fit à la bataille de S. Quentin, qui tout vieux qu'il eſtoit, ayant plus de ſoixante ans, combattit juſques à l'extremité de ſes forces foibles, ſon fils tué prés de luy, s'efforçans de tout leur courage brave ſe ſecourir l'un l'autre: enfin le fils mort devant luy il fut pris priſonnier, & veſcut quelque temps aprés, ſans avoir laiſſé grande lignée, dont c'eſt un tres-grand dommage, car la race en eſtoit tres-belle & bonne.

Sur la Capitainerie de ce Chaſteau de Chinon, il ne ſe faut esbahir ſi ces vieux & grands Capitaines ſe ſentoient bien honorez d'avoir ces Capitaineries de Chaſteaux des Roys, & combien ces dignitez le temps paſſé eſtoient honorables & portoient grande qualité.

Feu Meſſire André de Vivonne, Seneſchal de Poictou, mon grand pere, parmy ſes nobles qualitez, aprés ſes Seigneuries, places & terres qu'il avoit grandes, il ſe mettoit Seneſchal de Poictou, Gouverneur de

Monſieur

Monſieur le Dauphin François, qui mourut à Tournon, Chambellan du Roy & Capitaine du Chaſteau de Poictiers.

Monſieur le Mareſchal de Briſſac, parmy ſes beaux titres & hautes qualitez, ſe mettoit auſſi Capitaine du Chaſteau d'Angers & de Falaiſe. J'ay veu ſemblable qualité de Monſieur d'Archiac, ayeul de Madame de Bourdeille ma belle-ſœur, qui parmy ſes grandes Seigneuries, places & qualitez, ſe mettoit Capitaine du Chaſteau de Chinon, ainſi que j'en ay veu pluſieurs titres en ſon threſor, & force lettres des Roys de ſon temps, qui luy mettoient, A Monſieur d'Archiac, Capitaine de mon Chaſteau de Chinon.

Entr'autres j'y en ay veu deux de Madame de Bourbon, ſœur & regente du Roy Charles VIII ſon frere, en ſon adoleſcence, qui diſoit ainſi en ces propres mots, que je n'ay voulu changer:

MONSIEUR D'ARCHIAC.

Je me ſuis oubliée vous eſcrire qu'il faut quatre chambres au Chaſteau de Chinon pour les Capitaines, une pour Monſieur de Montpenſier, une pour Monſieur de Ven-

Vendoſme ; auſſi faites habiller la galerie qui eſt ſur ma chambre, & faites faire trois licts pour mes femmes auſdites galeries, & par tout mon logis que tout ſoit garny de chalicts. A Dieu ſoyez.

Eſcrit à Amboiſe ce 27 jour de Janvier.

Et au bas ſigné ſeulement, tant elle eſtoit glorieuſe,

ANNE DE FRANCE.

Une autre Lettre pour ce meſme effet porte :

MONSIEUR D'ARCHIAC,

J'ay ſceu par voſtre homme la bonne diligence que vous avez faite à la reparation du Chaſteau de Chinon : je vous envoye par memoire les gens qu'il faudra qui ſoient logez au Chaſteau, qui ſont, une chambre, un retrait & une garderobbe pour le Roy, une chambre pour Monſieur de Graſville, une chambre pour Monſieur de la Trimouille, une pour Monſieur de l'Iſle,

l'Iſle, une pour Monſieur de la Solle, une pour Monſieur le Baillif de Meaux.

Penſez qu'aucuns de ceux-là eſtoient de ſes mignons de couchette.

Au bas.

ANNE DE FRANCE.

Et au deſſus : A Monſieur d'Archiac, Capitaine du Chaſteau de Chinon ſimplement, ſi que pluſieurs autres lettres ſe trouvent de force grands, qui mettoient, A Monſieur d'Archiac, Conſeiller, Chambrelan du Roy, & Capitaine du Chaſteau de Chinon.

Le Roy Charles meſmes ne luy mettoit que, A Monſieur d'Archiac, Capitaine de mon Chaſteau de Chinon, comme j'ay veu force lettres qu'il luy eſcrivoit.

Notez un peu ces lettres, & meſmes ces premieres, où vous verrez que lors les logis des Roys n'eſtoient ſi bien accommodez qu'aujourd'huy, & que les Dames n'y eſtoient ſi bien logées ny aſſorties de leurs licts & commoditez comme ſont aujourd'huy.

Faut auſſi noter, que le temps paſſé aucuns

cuns Gouverneurs des Provinces donnoient les Capitaineries des places, ainsi que j'en ay veu une lettre au tresor de nostre maison, que feu Monsieur de Lautrec, Gouverneur de la Guyenne, escrivoit à Monsieur d'Archiac, petit-fils de celuy que je viens de nommer, & pere de Madame de Bourdeille ma belle-sœur, qui porte ainsi, sans rien changer:

MON COUSIN.

Afin que connoissiez qu'il m'est souvenu de vous, & pour vous tenir promesse, je vous envoye mes lettres patentes de la Capitainerie de Blaye, que je vous donne; j'escris presentement à Monsieur de la Roche, qui est audit Blaye, qu'il vous baille & delivre ladite place, & vous obeïsse entierement, & pource qu'il est tres homme de bien, & qu'il entend les affaires dudit Blaye mieux qu'autre, je veux & vous prie qu'il soit vostre Lieutenant; & luy laissez les archers à mortepaye qu'il a, & vous me ferez grand plaisir, car je luy ay escrit qu'il sera traitté tout ainsi que du vivant du feu Sieur d'Estissac, duquel je voulus qu'il fust Lieutenant, comme je fais maintenant de vous. J'ay avisé que le Thresorier, qui paye l'Estat

de

de Blaye, ne commencera à vous payer que du jour que vous ferez le ſerment, parquoy, & pour ne vous donner la peine de venir devers moy, je mande au Capitaine Sainte Colombe, que j'ay fait mon Lieutenant au gouvernement de Guyenne, lequel eſt à Bourdeaux, qu'il prenne de vous à mon nom le ſerment en tel cas accouſtumé, & iceluy pris pour mettre en poſſeſſion de ladite Capitainerie, comme plus au long eſt contenu en meſdites lettres patentes, & pource que ledit Capitaine Sainte Colombe s'en voudra aller chez luy voir ſa femme, vous en viendrez le pluſtoſt que pourrez audit Blaye; pour prendre la poſſeſſion & donner ordre à la place, & avertirez ledit Sainte Colombe du jour que vous y viendrez; afin qu'il s'y trouve pour prendre voſtre ſerment, priant Dieu, mon Couſin, qu'il vous doint ce que vous deſirez.

A Saint Germain en Laye ce 29 jour de Septembre.

Voſtre bon Couſin

ODET DE FOIX.

Voilà

Voilà donc belle confirmation pour monſtrer les Capitaineries eſtre jadis données par les Gouverneurs de Guyenne, meſmes que de mon temps, du commencement du regne du Roy Henry III, je vis noſtre grand Roy Henry IV d'aujourd'huy donner la Capitainerie du Chaſteau de Bergerac, vacante par le Seigneur de Bellegarde, de Perigort, à Monſieur de Sainte Colombe, Capitaine de ſa garde & Gouverneur de la Citadelle de Mets.

Je ne ſçay ſi autres Gouverneurs de Province en ont fait de meſme; mais je ſuis aſſeuré de ce que j'ay dit, & que Monſieur de Lanſſac depuis la mort de Monſieur des Roys l'eut du Roy, & Monſieur d'Ervaux, à qui Lanſſac la reſigna, mais il n'y entra jamais, & puis Monſieur de Luſſan. Il a falu que le Roy ayt tousjours parlé.

Pour parler encore de ce Chaſteau de Chinon, aprés Monſieur de la Roche du Mayne, Monſieur de Chavigny eut cette Capitainerie, lequel en ſon temps a eſté un tres-bon, brave & ſage Capitaine; il l'a monſtré en nos guerres de Piedmont & en nos guerres civiles, Lieutenant de Monſieur de Montpenſier en ſes Gouvernemens & armées; j'en parle ailleurs: je ne ſçay

qui

qui en eſt à cette heure Gouverneur, c'eſt le moindre de mes ſoucys, mais c'eſt un bel Eſtat & belle marque de Chaſteau, de qui on dit, la ville de Chinon petite ville, & Chaſteau de grand renom; quand ce ne ſeroit que pour noſtre bon Maiſtre Rabelais, qui a eſté natif de là.

MONSIEUR LE MARESCHAL DE TERMES.

MOnſieur le Mareſchal de Termes a eſté un tres-grand Capitaine, lequel, aprés le depart de Monſieur d'Eſſe, fut envoyé en Eſcoſſe pour tenir ſa place, & le meſme rang qu'il y tenoit, & tres-bien s'en acquita; & notera-t-on en luy, que poſſible Gentilhomme de ſa qualité n'a eſté plus ſouvent Lieutenant de Roy que luy. Au partir d'Eſcoſſe le Roy Henry eſtant bien averty des menées que faiſoit le Pape Jules III, l'envoya en Ambaſſade vers ſa Sainteté à Rome; ſi bien que le Pape ſe doutant dit, Comment, le Roy ne m'a point envoyé icy un Ambaſſadeur, mais un Capitaine le meilleur des ſiens; il faut prendre garde à moy, car il à mieux la mine de me faire la guerre que de me faire une Ambaſſade. Auſſi-toſt aprés le Roy l'envoya

voya ſon Lieutenant General avec le Duc Octavio dedans Parme, où il fit ſi bien, qu'aprés un long ſiege, fourny de grandes forces & du Pape & de l'Empereur, il falut qu'il ſe levaſt ſans autre plus grand effet. Il fut auſſi Lieutenant de Roy dans Sienne avec Monſieur le Cardinal de Ferrare, & y acquit beaucoup d'honneur en la revolte & en la conqueſte pour le Roy: les Eſpagnols luy en attribuënt beaucoup, & les Siennois s'en contenterent extremément, pour la bonne aſſiſtance qu'il leur fit. De là il fut Lieutenant de Roy en l'Iſle de Corſe, où il fit auſſi-bien qu'aux autres coups, & la reduiſit en l'obeïſſance du Roy, & y ſouſtint pluſieurs guerres & combats que les Imperiaux & Gennois, forts voiſins & Seigneurs de l'Iſle, luy livrerent. Enfin il la conqueſta & garda ſi bien, que quand le Roy Henry la rendit par le traité de paix, il la rendit entiere & en l'obeïſſance du Roy. Puis fut Lieutenant de Roy en Piedmont en l'abſence & par proviſion, non ſans meſcontentement & mutineries d'aucuns grands & moyens, mais tout s'appaiſa. (Monſieur de Montluc en parle dans ſes Memoires, & force vieux Capitaines le peuvent dire.) Et pour la cinquiéme fois il fut Lieutenant du Roy dans Falaire & de toute

la Comté d'Oye, & en l'armée qui luy fut donnée pour entrer en Flandre & y faire le dégaſt; où la fortune le favoriſa un peu au commencement, pour avoir pris Bergue S. Winoc & Donquerque: mais auſſi-toſt venant à changer, le Comte d'Egmont, le plus hazardeux pour lors & le plus vaillant Capitaine qu'euſt le Roy d'Eſpagne, luy livra la bataille & l'emporta; ce ne fut toutesfois ſans que le bon homme n'en rendit bon combat, tout malade qu'il eſtoit il y avoit huit jours & meſmes ce jour-là bien fort: en quoy il ne fut nullement à blaſmer, car en tel eſtat de maladie & en bien combattant il fut pris priſonnier en homme d'honneur, & bleſſé comme j'ay ouï dire à feu Monſieur le Conneſtable. Quiconque, ſoit le Capitaine ou le General d'une armée, & qu'il perde une bataille, un combat ou une rencontre, mais qu'il y meure ou qu'il y ſoit priſonnier, (j'entens de la bonne façon,) encores que la perte ſoit de conſequence, ſa mort ou ſa priſon expient tout. Ce ne fut pourtant que pluſieurs en France n'en murmuraſſent, que tout à coup aprés une ſi grande perte de bataille de Saint Quentin, cette-cy de Gravelines vint ſeconder l'autre; & la France s'en cuida aucunement effayer: Mais Monſieur

ſieur de Güiſe l'aſſura par la fiance qu'on avoit en ſa valeur, & par une armée qu'il avoit ſur pied, & par la priſe de Thionville, la plus forte place (ce diſoit-on alors) qu'euſt le Roy d'Eſpagne, là où mourut ce grand Mareſchal Strozze, & le Roy en bailla l'eſtat à Monſieur de Termes, pour ſes anciens ſervices & merites. Pour la ſixiéme & derniere fois il fut aprés Lieutenant de Roy à Paris, au commencement des premiers troubles, là où l'on dit que voyant preſcher en cette ville, la principale du Royaume, & pluſieurs inſolences qui s'y faiſoient, & conſiderant pluſieurs preparatifs qui s'y dreſſoient pour ruïner la grandeur de cette grande France & invincible qu'il avoit veu de ſon temps, il mourut de regret, & d'autre maladie qu'il avoit de longue main (dont Monſieur de Montluc en parle en ſon livre) luy ayda bien, en mourant comme ſage & prevoyant Capitaine, & y predit beaucoup de miſeres que nous avons veu depuis. Ainſi mourut ce grand Capitaine, couronné en ſa vie de ſi belles charges & de beaucoup d'honneurs, plus certes que de biens, car il eſt mort pauvre, mais Gentilhomme de bonne part & de bon lieu de Gaſcogne, & fort homme de bien. En ſes jeunes ans, ainſi que j'ay ouï dire à

ſes

ſes neveus, de Bellegarde & Boisjordan, il tua un Gentilhomme à la Cour aymé du Roy, pour cela il falut vuider le Royaume, & tout le malheur fut pour luy, qui s'eſtant mis ſur mer pour aller trouver Monſieur de Lautrec au ſiege de Naples, & au retour de la déroute de l'armée tournant encore par mer, il fut pris par quelques fuſtes & corſaires, & demeura long-temps à la chaiſne, où il endura beaucoup de maux, car depuis il ne fut jamais bien ſain, & aprés il fut rachepté & ſe mit aux gueres du Piedmont, eſquelles il ſe fit ſi bien ſignaler par tout où il ſe falut trouver, qu'à la bataille de Cerizoles il fut conducteur & principal Chef de la cavalerie legere, qu'il conduiſit ſi bien & la mena ſi à propos à la charge, que l'on en vit l'effet, que les Hiſtoires racontent ſans que j'en parle, & y fut priſonnier. En cette carte que j'ay cy-devant dit, où eſt portraite ladite bataille, avoir veu au cabinet du feu Roy Henry d'Angleterre, il y a en un endroit prés d'un bois ce mot eſcrit; Icy eſtoit le Sieur de Termes, qui rendant un grand combat avec ſa cavalerie legere, eſt porté par terre & fait priſonnier. On diſoit de luy en Piedmont, *Sageſſe de Termes, & hardieſſe d'Auſſun:* l'Eſpagnol de meſme en diſoit autant,

Dieu nous garde de la *sageſſe de Monſieur de Termes, & de la prouëſſe du Sieur d'Auſſun*, qu'on tenoit de ce temps-là un tres-vaillant & fort hardy & hazardeux Capitaine. Sur ce j'ay veu faire des demandes à la Cour parmy nous autres, auquel de deux on euſt mieux aymé reſſembler, & ce qui eſt plus ſouhaitable, ou la ſageſſe ou la hardieſſe en un homme de guerre? Certainement en un jeune homme la hardieſſe eſt plus convenable que la ſageſſe; car jamais jeune homme ſage, & qui a voulu peſer les hazards & dangers, n'a eſté tant eſtimé comme un fol, hardy & hazardeux. Mais aprés qu'il a paſſé ſes feux & ſes premieres furies, il eſt bon qu'il ſe faſſe ſage, s'il veut eſtre eſtimé Capitaine & ſe rendre capable d'avoir des charges de ſon Roy; toutesfois ſi ne faut-il pas qu'il faſſe tant du retiré & du ſage, qu'il n'ayt de reſerve quelques vieux coups du paſſé de folie & de hardieſſe, pour les entremeſler avec la prudence & ſage conduite au beſoin, autrement la guerre n'en vaudra rien. Voilà pourquoy les Romains eſtoient heureux en leur guerre contre Hannibal, d'avoir l'eſpée & le bouclier de Fabius Maximus & Marcellus enſemble. Mais plus heureux ont eſté les Empereurs, les Roys & les grandes Republiques, qui ont eu en leurs

leurs Lieutenans generaux la sageſſe de Maximus & la hardieſſe de Marcellus en un meſme corps; car autrement combien en avons-nous veu & leu qui ayans ces deux qualités ſeparées & disjointes en un meſme corps, n'ont fait de ſi grandes expeditions comme bien joinctes & aſſemblées ? Nous en avons force exemples des anciens, qui nous en crevent les yeux, & des modernes encore autant. Sans les chercher ailleurs, vous en trouverés en ce livre parmy ces Capitaines que j'ay nombrez, & par ainſi je veux conclure que la ſageſſe de Monſieur de Termes ne luy a empeſché nullement qu'il n'euſt beaucoup de hardieſſe, & qu'il ne la miſt en œuvre lors qu'il faloit, comme il a bien montré.

MONSIEUR D'AUSSUN.

AUſſi Monſieur d'Auſſun ne laiſſa pas de ſe montrer ſage Capitaine en la neceſſité d'une grande affaire & d'un combat avec ſa grande hardieſſe, mais non pas pourtant comme ſon compagnon. Voilà ce qu'on en diſoit à la Cour & au camp lors qu'il mourut, qui fut à la bataille de Dreux, où il eſtoit l'un des Mareſchaux de camp, choiſi quelque temps avant par le Roy de Navarre,

varre, qui le connoiſſoit pour ſuffiſant & l'aymoit pour eſtre de Bigorre ſon vaſſal, encore que j'en ſçay quelques-uns des principaux de l'armée qui ne l'y vouloient pas recevoir, pour ne l'avoir jamais veu faire ce qu'il ſçavoit, car il n'avoit jamais gueres bougé des guerres du Piedmont, où il avoit pourtant ſi bien fait, que par ſa valeur & par ſa hardieſſe il eſtoit parvenu peu à peu à de beaux grades. Il fut premierement Capitaine d'une compagnie de gens de pied au Royaume de Naples, où il montra belles preuves de ſa hardieſſe; puis aux conqueſtes & la garde de Savoye & du Piedmont; puis eut des chevaux legers & une compagnie de gendarmes, Chevalier de l'Ordre du Roy, Gouverneur de la ville & Chaſteau de Turin: belles recompenſes certes, dignes de ſa hardieſſe, laquelle il montra à ſa mort encore plus belle & grande qu'en ſa vie, car le malheur luy eſtant arrivé de faire en cette bataille une retraite plus viſte & fuyarde qu'il ne faloit, & dont il n'avoit jamais donné ſujet à la fortune de la luy preſter telle ce coup, puis qu'elle ayde tousjours aux vaillans & hardys; eſtant revenu à ſoy & ayant repris ſes eſprits, conceut un tel crevecœur en ſoy, qu'il en mourut & eſclatta

elatta de dépit & regret, dont il n'y eut aucun de l'armée qui ne le regrettaſt fort, comme je vis, & ne le loüaſt plus que s'il fuſt mort dans le champ de bataille: j'en vis dire de belles paroles à Monſieur de Guiſe. Bel exemple certes, dans lequel ſe doivent mirer les grands Capitaines & vaillans hommes de guerre, quand ils font de telles fautes; mais il y en a beaucoup qui ne s'en ſoucient gueres de lèur compagnon, car il n'y faut qu'une heure malheureuſe. Un autre vieux Capitaine & ancien Chevalier, & qui d'autresfois avoit tres-bien fait, mais là tres-mal, & qui avoit fait comme d'autres, & le publioit-on divulguément, eſtant à la table de Monſieur de Guiſe, un jour aprés qu'il fut de retour, non de la chaſſe, mais de la fuïte, ainſi qu'un Gentilhomme (car je vis cela) diſcouroit à Monſieur de Guiſe de quelques incidens particuliers qu'il avoit veu, & en diſoit tres-bien, ce vieux Capitaine fut ſi imprudent de luy dire, Mon Gentilhomme, vous en dites trop, dont il me ſemble que vous vous eſtes plus amuſé à voir jouër l'esbat que de jouër vous-meſmes, car vous en parlez trop bien. Le Gentilhomme reſpondit, Monſieur, ſans vous faire tort, j'ay fait l'un & l'autre. Dont Mon-

ſieur de Guiſe, qui eſtoit fort ſage, baiſſant un peu la teſte changea de propos; mais ceux qui y eſtoient devant connurent bien que volontiers il euſt dit, Et que veut dire cet homme-là? je croy qu'il n'a point de ſentiment; d'autres y eut-il qui ne fuïrent pour peu de chemin, mais de ſix à ſept lieuës, voire plus, au diable l'un qui en eſt mort de deuil, mais ont fait auſſi bonne & hardie trogne & contenance, comme s'ils euſſent gagné eux ſeuls la bataille. Aucuns ſont morts depuis, d'autres vivent encore, qui ſe fians au temps, qui conſume & efface toutes choſes, croyent fermement qu'il n'en fut jamais parlé, & que cela ne fut jamais; & par ainſi ſe vantent & piaffent comme Roys des poix pillez aux jeux & farces de jadis faites en l'Hoſtel de Bourgogne à Paris. A la bataille de Coutras, faite de nos jours tout frais, il y en eut force auſſi des plus fringants & fendeurs de naſeaux qui en firent de meſme, & qui leur ſembloit avis qu'ils n'y ſeroient jamais aſſez à temps avec leurs courtes journées & courtes traites, menaçans les Huguenots, brayans, faiſans des rodomontades plus que ne fit jamais le Capitan Cocodrillo, ou Capitan Ruyna, à l'endroit de Zanny ou Pantalon; & dés la

premiere charge ils prirent si bien la chasse & la fuite, que deux heures aprés ils arriverent aucuns à Aubeterre, lieu de seure retraite, aussi estonnés que trespassez, à ce que m'ont asseuré force personnes qui les recueilloient & leur faisoient le bien venu, encore ne s'y pouvoient-ils asseurer, tant le poux de la peur les battoit: d'autres se sauverent en d'autres places, lesquels n'estoient pas plus asseurez les uns que les autres: au diable l'un qui en a esclatté de regret; mais laissans couler tout doucement la rougeur de leur honte. Monsieur d'Alençon, tout grand qu'il estoit (car les grands ont ce privilege de passer mieux ces fautes que les petits,) n'en fit pas ainsi aprés la bataille de Pavie, que le regret, par semblable faute, gagna de telle façon, qu'il l'emporta à la mort: dont il en fut fort loüé son grand & brave ayeul le Comte d'Alençon, à la bataille d'Azincourt, qui estant à la meslée se poussa si avant qu'il rua un grand coup d'espée sur l'armet du Roy d'Angleterre, & du coup luy abbattit une grande partie de sa Couronne, en criant, Je suis le Comte d'Alençon; mais il fut incontinent environné des archers du corps du Roy Anglois Henry, qui contre la volonté de leur maistre le mirent à mort:

c'eſtoit un trait celuy-là digne de gloire. Ah ! que l'honneur d'un Chevalier, d'un Capitaine & d'un homme de guerre eſt precieux ! A quoy doivent bien regarder nos gens de guerre quand ils ſont aux batailles, aux combats & aux rencontres & aux gardes des places qu'on leur donne, qu'ils ne les combattent opiniaſtrement & les defendent comme ils doivent & ne les abandonnent, ou ne les laiſſent par quelques capitulations bien à propos. Le Viconte d'Uza, qui commandoit à l'armée de Mer à la Rochelle, lequel mourut de triſteſſe pour avoir veu de ſes yeux entrer cette barque chargée, qui fut la perte pour nous de cette ville, car ils n'en avoient plus ; & toutefois ledit Viconte n'y avoit nul tort ny faute, car il n'y a ſi prevoyant qui n'y fuſt eſté trompé. J'en feray ailleurs le conte, & de la valeur de cedit Viconte. Venons des grands aux petits exemples, comme fit à Rome, il y a bien trente ans, un bravè & bon tireur d'armes, que l'on appelloit Bartholomeo d'Urbin, en un trait qu'il fit, dont j'arrivay à Rome pour la ſeconde fois un an aprés, qui me fut raconté, & lequel eſt encore aujourd'huy en vulgaire aux vieux qui les y voudra interroger. Ce Bartholomeo d'Urbin donc fut

en

en ſon temps en Italie & à Rome un tres-bon tireur d'armes, & ſi bon qu'il emporta la vogue par deſſus tous les autres d'Italie, il vint à ſi bien apprendre & rendre ſi bon maiſtre un jeune Gentilhomme Milanois, qu'eſtant en telle perfection il s'en retourna en ſon païs, où eſtant, ſe mit à tirer des armes & faire des aſſauts contre un chacun, qu'il emporta le prix, & nul plus n'oſa tirer contre luy, ajouſtant à ce qu'il avoit appris quelque choſe de plus de luy par ſon eſprit gentil & continuel exercice & experiences qu'il faiſoit tous les jours, dont il en prit une telle preſomption & outrecuidance, que ne ſe contentant de ſe battre contre l'un & contre l'autre, & emporter l'honneur, il projette (tant il eſtoit glorieux) de ſe battre & tirer contre ſon maiſtre; & pour ce part de Milan un an aprés & s'en va à Rome, & arriva ſi à propos un jour que l'on faiſoit aſſauts & jeu de prix fort ſolemnel à l'eſcole de ſon maiſtre, où tout le monde eſt receu; il ſe propoſe de tirer contre ſon maiſtre, qui le prend au mot, & tous deux ayans fait trois aſſauts, la fortune fut ſi grande pour le diſciple, qu'il donne au maiſtre deux eſtocades franches, dont de deſpit il rompt ſon eſpée, la jette contre terre, ſe maugrée, deteſte ciel & ter-

re, conçoit en ſon opinion de ne plus vivre, ſonge quelle mort ſe doit donner; puis comme forcené & hors de ſens on le void de ſang froid, mais pourtant tout colere & tranſporté prendre la cappe & & ſortir de ſa maiſon; pluſieurs de ſes eſcoliers le ſuivent loin gronder & murmurer qu'il n'eſtoit plus deſormais digne de porter armes, veu que ſon diſciple l'avoit battu, ny de plus vivre, puis qu'il eſtoit deshonnoré, & quelque conſolation qu'on luy donnaſt ſans faire ſemblant de rien, & ſes eſcoliers & amys, qui eſtoient auprés de luy, n'y prenant garde, en prononçant ces dernieres paroles, qui furent, Non, je ne veux plus vivre, adieu, il ſe precipite du haut du pont de Sixte en bas du Tibre, & le vit-on miſerablement noyer. Quelle humeur, quelle reſolution & quel courage d'homme! Ce trait ne vient pas du Chreſtien, car il ne nous eſt permis de partir de la garniſon de cette vie ſans le congé du grand Capitaine, qui eſt noſtre ſouverain Dieu, & pour ce ne devons louër ſa mort; mais le courage & l'ame genereuſe ſont dignes de toute loüange. Nous avons veu en noſtre France quaſi un pareil trait du Capitaine Hautefort, Gentilhomme de Perigord, dont je parleray encore ailleurs, frere du feu Hautefort,

tefort, qui mourut à Pontoise en ces dernieres guerres. Ce Capitaine Hautefort donc au voyage d'Allemagne vint à avoir une querelle contre un Gentilhomme nommé Perelongues, Gascon, & vinrent à mettre la main à l'espée dans le quartier de la compagnie de Monsieur le Connestable, où ledit Hautefort l'estoit allé trouver, qui estoit par trop de presomption alors, d'aller chercher son ennemy en son quartier; mais il y eut quelques honnestes Gentilshommes qui les separerent: toutesfois le malheur fut si grand pour ledit Hautefort, fust ou d'autres qui les separerent ou de son ennemy, qu'il fut un peu blessé le moins du monde en une main, & avec cela falut qu'il se retirast soudain: il le fit appeller par le Capitaine Bourdeilles mon frere, parce qu'ils estoient grands cousins, grands amys & grands confederés dés le Piedmont, d'où ils estoient les Rodomonts. Monsieur le Connestable le sceut, qui sur la vie fit faire defenses à l'un & à l'autre de ne se battre, & le fit tant pour une regle de guerre, que parce qu'il soustenoit Perelongues, qui estoit son gendarme, ou qu'il ne le croyoit si bon tireur d'armes que Hautefort, ny si adroit, comme on disoit, ainsi qu'il en avoit fait preuve en

Escosse, comme je l'ay conté en un coin de ce livre : le Capitaine Hautefort, pour sa blessure & pour la defense faite, voyant que sur le coup il ne pouvoit avoir raison de son homme, prend en soy un tel desdain, & ronge en son cœur & en son ame un tel despit & chagrin, que quasi transporté de son bon sens se demet de ses beaux habillemens, (car il alloit tousjours brave) & prend ceux d'un de ses moindres valets, & ny plus ny moins que nous lisons de Roland le furieux, lors qu'il devint tel qu'il fuït les compagnies, hante les champs, vagabonde parmy les bois, & quand ses amis luy pensoient remontrer ce qu'il faisoit, & l'appelloient Capitaine Hautefort, Qui, moy ? respondit-il, je ne suis point le Capitaine Hautefort, je suis le plus grand maraut de cette armée : le Capitaine Hautefort n'a jamais esté sans armes, à cette heure vous ne m'en voyez plus, (car il les avoit jettées) pour me croire indigne de jamais n'en porter, puis qu'un tel impareil à moy m'a blessé & n'en puis avoir raison. Ces resveries luy durerent quelques jours, jusques à ce que le temps ayant fait son devoir à les faire à demy passer, un jour le Capitaine Bourdeille, son grand a-

my,

my, vint à luy, qui les luy fit paſſer toutes, luy remontrant (à mode que la belle Bradamante ſe vit remontrer à ſon bon eſprit lors qu'elle voulut ſe tuër pour l'amour de ſon Roger,) qu'il valoit mieux qu'ils allaſſent tous deux attaquer une belle eſcarmouche devant Yvoy, où ils eſtoient, & ſe montrer à ſon Roy en brave eſtat de luy faire ſervice, & y recevoir une belle playe, ou une mort honorable, que de faire cette vie fantaſque, en attendant le jour de ſa raiſon. Il creut mon frere, tous deux monterent à cheval, vont attacquer leur eſcarmouche, ſe battent & ſe meſlent, dont Hautefort fut tué & mon frere bleſſé, & ſon cheval tué entre ſes jambes; il ſe retira tellement quellement avec un grand regret d'avoir perdu ſon bon couſin & compagnon d'armes. J'ouïs faire aprés ce conte à mondit frere au retour de ce voyage, qui s'eſtoit fait porter en litiere à Paris, pour une autre grande harquebuſade qu'il avoit receuë en la ville de Chimay dans une eſpaule, dont il cuida mourir. J'eſtois lors fort petit au college & retins fort bien ce conte, & l'ay ouï confirmer depuis à pluſieurs autres Gentilshommes & Capitaines. Voilà de terribles humeurs de perſonnes, leſquelles on ne

ſçauroit tant blaſmer qu'on ne loüe davantage leurs cœurs genereux & nobles ames, pour ne vouloir conſentir ny ſouffrir en elles aucune tache ſale de leur honneur. Ce ſont des coups de baſteleurs que tout le monde ne fait pas! En ce diſcours j'ay veu faire une demande & diſpute, à ſçavoir s'il eſt permis de punir des poltrons qui ont fuï des batailles, combats, & rendu des places par peur & poltronneries? Dont j'en ay veu diſcourir à des plus grands Theologiens, qui diſoient, que s'il faut regarder à Dieu, ils n'eſtoient nullement puniſſables: pour quant au monde, ils s'en rapportoient à ce qu'il en pourroit dire, car, diſoient-ils, Dieu ne tient-il pas les cœurs des hommes en ſa main? auſquels il met & imprime la vaillance, le courage & la peur comme il luy plaiſt; pourquoy veut-on donc faire un homme plus vaillant que Dieu ne l'a fait? Ou que ſi Dieu l'a fait vaillant de ſa nature & naiſſance, bien ſouvent pour ſes forfaits & fautes luy oſte le cœur & cette hardieſſe, ſi bien qu'on a veu aſſez ordinairement les plus vaillans hommes du monde, & qui avoyent tres-bien fait, eſtre abandonnez de Dieu, tellement que ſaiſis d'une peur pechoient & failloient en une extreme poltronnerie, ainſi que j'en ay veu

& allegue des exemples ; & en cela ſont les miracles de Dieu, & auſſi ſes volontez, de les punir ainſi, qui ſont ſi preſomptueux de leur vaillance & de leur bras, qu'ils leur attribuent toute la gloire, & non à Dieu ! ainſi par telle maniere Dieu les punit. En quoy telles gens ſe doivent tousjours bien recommander à Dieu, qu'il leur veuille maintenir tousjours ce don de vaillance ; & trouve-t-on qu'il n'y a gens au monde qui ſe doivent tant recommander à Dieu & le prier, que les gens de guerre, au moins ceux qui ont atteint quelque grade & perfections, car il n'y a honneur au monde qui ſoit tant ſujet à ſe caſſer & moins à ſe remettre que le leur : davantage ſi l'on veut bien prendre au pied la Sainte Eſcriture, il eſt à preſumer que Dieu n'ayme pas tant les vaillans & hardis que l'on diroit bien, puis qu'ils ne ſont deſtinez & preſtez que pour tirer ſang & tuër, ce qu'il abhorre fort, & que luy-meſme a voulu & dit, que quand on te touchera à une jouë, pare l'autre, pour en avoir de meſmes. L'homme vaillant ne ſçauroit faire ce trait, & ſon ame hardie ne le ſçauroit permettre, ouy bien la poltronne & peureuſe ; auſſi Dieu en tels effects & expeditions de guerre prevoyant les cruautés & grands meurtres qui ſe feroient,

roient, retire la bride par la peur aux trop grandes vaillances, afin qu'elles ne faſſent leur execution cruelle ; tant d'autres ſecrets de Dieu y a-t-il que nous ne ſçavons pas ; par leſquels nous voyons à pluſieurs faire des poltronneries, & pour ce c'eſt à luy de diſpoſer des hommes, de leurs corps & de leurs ames, & les punir à ſa mode & ſelon ſon vouloir, & non au vouloir des hommes. Davantage, ce n'eſt point un commandement de Dieu ny de ſon Egliſe, que de commander la vaillance en l'homme, comme d'autres biens & vertus, auſquels ſi l'on peche ils ſont puniſſables & de Dieu & des hommes, mais non pas pour avoir failly en vaillance, & vouloir contraindre un homme à eſtre plus vaillant qu'il n'eſt, car Dieu ne dit pas, Tu ſeras vaillant ; cela ſent ſon Turc & Barbare, qui envoyent leurs ſoldats & gens à la guerre à coups de baſtons. C'eſt donc mal fait de les traitter ainſi, la façon en eſt defenduë & la punition ; bien eſt-il vray que ſi un General ou un autre Chef d'arme, un Capitaine ou un ſoldat, commet une trahiſon à ſon Prince, il eſt puniſſable, car il manque de la foy, il uſe de perfidie, il fauſſe ſon ſerment, met en proye & au couſteau ſon Prince, ſa province & ſes gens, c'eſt un acte tres-mechant,

Dieu

Dieu l'abhorre, & en ordonne aux hommes la vengeance & la punition tres-rigoureuſe. Tant d'autres raiſons ay-je veu alleguer d'autres-fois à ces Theologiens ſur le ſujet de quelqu'un que j'ay veu une fois en telle peine, dont je me paſſeray pour ce coup d'en mettre icy par eſcrit davantage. Pour quant au monde, certainement ils ſont puniſſables, car il ne faut qu'un poltron ou deux ou trois en une bataille, qui du premier choc de la charge prendront l'eſpouvante, & ſe mettant à fuïr crieront que tout eſt perdu, les autres s'enfuïront, voilà une déroute grande & une bataille perduë ; ſi les grands Chefs, ou aucuns Chefs particuliers, ou Capitaines en font de meſme, encore pis, car chacun ſuit ſon Chef & Capitaine, comme on l'a veu en pluſieurs batailles de noſtre temps ; & cette bataille perduë poſſible tout le Royaume ou tout l'Eſtat du Prince, pour qui elle ſe joüoit, perdu. De meſme en eſt-il de ceux qui ont les places à garder & les villes d'importance, quand ils les rendent par poltronnerie & par peur, dautant qu'il ne faut qu'une place bien ſouſtenuë pour ſouſtenir tout l'effort d'un grand Empereur ou Roy, & l'envoier à neant, comme fit Monſieur de Guiſe celuy de l'Empereur Charles devant Mets,

que

que s'il euſt eſté pris, la France euſt eu beaucoup à ſouffrir. Tant d'autres & infinies raiſons alleguent les grands ſur les punitions que je n'aurois jamais dit. C'eſt pourquoy le grand Roy François fit punir & degrader des armes le Capitaine Franget, qui rendit ſi mal à propos Fontarabie, aprés que Monſieur du Lude l'euſt ſi bien & ſi long-temps conſervée & defenduë. Le Roy Henry fit auſſi punir Monſieur de Vervin pour Boulogne; fut pourtant aprés ſa mort donné un arreſt pour ſon innocence; cependant il en patit à tort ou à droit, cela fut diſputé long-temps: auſſi le Capitaine Salignac pour le Caſtelet, mais celuy n'endura que la priſon & la honte, & ſe ſauva pour un peu de faveur de Monſieur le Conneſtable (ce diſit-on alors). Monſieur le Mareſchal de Strozze aprés ſa déroute fit trancher la teſte au Seigneur Aeto, Conte, pour avoir rendu & mal à propos, ſans coup frapper, au Marquis de Marignan la ville de Luſignano en Toſcane, de puſillanimité & faute de cœur: il fit auſſi prendre le Guidon de la compagnie de la Mirande, pour avoir le premier tourné le dos le jour de ſa bataille, & avoir eſté la premiere & la principale cauſe de la perte de cette miſerable journée, parce qu'il eſtoit le premier à la

teſte

teſte & premiere poincte de la bataille, & tournant teſte en arriere fut cauſe que toute la cavalerie ſe débanda, dont s'enſuivit la totale perte de la bataille, car celle combatit tres-mal & fuït fort, pour pratiquer le proverbe Italien, *un bel morir tutta la vita honora.* Noſtre Roy Henry dernier troiſiéme, par la ſolicitation de la Reyne ſa mere, fit conſtituër priſonnier le Sieur de Souline, pour avoir manqué au ſecours de ſon General Monſieur de Strozze, à Saint Michel à la Terciere, & ſon procés s'en alloit fait & en danger de mort ſans la faveur de ſes amis, par leſquels il ſe purgea. J'ay ouï conter à Monſieur l'Amiral le Grand, que s'il euſt tenu ſur la chaude colle celuy qui rendit le chaſteau de Luſignan aux troiſiémes troubles, par une ſimple ſommation, la plus forte place de France, qu'il luy euſt fait trancher la teſte, lequel j'ay veu depuis faire auſſi bonne mine que s'il l'euſt tenuë un an entier, diſant mondit Sieur l'Amiral, qu'il le faloit traiter ainſi pour ſervir d'exemple à ceux qui ne pouvans eſtre induits par l'honneur à bien faire, qu'ils le faſſent par crainte de ſupplice, ou du deshonneur, ou du degradement des armes. Auſſi dit-on qu'il n'y a vaillance & reſolution plus grande que d'un poltron, quand on

on la luy a une fois miſe & bien avant enfoncée dans l'ame; ainſi que j'en ay veu deux ou trois en ma vie, leſquels eſtoient ſi poltrons qu'ils aymoient mieux recevoir & endurer toute injure & deshonneur, que venir au combat contre leurs ennemis; mais de force de crier aprés eux & de leur mettre le cœur dans le ventre, ſe reſolurent ſi bien, qu'ils firent rage & vainquirent leurs ennemis, ny plus ny moins que l'on void qu'un canon ou une harquebuſe, quand ſa charge eſt bien battuë & preſſée de ſa baguette, fait plus grand effort, que quand elle l'eſt par trop gaye. Il y a pluſieurs de tels complexionnez, qui de leur naturel ne ſont pas trop hardis ny vaillans à faire bien, mais veulent eſtre maſtinez, pouſſez, menacez & contraints, & aprés ont le diable dans le corps. Il n'y a pourtant que les prouëſſes & actions qui procedent de l'honneur naturelle, voilà pourquoy je louë fort ces Egyptiens, qui ayans eſté preſchez & enyvrez ſur l'immortalité & beatitude de l'ame par leur Philoſophie, en furent ſi ravis & curieux de ſentir l'effet, le plaiſir & la joye, que la plus grand' part d'eux (pauvres fats qu'ils eſtoient!) ſe tuoient pour en venir là; ſi bien que le païs s'en alloit quaſi dépeuplé, ſans pouvoir

voir trouver remede de les en empécher, juſques à ce qu'on alla faire une loy & ordonnance, que quiconque ſe tuëroit ainſi, auſſi-toſt ſeroit aprés ſa mort pendu ignominieuſement & ſerviroit de ſpectacle vilain au peuple par telle penderie, dont ils ſe deſiſterent, & ce que toutes les menaces & deffences n'avoient ſceu faire, l'apprehenſion de l'honneur taſché & vilipendé le fit. Les Eſpagnols, ſi bons maiſtres de la guerre, font bien punir auſſi les leurs qui font de ces poltronneries, comme fit le Duc d'Alba & Alvaro de Sando, qui fit pendre les principaux Chefs qui avoient rendu au Mareſchal de Briſſac Montcalvo mal à propos, & en Flandres aucuns des principaux du Terze de Sardaigne, qui furent cauſe de la déroute du Comte d'Arembergue; tant d'autres exemples y a-t-il. Je ne parle point des Turcs, car s'ils faillent, ils ſont couſtumiers à perdre auſſi-toſt la teſte, voire la porter eux-meſmes au grand Seigneur pour la leur faire voler.

MONSIEUR DE MONTLUC.

OR c'eſt aſſez s'eſtre eſgaré de ſon grand chemin, j'y retourne, & le bats & le trace comme devant: je parleray un peu de

de Monsieur de Montluc, encore que son livre qu'il a composé l'exalte assez, en raccontant tant de beaux actes qu'il a faits en son temps, & que ce soit chose superfluë d'en escrire davantage ; mais pourtant dautant que j'ay veu plusieurs grands Capitaines le blasmer dequoy il se louë si fort, qu'on diroit que c'est luy qui a tout fait aux guerres où il s'est trouvé, & les autres rien, jusques à dire qu'il n'est pas possible qu'il en ayt tant fait ; je dis qu'il se peut faire qu'il se soit si bien acquité, de tout ou en partie, de ce qu'il dit, car il estoit un Gascon brave & vaillant & bouillant, & qui est de cette humeur il ne peut estre autrement qu'il ne face tousjours bien s'il ne meurt à mychemin : sur quoy j'allegueray le témoignage de feu Monsieur de Guise le grand, sur un conte que je vais faire de luy, que j'ouïs & y estois present. Au premieres guerres civiles Messieurs Caumont, quatre freres, estoient de la religion & à couvert, sans porter autrement les armes, comme aucuns faisoient de mesme, & les appelloit-on Huguenots Realistes, d'autres les appelloient poltronnesques, & qu'on regardoit de mauvais œil plustost que les mener de mains, & qui faisoient les factions, tant

la

la vaillance a en soy de vertu de se faire aymer de soy-mesme ! Ces quatre freres donc favorisoient fort les Huguenots & les retiroient en leurs maisons, d'où sortoient tousjours quelques insolences, desquelles Monsieur de Montluc impatient les visita, comme il en parle en son livre; sur quoy Monsieur de Caumont l'aisné vint à la Cour pour s'en plaindre au Roy & à la Reyne, & le peindre pour le plus grand larron, voleur, & massacreur qu'il en fut point, & en demandoit la raison, laquelle leurs Majestés remettoient tousjours de jour à autre, jusques à ce que Monsieur de Guise, aprés la bataille de Dreux, vint à Blois pour baiser les mains au Roy, où sa Majesté se rendit aussi un jour entr'autres: ainsi que Monsieur de Guise eut disné publiquement en sa table de grand Maistre avec force vieux Capitaines, grands & autres Gentilshommes, voicy Monsieur de Caumont qui luy vient dire qu'il luy vouloit dire un mot s'il luy plaisoit: Monsieur de Guise se doutant de quelque chose se leva, & luy dit si c'estoit quelque chose qu'il voulut que tout le monde le sceut, ou de secret: l'autre luy respondit qu'il ne s'en soucioit pas que tout le monde le sceut & l'ouït: & pour ce Monsieur de Guise approchant

chant de la feneſtre de la ſale, il dit à ceux qui eſtoient là preſens, Approchez-vous, Meſſieurs, & puis preſta fort librement l'audience à Monſieur de Caumont, qui commença à luy demander raiſon comme Lieutenant de Roy, & à deſchiffrer Monſieur de Montluc comme il voulut & de pluſieurs ſortes d'injures, & meſmes de ſes voleries, rançonnemens, pilleries, meurtres & cruautés. Il y eut Monſieur de Charry qui ne ſe peut tenir, & dit, Monſieur, je ſuis icy pour maintenir Monſieur de Montluc, & comme la maiſon de Caumont, paſſant par deux fois devant avec mon Regiment, m'a fait tirer ſept à huit mouſquetades, & m'ont tué & bleſſé de mes gens. Ainſi que Monſieur de Caumont luy voulut reſpondre, Monſieur de Guiſe ſoudain dit à Charry, Taiſez-vous Charry, je ſçay comment prendre la parole d'un homme de bien & ſerviteur du Roy, comme Montluc, en ſon abſence, pourſuivez, Monſieur de Caumont : qui aprés avoir allegué force calomnies contre ledit Sieur de Montluc & demandé raiſon de luy, ſe teut : à qui Monſieur de Guiſe reſpondit ſeulement, Monſieur de Caumont, je m'eſtonne comment vous demandez raiſon d'une choſe dont vos deportemens vous jugent

gent & condamnent, lesquels le Roy & moy avons bien sceu, & toute la raison en cela que le Roy vous pourroit faire, ce seroit vous donner la punition que vous desirez tirer de Montluc, si vous estiez creu: je m'estonne de mesmes comment vous osés dire tant de mal de luy, qui est un tres-bon serviteur du Roy, comme il a tousjours montré, & qui plus est, un des bons & braves Capitaines de son Royaume, & qui a fait couler plus de ruisseaux de sang en servant tous les Roys ses Maistres, que vous & vos trois freres n'avés fait de gouttes; car un chacun sçait, & l'a-t-on veu, que vostre espée que vous avez là (en la luy monstrant du doigt) & celles de vos freres, n'ont jamais saigné homme; & toute la difference qu'il y a entre Monsieur de Montluc & vous autres, est qu'il merite beaucoup, & vous autres peu, & que vous autres estes plus riches de biens que luy, & luy plus riche d'honneur: Parquoy vous devriés avoir honte d'avoir mis en avant toutes ces calomnies contre luy que venez de dire, & pour ce une autre fois corrigez vous en. Et là-dessus Monsieur de Guise brise, & s'en va trouver la Reyne. Il entendoit par les trois freres de Monsieur de Caumont, Monsieur l'Abbé de

Clerat, qui depuis la mort de ſon frere quitta la robbe longue & prit l'eſpée, & eſpouſa Madame la Mareſchalle de S. André, qui pourtant eſtoit un fort honneſte Gentilhomme: l'autre eſtoit le Seigneur de Feuillet, marié avec Madame de Briſambourg en Xaintonge, honneſte Gentilhomme auſſi: & le quatriéme Monſieur de la Force, qui eſpouſa Madame de la Force en ſecondes nopces, veuve de feu Monſieur de la Chaſteneraye mon oncle, eſgal en biens à mondit oncle, mais ineſgal certes en vaillance, courage & beaux faits, encore qu'il fut bien mettable Gentilhomme. Il fut tué au maſſacre de Paris & ſon fils aiſné avec luy, dont Madame de l'Archaut, leur demy-ſœur, fut iniquement & injuſtement accuſée, & celuy-cy qui vit aujourd'huy, laiſſé pour mort prés de luy, mais il ſe ſauva dans l'arſenal chez Monſieur le Mareſchal de Biron, & fut eſté grand dommage, car il eſt un honeſte Gentilhomme & bien avancé en grades prés de ſon Roy, tout Huguenot qu'il eſt. On s'eſtonna fort des paroles que mondit Sieur de Guiſe profera ce coup-là audit Sieur de Caumont, car c'eſtoit le Seigneur du monde le moins injurieux & offenſant, & luy-meſme le dit bien le ſoir aprés, & qu'il

qu'il avoit ainſi parlé en dépit de luy & contre ſon naturel ; mais il luy faſchoit fort d'ouïr ainſi parler & detracter d'un ſi homme de bien que Monſieur de Montluc, & pour ce coup varia de ſon naturel. D'autres s'eſtonnerent auſſi de Monſieur de Caumont, que nonobſtant que Monſieur de Guiſe l'euſt ainſi accommodé, montant à cheval dés l'heure meſme pour aller devant Orleans l'aſſieger, Monſieur de Caumont l'alla conduire une lieuë loin, & en prenant congé de luy l'aſſura qu'il luy eſtoit ſerviteur, & Monſieur de Guiſe l'en remercia bien honneſtement & s'offrit à luy, & qu'il eſtoit à ſon commandement: & en ſe retournant à Blois un quart de lieuë aprés avoir laiſſé Monſieur de Guiſe, ledit Hautefort mit ſoudain la main à l'eſpée & luy donna un grand coup ſur la teſte, & ſur ce meſme ſujet dont il avoit parlé, que ſes maiſons n'avoient point fait la guerre, & Hautefort diſoit que ſi, comme Charry l'avoit dit, & qu'on luy avoit tiré & bleſſé de ſes gens en y paſſant auprés. Monſieur de Caumont dit aprés qu'il avoit eſté bleſſé par ſupercherie, & ledit Hautefort le nya, dont & pour le coup & pour les paroles en ſortit ſi grande querelle, qu'enfin Hautefort tua Caumont dans ſa maiſon,

par intelligence & menée du Capitaine la Pezie, tres-vaillant soldat & determiné Perigordin. Voilà le bon office que Monsieur de Guise fit à Monsieur de Montluc, en prenant si bien la parole pour luy; aussi l'aymoit-il fort, mais il le tenoit trop bizarre & incompatible, & disoit qu'il ne le faloit gueres hanter qui le vouloit aymer, comme je luy ay ouï dire; il servit pourtant tres-bien le Roy en ses premieres guerres civiles, aussi y gaigna-t-il bien la piece d'argent, & luy qui auparavant n'avoit pas grandes finances, se trouva à la fin de la guerre avoir dans ses coffres cent mil escus, dont pour ce ne voulut avoir la totale extermination des Huguenots, disoit-on, dautant qu'il tenoit cette maximé, qu'il ne faloit jamais abattre du tout ou déraciner un arbre qui produisoit de beaux & bons fruits: il fut fort cruël aussi en cette guerre, & disoit-on qu'à l'envy ils faisoient à qui le feroit plus, luy ou le Baron des Adrets, qui de son costé Huguenot l'estoit bien fort à l'endroit des Catholiques, & disoit-on qu'il y apprenoit ses enfans à estre tels, & se baignoit dans le sang, dont l'aisné, qui depuis fut Catholique, ne s'espargna pas à la Saint Bartelemy, & un autre jeune qui fut page du Roy:

l'aisné

l'aiſné mourut au ſiege de la Rochelle en contrition du grand ſang qu'il avoit reſpandu. Aucuns alors faiſoient comparaiſon dudit Monſieur de Monluc & de Monſieur des Adrets, tous deux tres-braves & vaillans, tous deux fort bizarres, tous deux fort cruëls, tous deux compagnons de Piedmont, tous deux fort bons Capitaines: car ſi peu que le Baron fit la guerre pour la Religion, il fit de tresbeaux & bons exploits de guerre ſous luy, il fit trembler le Lionnois, le Foreſt, Vivarez, l'Auvergne, le Dauphiné, le Languedoc, la Provence un peu, bref ce païs par de-là; & le craignoit-on plus que la tempeſte qui paſſe par de grands champs de bled, juſques-là que dans Rome on apprehenda qu'il armaſt ſur mer, & qu'il la vint viſiter, tant ſa renommée, ſa fortune & ſa cruauté voloient par tout, & ne fit jamais ſi mal pour ſa reputation, que puis qu'il s'eſtoit mis en cette danſe bonne ou mauvaiſe, qu'il ne la continuaſt juſques au bout, ſans changer de party & ſe revolter à l'autre, dont mal luy en prit, car ainſi qu'il branloit & qu'il fut deſcouvert, il fut pris priſonnier par Meſſieurs de Montbrun, de Mouvans, de Saint Aubin, & autres ſiens compagnons, qui pourtant

tous luy obeïssoient & deferoient paravant pour sa suffisance ; & là fut la definition de sa reputation, car depuis il ne fit jamais si bien pour le party Catholique comme pour le party Huguenot. Voyés comme la fortune porte faveur à aucuns sujets plus qu'aux autres ! Il surpassa en cruauté Monsieur de Montluc, quand ce ne seroit que celle qu'il exerça à la tou de Monbrison, où ayant pris dedans cent ou six vingts tant soldats qu'autres, par composition & sur sa foy, il les fit aprés, tous precipiter du haut en bas, cela est escrit : ils s'excusoient tous deux qu'il faloit estre un peu cruël, & que la guerre le permettoit. Ainsi si ce Baron eust fait pour le Roy comme pour les Huguenots, il fut esté Mareschal de France, comme je l'ay ouï dire à la Reyne, aussi bien que Monsieur de Montluc, lequel par ses grands services qu'il avoit faits à la France & à ses Roys, le fut à Lion, lors que le Roy tourna de Pologne, qui voulant tendre à la guerre & point à la paix, envoya le Mareschal de Raiz en son gouvernement de Provence, pour y faire la guerre & ayder à Monsieur d'Uzais pour la faire en Languedoc ; Monsieur le Mareschal de Bellegarde, nouvellement fait, aussi fut envoyé à Livron en Dauphiné, tous

deux

deux n'y firent grand bruit ; le Mareschal de Montluc en Guyenne, sur la valeur duquel le Roy se fiant & sur ses beaux faits du passé, creut qu'en un rien il auroit exterminé les Huguenots de par de-là, comme de fait il avoit promis d'y faire tout ce qu'il pourroit de rage, & pis que jamais. Le cœur estoit bien encore entier & vigoureux en ce bon vieillard, mais ce bon bras & cette belle force de jadis y failloient du tout, si bien que le Roy y ayant envoyé douze cens Reistres & le Regiment de Monsieur de Bussy, qui montoit à deux mil hommes & tres-bons, il s'excusa de les prendre ny de faire la guerre, pour sa vieillesse, indisposition & âge caduc, & le vis quand il le manda au Roy & à la Reyne, & en chargea Monsieur de Bourdeilles mon frere, qui en pensant faire quelque bon service au Roy, le Regiment de Monsieur de Bussy se revolta sous main par la menée de son Mestre de camp, Bussy mal-content qu'on l'avoit failly de tuër à la Cour & qu'il voyoit Monsieur n'attendre que l'heure de partir de la Cour pour prendre les armes, & pour une nuit ce Regiment avoit complotté de couper la gorge à tous les Reistres & les piller : & tout cecy conduisoit Saint Se-

ral, grand favory de Monſieur de Buſſy, depuis tué à Anvers, un tres-digne & tres-habile homme de guerre; mais par le moien du Sergeant Major, dit le Capitaine Page borgne, le tout fut découvert à mon frere, lequel le revela aux Reiſtres, maiſtres & Capitaines, qui dépités voulurent mettre tout ce Regiment en pieces, ainſi qu'il marchoit, mais mon frere ne le voulut point & les en détourna, & pour les contenter & obvier à tout, il prit des principaux Capitaines autheurs de l'entrepriſe, comme le Capitaine Vintamille, le Capitaine Magret, le Capitaine Lacoſte, & quatre ou cinq autres, & les donna priſonniers à Monſieur de Montpenſier, à qui le Roy avoit commandé de luy mener toutes les forces, car Monſieur eſtoit déja ſorty de Paris & eſtoit en campagne armé; toutefois ils n'eurent point du mal, ſinon les priſons de Poitiers, qu'ils garderent un mois, & moy je ſuppliay la Reyne de les en delivrer par la priere de mon frere, qui ne leur demandoit rien pour ſon intereſt, ſinon pour celuy du Roy: les autres Capitaines & ſoldats, aprés avoir remercié mon frere de la vie, ſe débanderent qui deça qui delà, dont aucuns allerent trouver leur Meſtre de camp & d'autres non, car il y en avoit qui n'eſtoient nul-

nullement de consent, ains bons partisans du Roy. Voilà pourquoy mondit frere fut fort loüé de n'avoir voulu ainsi defaire & mettre en pieces totalement ce Regiment, lequel fut donné à Monsieur de Lancosne, brave Gentilhomme, auquel Monsieur de Bussy portant despit & envie, luy fit la guerre, & un jour le surprit & luy défit quelques gens, parmy lesquels se trouva le Capitaine Page, & fut pris & mené à Monsieur de Bussy, qui le voyant, aprés l'avoir appellé cent fois traistre & infidele, luy voulut donner de l'espée dans le corps, mais il en fut empéché par quelques Capitaines des siens, & par ledit Capitaine Page mesme, qui le pria de luy donner la vie au nom de la personne du monde qu'il aymoit le plus: Bussy frappé au cœur de ce mot, Va donc, dit-il, chercher par tout le monde la plus belle Princesse & Dame de l'Univers, & te jette à ses pieds & la remercie, & dis luy que Bussy t'a sauvé la vie pour l'amour d'elle, tout cela fut fait. J'ay fait cette digression pour montrer comme Monsieur de Montluc s'excusant sur son indisposition remit toutes les forces entre autres mains, & oncques puis ne se mesla de guerre, & puis mourut au bout de deux ans, âgé de quatre-

vingts ans, & en auſſi bon ſens qu'il euſt jamais ; il fut en l'âge de 71 ans bleſſé d'une harquebuſade au nez, ainſi que luy-meſme alloit à l'aſſaut à Rabaſtain, faiſant du jeune en cela, comme lors qu'il n'avoit que vingt ans. Quel cœur genereux, qui ne ſe rendit jamais ! Je luy ay ouï dire, que s'il n'euſt eu cette bleſſure, qui eſtoit grande, il eut penſé eſtre invincible juſques à cent ans, mais elle l'avoit bien miné & fort gaſté ſa ſanté, & le diſoit à Monſieur de Guiſe au ſiege de la Rochelle un ſoir, dont j'en feray ce conte, car il eſt plaiſant : C'eſtoit donc le ſoir & la nuit que nous commençaſmes à baſtir le fort Saint Martin, qu'on nommoit Saint Martin, à cauſe que le Capitaine Saint Martin Brichanteau le gardoit avec quatre compagnies qu'il avoit à luy ; ainſi donc qu'on y travailloit ſe preſenta un ſoldat Gaſcon ſur le rempart, qu'on vit un peu à la luëur de la Lune, qui commença à cauſer en ſon Gaſcon, & demander s'il n'y avoit point là quelqu'un de ſon païs à qui il puſt parler. Tous les Princes & Seigneurs penſans que l'ennemy ſortiſt pour empeſcher la beſogne, & qu'on y meneroit les mains, l'on avoit commandé expreſſément que nul parlaſt ny reſpondiſt ; toutesfois

ce

ce compagnon, pour parler & demander incessamment, importuna tant que moy estant prés de Monsieur de Guise je luy dis qu'il fit parler le Bernet, gentil soldat parmy nos bandes, qui n'estoit encore Capitaine, & qui sçavoit bien parler & rendroit bien le change à l'autre, & que ce seroit autant de plaisir: ils commencerent donc à s'entresaluër & sentreparler à qui mieux mieux, car celuy de la ville parloit tresbien & tousjours son Gascon, lequel de prim'abord aprés quelques menus propos luy alla demander ce que nous bastissions là, si ce n'estoit point la tour de Babel? du depuis nous prismes, au moins aucuns, mauvais augure sur ce mot de nostre siege, & qu'il iroit en confusion & ne fairions rien qui vaille, pour se confondre en trop divers avis & factions, & allegasmes souvent le dire prophetique de ce soldat, qui poussé par je ne sçay quel destin ou instinct, le profera; en aprés il demanda quels Seigneurs & Princes il y avoit là, & si Monsieur de Montluc y estoit? L'autre luy respondit qu'ouy. Soudain il repliqua, & lou nas de Rabastain comment va? L'autre luy respondit que bien, & qu'il estoit encore assez gaillard pour faire la guerre à tous les Huguenots, comme il avoit fait.

Ah ! dit l'autre, tousjours en ſon Gaſcon, nous ne le craignons gueres plus en ſon toure de naz, car le bon homme en portoit tousjours un comme une Damoiſelle, quand il eſtoit aux champs, de peur du froid & du vent, qu'il ne l'endommageaſt davantage. J'eſtois prés de luy quand l'autre parla ainſi, & dit à Monſieur de Guiſe, que ce coup luy avoit bien porté du dommage, & luy fit le conte de ſa bleſſure de ce ſiege de Rabaſtain, & que ſans ce coup il eſtrilleroit les Huguenots auſſi-bien que jamais. Puis l'autre continuant ſes propos il va louër fort Monſieur de Guiſe, qui aprés avoir tué ſon ennemy Monſieur l'Amiral, s'eſtoit contenté, & puis s'eſtoit montré fort humain envers aucuns Huguenots à la Saint Bartelemy, & en avoit ſauvé pluſieurs : il loüa de meſmes fort auſſi Monſieur de Longueville, & entrant plus avant en raiſons il va repeter lés changemens du monde & de la fortune, en diſant, il n'y a rien que nous avions le Roy de Návarre, ores il eſt pour vous autres, nous avons eu le Prince de Condé, ores il eſt pour vous autres, & qui plus eſt, nous avons eu la Carraque, ores elle eſt pour vous autres, quel revers de fortune ! Et diſoit cela ſi naïvement en ſon Gaſcon, que

si je le pouvois mettre bien par escrit, par bonne ortographe, comme je le parlerois, il feroit bon l'ouïr. Cette Carraque estoit une nauf Venitienne, la plus belle & la plus grande qui s'est peu voir, car elle estoit de douze à treize cens tonneaux, avec cela tres-bonne voiliere. Le Capitaine Sorre, Normand, l'un des bons hommes de mer, & des Capitaines pensionaires de Monsieur l'Amiral qui fut de ce temps, voire qui a esté depuis, il la prit l'ayant trouvée qu'elle avoit passé le destroit de Gibraltar, & tiroit vers la coste d'Angleterre, elle estoit plus armée en marchandise qu'en guerre, & fut menée à la Rochelle & en Broüage, qui ayda fort aux Huguenots puis aprés à le prendre, pour avoir mis sur la hune, qui estoit tres-ample & large, quelques pieces, qui endommageoient fort ceux qui defendoient la bresche; elle fut par aprés toute desarmée & laissée là dans le port, qu'on trouva fort à propos pour bouscher l'entrée du port de la Rochelle, où estant remarquée par les galeres fut là eschoüée & mise à demy fonds & chargée de quelques pieces d'artillerie, qui endommagerent fort l'entrée dudit port, & nous servit beaucoup contre ceux qui vouloient entrer dedans, fors deux fois que deux barques, conduites par le Capitaine

Arnaud, bon marinier, entrerent chargées de poudre bien à propos & au profit des Rochellois, car ils estoient au tapis pour les poudres. Voilà la comparaison ridicule que faisoit ce soldat Gascon de cette Carraque avec ces grands Princes, qu'autres ne trouverent bonne & s'en offenserent, d'autres en rirent. Ainsi finit le parlement de ces deux soldats, qui dura long-temps & donna grand plaisir à toute l'assistance qui estoit là, & tousjours s'entr'envoyoient quelques harquebusades, en se disant l'un à l'autre qu'il ne faloit point avoir de peur, car il n'y avoit point de balles, & que c'estoit salve de plaisir, mais il y en avoit de bonnes & qui siffloient fort bien à l'entour de nos oreilles. Je sçay qu'il y a plusieurs qui diront que je fais beaucoup de petits fats contes dont je m'en passerois bien. Ouy bien pour aucuns, mais non pour moy, me contentant de m'en renouveller la souvenance & en tirer autant de plaisir. Pour retourner encore à Monsieur de Montluc, il servit fort bien à ce siege, car il estoit un fort digne homme de siege, pour en avoir veu beaucoup en son temps, dont il n'en pouvoit oublier les façons; mais pourtant aprés prou de peine la ville ne fut prise. Je diray en son lieu pourquoy ce bon homme fut fort heureux.

heureux en lignée, & tres-malheureux à la garder. Il eut Marc Antoine son fils aisné, brave & vaillant jeune homme, qui mourut à l'assaut d'Ostie prés Rome : il avoit esté nourry page de Madame de Guise, depuis Madame de Nemours, laquelle j'ay veu se glorifier de si belle nourriture. Le second fut le Capitaine Perot, tres-vaillant aussi, courageux & ambitieux: il fut tué à Madere, Isle de Portugal, l'ayant pris par force & d'assaut., & voulant forcer le chasteau il receut une grande harquebusade, dont il mourut & fut là enterré ; & les François qui estoient là s'en retournerent, dont ils furent fort blasmez d'avoir laissé là le corps, & dequoy ils ne l'emporterent avec eux, car aprés qu'ils furent partis, les Portugais le desenterrerent & luy firent force vilainies & opprobres, à celuy dis-je, qu'ils n'osoient auparavant regarder au visage. Les François s'amuserent un peu trop à faire leur butin & pillage, sans songer à la conservation de l'honneur du corps mort de leur General. J'estois à la Cour alors, venu de frais du secours de Malte, quand les nouvelles y arriverent ; beaucoup en blasmerent plusieurs Capitaines François : en quoy ils ne firent pas de mesme comme firent ces braves Capitaines & soldats Espagnols,

gnols, qui emporterent le corps de leur Monsieur de Bourbon avec eux quand ils se retirerent de Rome, & fort officieusement par une grande pieté le mirent dans Gayete en toute seureté, comme j'ay dit cy-devant. Si ce Capitaine Perot eust vescu, il eut fait de grandes entrepriſes & priſes ſur l'Eſpagnol & Portugais, car il avoit de grands deſſeins; il m'en conta aucuns lors que je m'en allois en Eſpagne, & le trouvay à Bayonne en paſſant, où il faiſoit conſtruire deux fort beaux navires: on me parla fort de luy & l'attendoit-on en Eſpagne & Portugal en bonne devotion, s'il y fut allé alors pour luy donner la touche; mais il tarda ſon voyage prés d'un an, car qui veut dreſſer tels voyages, il faut qu'il ſoit bien fondé de moyens ou appuyé de quelques grands, autrement il ne tient pas longtemps, comme je penſe, & n'eut fait cettuy-là: je ſçay bien ce que je luy en dis à mon retour d'Eſpagne & Portugal, & ce qu'on diſoit de luy, Monſieur le Viconte d'Orte y eſtoit preſent, qui nous donna à ſouper à tous deux, l'ayant encore trouvé là par fortune qu'avois paſſé il y avoit ſept mois. Pour fin, ce fut un tres-grand dommage de cet homme-là, car quoy qu'il en fut, ſon brave courage le pouſſoit à attenter beaucoup.

beaucoup. Il laiſſa un fils fort jeune, lequel n'a rien degeneré en valeur au pere, il l'a tousjours bien montré par tout où il s'eſt trouvé, depuis que fort jeune il a commencé à porter les armes, & pour ſa fin en ce ſiege d'Ardres, où aprés avoir fait plus qu'un Ceſar, en une ſaillie qu'il fit ſur l'Epaignol, défait deux ou trois corps-de-garde, nettoyé une grand' part des tranchées, & traiſné quelques pieces dans le foſſé, fut emporté d'une canonnade, au moins ſes deux cuiſſes, & mourut en telle opinion qu'un chacun a dit depuis, que luy vivant la place ne pouvoit eſtre priſe, comme depuis elle l'a eſté fort aiſément. Grande gloire pour luy, qui luy demeure engravée ſur ſa ſepulture! Le troiſiéme fils de Monſieur de Montluc, fut le Chevalier de Montluc, fort gentil, le plus beau & le plus adroit de tous & en tous exercices d'armes, & avec cela tres-brave & vaillant comme ſes freres. Monſieur le grand Maiſtre l'eſtimoit fort lors que nous en partiſmes; il demanda ſon congé à mondit Sieur le grand Maiſtre, qu'il luy donna mal-aiſément, parce qu'il n'avoit encore ſervy & fait ſon temps, mais il le diſpenſa & luy dit lors qu'il prit congé de luy, Allez, faites mes recommandations à Monſieur de Montluc voſtre

pere,

pere, & quand vous ſerez en voſtre païs, arreſtez-moy une cinquantaine de gentils cadets Gaſcons, jeunes & deliberez comme vous, afin que quand je vous manderay me les ameniez. Voilà la bonne opinion qu'avoit ce grand Maiſtre de luy. Il ne fit jamais gueres bien ſon profit, depuis que Monſieur de Montluc luy euſt oſté l'eſpée pour le faire Eveſque, & tenir l'Eveſché de Condon, qu'il ne vouloit pas perdre, mais la mettre entre bonnes mains comme les ſiennes, car elle valoit beaucoup. Il la tint quelque temps, ayant pourtant touſjours ſon cœur plus au monde qu'à l'office de Dieu, & puis mourut de maladie. Le quatriéme & le plus jeune fils fut Fabian, dit Monſieur de Monteſquion : Monſieur de Montluc ſon pere luy donna le nom de Fabian pour l'amour de feu mon oncle de la Chaſteneraye, qui eſtoit ſon parrain, & parce qu'ils s'entraymoient fort, Monſieur de Montluc porta impatiemment ſa mort & changea de nom à ſon fils, qui s'appelloit François, du nom de ſon parrain mon oncle, & luy bailla le nom de Fabian, dautant, diſoit-il, qu'eſtant une fois de-là les Monts il avoit veu & connu un jeune Gentilhomme Italien qui ſe nommoit Fabian, & avoit vangé la mort d'un ſien par-

rain

rain tué par un autre, & pour ce par bizarrerie & opinion il cuidoit que son fils portant le nom de Fabian luy serviroit de bon augure & vangeroit la mort de son parrain Monsieur de la Chastenerayе ; mais rien de tout cela ne s'ensuivit, car pendant que l'enfant croissoit, le temps, pere d'oubliance, emporta au vent l'amitié & la souvenance de mon oncle, & se rendit grand amy de Monsieur de Jarnac : quelquefois il n'est pas bon de tant promettre. Ce Fabian fut comme ses trois freres un tres-brave & vaillant Gentilhomme, il l'a montré en force endroits & signalés : il fut comme le pere fort blessé à l'assaut de Rabastain d'une grande harquebusade à la bouche, dont il en cuida mourir, mais il s'en guerit avec un peu de difformité à la bouche, laquelle pourtant se passa & s'en remit en sa premiere beauté, car il estoit beau & agreable, & quelques années aprés estant encore renouvellée la guerre des Hugenots, il fut tué, dont ce fut grand dommage. Il laissa de luy deux honnestes, gentils & braves enfans, l'un dit le Seigneur de Montesquion, & l'autre dit le Seigneur de Pompignan, tous deux tres-braves & vaillans Gentilshommes, ne degenerans nullement à leur brave & valeureuse race;

grand

grand dommage du Seigneur de Pompignan, qui accompagnant en Hongrie ce brave Monſieur de Nevers, y mourut de maladie, mort peu digne de ſa valeur, qui l'appelloit à une plus honorable; telle eſtoit ſa deſtinée, qu'y fairoit-on? Voilà la lignée illuſtre du pauvre Monſieur de Montluc, laquelle il a veu devant ſoy toute mourir avant ſa mort, qui fut une grande deſolation pour luy, avoir ſi bien engendré ſes enfans, nouris, élevez, pouſſez & grandis, & tous ſe perdre au plus beau de leur âge & fortune. Il eut deux freres, l'un Monſieur de Lioux, & qu'on appelloit le jeune Montluc, qui fut auſſi un brave Gentilhomme & fort habile: mais qui l'a eſté plus que les deux freres, ç'a eſté Monſieur l'Eveſque de Valence, fin, délié, rinquant, rompu, & corrompu, autant pour ſon ſçavoir que pour ſa pratique: il avoit eſté de ſa premiere profeſſion Jacobin, & la feuë Reyne de Navarre Marguerite, qui aymoit les gens ſçavans & ſpirituels, le connoiſſant tel, le defrocqua & le mena avec elle à la Cour, le fit connoiſtre, le pouſſa, luy ayda, le fit employer en pluſieurs Ambaſſades, car je penſe qu'il n'y a gueres païs en l'Europe où il n'ait eſté Ambaſſadeur & en negotiation ou grande ou petite, juſques en Conſtantinople,

tinople, qui fut ſon premier avancement, & à Veniſe, en Pologne, Angleterre, Eſcoſſe & autres lieux: on le tenoit Lutherien au commencement, & puis Calviniſte, contre ſa profeſſion Epiſcopale, mais il s'y comporta modeſtement, par bonne mine & beau ſemblant. La Reyne de Navarre le defroqua pour l'amour de cela, ce n'a point eſté le premier qu'elle a defroqué, teſmoin ſon dernier Predicateur, qui eſtoit Jacobin, on l'appelloit frere Girard, aprés Maiſtre Girard, & puis elle le fit Eveſque d'Oleron. De ces temps il y eut quelques Eveſques d'une volée ſoupçonnez ſentir un peu mal de la Catholique, ce Monſieur de Montluc, Eveſque de Valence, l'Eveſque d'Uzais de la maiſon de Saint Gelays, tous deux Gentilshommes, Monſieur de Marillac, Eveſque de Vienne, Monſieur l'Eveſque de Bayonne, Limoſin, de la maiſon du Fraizet noble, long-temps Ambaſſadeur en Allemagne, & puis cet Eveſque d'Oleron Monſieur Girard, tous ſçavans & grands perſonnages en tout pourtant. Or c'eſt aſſez parlé de toute cette race bonne des Montlucs, ſi feray-je, avant finir, cette digreſſion ſur luy, & diray comme je diſcourois un jour avec un grand Capitaine de par le monde & Prince, du livre de

Monſieur

Monſieur de Montluc, lequel m'en dit de grandes loüanges, tant de ſa vaillance que de ſa ſufficance & de ſes beaux effets de guerre, le me diſant pourtant par trop vantard, bien qu'il euſt fait pluſieurs fautes en ſes actions, dont il m'en remarqua deux fort grandes qu'il fit au ſiege de Sienne, l'une dequoy il s'y opiniaſtra juſques à l'extremité, que luy ny les ſiens n'en pouvoient plus, & que certainement c'eſtoit un acte d'un tres-vaillant & genereux ſimple Capitaine & ſoldat, mais non d'un General ny d'un guerrier conſideratif & politique; car puis que le Roy luy avoit mandé expreſſément par Monſieur de la Chappelle des Urſins, d'aviſer bien de ne reduire à l'extremité ſa ville, ny au dernier morceau, ny à la diſcretion de ſes ennemys, & perte de l'honneur & la reputation du Roy, (comme luy-meſme confeſſe avoir failly en cela,) il y devoit autrement aviſer qu'il ne fit; car ſi Monſieur le Marquis & le Duc de Florence fuſſent eſté auſſi cruëls & ſanglans comme ils furent gracieux & courtois, ou qu'il euſt eu affaire à des grands Capitaines qu'on a veu, ſeveres, rigoureux & pointilleux, comme un Monſieur de Lautrec & autres, ou bien au Pape Jules, auquel les Siennois avant envoyé pour leur capitulation,

lation, ils en eurent fort mauvaise response, leur reprochant leur obstination, & qu'ils se retirassent au Duc de Florence & luy baillassent la Carte-blanche, en quoy ne faut douter que s'il ne fust mort deux jours aprés, Monsieur de Montluc & tous les Siennois estoient vendangez, ou bien fricassez, quoy qu'il avoit resolu de donner la bataille dans la ville; cela estoit bon si le Marquis n'eust sceu ses necessitez, famine & pauvreté, & les eust voulu emporter & assaillir de force, mais les sçachant perdus & à la veille de la faim & de la mort, il n'avoit garde de combattre des gens desesperez qu'il tenoit la corde au col & à sa misericorde. Voilà pourquoy il ne devoit se mettre ny luy ny ses gens si au bas', & eust mieux fait & acquis plus d'honneur avant que combattre la faim: pendant qu'il estoit en force & en vigueur il devoit capituler ou entr'ouvrir quelque parler d'accord, & voir la composition qu'on luy eust presentée ou bonne ou mauvaise, & selon cela l'accepter, ou du tout jouër à la desesperade, faire une furieuse sortie sur l'ennemy, selon l'opinion de plusieurs grands Capitaines anciens & modernes, qu'il vaut beaucoup mieux de s'avanturer & tenter fortune où elle peut favoriser, que de ne la tenter point & voir

voir devant ses yeux sa destruction toute apparente & certaine : c'estoit ce que devoit faire Monsieur de Montluc, ainsi que fit en ce mesme temps le Capitaine Bernardin Corsé, lequel estant assiegé par André Dorie dans Saint Florent en Corse avec d'autres tant François qu'Italiens, & ayant tenu jusqu'à la totale extremité de faim & toute necessité, vinrent à composition avec ledit Prince Dorie, qui leur promit toute bonne guerre de bagues & vies sauves, fors au Capitaine Bernardin, qu'il vouloit resolument avoir pour en faire à son plaisir. Ce qu'il voyant, desesperé de sa vie il se resolut avec une trentaine de ses meilleurs & resolus soldats, de sortir les armes en main, & de se sauver ou mourir bravement, ce qu'il fit, car ayant combattu & forcé trois corps-de-garde l'un aprés l'autre, & tué force ennemys, ils eschapperent, bien sanglants pourtant & couverts de force playes, & se sauverent la pluspart où estoit Monsieur de Termes, Lieutenant de Roy, qui ne peut assez admirer la valeur & le courage de ces gens de bien. Ainsi devoit faire Monsieur de Montluc, ce me disoit ce grand Prince, ou du tout sans venir à ce dernier point de la necessité & de la misericorde ; car lors qu'on respiroit bien

bien encore bravement, il eſt à preſumer que luy & les Siennois en euſſent obtenu plus avantageuſe capitulation, par octroy de quelque eſpece de leur liberté & de leurs privileges, ainſi que moy-meſme je l'ay oui ainſi dire dans Sienne à pluſieurs honneſtes Seigneurs & Dames de la ville; & auſſi que la loy de la guerre le porte ainſi, de donner pluſtoſt miſericorde & faire grace par pitié aux perdus & abbatus, qu'à ceux qui ſont debout & ont encore les armes en main. Certainement ſi Monſieur de Montluc fuſt eſté aſſuré de quelque ſecours, ou du Roy ou de Monſieur de Strozze, cela alloit bien, & cette opiniaſtreté euſt porté grand coup & euſt eſté tres-utile & honorable; mais en eſtant deſeſperé, il faloit ſe contenter de la raiſon & ſe reſoudre à une utile compoſition lors qu'elle eſtoit à bon marché, ce qui eut mieux mis à ſon aiſe & en liberté cette honneſte Republique. Nous liſons que ce grand Capitaine Marius, lors qu'il fut envoyé contre les Teutons & Ambrons, au lieu de les combattre de prim'abord, il ſe retint, contre ſon naturel pourtant, & temporiſa, endura force bravades & injures de ſes ennemis, & force paroles picquantes des ſiens, pourquoy il ne les menoit au combat; Tout

beau, leur dit-il, nous ne ſommes pas icy pour gagner de triomphes, des victoires & des gloires particulieres, mais pour ſauver la Republique Romaine & toute l'Italie, à quoy faut plus aviſer qu'à vos grands & genereux courages, & lors qu'il faudra donner, nous donnerons. Monſieur de Montluc de meſme ne devoit tant aviſer à ſa gloire particuliere, qui fut grande certes, comme à ſauver la Republique de Sienne, par une plus utile & commode capitulation que celle qui ſe fit par aprés, plus par pitié qu'autrement, & meſmes aprés avoir rendu de ſi beaux combats & fait de ſi belles eſcarmouches, & ſouſtenu force grands aſſauts, principalement celuy du fort de Camolia, où les ennemis furent ſi bien frottez, & y ayant perdu deux fois plus de gens que nous: c'eſtoit alors qu'il faloit parler d'accord, & les armes braves en la main capituler. Si bien que l'ennemy poſſible en fut eſté auſſi aiſe d'y entendre, que de s'amuſer plus au ſiege, ſans plus tenter fortune ny les hazards à ſi mauvais marché; & alors ce fut eſté le coup de la bonne capitulation, & ce fut ce que Monſieur le Mareſchal de Tavanes conſeilla à Monſieur frere du Roy aprés la bataille de Montcontour, com-

me

me j'ay dit ailleurs ; Nous les avons bien frottés, dit-il, à cette heure faites la paix. Mais Monsieur de Montluc ne se voulut contenter de la raison, ains voulut retenter fortune, tant il estoit avide d'ambition & de gloire, ainsi qu'il y a eu & y a tous les jours de grands Capitaines, qui ayment mieux un pousse d'honneur pour eux, qu'une coudée de bien & de gloire pour autruy, bien contraires à Catulus, collegue & compagnon de Marius en cette guerre des Cymbres, lesquels ayans passé les Alpes, & s'estans montrez aux Romains, grands, hauts, effroyables & horribles, ils en eurent si grand' peur sur le passage de la Riviere de Lade, qu'ils se mirent en fuïte & quiterent le camp d'effroy, maugré luy : si bien que voyant un tel desordre, il alla prendre l'enseigne de l'Aigle d'entre les mains de celuy qui la portoit, & luy-mesme marchant devant la portant, afin que la honte de cette retraite ou fuïte tombast toute sur luy, non pas sur son païs, & qu'il semblast que les Romains suivissent leur Capitaine & ne fuïssent pas : il repara par aprés cette honte, car il gagna la bataille & les defit, où il eut bonne part de la gloire & victoire avec Marius, voire meilleure. Il n'y a plus

aujourd'huy de ces Capitaines qui voudroient rougir & recevoir un tel affront pour le General: ceux auſſi qui ont connu Monſieur de Montluc brave, vaillant & cupide d'honneur, voudroient bien jurer avec moy, qu'il eut mieux aymé crever de cent mille morts, que faire ce trait, & eut pluſtoſt choiſi de jouër le perſonnage d'autres braves Capitaines Romains, qui ont oſté les enſeignes aux fuyards & les emportées au milieu du plus fort de la meſlée & du combat. Il y a eu & s'en trouve tous les jours une infinité de ſimples & grands Capitaines, qui ont choiſi & choiſiſſent pluſtoſt ce party que celuy de Catulus. Je vous laiſſe donc à penſer ſi Monſieur de Montluc eut toutes ces conſiderations à ſe defaire de ſon honneur pour en garnir autruy: en tout pourtant il y a du medium, car on peut faire & l'un & l'autre. En quoy s'eſtonnoit ce Prince, dequoy le Roy Henry ne luy en fit une reprimande, ou bien Monſieur le Conneſtable, quand il le vit, car c'eſtoit un grand Capitaine, qui conſideroit & peſoit bien toutes choſes, & meſmes qu'il ne faut jamais attendre le dernier coup de la fortune adverſe, ny de la proſpere non plus, car gare le revire Marion; car il faloit,

com-

comme j'ay dit, jouër à la deſeſperade, ſortir & mourir les armes en main, poſſible qu'on en euſt tué d'eux autant qu'eux des noſtres, ou bien capituler de bonne heure.

Venons à la ſeconde faute, qui eſt de n'avoir voulu faire la capitulation de la ville, & l'avoir laiſſé faire à Meſſieurs les Siennois, où s'eſtonnoit ce Prince de ſon humeur biſarre, ſcrupule & ceremonie qu'il voulut obſerver en cela, car il faiſoit tort à ſon Roy & à luy, qui le repreſentoit, & ſe deveſtoit de ſa charge pour en veſtir Meſſieurs de Sienne; & meſme qu'eſtans ſujets du Roy, puis qu'ils s'eſtoient donnez à luy, & les aymoit & les tenoit pour tels, il les faiſoit parler, & taire le Roy; il les faiſoit compoſer, & luy ſon General demeuroit muët; il les rendoit ſuperieurs, & luy inferieur à eux; bref, il leur rendoit l'honneur qui luy appartenoit: & ne fut ſans cauſe que le Roy Henry, lors qu'il luy découvroit cette capitulation, luy dit qu'il s'eſtonnoit que le Marquis ne l'avoit deffait à la ſortie, inferant par là que ſes ſujets ne pouvoient parler ny compoſer pour luy ſon Lieutenant preſent, comme le ſceut tres-bien dire Monſieur le Marquis en faiſant cette capitulation, que ny Monſieur

de Montluc ny ſes gens n'eſtoient point aux Siennois, mais au Roy, & n'avoient nul pouvoir de capituler pour eux. Mais Monſieur de Montluc tout ambitieux de ſon honneur particulier, reſpondit, qu'il aymoit mieux que les Siennois capitulaſſent pour luy, & que le nom de Montluc ne s'en trouveroit jamais en capitulation. A quoy Monſieur le Marquis ſceut tres-bien reſpondre, qu'il avoit bien rendu en ſon temps deux fortereſſes, avec la raiſon, que pour cela il n'en avoit eſté repris de l'Empereur ny moins eſtimé, & ne laiſſoit ſe ſervir de luy en d'honorables charges. Mais quoy? il faloit que ce coup-là Monſieur de Montluc ſe gouvernaſt par caprice, & ſe laiſſaſt aller à l'ambition & à ſon honneur: en quoy il n'obſerva pas ce qu'il ſceut reprocher à Monſieur de Lerride aprés ſon deſaſtre d'Ortez, comme verrez dans ſon livre, le redargüant d'une vaine gloire, que luy foible, battu & preſque deffait, ſe tenoit ſur le haut bout, & encore à l'endroit de celuy qui eſtoit pour luy ſauver la vie & l'honneur. Poſſible ſi Monſieur de Montluc fut eſté auſſi rompu en matiere d'Eſtat & praticq comme il fut depuis, il n'euſt pas tant bravé Monſieur le Marquis comme il fit. Une

autre

autre raiſon qu'il allegua au Roy Henry, pour n'avoir capitulé au nom du Roy, fut, que cela luy ſervoit beaucoup à ſes pretenſions qu'il pouvoit tousjours avoir pour recouvrer encore Sienne. Cette raiſon eſt fort foible, car pour avoir perdu Naples & Milan, qu'il allegua, & autres places, ſoit par force, par capitulation & traittez de paix, comme le Piedmont, Savoye ou autres accidents, comme la Comté de Roſſillon & Nice, pour cela les droits & pretenſions que nos Roys y ont deſſus ne ſe perdent pas, & ſont tousjours ſur leurs pieds de les attrapper quand ils voudront, en quelque façon que ce ſoit, car les plus belles pretenſions & les plus grands droits que les Roys & ces hauts Princes Souverains ont, ſans tant pointiller ſur la juſtice ny ſur l'honneur, conſiſtent ſur la pointe de leurs eſpées, & qui a la meilleure, il gagne la moitié de la partie, voire toute bien ſouvent; & comme diſoit le bon Duc Philippes de Bourgogne, les Royaumes appartiennent de droit à ceux qui les peuvent avoir par force d'armes ou autrement; à quoy ſont fort ſujets les Gaulois ou François, ſelon Tite Live, qui dit qu'ils portent leur droit ſur la pointe de leur eſpée.

Cette raison donc alleguée de Monsieur de Montluc pour cela, n'estoit valide non plus que celle de sa vaine gloire & ostentation; car & combien y a-t-il eu de bons, braves & grands Capitaines, qui ont rendu des places par capitulations bien à propos, ont-ils esté pour cela deshonorez le moins du monde? Ainsi que firent du temps de nos peres & de nous, Monsieur de l'Escu par Cremone, Monsieur de Vaudenesse pour Come, Messieurs de la Palice & Monpezat pour Foussan, le Conte Sancerre pour Saint Dizier, Monsieur de Montmorency pour Teroüane, le Señor Pietro Colomne pour Carignan, Cesar de Naples pour Vulpian; tant d'autres que je laisse pour la briefveté, ont-ils perdu pour cela l'honneur? Faisoient-ils capituler les habitans des places? C'estoient eux qui en leur nom & celuy de leurs Maistres, qu'ils representoient, faisoient le tout, comme la raison vouloit. Ce fut esté autrement une vraye mocquerie & une grande honte, car c'estoit proprement contrefaire ceux qui portent des moumons, lesquels n'osent parler & font parler d'autres.

Certainement si Monsieur de Montluc & ses gens ne fussent esté au Roy, à ses gages ny à sa paye, & que les Siennois les y eussent

euſſent appellez & ſoldoyez, ou que d'eux-meſmes fuſſent allé à eux comme gens volontaires & mercenaires, comme il en avint à ceux de la Rochelle en leur ſiege, & autres lieux que je nommerois bien, il eſtoit tres-raiſonnable que les Siennois parlaſſent & capitulaſſent pour eux; mais là où le nom de Roy ſonne & eſcoute, il faut ſans aucune conſideration que ſa Majeſté aille devant & qu'elle ſeule ſe faſſe ouïr, & meſme parmy une ſi belle Republique que celle de Sienne, & qu'il fut dit par grand honneur que ce fuſt eſté le Roy qui l'euſt preſervée, par ſon nom & ſa capitulation, d'une totale ruïne, à laquelle l'extremité du ſiege l'avoit reduite, non pas Sienne euſt ſauvé les gens du Roy ny ſon Lieutenant, n'eſtant raiſon, comme j'ay dit, que les ſujets parlaſſent pour le Roy, & le fiſſent paſſer par leurs loix, volontés & capitulations; ce qui depuis a porté coup, car j'ay veu dans Sienne aucuns & aucunes de la ville ſe prevaloir de cette gloire, & en faire trophée par telle capitulation, & à perpetuité cela ſe dira & ſe lira, à la honte des François, ainſi comme je l'ay dit par cy-devant.

Une autre choſe que je trouve fort mauvaiſe, & en laquelle ttouva fort à dire ce

Prince, dequoy Monſieur de Montluc tarda ſi long-temps a chaſſer tant de bouches inutiles à l'extremité, & que du commencement il ne les chaſſaſt, tant pour avoir mangé leurs vivres tres-inutilement, qui euſſent beaucoup ſervy, que pour les avoir jettez à la boucherie, à la faim, aux coups, aux forcemens de femmes & de filles; car ſi du commencement il l'euſt fait, avant que l'ennemy euſt ſerré la ville à l'eſtroit, toutes ces bouches s'en fuſſent allées au loin & euſſent cherché & pris party ſans aucun danger: & en telles choſes certes il y a de la conſcience & de l'ire de Dieu.

Feu Monſieur de Guiſe à ſon noble ſiege de Mets ne fit pas ainſi; car du premier commencement il y mit ſi bon ordre, qu'il n'y reſta que les bouches utiles. Ce brave Prince eſtoit en tout conſideratif & faiſoit bien paroiſtre qu'il craignoit Dieu, qui le favoriſa poſſible plus pour ce ſujet que pour autre: car & quelle plus grande pitié pouvoit-on voir que ces pauvres creatures ainſi expoſées à toutes ſortes de miſéres? comme le livre le dit: & le Roy Henry deplora fort Meſſieurs de la Rochelle en leur ſiege, qu'ils n'en chaſſerent aucuns, bien qu'ils fuſſent prés par de-là le pain; auſſi Dieu les aſſiſta, comme la fin

s'en

s'en enſuivit, juſques-là que beaucoup de pauvres gens, hommes & femmes, qu'on n'euſt jamais penſé, mirent la main à l'œuvre & aux armes, & leur ſervirent beaucoup, comme j'en parle ailleurs.

Pour les Lanſquenets de meſme, il les faloit chaſſer dés l'abord, car il voyoit bien que ce ſont gens mutins quand ils viennent à la diſette du pain & du vin, & qu'ils ſont meilleurs pour la plaine que pour un ſiege, comme j'en parle ailleurs, qui peurent faire un grand deſordre en la ville ſi on n'y euſt remedié à leurs dépens, car il en mourut beaucoup.

Certes pour excuſer Monſieur de Montluc, ne faut point douter que ſi du commencement il euſt eu loiſir de mettre ordre à tout cela, il l'euſt fait, tant il eſtoit prevoyant & pratic Capitaine; mais il ne fut pas quaſi arrivé dans Sienne, que le voilà aſſiegé, ſi bien qu'il n'eut le temps de reſpirer ny mettre ordre, non pas ſeulement d'aviſer aux vivres, mais pluſtoſt à la guerre: davantage, ſa grande maladie qu'il eut, & qui luy dura longtemps, le detourna de toutes conſiderations, encore fit-il tout ce qu'il pût & plus que ſes forces ne baſtoient, ny que jamais fit Martin à danſer, comme l'on dit.

D'une autre choſe s'eſtonna bien fort ce Prince, dequoy Monſieur de Strozze ne fiſt ſouvent des courſes, ne donnaſt des alarmes, des camiſades, & enlevaſt des logis, enfonçaſt des tranchées au camp du Marquis, meſme ſur le declin du ſiege, dont il en eut eu bon marché, car il eſtoit fort haraſſé & ne battoit que d'une aiſle, comme on dit, tant pour la longueur du ſiege, de la fatigue, du froid, des longues veilles & corvées de combats, juſques à la faim, car bien ſouvent les munitions failloient à venir ou bien fort tard.

Si bien que ſi Monſieur de Strozze les euſt ſouvent viſitez, éveillez d'alarmes, de camiſades, de forcement de tranchées & enlevement de logis, ayans eſté ainſi combattus par le devant des Strozziens, & de ceux de la ville par le derriere, ils euſſent bien ſongé à eux autrement qu'ils ne firent, & la capitulation poſſible s'en fuſt-elle enſuivie meilleure pour les pauvres Siennois: & principalement que ledit Sieur Strozze eſtoit ſi prés d'eux à Montalſin, & ayant encore aſſez de jolies forces, non pour donner battaille, mais *para hazer aremetidas*, comme dit l'Eſpagnol, & fatiguer & importuner l'ennemy à le mettre fort bas; car pour la cavalerie il eſtoit auſſi fort, ainſi

que

que Monsieur de Montluc le dit ; le Marquis n'avoit que cinquante chevaux legers quasi mourans de faim & hors de fourrages ; Monsieur de Strozze avoit la belle compagnie de Monsieur de Sypiere, conduite par ce brave Serillat, & encore avec quelque autre cavalerie Italienne, qui eut fort endommagé l'ennemy, mais rien de tout cela ; si bien que l'on eut dit que vers Montalsin y avoit suspension d'armes, dont j'en ay veu fort se mescontenter, depuis les Siennois dans Sienne, comme firent ceux de Lusignan en leur siege de Monsieur de la Nouë & des Huguenots du dehors, qui ne les assisterent jamais par aydes & moyens tels que je viens de dire. J'en parle ailleurs.

Il ne faut douter que d'un costé & d'autre n'y ait eu force raisons pour excuser celles de Monsieur de Strozze, Monsieur de Montluc les dit au Roy : celles de Monsieur de la Nouë il les a dit tres-pertinentes à plusieurs & de mesmes à moy ; car de faute de courage & de valeur il en avoit prou & à revendre.

Je vis au siege de la Rochelle l'heure & le jour, que s'ils fussent venus cinq cens chevaux & cinq cens bons harquebusiers, mesme sur le declin, ils eussent bien estonné le monde.

Or pour fin de ce discours, Monsieur de Montluc a esté un tres-grand, brave & bon Capitaine de son temps, & il faisoit beau l'ouïr parler & discourir des armes & de la guerre, ainsi que j'en ay fait l'experience, moy ayant esté sur la fin de ses jours un de ses grands Gouverneurs, & mesmes au siege de la Rochelle, & à Lion, lors qu'il fut fait Mareschal de France; j'estois fort souvent avec luy & m'aymoit fort & prenoit grand plaisir quand je le mettois en propos & en train, & luy faisois quelques demandes de guerre ou autres choses, car je ne suis jamais esté si jeune que je n'aye tousjours esté fort curieux d'apprendre, & luy me voyant en cette volonté, il me respondit de bon cœur & en beaux termes, car il avoit une fort belle eloquence militaire, & m'en estimoit davantage, Dieu ait son ame.

Monsieur de Montluc en un recoin de ses Memoires parlant de la guerre de Boulogne & de la Conté d'Oye, parle en bonne façon de Monsieur le Mareschal de Gié, & mesme lors que voyant une fois sa Cavalerie faire mal & abandonner l'infanterie, il mit pied à terre tout Mareschal qu'il estoit, & avec une picque au poin se met à la teste pour l'assister & courir sa fortune: ce discours

est

eſt gentiment eſcrit de Monſieur de Monthuc. Ce bon & brave Chevalier avoit bien beſoin d'un tel eſcrit & publiement de ſa vertu & valeur, car il a eſté peu favoriſé de ceux qui ont eſcrit de ſon temps ; je croy que ce fut pour la diſgrace qu'il eut à cauſe de la reddition de Boulogne par ſon gendre ; & diſoit-on lors, qu'il fut eſté luy-meſme en grand' peine ſans qu'on euſt eſgard à ſon honorable vieilleſſe & à ſes ſervices paſſez ; mais ſur tout, diſoit-on, le Roy luy avoit fait grace, dautant qu'il avoit eſté fait Chevalier de ſa main, comme le Roy ſon grand-pere de celle de Monſieur de Bayard. Ce ne fut pas eſté beau au Roy ſi ſon parrain euſt eſté traité de cette façon, ſi fut-il condamné à une priſon, voire à la mort, diſent aucuns. On diſoit qu'on luy avoit fait tort, je m'en rapporte à ce qui en eſt ; mais il avoit eſté en ſon temps un noble Chevalier, la ſucceſſion qu'il receut de Monſieur de Bayard en fit quelque preuve, car le Roy François aprés ſa mort luy donna la moitié de la compagnie de cent hommes d'armes de Monſieur de Bayard : c'eſt un grand heur & honneur à toute perſonne quand elle ſuccede en la place d'un autre tout remply de vertu & valeur, & cette compagnie ne fut

pas

pas mal tombée à ce Seigneur-là, car il l'employa bien aprés qu'il fuſt mort. Monſieur de Sanſac en eut la moitié, voilà comme de main en main elle tomba en bons lieux.

Mr. LE MARESCHAL DE BRISSAC.

IL faut que je parle à cette heure du grand Mareſchal de Briſſac.

Meſſire Charles de Coſſé, Monſieur le Mareſchal de Briſſac, fut noble en tout, de vertu & de race : j'ay ouï dire que ſes predeceſſeurs eſtoient du Royaume de Naples, & vinrent en France, & le bon Roy René de Sicile les y mena (d'autres diſent le Roy Charles VIII), & les ayma & favoriſa fort, ſi bien que de ſucceſſion en ſucceſſion, & de pere en fils, ils ont eſté tousjours Gouverneurs du Chaſteau d'Angers, la plus belle forteresſe de France, fors depuis cette guerre de la ligue, que le Comte de Briſſac, aujourdhuy Mareſchal de France, la perdit de la façon qu'on la trouve aux Hiſtoires de noſtre temps. Ce grand Mareſchal, dont je veux parler, fut nourry & eſlevé avec Meſſieurs le Dauphin & d'Orleans, Enfans de France, deſquels Madame de Briſſac, une tres-

tres-ſage & vertueuſe Dame, eſtoit Gouvernante en leur enfance & de Meſdames, ſur tous les deux. Il fut fort aymé de Monſieur le Dauphin, ſi bien que devenu grand, & l'eſtat de ſa maiſon dreſſé il fut ſon premier Gentilhomme de ſa chambre, d'autres diſent ſon premier Eſcuyer, qui eſtoit lors bien plus grand Eſtat & plus eſtimé qu'aujourd'huy ; la chanſon le confirme, *Mon Eſcuyer Briſſac, je la vous recommande* ; c'eſtoit une fille de la Cour belle & honneſte & de bonne maiſon, comme j'ay dit ailleurs, que je ne nommeray point, encore qu'il n'y a point de danger, car il ne l'aymoit qu'en honneur; la chanſon le porte ainſi :

Brunette ſuis, jamais ne ſeray blanche,
S'amie le va voir bien triſte & dolente ;
Si vous mourez, Monſieur, à qui me dois-je rendre ?
Mon Eſcuyer Briſſac, je la vous recommande.

Voilà ce qu'en dit la chanſon.

Eſtant donc Monſieur le Dauphin mort, & l'Eſcuyer Briſſac ayant avec grand regret laiſſé le corps mort de ſon Maiſtre en ſon cercueil, part droit vers le camp d'Avignon, reſolu de vanger la mort de ſon Maiſtre ſur les ennemis, de tout ce qui pourroit tomber à la mercy du trenchant de ſon eſpée, & par-

& pardonner à peu, tant qu'il auroit jamais de vie au corps.

Ce malheur luy ſervit, car poſſible il ſe fut amuſé par trop prés de ſon Maiſtre & à ſa faveur, comme j'ay veu aucuns, ſi bien qu'il ne fut jamais eſté ſi brave Capitaine qu'il a eſté depuis.

Ce deſir donc de vengeance avec ſon cœur brave & ambitieux, le pouſſa ſi bien aux perils de la guerre, les cherchant & recherchant en tant de hazards, que bientoſt il acquit le renom parmy les François d'un tres-brave & vaillant Gentilhomme François, ſi bien que guidé auſſi de la fortune il eut beaucoup de belles & honorables charges les unes aprés les autres.

Il eut une compagnie de chevaux legers & de gendarmes, fut Colonel General de la Cavalerie legere en France, fut Colonel de l'infanterie Françoiſe devant Perpignan. Il luy arriva certes quelque diſgrace à Vitry ſur la defaite, deſordre & fuïte de ſes chevaux legers, mais il s'en ſceut fort bien demeſler & faire ſa retraite de loup, tournant tousjours viſage, ainſi que Monſieur du Bellay le dit en ſes Memoires, lequel il faut pluſtoſt croire en ce fait, que Paul Jove, qui en parle en ces propres mots: Briſſac s'eſtant d'un ardent

dent courage combattu sur la Cavalerie de Franciſque d'Eſt, & ne pouvant ſouſtenir l'impetuoſite de la foule des ennemis, quand le combat incontinent fut commencé, ſe prit à refuïr vers ſes gens, & fut ſi fort preſſé qu'il fut contraint de rompre l'ordonnance de ſes gens de pied par tumultueuſe courſe, ſans retenir la bride à ſon cheval; par laquelle avanture tout le bataillon des François fut diſſipé en un moment de temps; que ſi Jean Petro Corſo ne ſe fuſt preſenté avec ſes harquebuſiers, & n'euſt fait teſte, Briſſac meſme euſt eſté accablé au gué de la riviere.

Certes la déroute & le deſordre y fut grand, mais non tel que le dit Paul Jove, & faut pluſtoſt croire Monſieur du Bellay: tant y a, en toutes les charges qu'il a euës il s'en eſt ſi bien acquité, qu'on le tint depuis pour un vaillant Capitaine, ſes memorables actes en firent la preuve, leſquels je ne m'amuſeray point à eſcrire, car on les void aſſez en nos Hiſtoires Françoiſes, & ſur tout dans les Memoires de Monſieur du Bellay & de Monſieur de Montluc; ſes actes, dis-je, ont eſté tels & ſi hauts, qu'ils le firent Mareſchal de France, non ſans faveur pourtant que je ne dis pas, & Lieutenant de Roy en Piedmont, & là il

s'acheva

s'acheva à se faire un tres-grand Capitaine, & tel qu'on l'a renommé parmy nous & les nations estrangeres : il y garda tres-bien & tres-sagement ce que son Roy luy mit entre les mains, ce qui est avenu tres-rarement à nos Capitaines François en nos conquestes de de-là les Monts ; mais fit bien mieux, car il en alla prendre sur l'autruy & le joignit au nostre, encore que durant sa charge il y ayt eu de grands Capitaines de l'Empereur ses Lieutenans à Milan & Piedmont, ausquels il a bien fait teste, & des meilleurs Capitaines particuliers & soldats, car la fleur des Imperialistes s'y accouroit, comme des nostres s'y accouroit aussi.

Les trois grands Capitaines furent, Ferdinand de Gonsagues, le Duc d'Albe, & le Duc de Sesse, sans en conter d'autres : vertu contre vertu se fait bien plus paroistre. Il ne les a jamais craints, ny laissé ses entreprises pour eux, & leur a donné beaucoup d'affaires.

Quand la guerre de Parme s'entreprit, Don Ferdinand estoit alors Gouverneur de l'Estat de Milan : on l'accusoit pour lors que c'estoit luy qui fit l'entrepriſe sur la mort & la penderie de Pierre Louys Frenize ; ce fut une terrible estrette.

C'es-

C'eſtoit un homme qui entendoit bien les tours de paſſe paſſe, non de Maiſtre Gonnin, mais de Machiavel. Il fit attrapper les braves ſoldats que Monſieur de Briſſac envoyoit, & faiſoit couler file à file au commencement de cette guerre, qui s'alloient jetter dans Parme & dans la Miran-de, & les fit tous aſſaſſiner & jetter dans l'eau ou aſſommer, ſelon qu'on les rencontroit, encore que ce fuſt en bonne paix, dont il en fut fort blaſmé; toutesfois pour ſes raiſons il alleguoit qu'il n'eſt pas permis ſous titre de bonne paix faire acte d'hoſtilité, encore qu'il ſoit caché & en cachette mené : il ne le garda gueres ſans qu'il luy fuſt bien-toſt rendu, car eſtant empeſché devant Parme, le Roy mande à mondit Sieur le Mareſchal d'ouvrir la guerre à outrance en Piedmont, pour faire démordre Parme.

Il ne demanda pas mieux, car il luy en vouloit dés la mort de Monſieur le Dauphin ſon Maiſtre, de laquelle il eſtoit fort accuſé, comme j'ay dit; parquoy auſſi-toſt commandé auſſi-toſt fait, & luy raffle Quiers & Saint Damian en un rien, ce qui fit démordre & ſauver Parme, car ledit Dom Ferdinand en ayant eſté averti, & que s'il ne venoit en Piedmont, Monſieur le Mareſchal le luy

luy prendroit tout, voire Milan pour un besoin, comme on dit, il s'en tourna, ayant pourtant laissé devant Parme quelques gens de guerre sous le Marquis de Muz & autres Capitaines, tant Papistes qu'Imperiaux, qu'on ne craignoit gueres pourtant, & falut quitter tout : par ainsi Parme fut en repos & seureté. De ce qui ce fit aprés entre Monsieur de Brissac & Dom Ferdinand, j'en remets les curieux au livre de Monsieur de Montluc & autres.

Tant y a, que l'autre n'emporta rien sur Monsieur de Brissac, mais luy beaucoup sur l'autre, tant la fortune luy fut heureuse de bien garder le sien & d'en prendre encore sur l'autruy, ainsi qu'il fit quand il prit quelque temps aprés Yvrée, passage tres-opportun pour entrer au Duché de Milan & Italie, & qu'il conquesta le Val d'Aute & la ville de Bielle, dont les habitans se rendirent à luy, de peur & volontairement, ayant sceu la prise d'Yvrée, en luy priant de vouloir entretenir leurs privileges & franchises, ce qu'il leur accorda fort liberalement & fit bien mieux, car au lieu que les Espagnols leur faisoient payer tous les ans vingt mil escus de tribut, il les en dechargea de dix, & les quitta pour les autres dix, ce qu'ils promirent avec

tres-

tres-grand' aise & luy jurerent toute fidelité.

Ainsi faut-il traiter doucement ses sujets nouvellement conquis, comme fit le Roy Louys XII à ceux de Milan, & le Roy Henry à ceux de Sienne; les Siennois dis-je, qui luy garderent aussi toute fidelité jusques à l'extremité.

Cette conqueste de Monsieur de Brissac ne fut pas petite à son Maistre; non moins fut aussi celle de Cazal & du Marquisat de Montferrat, comme de Saint Salvador, Valence, & force autres places: & qui plus est, le Duc d'Albe venant là-dessus & menaçant & promettant de reprendre dans un rien une grande partie du Piedmont, Monsieur de Brissac s'y opposa si bien, & y mit un si bon ordre à tout son païs & ses places, que l'autre ayant une armée de plus de trente mil hommes, n'y pût rien gagner, mais démordre Sanjac, qu'il tint assiegée trois semaines, tant ce Mareschal y avoit bien pourveu, & de bons & de vaillans hommes & de toutes autres munitions de guerre, mieux certes & plus prudemment & sagement que quelques Gouverneurs de provinces que nous avons veu, qui par faute d'ordre ont perdu à leurs Maistres de tres-bonnes places,

ces, comme nous avons veu vers ces temps.

Aprés que le Duc d'Albe desassiegea Sanjac, Monsieur le Mareschal ne fut pas plus heureux au siege de Conis: si bien que si les François leur reprochoient Sanjac, ils nous reprochoient Conis, à beau jeu beau retour, & ainsi ils se rendoient la jument : mais on disoit alors que Conis estoit une place fatale contre les François, qui du temps du Roy François avoit esté assiegée fort & ferme & faillie, & si n'y avoit que gens de la ville & des environs, car ils s'estoient faits neutres, & de mesme du Roy Henry.

Par ainsi ce que les astres ont predestiné, les humains avec leur grand effort n'y peuvent rien. Il y a aussi des places qui sont ainsi par le ciel, ou par le destin, fatales contre les puissances humaines, comme furent jadis les murailles de Troye, qui tinrent dix ans contre toute la Grece bandée à l'encontre d'elle.

D'autres places & villes y a-t-il, qui d'elles-mesmes sont si mal bastiez de la fortune, & si malheureuses, qu'ordinairement elles sont sujettes à prises & repriſes, sacs & ruïnes.

Qui sera curieux, contemple & considere un

re un peu combien de fois aux guerres de Lombardie Pavie a eſté batuë, rebatuë, priſe, repriſe, ſaccagée & ruïnée, & en nos frontieres de Picardie la ville & chaſteau de Heſdin; tant d'autres qu'il me ſeroit aiſé de ſpecifier, s'il n'eſtoit que j'en veux donner le plaiſir aux curieux de les rechercher eux-meſmes, qui poſſible mieux que moy le ſçauront eſplucher & cribler.

Or Monſieur le Mareſchal ayant pris Valance, la fit demanteler, mais l'Eſpagnol pour l'importance de la vicinance qu'elle avoit prés de Milan, la reprit & fortifia ſi bien par aprés, que Monſieur de Guiſe tirant vers Italie avec ſon armée & celle de Monſieur de Briſſac, qui y eſtoit auſſi en perſonne, eut quelque peine de la reprendre, dans laquelle Monſieur de Briſſac mit Franciſque Bernardin, gentil Capitaine, avec une bonne garniſon, qui fatiguoit fort & Alexandrie, qui en eſtoit prés, & Milan, non gueres loin; & ainſi que Monſieur le Mareſchal eſtoit ſur le point d'executer de belles entrepriſes ſur les places de l'Eſtat de Milan, voire ſur Milan meſme, voicy le deſaſtre venu de la bataille de Saint Quentin, alors falut à Monſieur le Mareſchal envoyer au Roy la moi-

tié de ſes meilleures forces, tant Françoiſes que Suiſſes & Alemandes, pour ſecourir le plus preſſé & le plus important.

Voilà comment l'occaſion belle ſe perdit de tomber ſur Milan: la paix s'enſuivit, & aprés tous beaux deſſeins de guerre prirent congé de ce grand Capitaine, qui au lieu de conquerir des places en falut rendre aucunes, qui nous avoient tant couſté, & au lieu d'en fortifier en falut demolir & abattre aucunes; qui furent de grandes pitiés & commiſerations à luy.

Je paſſay lors en Piedmont, qu'il faiſoit demanteler Villianne, & luy allay faire la reverence le trouvant ſur le grand chemin, & me montrant cette demolition il me dit quaſi la larme à l'œil, Voilà les beaux chefs-d'œuvres où nous nous amuſons maintenant, aprés tant de peines, de travaux, de deſpenſes, de morts & de bleſſures, depuis trente ans. Je tiens de feu Monſieur le Comte de Briſſac ſon fils, qu'aprés la mort du Roy Henry, ſi ce fut eſté en conſideration d'autre que de Madame de Savoye, il n'eut jamais fait cette reſtitution, mais il l'aymoit & honoroit tant, pour beaucoup de raiſons que je dirois bien, qu'il banda les yeux & à ſon ambition & au bien public. De-là en

hors il s'en vint en France, où il fut honorablement recueilly du Roy François second, qui estoit alors à Rambouillet, où je le vis arriver, & fut recompensé du Gouvernement de Picardie, & puis de l'Isle de France & Paris, où il mourut, non tant chargé d'années, car il n'avoit que cinquante-sept ans, comme cassé de maladies & sur tout des gouttes, qui le tourmenterent plusieurs années avant que mourir; encore le vis-je devant Orleans, aprés la mort de Monsieur de Guise, que le Roy & la Reyne avoient envoyé querir pour commander à l'armée qui estoit là, avec tous ses maux tenir cette mesme grace & façon de grand Capitaine qu'il s'estoit si bien acquise, & le faisoit encore tres-beau voir à commander, mais le temps ne luy en dura gueres, car aussi tost la paix se fit.

C'est grand dommage quand ces grands Capitaines s'envieillissent & meurent, & tels je les accompare aux beaux espics de bled, lesquels quand au beau mois de May ils sont verds & vigoureux en leur accroissance, vont orgueilleusement haut, élevent leur chef & sommet; mais quand ils viennent à mourir & jaunir, le vont panchant & baissant, comme n'attendant que la faucille qui leur oste la vie.

Ainſi ſont ces grands & beaux Capitaines, qui en la fleur & verdeur de leurs ans hauſſent la teſte, bravent, triomphent, & rien ne leur eſt impoſſible; mais venans ſur l'âge, tourmentez de maux & maladies, declinent & tombent peu à peu dans leurs foſſes ne leur reſtant rien ſinon leurs beaux noms & renoms qu'ils ſe ſont acquis; encore ſi à la mode du bled ils pouvoient renaiſtre & ſe renouveller en ce monde, ce ſeroit une tres-belle & tres-douce attente pour eux; il eſt vray que la reſurrection glorieuſe que Dieu nous a promiſe ſatisfait à tout.

J'ay veu diſcourir à pluſieurs honneſtes, qui diſent que ſi Monſieur le Mareſchal a fait de ſi belles choſes en Piedmont, & que s'il y a acquis le nom & titre de grand Capitaine, qu'il faut bien qu'il en remercie auſſi l'aſſiſtance des bons & grands Capitaines qu'il avoit avec luy, comme ſa valeur & prudence; ny plus ny moins qu'un banquier ou marchand ſignalé, il a beau eſtre habile, prompt d'eſprit, entreprenant, remuant & remply d'intelligences & inventions, s'il n'a des facteurs habiles & ſublins pour faire valoir qui deça qui delà le talent de leurs banques & de leurs boutiques, il ne peut rien faire, car un ſeul ne peut fournir à tout, il eſt vray: mais

un

un Chef brave & vaillant & prudent peut beaucoup aux factions de guerre, comme cela s'eſt veu en pluſieurs Hiſtoires, & comme la fable nous montre qu'une bande de Cerfs conduits par un brave Lion & courageux leur Chef, defit une trouppe de Lions conduitte par un Cerf. Mais que devoit faire Monſieur le Mareſchal, luy Chef & Lion, commandant à une armée de Lions qu'il a eu tousjours avec luy, & à eux commandé, comme à Meſſieurs de Vaſſe, de Chavigny, de Terride, d'Auſſun, de Gondrin, de la Motte Gondrin, de Gourdon, de Montluc, de Franciſque Bernardin, de Salvoyſon, de Gordes, de Bellegarde pere & fils, de Renouard, le Comte de Geſne, de Briquemaut, de Taude, Bedene Albanois, Meſſieurs de Sautal les deux freres, & l'Eveſque & tout, qui avec ſa croſſe & Mitre tenoit rang de bon Capitaine, de Maugiron, de Gordes, d'Annebaut, de Monſieur d'Anville, Colonel de la cavalerie legere, de Clermont, de Renouard, de Biron, de Vantadour, de Meſſieurs de Bonivet & Vidame de Chartres, Colonnels de l'infanterie Françoiſe, de Furty de celle des Suiſſes, de Caillat Maiſtre de l'artillerie, des Biragues le Seigneur qui eſtoit fort creu en conſeil, Ludovic

dovic Charles, & Monſieur le Preſident, depuis Chancelier & Cardinal, qui de ce temps valoit bien un homme d'eſpée, le Capitaine Moret Calabrois, Jean de Thurin & San Petro Corſe Colonnels; bref, une infinité d'autres ſi bons & braves Capitaines, qui tous ſeroient aujourd'huy dignes d'eſtre Generaux d'armées, non pour garder ou conquerir un Piedmont, mais tout un grand Royaume. Si je les voulois nombrer, je n'aurois jamais fait, ſans conter force autres Capitaines particuliers, tant de chevaux legers que gens de pied, comme les deux Capitaines Saint André, les deux Molle freres, les deux Richelieux freres, les deux Iſles freres, les deux Villemagnes & Taix couſins, de Gourdan, de Montmas, les Capitaines Bourdeille, Hautefort, Roquefeuil, Aunoux, les deux Rivieres, Puytallier, Muns, Buno, Eſtanges, Bacillion, Cobros, la Chaſſe, Montluc le jeune, Monſieur le Baron d'Eſpie Meſtre de camp; bref, une milliaſſe d'autres que je n'aurois jamais achevé à conter, leſquels Capitaines eſtoient ſuivis & accompagnez de ſi bons ſoldats, ſi braves & vaillans, qu'on n'euſt ſceu leſquels tirer les uns parmy les autres, tant la fleur du grain eſtoit belle & nette: je mets à part

les

les Princes & grands Seigneurs, comme Messieurs d'Anguien & Condé freres, de Nemours, d'Elbœuf, de Montmorency, d'Aumale & autres grands, qui accourroient en poste aussi-tost en ce Piedmont, quand ils sçavoient que ce Mareschal devoit faire quelque journée, comme dit l'Espagnol, lesquels tous, comme j'ay veu, tant grands que petits, rendoient si grand honneur, obeïssance & respect à ce General, comme si ce fut esté un Prince du Sang ou autre: aussi luy s'en faisoit bien accroire & s'en prevaloir un peu par trop sur eux, car il tenoit si grand rang & authorité, que j'ay veu plusieurs s'en mescontenter & dire, que le Roy ne la tenoit si grande & leur estoit plus familier, & que pour un simple Gentilhomme c'estoit trop. Aucuns disoient qu'il faloit qu'il le fist ainsi, estant en païs estrange, & que parmy les estrangers il faloit ainsi faire valoir & authoriser son Roy, afin qu'ils y prissent exemple à le mieux respecter, & aussi qu'il en voyoit faire de mesme aux Lieutenans de l'Empereur ses voisins, & qu'il n'estimoit pas moins son Roy qu'eux leur Empereur.

Si avoit-il si belle façon à tenir ainsi sa reputation & sa prosopopée, comme l'on dit, que plusieurs ne s'en mescontentoient

point, car il estoit tres-beau Seigneur, de fort bonne grace en tout ce qu'il disoit, commandoit & faisoit, parloit bien, mais peu, ce qui deplaisoit fort à aucuns.

J'ay ouï dire à ceux qui l'ont veu, que bien souvent on les a veu jouër aux eschecs, Monsieur de Bonnivet & luy, depuis le disner jusques au souper, sans proferer une vingtaine de paroles ; voilà une grande taciturnité.

Tout cela luy changea quand il fut en France & à la Cour, car il se rendit plus accostable, plus familier & affable ; aussi j'ay ouï dire à feu Monsieur de Lansac, qui estoit un vieux Regestre de la Cour, que le feu Roy François premier disoit que tels grands de son Royaume quand ils arrivoient à la Cour, ils y estoient venus & receus comme petits Roys, c'est à dire qu'il n'y avoit que pour eux du premier jour à estre reverenciez, honorez, caressez, recherchez, tant des grands que d'un chacun de la Cour.

Le second jour, qui estoit le lendemain, comme Princes estoient venus, commençans un peu à decliner en leurs recueils, honneurs, respects & caresses.

Le troisiéme jour ils n'estoient plus que Gentilshommes, qui descheoient de tout leur grand

grand bien veniats & de leurs honnorables entrées, & estoient reduits & reglez au petit pied comme le commun des Gentilshommes.

J'ay veu souvent telles experiences, & s'en void tous les jours, les Courtisans qui l'ont pratiqué & veu pratiquer m'en sçauroient bien que dire.

Je vis arriver mondit Sieur le Mareschal à la Cour, qui estoit lors à Rambouillet, comme j'ay dit cy-dessus, qui fut fort bien receu du Roy François second, & bien embrassé & caressé & respecté de Monsieur de Guise, qui lors gouvernoit tout, & de tout le reste de la Cour, tant de Seigneurs que Dames, fort honnoré & admiré, & luy sans s'estonner faisoit fort bonne mine & montroit grande grace, comme il l'avoit certes; mais pourtant au bout de quelques jours il esprouva le proverbe du Roy François que je viens de dire, car la Cour a cela que de ne faire cas que des grands favoris, & les autres ont beau estre accomplis de toutes les valeurs, vertus & honneurs du monde, niente.

Si bien que ce grand Mareschal, qui estoit le premier en Piedmont, falut qu'il enduraſt en France & à la Cour beaucoup de compagnons prés de soy, encore bien-aise.

Il arriva fort bien accompagné de force Gentilshommes & Capitaines du Piedmont, bien faſchez d'avoir quitté où ils ſe trouvoient le mieux : il les faiſoit tous bon voir & eſtoient fort braves & bien en poinct, mais non ſi proprement que les Courtiſans, qui d'eux-meſmes ſont inventeurs des belles façons de s'habiller, ou bien merveilleux imitateurs de celles qu'on leur porte, (je parle autant pour les Gentilshommes que pour les Dames,) voilà pourquoy nous trouvions un peu groſſierement habillez ces Courtiſans Piedmontois, & ſur tout trouvions fort à redire ſur les hautes & grandes plumes en leurs bonnets.

Ils voulurent faire au commencement la mine d'eſtre rogues & bravaſches & haut à la main, mais bien-toſt cela leur paſſa, dont il me ſouvient que trois mois aprés leur arrivée un jour à Orleans, où les Eſtats ſe preparoient, eſtans dans un jeu de paume, deux Gentilshommes de Monſieur de Randan, dont il en avoit nourry un page, qui s'appelloit Puſſet, de la Beauce, & n'y avoit que ſix mois qu'il l'avoit jetté hors de page, arriverent deux Capitaines de Piedmont eſtans là avec Monſieur de Briſſac, qui eſtant entrez là-dedans dirent par une arrogance Piedmontoiſe aux

autres,

autres, que c'eſtoit aſſez joüé & qu'ils vouloient joüer. Les autres firent reſponſe qu'ils vouloient achever leurs parties, qu'ils ne quitteroient point le jeu. Surquoy le jeune la Riviere Puitallier, qui eſtoit l'un des deux, voulut mettre l'eſpée au poing: les autres deux, Puſſet & ſon compagnon, coururent à leurs eſpées, qui eſtoient ſous la corde, & ce Puſſet entreprit la Riviere & le mena & promena ſi bien & ſi beau, qu'il le laiſſa ſur la place bleſſé de trois ou quatre coups d'eſpée ſans en recevoir aucun, dont il en avoit deux ſur la teſte qui luy parurent toute ſa vie; l'autre chaſſe l'autre hors du jeu de paume, qui eſtoit couru au logis de Monſieur de Briſſac pour avoir ſecours de quelques-uns qui menaçoient de tuër tout; mais ils ne trouverent perſonne, ſinon la Riviere bleſſé, dont ſes compagnons furent bien marrys & ſe mirent aprés à la chaſſe des autres. Monſieur de Randan en ayant eu le vent, alla à eux tres-bien accompagné quaſi de la plus-part des galants de la Cour (car il gouvernoit paiſiblement Meſſieurs de Guiſe,) & arriva à eux, qui les fit retirer plus viſte que le pas en leur logis, dont n'en fut autre choſe.

Nous allaſmes le ſoir, quatre ou cinq que nous eſtions, voir ſouper Monſieur de

Guiſe, où il y avoit Monſieur de Nemours, Monſieur de la Rochefoucaut, Monſieur de Randan ſon frere, Meſſieurs de Guery, Genlis, & force autres galans de la Cour, & qui diſoïent des mieux le mot : Monſieur de Randan en fit le conte en pleine table, & luy qui eſtoit des mieux diſans & de la meilleure grace, ne ſceut point enrichir le conte de malheur.

Je vous jure que je n'ay jamais veu fouëtter homme comme ce la Riviere & les Capitaines bravaſches du Piedmont le furent ce coup-là de la parole, & comment de jeunes pages les avoient eſtrillez, & que les autres avoient là oublié leur paleſtrine Piedmontoiſe. De rire, on ne vit jamais tant rire ny de dire mieux le mot à l'envy l'un de l'autre, & Madame de Guiſe & autres Dames avec elle en rioyent bien auſſi.

Monſieur de Guiſe, qui eſtoit ſage & moderé, rioit bien auſſi un petit ſous ſon bonnet, & blaſmoit fort les deux Capitaines du Piedmont de leur temerité, d'avoir voulu chaſſer deux Gentilshommes de leur jeu, ce qu'un Prince n'euſt pas voulu faire, ny luy-meſme ; par ainſi ſe paſſa la ſoupée aux deſpens des Capitaines de Piedmont.

Ce Capitaine la Riviere depuis ſe rendit un tres-bon Capitaine, & tel qu'aux troiſiémes

troisiémes troubles estant Capitaine des gardes de Monsieur, & Capitaine de chevaux legers, fit fort la guerre en Xaintonge aux Huguenots de là, & eut belle reputation & fortune; mais aprés leur avoir fait beaucoup de maux, ils l'attrapperent prés de Xaintes dans les tailles du Doüet en une embuscade qu'ils luy avoient dressée, & fut tué d'une grande harquebusade.

Pusset, qui l'avoit si bien estrillé, fut aprés aux premiers troubles l'un des Enseignes Colonnelles de Monsieur de Randan, où il se fit beaucoup signaler, & quelque temps aprés se battit en estocade à Joinville, qui est à Monsieur de Guise, contre le Seigneur de Guermand, Breton, qu'il blessa fort heureusement d'un grand coup sur la teste, & luy point. Ce Seigneur de Guermand estoit un jeune Gentilhomme, brave, vaillant & des riches Gentilshommes de Bretagne, lequel se noya dans la Seyne prés Paris en se baignant avec Monsieur de Guise, qui se pensa noyer luy-mesme le pensant sauver, estans tous deux fort jeunes.

Pour retourner encore à Monsieur de Brissac, il faut noter de luy une chose digne à peser, qu'en Piedmont parmy sa grandeur & ses grands respects jamais par

tout il ne se fit appeller Monsieur, sans queuë, comme nous avons veu plusieurs en France, qui abusans un peu de leurs grandeurs, permettoient fort bien, voire le commandoient, qu'ils ne fussent appellez que Monsieur, simplement, en leurs Gouvernemens & lieux où ils avoient authorité. Par tout le Piedmont on ne disoit autrement que Monsieur le Mareschal; bien est-il vray qu'en sa maison aucuns y estans disoient bien Monsieur seulement, comme en demandant que fait Monsieur, ou bien, où est Monsieur, & autres interrogations qui se font, mais hors de son logis tousjours ce mot se proferoit, Monsieur le Mareschal; aussi faut-il ainsi parler, car à nul n'appartient d'estre appellé en France simplement Monsieur, que le premier Prince du Sang aprés le Roy.

Messieurs de Guise, & le Connestable de Montmorency l'ancien, ont fait tout de mesme, car il se disoit tousjours, Monsieur de Guise, Monsieur le Connestable; & à leur imitation force autres Princes & Seigneurs en faisoient de mesme.

Nous avons veu de tout cela les experiences. Pour fin mondit Sieur le Mareschal acheva en France & à la Cour ses jours caducs & maladifs tousjours en gran-

grandeur, comme il se l'estoit acquise, car il entroit tousjours aux affaires & conseil, & on faisoit grand cas de ses opinions. J'ay veu la Reyne mere de son temps encore vigoureuse, qu'elle avoit ses bonnes jambes, & qu'elle aymoit ces longs promenoirs, elle tousjours aller à pied, & faire aller mondit Sieur le Mareschal tousjours à cheval, sur un petit cheval fauve le plus doux & beau que je vis jamais, & plus propre pour cela, & luy estant tousjours prés d'elle & à ses costez, elle parlant à luy & luy demandant ses avis. De mesme en faisoit-elle à Monsieur le Conneſtable, qui estoit un grand honneur à eux, & une grande bonté à elle, car les gouttes de l'un & de l'autre ne pouvoient accompagner la belle disposition de la Reyne, lesquelles gouttes emporterent à la fin ce grand Mareschal au trespas, comme j'ay dit. Il eut une belle & honneste femme, qui estoit Madame la Mareschalle, heritiere de la maison d'Estellan, grande, bonne & riche maison de Normandie, laquelle il ayma & traitta fort bien, mais non de telle façon que j'ay veu plusieurs Dames tenir cette maxime, n'estre bien traitées de leurs maris quand ils vont au change & leur ostent le

tribut

tribut qu'ils leur doivent, pour le donner aux autres; ſi bien que j'ay veu ſouvent faire pluſieurs & folles interrogations entr'elles, ſon mary la traitte-t-il bien ? Ou bien dire, ſon Mary la traitte tant mal: ceux qui oyent ces paroles & interrogations, qui n'entendent point leur jargon, diſent & reſpondent, Jeſus ouy, il la traite tant bien, il l'ayme fort & jamais ne la frappe ny ne bat. Ce n'eſt pas cela de par le diable qu'on veut dire ny qu'on entend, c'eſt à ſçavoir s'il ne va point coucher avec d'autres. Ainſi ay-je veu jargonner pluſieurs de nos Dames ſur ce point, de ſorte qu'il faut tenir cette maxime entre Dames, que quiconque le mary ſoit qui n'aille au pourchas ailleurs, il eſt tres-bon mary, encore qu'il la traitte tres-mal d'ailleurs de quelques autres façons, car le manger & l'honneur qu'on leur fait n'eſt tant leur vie, ny plus ny moins qu'aux chevaux le foin & avoyne. Voilà pourquoy Monſieur le Mareſchal de cette façon ne traittoit pas bien ſa femme, mais pour tout en tout autre traitement d'honneur, de reſpect & de bonne chere, il n'y manquoit point, & quand elle venoit en Piedmont, il luy rendoit tout bon traittement, & puis quand elle eſtoit groſſe il eſtoit fort aiſe

qu'elle

qu'elle s'en retournaſt ſoudain en France faire ſes couches; car il y avoit fait pluſieurs belles amies, comme en Piedmont la beauté n'y manque : entr'autres la Señora Novidalée, l'une des belles Dames, à mon gré, qui fut de par de-là, & de la meilleure apparente & grace, & parce qu'elle ſe voyoit amie du General & Lieutenant de Roy, elle ſe faiſoit valoir & montrer quelque majeſté plus que les autres.

Auſſi pour telle & pour quaſi Princeſſe Monſieur le Mareſchal la faiſoit paroiſtre, tant en reſpects & honneurs, qu'en pompes, habits & autres ſomptuoſitez, juſques aux danſes & Muſique : ſi bien qu'il avoit ſa bande de violons la meilleure qui fut en toute l'Italie, où il eſtoit curieux de l'envoyer rechercher & la tres-bien appointer, deſquels en ayant eſté fait grand cas au feu Roy Henry & à la Reyne, les envoyerent demander à Monſieur le Mareſchal pour apprendre les leurs, qui ne valoient rien, & ne ſentoient que petits rebecs d'Eſcoſſe au prix d'eux : à quoy il ne faillit de les leur envoyer, dont Jaques Marie & Baltazarin eſtoient les chefs de la bande, & Baltazarin depuis fut valet de chambre de la Reyne, & l'appelloit-on Monſieur de Beau joyeux, comme j'en parle ailleurs.

Pour

Pour en parler vray, ce Mareſchal ſe montra grand & ſomptueux en tout en ſon Gouvernement, car enfin un Lieutenant General du Roy il faut qu'il ſoit univerſel & general en tout. Il eut de cette belle Novidalle une fille tres-belle comme la mere, laquelle fille fut voüée à Dieu & voilée d'un voile à cacher ſa grande beauté pour n'en faire envie au monde, mais jamais ne ſe put-elle cacher, ſi bien qu'on ne la voye & reconnoiſſe pour tres-belle, & que ſes yeux clairs & luiſans ne tranſpercent tout; ny plus ny moins qu'on void le ſoleil percer de ſes rayons & entrer dans une chambre, quoy que l'on ait les feneſtres bien cloſes & ſerrées de vitrages, juſques aux autres grottes & cavernes des profonds & obſcurs rochers, tant eſt grande la tranſparence du ſoleil.

Tout de meſme eſt celle de la grande beauté d'une tres-belle Dame. Mondit Sieur le Mareſchal eut auſſi une autre fille naturelle, je ne ſçay de qui, laquelle nous avons veuë à la Cour, qu'on nommoit Beaulieu, belle & honneſte Damoiſelle. Il eut auſſi un fils baſtard devant qu'aller en Piedmont, lors qu'il eſtoit à la Cour: on m'en a bien nommé la mere, que je ne nommeray point, car elle eſt de trop

grande

grande estoffe: il le fit Evesque de Coutances & estoit un tres-honneste & agreable Prelat, & d'esprit & de sçavoir. Il succeda à cette Evesché à son oncle, frere dudit Monsieur le Mareschal, & mourut ainsi qu'il s'en alloit estre Cardinal. Il estoit aussi un un tres-sage & honneste Prelat, & de fort belle apparence & bonne grace, comme son frere aisné, & de cette mesme beauté & taille. Je parle ailleurs de ces deux Messieurs ses fils & Mesdames ses deux filles & de leurs vertus. En la beauté & bonne grace dudit Sieur Mareschal ne le ressemble pas le Mareschal de Cossé, troisiéme frere, car il estoit fort petit comme son pere, qu'on appelloit aussi le petit Cossé; voyez nos Histoires, & celles de Naples, d'un Cossé, favory fort du Roy René, dont sont sortis ceux-cy dit-on: aussi du temps du Roy François on l'appelloit le petit Cossé. Il ne laissa pour sa petitesse à estre un bon, sage & avisé Capitaine, comme il l'a fait paroistre en plusieurs bons lieux.

Il eut deux Gouvernemens de place l'un aprés l'autre, fort scabreux & sur lesquels l'Empereur jetta l'œil incessamment, qui estoient Mets & Mariambourg, dont bien luy servit d'estre ce qu'il estoit, & mes-

me

me à Mariambourg, car il estoit là bien à l'escart & donnoit bien de la peine à le secourir & d'hommes & de vivres; il avoit la teste & la cervelle aussi bonne que le bras, encore qu'aucuns luy donnerent le nom de Mareschal de Buteilles, parce qu'il aymoit quelquesfois à faire bonne chere & rire & gaudir avec les compagnons, mais pour cela sa cervelle demeuroit fort bonne & saine, & le Roy & la Reyne se trouvoient bien de ses avis, ce disoient-ils; aussi l'avancerent-ils, car ils le firent Surintendant des finances, où il ne fit pas mal ses affaires & mieux que les miennes, ce disoit-on: aussi sa femme qui estoit de la maison de Puy Greffier en Poitou, mal habile pourtant & n'estant jamais veuë à la Cour, sinon lors qu'il eut cette charge de finances. Lors qu'elle fit la reverence à la Reyne, elle remercia d'abord sa Majesté de l'Intendance des finances qu'elle avoit donnée à son mary, car ma foy (dit-elle) nous estions ruïnés sans cela, Madame, car nous devions cent mil escus, Dieu merci depuis un an nous en sommes acquittez, & si avons gagné de plus de cent mil escus pour achepter quelque belle terre. Qui rit là-dessus ce fut la Reyne & tous ceux & celles qui estoient en sa chambre, sans que son

mary

mary, qui bien faſché dit aſſez bas qu'on l'ouïſt, Ha! par Dieu Madame la folle vous vuiderez d'icy, vous n'y viendrez jamais; qu'au diable ſoit elle, me voilà bien accouſtré; la Reyne l'ouït, car il diſoit fort bien le mot, qui en rit encore davantage. Dés le lendemain il luy fit plier ſon pacquet & vuider.

Du depuis il eſpouſa une ſeconde femme plus habile, la Seneſchale d'Agenez, & fit-on de luy un vers, faiſant alluſion ſur ſon nom de Gonnort, car on l'appelloit ainſi devant qu'il fuſt Mareſchal; le vers eſt tel,

Nam nec habet famulum, regnat cum Cardine tupi;

Carnavalet regne avec Gonnort. L'alluſion fait ſur Carnavalet en diſant, *Nam nec habet famulum*, & ſur Gonnort, *par Cardine turpi*, C'eſt une alluſion bien ſentant ſon rebus de Picardie. Aprés cette intendance de finances il fut fait Mareſchal de France: pour ſa premiere curée il fut donné par la Reyne pour conſeil principal à Monſieur frere du Roy, ſon Lieutenant General au voyage de Lorraine, où ledit Mareſchal fut fort blaſmé dequoy on ne donna la bataille aux Huguenots, à noſtre Dame de l'Eſpine en Champagne, car on en euſt eu tres-bon marché, comme gens qui ſe retiroient en

grands

grands desordres & longues traites, mais là les ayans atteints on leur donna temps & loisir de s'esloigner & tirer de longue, par un sejour de deux jours, que l'on fit mal à propos sur la maladie dudit Mareschal, qu'aucuns disoient apostée, d'autres à bon escient: tant y a que l'occasion s'eschappa belle sur ces bandes Huguenotes, tant pour leurs retraittes que parce qu'elles estoient foibles, & celles du Roy belles & fortes & augmentées des forces de Guyenne de beaucoup, que Monsieur de Terride avoit menées, montant à douze cens chevaux, tant gendarmes que chevaux legers, & huit mil hommes de pied que nous estions arrivez tout frais, victorieux des trouppes de Poncenat, qui avoit cinq cens chevaux & plus de cinq mil hommes de pied, que nous defismes en Auvergne sous la conduite de ce brave & vaillant Monsieur de Montsallez le jeune Tillade, Mestre de camp des Legionnaires de Gascogne, fort brave & vaillant Capitaine, qui nous menoit, & n'estions pour lors que trois cens chevaux & autant d'harquebusiers à cheval, à cause des trois grandes journées qu'il nous falut faire pour aller à eux en ces aspres montagnes d'Auvergne, & laissasmes le gros derriere: où je ne sçay à quoy tint donc que

nous

nous ne donnasmes cette bataille à nostre Dame de l'Espine; mais j'en vis ce jour que l'on faillit ce coup, Monsieur de Nemours bien en colere, car il menoit en ce voyage l'avantgarde avec Monsieur de Montpensier & le Conte de Brissac avec son infanterie, à qui ne tint que son oncle ne combatist, car il avoit déja commencé à defaire quelques gens dans un village.

Pour excuse dudit Monsieur le Mareschal l'on disoit qu'il avoit commandement de la Reyne de ne hazarder point la bataille, sur tout craignant qu'il ne mesadvint à Monsieur son mieux aymé fils, qui jeune & tendrelet ne faisoit que venir à une si grande & grosse charge, trop dangereuse pour luy en un grand choc de bataille.

Voilà comment en fut l'excuse dudit Mareschal, lequel cinq mois aprés ne se voulant ayder d'aucunes excuses fut commandé d'aller en Picardie Lieutenant de Roy & defaire le Sieur de Coqueville, qui avoit assemblé prez de douze cens harquebusiers François congediez à cause de la paix de Chartres, qui estoient des bons, & quelques chevaux; nous defismes tout cela en un rien & forçasmes Saint Valery, où ils s'estoient retirez, avec peu de perte

des

des noſtres, car nous n'y perdiſmes que le Capitaine Gouas, le ſecond des trois freres, qui fut dommage, car il eſtoit un tres-brave & vaillant Gentilhomme; il a ſon fils auſſi brave & vaillant, qui eſt aujourd'huy en Provence Gouverneur d'Antibes ſous Monſieur d'Eſpernon.

Ces trouppes defaites, qui vouloient aller en Flandres contre le Duc d'Albe, ou pour mieux dire pour remuër encore en France avec le Prince d'Orange, qui venoit d'Allemagne avec une groſſe armée, le Capitaine Coqueville fut pris & mené à Paris, où il eut la teſte tranchée ayant parlé plus qu'on n'euſt voulu du coſté des principaux chefs des Huguenots.

Ce Prince d'Orange donc venant en Flandres avec une groſſe armée, ce grand Duc d'Albe alla au devant de luy, & la rendit par ſa ſageſſe ſi inutile à celuy qui la luy avoit menée à l'encontre, qu'elle ne luy ſervit de rien, & elle voulant venir tomber ſur nos bras, le Mareſchal de Coſſé encore en Picardie y pourveut ſi bien, qu'elle ne nous put nuire, & falut qu'elle s'en retournaſt encore en Allemagne comme elle eſtoit venuë, ſans aucuns effects, ayant accueilly les Seigneurs de Mouy, de Janlis, d'Anricourt, & autres Gentilshommes François

çois de la religion, montant à cinq ou six cens chevaux & quelques douze cens harquebusiers des bons, tous de la religion, qui n'avoient peu se joindre avec Messieurs les Princes & Amiral lors qu'ils vinrent en Guyenne, & demeurerent tousjours en Allemagne, vivans de gré à gré, qui est à noter à ce que me dirent aucuns d'eux depuis, jusques à ce que le Duc de Deux-Ponts emmena son armée en Guyenne, où estoit aussi le Prince d'Orange, non en grand chef de charge, mais en privé, luy & le Comte Ludovic. Le Mareschal de Cossé eut grand honneur pour ce coup, d'avoir ainsi destourné cet orage de l'armée de ce Prince d'Orange voulant tomber en Picardie, & aussi qu'il osta, (j'y estois) le Sieur de Bouchavanes d'Orlan, Lieutenant de Monsieur le Prince, dont il estoit Gouverneur, & brave Gentilhomme; il n'y avoit en Picardie autre espine que celle-là qui peut picquer pour les Huguenots contre les Catholiques.

Tous ces exploits fit ce Mareschal fort heureusement & avec peu de trouppes, qui estoient les compagnies des garnisons delà, qu'il fit sortir, dont la mienne, qui estoit dans Peronne, en estoit une, & parce qu'elle estoit assez bonne & belle, il la prit pour sa garde.

Par aprés les batailles de Jarnac, Moncontour, & d'Arne le Duc, s'enſuivirent, où ledit Mareſchal acquit beaucoup de reputation, tant pour ſa valeur que pour ſa conduite & conſeil; mais Monſieur de Tavannes faiſoit le deſſus au ſiege de la Rochelle. Lors que Monſieur le Comte de Montgomery y mena le ſecours d'Angleterre, mondit Sieur le Mareſchal luy ſeul fut la principale cauſe dequoy il n'y entra, car ce fut luy qui conſeilla & ordonna de mener les pieces de canon ſur le bord de la mer, dont il y en eut une qui donna ſi à propos un coup dans l'Amiral, où eſtoit ledit Sieur Comte, qu'il le perça tellement qu'il faillit à s'enfoncer, ſans que quaſi tous ceux du navire y accoururent & s'y amuſerent, tellement que ſur cette alarme & empeſchement la marée vint à faillir, & furent contraints de tourner à main droite & aller mouiller l'ancre à une demie lieuë de-là, & faire bonne mine tout le reſte de ce jour & tout le lendemain, mais non ſans eſtre ſalüés de nos galeres qui les allerent eſcarmoucher & appeller au combat; mais n'en voulant taſter leverent l'ancre le lendemain & reprirent leur meſme route d'où ils eſtoient venus. Ceux qui eſtoient dedans du depuis dirent que ſans ce coup

pour

pour le ſeur l'Amiral & tous les autres vaiſſeaux entroient dedans, ainſi qu'à voir leur brave contenance & furie altiere à leur venir on le pouvoit bien conjecturer: que s'ils y fuſſent entrez c'eſtoit une grande honte pour nous, car il nous eut falu ou lever le ſiege, comme déja aucuns en murmuroyent, ou nous y opiniaſtrans nous y euſſions perdu deux fois plus d'hommes que nous n'y perdiſmes, encore que de bon conte fait nous y perdiſmes vingt-deux mil ames, dont il y avoit deux cens ſoixante-ſix Capitaines, Lieutenans, Enſeignes, & Meſtres de camp.

J'ay veu que j'en avois le rolle qu'un ſoldat d'eſprit par nos bandes fut curieux de faire, & bien au vray, ainſi que Monſieur de Strozze le Colonel en le liſant le ſceut bien confirmer, & j'y eſtois preſent.

Voilà le bon ſervice que fit lors mondit Sieur Mareſchal à ſon Roy, qui depuis huit mois aprés le fit prendre priſonnier avec Mr. de Montmorency au Bois de Vincennes, & puis eſpouſer la Baſtille pour ſeize ou dix-ſept mois, juſques à ce que Monſieur les en fit ſortir; de cela j'en ay parlé ailleurs.

Du depuis mondit Sieur Mareſchal s'affectionna au ſervice de Monſieur pour cette obligation, plus qu'en celuy du Roy,

mais pourtant Monſieur le voulant mener en Flandres à l'avitaillement de Cambray, le Roy voyant que cela ne raiſonneroit pas bien, qu'un Mareſchal de France ſeroit en la compagnie de Monſieur pour faire cette guerre, & que le Roy d'Eſpagne le prendroit à mal, luy fit commandement de n'y aller point & le venir trouver, à quoy il obeït : ce qui tourna depuis à grande gloire à Monſieur, car ce voyage luy fut fort heureux, tant à lever le ſiege de Cambray & s'en rendre paiſible poſſeſſeur, qu'à prendre autres places ; & diſoit un chacun, voire Monſieur le premier, que ſi le Mareſchal de Coſſé eut eſté avec luy, tout le monde eut dit que c'eſtoit le Mareſchal de Coſſé qui avoit tant fait, à cauſe de ſa grande experience, conduitte & ſageſſe de guerre, & luy eut-on donné tout le los & la gloire, & peu à Monſieur, au lieu que Monſieur la participoit tout.

Je vis la Reyne mere un jour à Saint Maur en dire de meſme, & qu'à Monſieur ſon fils, & à luy ſeul, eſtoit deu le triomphe de cela.

Pour faire fin de mondit Sieur le Mareſchal, il mourut comme Monſieur le Mareſchal de Briſſac ſon frere, dans ſon lit, du tourment des gouttes, deſquelles je l'ay veu quelquesfois deſeſperé, dont il me ſouvient

vient qu'une fois aux premiers Eſtats à Blois Monſieur de Strozze & moy l'allaſmes un jour voir qu'il eſtoit malade, ainſi que Monſieur de Strozze luy demanda, Et bien, Monſieur, que faites-vous ? Ce que je fais, Monſieur mon grand amy, par Dieu je me recommande à trente mil paires de diables, qui me viennent querir & guerir, puis que Dieu ne le veut pas. Et puis aprés s'eſtre un peu allegeré & revenu à ſa gaye humeur, il nous dit, Mort Dieu, vous autres qui eſtes mes bons amis, ne me voulez-vous pas ayder à avoir raiſon de ces bourreaux Medecins, qui ne me veulent pas laiſſer boire du bourru ? & par Dieu j'en boiray tout à cette heure avec vous, en deſpit d'eux, qu'on en aille querir, vous eſtes de mes meilleurs amis, s'ils viennent vous les chaſſerez. Et puis le bourru venu nous en beuſmes chacun un bon coup, & vous aſſure que ce ne fut pas ſans bien rire : mais le malheur fut que deux jours aprés que nous tournaſmes le revoir, il nous fit ſes plaintes du mal que le bourru luy avoit fait ſentir depuis, à ce que luy faiſoient accroire ces marauts Medecins, mais qu'ils mettoient là-deſſus leurs excuſes & aſneries, qui ne le ſçavoient guerir ; & puis nous dit, Or bien, il faut prendre patience.

Un soir devisant avec Monsieur familierement & luy disant quelques-unes de ses petites verités, il luy dit, Mort Dieu, vous autres Roys & grands Princes, vous ne valez rien tres tous, si Dieu vous faisoit raison vous meriteriez d'estre tous pendus. Comment pendus, dit Monsieur, c'est à faire à des marauts vilains & belistres. Ah! par Dieu, respondit le Mareschal, il y en a eu de meilleure maison cent fois que vous qui l'ont bien esté. De meilleure maison que moy, repliqua Monsieur, il n'y en eut jamais. Et si a par Dieu, respondit le Mareschal, Jesus Christ, n'a-t-il pas esté pendu, & qui estoit de meilleure maison que vous? Ce fut à Monsieur à rire & à s'appaiser, estant irrité dequoy l'autre luy avoit dit qu'il y en avoit de meilleure maison que luy au monde, comme celle de France par dessus toutes l'emporte.

J'ay parlé cy-devant de plusieurs bons & grands Capitaines qui ont assisté Monsieur le Mareschal de Brissac en Piedmont, en ses belles guerres qu'il y a faites; si je me voulois amuser és gestes de tous, & à descrire leurs valeurs comme je fais d'aucuns, je n'aurois jamais fait, & entreprendrois un œuvre par trop grand & impossible à moy; voilà pourquoy ils m'excuseront

ront si je ne les repasse particulierement les uns aprés les autres sur leurs loüanges, encore qu'ainsi qu'il viendra à point je ne les veux oublier tousjours par quelques traits de plume ; voilà pourquoy pour à cette heure je les laisse, pour prendre en main Monsieur de Vassé.

MONSIEUR DE VASSE'.

MOnsieur de Vassé, lequel fut un tres-bon & tres-vaillant Capitaine, eut ce bonheur d'avoir rompu la paix en Piedmont par le commandement du Roy, à cause de Parme, comme j'ay dit, par la prise de Saint Damian, qu'il surprit & prit par une belle avanture : les Histoires, & mesmes Monsieur de Montluc, en parlent. Sa valeur fut cause de son avancement, mais Monsieur le Connestable en fut bien cause aussi, lequel quand il fut defavorisé & retiré en sa maison, jamais Monsieur de Vassé ne l'abandonna & le visitoit fort souvent, ce que ne firent force autres Courtisans, qui luy estoient obligés : aussi Monsieur le Connestable retournant à la Cour, aprés la mort du Roy François, l'avança fort & luy fit avoir le Gouvernement du Marquisat de Saluces, qu'il gouverna & entretint fort sagement, bien qu'il fut

haut à la main, colere & bizarre, dont il me ſouvient qu'aux Chevaliers de Poiſſy, que le petit Roy François fit, le Maiſtre des ceremonies Monſieur de Chemans, ou de Rode, les accoupla tous deux, Monſieur de Montluc & de Vaſſé, pour aller & marcher enſemble aux ceremonies, & meſmes à l'offrande.

J'ouïs feu Monſieur de Guiſe dire, Les voilà bien couplés enſemble, car ils ſont autant bizarres, hauts à la main & coleres, que pas un de la trouppe, mais pourtant tres-braves & vaillans Capitaines.

Ce Monſieur de Vaſſé eut une grande querelle contre le Capitaine Montmas, tres-vaillant & hardy Capitaine: la querelle vint, que Montmas ayant eu le Gouvernement d'une petite place en Piedmont, dont ne me ſouvient du nom, par la faveur de Monſieur de Vaſſé, qui ayant trouvé un ſerviteur ou ſoldat de Monſieur de Vaſſé, qui guettoit avec l'harquebuſe une beſte fauve, il le battit & l'eſtrilla ſi bien, que ſe venant plaindre à ſon maiſtre, ainſi que Monſieur de Briſſac ſe promenoit ſur le pont du Pau, voicy Monſieur de Vaſſé, qui colere comme il eſtoit, vint à Montmas & le pouſſa ſi rudement qu'il le cuida porter dans l'eau. Sur ce ayant eſté fait le ho-

la

la de Piedmont, Montmas, vaillant comme l'eſpée, demande le combat, qui luy fut refuſé de Monſieur le Mareſchal, & ayant pris la poſte le va demander au Roy Henry, qui le luy refuſa, à cauſe du ſerment fait de feu mon oncle la Chaſteneraye.

Monſieur de Vaſſé ſçachant cela prend auſſi la poſte, vient à la Cour, pour ſe preſenter au combat; le Roy le luy refuſa auſſi, & les voulant accorder, il ne peut pour le premier coup, car & l'un & l'autre eſtoient braves & opiniaſtres.

Enfin un jour le Roy prit Monſieur de Vaſſé & luy dit, Pour qui tenez-vous Montmas? Je le tiens, Sire, pour un des braves & vaillans Capitaines que vous ayez en voſtre Royaume, & contre lequel ſi je me bats & le tuë, je me tiendray tres-glorieux. Le Roy puis aprés fit cette meſme demande à Montmas, qui luy fit meſme reſponſe. (Ils n'avoient garde l'un ny l'autre de dire autrement, pour l'avantage de leur honneur.) Alors les prit tous deux & leur dit, Puis que vous avez ſi bonne opinion l'un de l'autre, vous devés eſtre contents & ſatisfaits l'un de l'autre, & ne vous amuſer point à un combat pour ſi petit ſujet qui ne vaut pas le parler; parquoy je veux que vous ſoyez bons amys, & ainſi les fit

embraſſer avec commandement de ne s'entredemander jamais rien ; mais Montmas luy dit qu'il ne trouvaſt mauvais s'il ne parloit jamais à luy ny le ſalüoit.

Au bout de quelque temps la fortune voulut que Montmas ayant eu quelque don du Roy au païs du Mayne, prés la maiſon de Monſieur de Vaſſé, il y envoya un homme pour faire cette affaire ; Monſieur de Vaſſé le ſceut, auquel il fit tres-bonne chere & luy aſſiſta fort en ce cas.

Au bout de quelqu'autre temps auſſi Monſieur de Vaſſé eut une affaire en Gaſcogne, prés la maiſon de Montmas, pour un meſme ſujet de don, & Montmas luy rendit la pareille à ſon homme, & ainſi ſe rendirent les courtoiſies l'un à l'autre, pourtant ne ſe parlerent jamais.

Du depuis Montmas quitta le Piedmont, & fut en France Meſtre de camp de l'infanterie Françoiſe, tres-renommé pour eſtre brave & vaillant & digne de ſon Eſtat, qu'il ne garda gueres, comme j'en parle ailleurs.

Monſieur de Vaſſé le ſurveſcut long-temps aprés, ayant laiſſé aprés luy une brave lignée d'enfans & tres-vaillans, deſquels je parle ailleurs.

Il ne faut point douter que ſi ces deux braves

braves & vaillans Capitaines fussent entrez en camp, qu'il n'y eust eu du sang bien respandu. J'ay ouï faire ce conte precedent à deux Capitaines tres-honestes & galans, qui estoient de ce temps en Piedmont.

MONSIEUR DE SALVOISON.

OR parlons à cette heure de ce brave Monsieur de Salvoison, qui a esté en son temps un aussi bon, vaillant, sage & fortuné Capitaine, que Roy de France ayt eu, & s'il ne fut mort si-tost comme il fit, il eut fait beaucoup parler de luy & à gorge bien déployée.

Il estoit tel que pour les belles choses qu'il faisoit, plusieurs François, Espagnols & Italiens disoient de luy, & le croyoient fermement, qu'il avoit un esprit familier qui luy dressoit tous ses memoires & desseins, & les luy conduisoit si bien, qu'aucuns en ay-je veu en Piedmont, qui ont creu & affirmé que le diable le vint presser de la mort & l'emporta. Mais ce sont abus, son gentil esprit & grand entendement, son sçavoir, sa vigilance, sa promptitude, sa sagesse, son bon cœur & bon-

heur, ont esté son seul vray demon & esprit familier, & n'en eut jamais d'autres. J'en ay veu dire de mesme & de Monsieur l'Amiral & de plusieurs autres grands Capitaines, qui ont fait des choses par dessus l'ordinaire de l'humanité, & le vulgaire ignorant va tout couvertir & approprier à cet esprit familier.

Pour quant à sa mort, il mourut comme un autre, & bon Chrestien, mais pourtant desesperé de regret, qu'il ne survivoit à ses beaux dessеins, qu'il eut bien voulu mettre avant mourir en bonnes executions, comme il pensoit & s'en asseuroit, sur plusieurs villes de Lombardie, & principalement sur Pavie, qu'il alloit en peu de temps empieter par le Thesin, dont il en avoit la porte marchandée, ne s'en cachant à aucuns de ses plus privés, ains leur disant qu'il vouloit aller querir & r'avoir le chappeau ou bonnet du Roy François, qu'il y laissa aprés sa prise, dont aucuns disent que ce fut à Gennes, ce qu'on tient le plus vray.

Ce conte fabuleux est tel, que lors que ledit Roy fut pris, on le mena passer dans Pavie, & y accourant tout le monde en presse pour le voir, il leur dit, Et bien Messieurs, que voulez-vous? voulez-vous de moy quelque chose? pour le present je ne vous

peux

peux donner que mon chappeau que voilà, je le vous donne, gardez-le bien jusques à ce que je retourne, ou que je l'envoye querir par quelqu'un des miens.

Voilà pourquoy Monsieur de Salvoison disoit qu'il vouloit avoir le chappeau du Roy, que Monsieur de Lautrec, lors qu'il prit cette place, avoit oublié & ne l'avoit retiré; mais que luy n'y faudroit pas. Aussi disoit-il à ses soldats quelques jours avant, Compagnons, courage, devant qu'il soit long-temps je vous feray aulner le velours avec la picque. Le malheur fut qu'il mourut sur cette belle entrepriſe; & sa mort fut telle, aprés qu'il eut pris Casal, dont j'en parleray cy-aprés, il faisoit fort la guerre aux Espagnols qui estoient aux garnisons des environs, & les endommageoit fort; surquoy ils s'aviserent de s'assembler en grandes trouppes & d'aller fortifier une vieille ruïne de chasteau, qui avoit esté ruïné autrefois, entre Valance & Casal, qu'on nommoit le Castellet, & estoit prés de Casal, ils travaillerent, & remuërent terre, si bien qu'en moins d'un rien ils le rendirent en defense & seureté.

Monsieur de Salvoison ne trouvant pas bon ce voisinage, aussi-tost assemble les garnisons de Valance, Verruë & Casal, &

fait un gros & vint trouver l'ennemy, & avant qu'il euſt loiſir de ſe fortifier davantage, força le fort & le prit d'aſſaut, & tua la plus-part de ceux qui eſtoient dedans, & prend priſonnier le Capitaine, qui eſtoit Eſpagnol & s'appelloit le Capitaine, Fornas, qui fut fort bleſſé au viſage: c'eſtoit au mois d'Aouſt, que les chaleurs d'eſté ſont là les plus vehementes.

Monſieur de Salvoiſon travailla & peina tant à cette faction & à la retraite, qu'il luy falut faire à cauſe des garniſons d'Aſt, Creſſentin & autres, qui eſtoient aſſemblées & en grandes forces pour luy donner en queuë; mais il ſe retira ſi bravement & ſagement, quil mit tous ſes ſoldats, tant François que Suiſſes, ſous la charge du Capitaine Fusberq, que l'ennemy ne leur ſceut rien faire, ſinon qu'il y prit un gros vilain puriſy & une fievre chaude, dont il en mourut au bout de ſix jours, en l'âge de trente-ſept ans, qui n'eſtoit que ſa fleur & ſa vigueur pour exploiter de grandes choſes.

Cette mort peut bien faire taire ceux qui ont dit que le diable l'ayt emporté; je ne dis pas que cette fievre chaude ne luy cauſaſt force freneſies en la teſte, & beaucoup de deſpits maudiſſans en ſoy & deſeſ-

poir,

poir, dequoy il mouroit en tel âge & sur le point de faire de grands services au Roy, ce qui a donné occasion à aucuns de parler sinistrement de sa mort : je ne dis pas aussi que luy, qui estoit curieux de sçavoir tout, qu'il ne s'aydast autant du naturel que du supernaturel, pour mettre à fin ses hautes entrepriſes, comme de vray il y a des secrets cachez en la nature, que qui les peut découvrir & bien sçavoir, il peut faire beaucoup de choses admirables, qui paroissent impossibles au monde; & luy qui estoit ambitieux, que pour eriger & entretenir son ambition n'y employast toutes les herbes de la Saint Jean, comme l'on dit.

Voilà pourquoy on avoit opinon qu'il avoit un esprit familier, mais de croire qu'il se fust donné au diable, c'est une vraye imposture & un vray abus. Je pense que ceux qui liront ce discours, riront bien, dequoy je raconte la mort plustost que la vie; mais à moy tout est de guerre & de pardon, qui ne fais profession de bien coucher par escrit ny disposement, mais ainsi que ma memoire, mon esprit mon humeur & ma plume me pousse.

Pour venir donc à quelques traits de vie dudit Monsieur de Salvoison, vous de-

devez sçavoir qu'en ses jeunes ans il fut dedié à l'Eglise, & mesme que j'ay ouï dire qu'il eut quelque prebende en l'Eglise de Cahors. Il estudia si bien aux Universitez, & mesmes à Tholose, qu'il se rendit profond aux sciences, & avec ses estudes il ne laissa d'estre débauché & à porter l'espée & à ribler le pavé comme y font ordinairement les escoliers de grandes Universitez; si bien qu'on n'eust sceu dire de luy, sinon qu'il estoit aussi bon homme d'espée que de lettres, car il sçavoit fort bien la pratique des deux. Le cours des lettres pourtant le faschant & se presentant le voyage d'Escosse sous Monsieur d'Esse, il se débaucha & s'en va en la compagnie de Monsieur de Negrepellice, cheval léger, où pour le commencement de ses armes il se fit fort paroistre, si bien qu'en un combat qui se fit un jour il y alla si avant qu'il fut pris prisonnier des Anglois, lesquels le trouverent si suffisant, & si capable en toutes lettres, & si agreable en ses discours, qu'aucuns en firent grand cas au petit Roy Eduard, qui tres-sçavant Prince qu'il estoit, l'envoya querir & le voulut voir, ainsi qu'un chacun ayme son semblable; il le raisonna & le trouva tel qu'on luy avoit dit, & si fort à son gré, qu'il

qu'il luy presenta un fort beau party s'il vouloit demeurer avec luy, mais luy s'excusant sur le serment & affection qu'il portoit à son Roy & à sa patrie, le supplia de le mettre à rançon & luy donner congé, & que son honneur sauve, jamais il ne luy seroit autre que tres-humble serviteur en tous endroits qu'il luy commanderoit. Le Roy, aprés l'en avoir remercié & rendu la pareille en honnestes paroles, le renvoya sans rançon.

Partant de-là il s'en alla en Piedmont, où il ne fit grand sejour qu'aussi-tost il ne s'y fit connoistre par ses vertus & valeurs.

Il fit entrepriſe sur le chasteau de Milan, par le moyen du Seigneur Ludovic de Biragues & Preſident de Biragues, depuis noſtre Chancelier, qui estoient de la ville, mais qui seuls depuis la perte avoient parmy nous demeuré tousjours tres-fidels à la Couronne de France; surquoy il me convient d'en dire ce petit mot, qu'aux premiers Estats à Blois, & encore beaucoup avant, aucuns, voire plusieurs, crioient qu'il faloit chasser les estrangers Italiens de la France, parmy lesquels ils rangeoient ledit Chancelier & les Biragues.

Le Roy en devisant avec aucuns en sa chambre,

chambre, dit, Il faut donc que je quitte mon droit de la Duché de Milan, qui eſt mon patrimoine auſſi-bien que la Duché de Normandie, Bourgogne, la Guyenne, & autres de mon Royaume; que ſi ceux de Milan ſont eſtrangers, les autres ſont de meſme: voilà pourquoy ils ne le ſont, & dois cherir & aymer les Milanois & les Biragues par conſequent, qui ont quitté tous leurs biens & moyens qu'ils avoient dans Milan, pour demeurer en France bons & loyaux ſerviteurs de la Couronne de France. Et diſoit bien mieux, que ces Biragues avoient fait ſerment de ne ſe baptiſer jamais que dans Milan quand il ſeroit François. Ils en diſoient de meſme de leur poſterité, c'eſtoit un commun dire, & point croyable pourtant, car ils ont eſté tres-bons Chreſtiens, Catholiques & gens de bien.

Monſieur de Salvoiſon donc par la connoiſſance & intelligence qu'avoient les Seigneurs de Biragues dans Milan, trouva moyen d'y gagner une maiſon, où peu à peu y envoyoit aſſez facilement armes & gens les uns aprés les autres.

Ce jour de l'execution venu, luy le premier y conduiſit ſes gens dans le foſſé comblé deau, (n'ayant eſté bien ſondé par

par un Sergent Siennois que Biragues avoit gagné,) jusques à plus de demy corps, & gagna le pied de la muraille, là où furent cramponnées les eschelles de corde, si mal pourtant, que quelque effort qu'ils fissent pour monter, elles tournoient tousjours de costé ; si bien que jamais ne s'en purent ayder, non pas seulement pour un seul soldat qui pust monter pour rabiller & raffermir les crampons en haut : en quoy ils consumerent une si grande longueur de temps, & de la nuit, que venant à passer la ronde, elle ouït murmurer & grenouiller dans l'eau, si bien que l'alarme s'estant donnée grande, se sauva qui peut (d'autres disent l'entrepriſe autrement que nos François), & Monsieur de Salvoison fut pris dans le fossé.

Ce Cardinal de Trente, de la maison grande de Madruse en Allemagne, que j'ay veu à Rome un fort honeste & digne Prelat, & bon compagnon à mode du païs pour faire trinque, estoit pour lors Gouverneur de l'Estat de Milan pour l'Empereur, (ou Ferdinand de Gonzagues ayant mesme charge, cela se peut computer aisément,) voulut avec la justice connoistre de ce fait, & pour ce les fit condamner & sentencier, & Monsieur de Salvoison

& tous

& tous ceux qui furent pris avec luy, à la mort.

Mais Monsieur de Salvoison comparant devant luy en cette sentence, va debattre sa cause si bien & si beau, & par de si belles & doctes raisons, par lesquelles prouvoit ny luy ny ses compagnons n'estre dignes de mort, puis qu'ils estoient en guerre & soldoyez de leur Roy pour la faire en toutes formes, & en appella devant l'Empereur, & la Chambre Imperiale prouva son appel, si bien que ses raisons ayant esté mises par escrit & ayant esté pesées & admirées par Monsieur le Cardinal & son Conseil, ils ne procederent plus avant, ayant remors de conscience & gagnez par le beau dire tant bien coloré d'arguments, d'exemples & de raisons dudit Sieur de Salvoison, & pour ce differerent la sentence & envoyerent tout le procez verbal à l'Empereur, qui l'ayant fait voir & montrer à son Conseil & luy present, trouva le playde de Monsieur de Salvoison si beau & si admirable pour un homme de guerre, qu'il en demeura tout ravy, & luy & son Conseil; & fut arresté que Monsieur de Salvoison & ses François ne mourroient point, ouy bien les Italiens & les consentans de la ville.

Ainsi Monsieur de Salvoison se sauva & les

les siens par son sçavoir, & en tres-grande estime & des nostres & des estrangers: son sçavoir luy servit bien là au besoin, que s'il eut esté un asne, il estoit mort & pendu: à quoy doivent regarder les gens de guerre d'estre sçavans s'ils peuvent.

Apres cette entrepriſe faillie il ne s'en détourna point tant qu'il ne fiſt celle de Verſeil, qu'il ne faillit pas, mais il fut ſi fort preſſé de la faire, qu'il n'eut que le loiſir d'y appeller Monſieur le Mareſchal de Briſſac, & s'il eut peu diſlayer que l'armée de l'Empereur ſe fuſt un peu reculée plus loin, l'entrepriſe eut eſté du tout abſoluë, car il n'y eut que la ville & le chaſteau qui furent pris, & ce fut tout ce qu'on put faire que de les piller & ſaccager à bon eſcient, & la citadelle ne put eſtre priſe, car elle fit bonne & aſſurée contenance. Dom Ferdinand Gonzagues en ayant ouï le vent & pris l'alarme, car il n'eſtoit gueres loin de là avec ſes forces, s'achemina auſſi-toſt, mais non ſi toſt que Monſieur le Mareſchal n'eut quelque peu de loiſir à ſa teſte & à ſa veuë de ſe retirer en grand Capitaine, ſans la perte d'un ſeul ſoldat, avec ſon butin de luy & des ſiens, qui fut beau & bon. Dans le chaſteau fut butiné ce beau & riche cabinet

de

de Monſieur de Savoye. Monſieur de Briſſac eut pour ſa belle part cette belle & rare corne de Licorne ; aucuns diſent qu'il eut auſſi le beau & riche eſcoſſion de la Ducheſſe, tout garny de groſſes perles & pierreries ; mais aucuns diſent que ce fut Monſieur de Salvoiſon, comme la raiſon le vouloit, puis qu'il avoit conduit l'œuvre, & qu'il eut auſſi une planchette d'or, qui eſtoit à l'haquenée de la Ducheſſe quand elle chevauchoit deſſus.

Tant y a que ſon butin valoit bien de quarante à cinquante mil eſcus, & aprés ſa mort ſes heritiers partagerent cette riche dépouille, qui furent le Capitaine Gironde ſon Lieutenant, & le Capitaine Melſe ſon Enſeigne, & un ſien jeune frere cadet, qu'on appelloit Monſieur Geoffroy, qui n'eſtoit venu voir ſon frere que ſix mois avant qu'il mourut, dont bien luy en prit, car les autres luy en euſſent bien fait petite part. Ils ne luy trouverent pas d'autres plus grands biens, ny moyens, ny argent, car il eſtoit fort ambitieux, & pour entretenir ſon ambition il deſpenſoit fort, & ſur tout en eſpions ; & c'eſt ce qui fait valoir un grand Capitaine & le pouſſe bien avant, auſſi jamais avare Capitaine ne fit beaucoup. Verſeil pris la renommée de

Mon-

Monſieur de Salvoiſon vola par tout, & pour ce le Roy luy donna une compagnie de gens de pied, qui eſtoit grand cas de ce temps-là, car elles eſtoient de trois cens hommes, & bien payées & point communes; mais le Roy luy fit une faveur par deſſus tous & peu ouïe ny veuë, car il luy donna permiſſion de la faire & amaſſer dans l'armée de Monſieur le Mareſchal de Briſſac & y battre le tambour, comme ſi c'euſt eſté dans les champs & villes, & congé à tous ſoldats de s'y venir enroller ſans encourir punition des autres Capitaines, ny qu'ils les en peuſſent empeſcher ny rechercher, aprés le mois achevé cela s'entend. Voilà une grande faveur, auſſi la reputation luy fit une ſi belle compagnie, qu'il eut des gens plus qu'il ne vouloit, & tous y accouroient à l'envy les uns des autres, & des meilleurs du Piedmont, car ſous ce nom des entrepriſes de Monſieur de Salvoiſon ils n'en penſoient eſtre jamais pauvres. Il fut Gouverneur de Verruë, place importante ſur le Pau, à cauſe de Creſſentin ſa prochaine voiſine, que les Eſpagnols tenoient, & s'entrefaiſoient bien la guerre, mais Monſieur de Salvoiſon emporta tousjours le deſſus, comme il le fit paroiſtre en la ſurpriſe de la vil-

le de

le de Casal, principale ville du Marquisat de Montferrat, & certes cette entrepriſe & priſe eſt par trop belle pour la taire.

Monſieur de Salvoiſon donc Gouverneur dudit Verruë, gueres loin dudit Casal, avoit par ſa liberalité & induſtrie gagné quelques-uns de cette ville, qu'il avoit muguetée & veillée de long-temps, de ſorte qu'ils alloient & venoient vers luy, & luy donnoient avis de toutes choſes, & en tira d'eux ſi bonne langue, & principalement d'un Fructerol, les uns diſent un Maiſtre d'Eſcole, qu'il trouva fort propre de faire ſon fait, un jour de nopces ſolemnelles & d'eſtoffe, qui s'y faiſoient, auſquelles y eut grandes aſſemblées de Seigneurs & Dames, tant du païs que d'Eſpagnols, & par conſequent force danſes, feſtins, courremens de bagues, maſquarades, tournois, combats, que Dom Lopez de Figarot, Gouverneur de la ville, & force Capitaines Eſpagnols & Seigneurs Italiens avoient dreſſé en grandes magnificences. La nuit eſtant venuë que tout le monde eſtoit las & endormy, Monſieur de Salvoiſon, qui ne dormoit pas, voulut avoir part de ſa livrée, & pour ce ayant mandé à Monſieur le Mareſchal quelques

jours

jours avant (à qui il avoit conferé son entrepriſe) qu'il luy fiſt couler ſept ou huit cens ſoldats des mieux choiſis le plus ſecretement & coyement qu'ils pourroïent, & arrivaſſent la nuit, & que cependant il ſe tinſt preſt avec de bonnes forces au matin à ſept ou huit heures aux portes de Caſal, pour le favoriſer à ſon eſcalade & entrepriſe, s'il trouvoit reſiſtance: à quoy Monſieur le Mareſchal ne faillit. Mais voicy le meilleur, afin que ceux de Verruë ne ſe doutaſſent de quelque choſe & les eſpions s'en aviſaſſent, il contrefit du malade, & en diligence envoya querir les Medecins à Caſal, pour le ſecourir, feignant eſtre en grand danger de ſa perſonne: Les Medecins eſtant arrivez ſur le tard, leur viſite fut remiſe au lendemain, les priant d'aller ſouper & repoſer, & pendant qu'ils ſont dans le lict, repoſent & dorment bien, il part avec ſes gens & eſchelles, & avec le moindre bruit qu'il peut, tire vers Caſal prendre ſa medecine, où il ſe trouve une heure aprés minuit preciſément, que ceux de la ville & de la garde las du jour, dormoient leur premier & plus profond ſommeil: il commença donc à faire dreſſer ſes eſchelles le plus coyement quil peut, & les premiers qui deſcendirent dans le

fossé, fut le Capitaine Cluzeau, de Sarlat en Perigord, & le Capitaine Pont d'Asture, dudit lieu de Pont d'Asture, ausquels Monsieur de Salvoison se fioit fort pour estre braves & vaillans & avisez, lesquels avoient plusieurs fois avant sondé le fossé & fait un trés-bon rapport.

Ceux-là donc sont les premiers qui entrent & mettent leurs eschelles avec leurs gens, & si prestement & tout bellement tuënt les sentinelles, que le corps de garde n'en sentit rien, jusqu'à ce que le reste avec Monsieur de Salvoison montant à la haste fut sur eux & à tuër qui peut, les uns dormans, les autres à demy-veillans & my-dormans.

Si bien que les François estant maistres de la muraille & du rempart, le bruit s'esleva par la ville, l'alarme se donne, l'on se rend en la place en armes qui peut, mais ils y trouvent nos François bravement campez, & déja pris leur lieu de combat.

Dom Lopez, qui estoit là auprés logé, pensant que ce fut quelques yvrognes qui se battissent, sans avoir loisir de s'habiller autrement, ne prend que sa robe de nuit & une hallebarde au poin, & va pour estriller ces galands; mais qui fut estonné ce fut luy quand il ouït crier France, France, tuë tuë.

En-

Enfin les noſtres menant les mains de toutes parts & combatans bravement & repouſſans les Eſpagnols, ils furent maiſtres & ſuivirent leur victoire juſques au chaſteau, où s'eſtoient jettez ceux qui avoient peu, & meſmes Dom Lopez.

Monſieur le Mareſchal de ſon coſté jouë ſi bien ſon jeu, qu'à point nommé (comme aviſé & vigilant Capitaine) il arrive à la porte, qui luy fut ouverte par nos gens, où eſtant entré ſe rendit maiſtre abſolu de tout le reſte de la ville, & aſſiegea auſſi-toſt le chaſteau, & ſur tout la citadelle, & le battit ſi promptement & furieuſement, que Dom Lopez ſe rendit par compoſition, combien que le Capitaine Salines, party d'Aſt, où eſtoit ſa garniſon, pour le ſecourir, parut en criant, pour donner courage, *Aquiſta el Capitan Salines con ſu bandera.* Mais Monſieur le Mareſchal, & Monſieur de Salvoiſon y avoient mis ſi bon ordre, qu'il ne fit que cela & puis s'en aller.

Par ainſi cette belle ville, & à mon gré des belles de ce quartier, aſſiſe ſur le Pau, le Roy des fleuves de par de-là, & qui avoit tousjours eſté ſi bonne Françoiſe, fut remiſe en ſon premier & deſiré eſtat, & Monſieur de Salvoiſon (comme la raiſon

vouloit) en fut Gouverneur, & les Capitaines Cluzeau & Pont d'Asture, du chasteau, & chacun d'eux recompensé de mil escus, comme on leur avoit promis avant le coup s'il se faisoit; qui estoit peu certes pour tel hazard & peril de vie : mais de ce temps l'avarice n'estoit si grande parmy nos gens de guerre, l'honneur les maistrisoit du tout. Le Capitaine Cluzeau me l'a ainsi conté, qui estoit de ma patrie & mon voisin, & qui est mort peu riche.

J'ay ouï conter, que lors que le Roy Henry & Monsieur le Connestable sceurent cette prise, ils dirent que Monsieur de Salvoison s'y estoit bien autrement & plus dextrement gouverné, que Monsieur de Burie n'avoit fait, du temps du Roy François, en cette mesme ville; laquelle ayant prise par l'intelligence d'aucuns habitans qui ne pouvoient encore oublier le nom François, & la tenant fort bien, mais n'ayant pourveu à prendre le chasteau, il la reperdit aussi-tost, & fut pris prisonnier & mené en risée à Milan, dont le Roy François l'en reprit & ne l'estima tant; car s'il eust descouvert son dessein au Seigneur Guy Rangon, brave & vaillant Capitaine, qui n'estoit gueres loin de là avec de belles forces, & qu'il l'eust

appel-

appellé, il se fut rendu maistre absolu du tout: mais il s'en voulut luy seul rendre glorieux; aussi luy seul fut rendu mocqué, comme dit le Roy, ou bien qu'il n'eut pas l'avis & la prevoyance pour y mettre le bon ordre.

Monsieur de Salvoison ne fit pas ainsi (dit Monsieur le Connestable), car ou de soy, ou s'estant fait sage & prevoyant à l'exemple de Monsieur de Burie & de son bon conseil, il y appella Monsieur de Brissac son General, auquel il faut tousjours deferer quelque ambition qu'on aye, car bien souvent il en arrive de grandes fautes; & par ainsi tout alla comme il faloit.

Voilà doncques comme cette belle ville fut prise, laquelle fut renduë quelque temps aprés par la paix, faite au grand regret des François & des habitans aussi; dont j'ay ouï dire à Monsieur le Mareschal de Brissac, qu'il n'y avoit point d'ordre ny de raison de la rendre, ny le Marquisat non plus, tant pour le droit que le Roy y avoit, que pour ne donner à entendre ny à inferer à aucuns, que le Roy l'eust fait pour achetter la paix, comme si le Roy eut craint le Prince qui la demandoit: & le disoit sur le propos qu'il n'y avoit point raison d'avoir rendu ledit Marquisat, ny

la Corſegue, ny la Toſcane, qui appartenoient à quelques petits Princes, que le Roy eut mangé & avalé avec un grain de ſel, par maniere de dire, s'ils euſſent ſongé le moins du monde de les vouloir repeter par les armes ; & diſoit que jamais ces articles de paix ne furent bien debattus quand on les propoſa, car le Roy d'Eſpagne n'eut laiſſé pour ces petits Princes de faire la paix avec un ſi grand Roy, qui avoit plus de moyen de luy nuire en un jour, que tous les autres Princes mal-contens en vingt ans, quand il les eut laiſſez & plantez là pour reverdir ; & ſi le Roy & le Roy d'Eſpagne euſſent eſté bien ſervis de leurs ſerviteurs en ce fait-là, ils les euſſent faits tres-bien de s'entendre enſemble, & euſſent fait leurs affaires ſans ſe meſler de celles d'autruy, ains les laiſſer en croupe.

Quant à la Savoye ou au Piedmont, certes diſoit encore mondit Sieur le Mareſchal, (mais à regret) qu'il y avoit quelque raiſon de faire la reſtitution, à cauſe de Madame de Savoye, ſœur du Roy, qui meritoit pour ſon rang, ſes vertus & l'affection que le Roy ſon frere luy portoit, quelque gracieuſeté, voire bien graſſe & ample, & que de l'autre part le Roy d'Eſpagne affectionnoit le Duc de Savoye ſon cou-

couſin, & que pour beaucoup il ne l'euſt jamais laiſſé en blanc ny meſcontenté. Voilà pourquoy les deux Roys ne ſe devoient opiniaſtrer nullement ſur ce ſujet.

Mais pour quant aux autres petits Princes, ils n'y devoient nullement toucher, & que de grand à grand il n'y a que la main, mais non de grand à petit, & que les grands font les loix & les parts aux petits & faut qu'ils paſſent ſous eux, & que jamais on n'avoit veu les grands eſtre facteurs des petits. Tant d'autres raiſons amenoit mondit Sieur le Mareſchal, leſquelles bien debatuës le Roy Catholique ne ſe fut jamais formaliſé pour ces reſtitutions; ny le Roy Chreſtien non plus les devoit quitter, & ſur tout de ce Marquiſat de Montferrat : Si bien que le Roy ne le devoit jamais rendre & le garder à jamais, & le joindre avec le Marquiſat de Saluces, avec quelques villes du Piedmont qu'il ſe fuſt reſervé pour ſe donner bon & libre paſſage de l'un à l'autre, & par ainſi eut eu tousjours un bon pied en Italie, comme le Roy d'Eſpagne. Mais ſans aucun reſpect nous rendiſmes tout en demy douzaine de lignes d'eſcriture, qui fut une grande honte à nous, d'avoir ſceu tres-bien conquerir, mais non l'avoir ſceu bien garder, à noſtre

vieille mode & ancienne couſtume de nous autres François. Que ſi l'on veut le prendre de loin, comment conquirent bravement la Paleſtine, & la perdirent-ils aprés quelques quatre-vingts neuf ans? Le Royaume de Naples, Sicile & l'Eſtat de Milan; aprés les avoir gagnez nous les perdiſmes; la Savoye, le Piedmont, le Marquiſat de Montferrat, Corſegue, & Toſcane, nous n'en fuſmes que petits gardiens, comme les tenans en depoſt; nous rendiſmes tout. Voilà donc pourquoy il ne faut point que les François ſe propoſent plus de conqueſtes, puis que nous ne ſçavons garder meſme ce qui eſt noſtre; témoin Cambray, Calais, Ardres, Dorlan, la Capelle, Amiens, que nous avons veu perdre devant nous, mais par la paix retirées; ſi bien que je croy que ſi nous euſſions conquis les Indes, elles ne ſeroient à nous il y a longtemps. Ah! que les Eſpagnols ſerrent bien mieux les mains quand ils tiennent quelque choſe! Ils ſont bien de plus dure deſſerre; nous en voyons les exemples. Si bien que je croy avec quelqu'un, qui me dit une fois que ſi nous euſſions conquis leſdites Indes comme les Eſpagnols, jamais nous ne les euſſions gardées non plus que la Fleuride.

Or

Or pour revoler encore à Monsieur de Salvoison, estant Gouverneur de Casal, gueres n'y chauma qu'il n'y fist bien la guerre & de beaux combats. Entr'autres il en fit deux: la compagnie de chevaux legers de Monsieur de Clermont ayant esté défaite bientost il en eut sa revanche, car quelques jours aprés il monta à cheval & s'en alla defaire deux cens chevaux legers de l'ennemy tout auprés des portes d'Ast. L'autre fut la defaite prés du Pont d'Asture, qui fut telle, qu'estant la coustume de Monsieur le Mareschal de Brissac, de remuër les garnisons des villes les unes des autres & les renouveller, Monsieur de Salvoison attira des espions, dont il n'en avoit jamais faute, & de doubles & de simples, & de fidels & de toutes sortes; ausquels fit courir le bruit & donna langue, comme dans un tel jour assigné le remuëment se devoit faire. Parquoy ceux d'Ast, Cressentin, Pont d'Asture & autres places circonvoisines, aviserent de s'assembler & faire un petit gros de douze cens hommes de pied, tant Espagnols, Italiens, que Tudesques, & cinquante chevaux seulement, & se mirent sur les avenuës que les nostres devoient passer. Monsieur d'Anville, Colonel de la Cavalerie legere, estoit lors

en garniſon dans Caſal, comme la plus proche frontiere de l'ennemy, avec ſa compagnie de cent chevaux legers, qui eſtoit tres-belle & bien complete, ne faut dire comment, puis que ſon pere gouvernoit tout. Monſieur de Salvoiſon le prie de ſortir aux champs, & venir avec luy, & qu'il luy feroit acquerir de l'honneur; ce qu'il fit auſſi-toſt, car il ne demandoit pas mieux, comme tout courageux Gentilhomme qu'il eſtoit. Monſieur de Salvoiſon pour gens de pied ne prend que ſa compagnie, qui eſtoit tres-belle, bonne & bien complete auſſi, & la moitié de celle du Capitaine Montluc le jeune, & ne voulut ſur la vie qu'autres ſoldats ſortiſſent de la ville, y ayant mis bonne defenſe & bon ordre, & mit comme enfans perdus ſoixante jeunes cadets, qu'il appelloit ſes Esbarbats, & en vouloit tousjours avoir en ſa compagnie, diſant qu'il les feroit tousjours jetter dans le feu, puis qu'ils eſtoient le feu meſme, & n'avoient point peur qu'autre feu les endommageaſt. Il aymoit fort auſſi de jeunes eſcoliers, qui avoient un peu riblé le pavé des Univerſitez, mais pourtant qu'ils n'euſſent rien delaiſſé de leurs eſtudes, car il diſoit qu'il n'y avoit au monde ſi bon eſmery, & pour faire bien

reluire

reluire les armes, que les lettres; il en parloit par l'experience qu'il en faisoit en luy & non en autruy.

Monsieur de Salvoison donc ayant commandé à son Lieutenant d'aller attaquer l'escarmouche avec ces cadets Esbarbats & quelques vieux soldats meslez parmy eux, estant attacquée & un peu eschauffée, il connut aussi-tost à la contenance de l'ennemy (aucuns disent que son petit esprit familier le luy predit; mais un grand Capitaine sans cet esprit le pourroit bien connoistre comme luy,) qu'ils n'estoient point assurés, estant à cheval prés Monsieur d'Anville, luy dit, Donnons, Monsieur, pour le seur ils sont à nous. Parquoy tous donnerent si à propos & de telle furie sur leur Cavalerie, l'ayant chargée la premiere, qu'en un rien elle fut defaite & mise en déroute, & l'infanterie de mesme; dont il en demeura de morts sur la place plus de cinq cens, & tous quasi Espagnols naturels, & un grand nombre de prisonniers. Monsieur d'Anville y acquit un grand honneur, & les nostres y perdirent peu de gens.

Force autres belles choses a fait Monsieur de Salvoison, qui seroient trop longues à descrire, & pour lesquelles le Roy

le tint en telle eſtime, qu'aprés la mort de Monſieur le Baron d'Eſpic, mort à l'aſſaut de Conis, il luy avoit donné l'eſtat de Meſtre de Camp en Piedmont, luy donna une place de Gentilhomme de ſa chambre, & une compagnie de chevaux legers qu'il vouloit dreſſer de ces jeunes cadets Esbarbats (diſoit-il); mais il mourut, comme j'ay dit, ſans entrer en poſſeſſion de ſes charges, dequoy ce fut une tres-grande perte, car il avoit en ſon eſprit de tres-belles & hautes entrepriſes, deſquelles il en penſoit venir à bout, & n'en doutoit pas moins: il en avoit ſur une douzaine des bonnes & principales villes d'Italie; il en avoit juſques en Turquie ſur deux, & ſur Arragouſſe, qu'il tenoit fort facile, & avoit pour ſon homme Monſieur le Mareſchal de Briſſac, qui grand & ambitieux Capitaine qu'il eſtoit, l'aymoit, & luy eut bien tenu la main en tout. Le Capitaine Saint Martin de Tholoſe, qui eſtoit avec luy & un de ſes confidens, m'en a conté beaucoup de choſes.

Ce Capitaine Saint Martin eſtoit un tres-habile homme, & que j'ay connu fort familierement; il ſçavoit beaucoup de ſecrets, & naturels & ſupernaturels; je croy qu'il les avoit appris de ſon Capitaine.

C'eſtoit

C'estoit l'homme du monde qui contrefaisoit mieux toutes escritures & signets, tant vieux que nouveaux: Pour cela il en fut une fois en grande peine de la vie, qu'on luy vouloit faire perdre; mais Monsieur le Mareschal connoissant son merite, son sçavoir & ses secrets, le fit sortir de prison à Thurin: j'en ferois bien le conte, mais il est un peu trop long. Du depuis nous l'avons veu à la Cour avec le Baron de Vantenac, l'un de mes grands amis, & luy avoit ouvert l'entrepriſe d'Arragouſe, & l'allerent descouvrir; je trouvay ledit Baron à Veniſe, lors que je tournay de Malte, qui alloit & en tourna & trouva le tout facile, mais il faloit qu'un grand s'en meſlaſt, à quoy ne put entendre, à cauſe de la guerre civile: dont ce fut grand dommage, car la choſe eſtoit facile. Si Monsieur de Salvoiſon ne fuſt mort, dans un an il l'executoit, car il avoit ſon homme, Monsieur le Mareſchal, qui luy aydoit, ainſi que me le dit Saint Martin, qu'il faiſoit bon ouïr parler. Il n'avoit qu'un œil, mais il eut leu une lettre de dix pas, dont pour ce le feu Prince de Condé l'en cuida mettre en peine aux premieres guerres.

Bref, ce Saint Martin s'eſtoit fait un bon maiſtre ſous Monsieur de Salvoiſon,

qui me fit penſer que le Maiſtre, qui l'avoit appris, eſtoit plus que le vulgaire, & qu'il tenoit beaucoup du ſien. C'eſt grand dommage quand telles gens meurent avant le temps, qu'ils n'ayent au moins produit de beaux fruits que leurs belles fleurs nous promettent: Si faut-il que je faſſe ce petit conte de luy & puis plus.

La renommée de ſa vaillance & art de guerre & ſon ſçavoir, avoit ſi bien raiſonné par l'Italie, qu'il y eut une Dame de Milan de bon lieu & d'un grand ſçavoir auſſi, tentée de la curioſité, comme ſont les perſonnes d'eſprit, il luy prend envie de voir ce Monſieur de Salvoiſon, dont l'on bruyoit tant, & pour ce demande un jour congé au Gouverneur de Milan, & un paſſeport, pour aller juſques à Caſal: Elle envoye en demander de meſmes à Monſieur de Salvoiſon, & l'un & l'autre le luy octroye fort librement; elle ſe met donc en chemin & arrive à Caſal. Monſieur de Salvoiſon luy avoit fait appreſter ſon logis en une maiſon bourgeoiſe (car c'eſtoit une Dame de qualité) & commandement fait exprés à un Capitaine de la garde de la porte, quand elle arriveroit, de l'y mener, à quoy il ne faillit: & bientoſt aprés elle arrivée Monſieur de Salvoiſon

son luy alla baiſer les mains & s'enquerir d'elle quelle affaire l'y menoit, & en quoy il luy pourroit ſervir, & qu'il s'y employeroit de corps & d'ame fort volontiers. Elle, qui eſtoit une belle & honneſte Dame & fort habile femme, & ſur tout fort ſçavante, luy alla dire que rien ne l'avoit amenée là, ſinon ſa belle renommée, & l'envie qu'elle avoit de le voir & le raiſonner. Monſieur de Salvoiſon connut auſſitoſt, par ſa grace, ſa façon, ſon eſprit & ſon beau parler, que c'eſtoit quelque eſprit divin, & pour ce ſe met ſur ſon beau dire & beau diſcourir à l'exalter, & elle à s'abaiſſer; mais tous deux tombans de propos en propos à l'envy l'un de l'autre, s'entremirent en telles admirations, qu'ils en demeurerent tous deux ravis, & à qui donneroit la gloire à ſon compagnon. Leur entretien ne fut pas pour ce jour ſeul & cette heure, mais il dura bien huit jours, pendant leſquelles ne chaumerent de s'entretenir & diſcourir de toutes ſortes de ſciences, voire d'amours, & puis aprés ces diſcours & pluſieurs feſtins que luy fit Monſieur de Salvoiſon, elle s'en partit & retourna vers Milan, où elle ſe mit à louër Monſieur de Salvoiſon par deſſus tous, & à publier ſes valeurs & vertus. Monſieur

de

de Salvoiſon en fit de meſme de la Dame: & par ainſi demeurerent tres-bien ſatisfaits l'un de l'autre.

Telle curioſité fut jadis à pluſieurs, d'aller voir Scipion l'Africain exprés en ſa maiſon de l'Interne, dont les reliques inſignes & vieilles paroiſſent encore ſur le grand chemin de Rome à Naples, le long de la marine; & tous paſſans auſſi alloient voir & luy porter honneur, juſqu'aux corſaires & brigans, qui poſant leurs barbares cruautés & leurs armes à part, l'alloient en toute humilité reverencier, voir & admirer ſes valeurs & ſes vertus. Telle fut auſſi celle de la Reyne de Saba pour voir Salomon, & contempler ſa ſapience tant celebrée. Or c'eſt aſſés parlé de ce grand Capitaine Monſieur de Salvoiſon, il en faut parler à cette heure d'un autre.

Mr. LEON STROZZE,
Prieur de Capuë.

OR dautant que j'ay cy-devant allegué les bons Capitaines de Mer, que l'Empereur & le Roy d'Eſpagne ont eu, j'en veux icy de meſmes alleguer auſſi aucuns, que nos grands Roys François premier, Henry ſecond, & leurs enfans ont eu,

eu, & commenceray par le premier au Seigneur Leon Strozze, Prieur de Capuë, lequel peu de temps aprés que le fils baſtard de Monſieur de Srozze fut tué au port Hercule, fut tué à Eſcarling, avec un grand regret qu'il eut de ce neveu baſtard, & ce en reconnoiſſant ladite place d'Eſcarling, par un païſan qui eſtoit caché derriere une haye, qui luy tira une harquebuſade à l'avanture, tellement quellement, car il n'eſtoit trop adroit harquebuſier; mais le malheur fit qu'il porta. Quelques-fois telles gens malotrus font des coups dangereux qu'on ne penſeroit jamais! Ainſi fut tué Monſieur de Bourbon par un Preſtre; ainſi le Prince d'Orange devant Saint Dizier par un Preſtre; ainſi noſtre grand Roy Henry III par un Moyne: Dieu guide auſſi-bien les mains de ces gens-là comme d'autres. Ce Prieur de Capuë a eſté un auſſi grand Capitaine de Mer comme ſon frere de la Terre, de ſorte que tous les ports, les coſtes & les mers de Levant raiſonnent de luy; tellement que ſon nom les remplit encore, & n'ay veu gueres mariniers, matelots, pilotes, patrons, comites, forçats, eſclaves, Capitaines & ſoldats, qui ne l'ayent dit le plus grand Capitaine de Mer de ſon temps; & bien-

heureux

heureux estoit celuy (comme j'ay veu en plusieurs endroits du Levant) qui pouvoit dire, j'ay navigé & combattu sous le Prieur de Capuë : & encore qu'il n'en fut rien, plusieurs le faisoient accroire par ostentation & pour en estre plus estimez.

Quand nous allasmes au secours de Malte, on ne sçauroit croire combien de telle maniere de gens en ces costes venoient aborder, saluër & honorer Monsieur de Strozze son neveu, par la seule memoire de ce grand oncle ; à quoy il prenoit un tres-grand plaisir, car il l'aymoit & l'honoroit plus que son pere, à ce qu'il m'a dit souvent, parce qu'il luy estoit plus doux, & desiroit plus luy ressembler qu'à son pere, estant jusques-là si jaloux & envieux de la gloire qu'on donnoit à son pere, qu'il en estoit quasi marry, voire encore jusques-là, de dire qu'il avoit esté plustost Capitaine que son pere soldat, dautant qu'il avoit esté dedié à l'Eglise, & qu'avant dans l'âge il avoit pris les armes, & luy les avoit portées fort jeune : mais en cela il s'abusoit, & y avoit bien de la difference, car Monsieur le Mareschal sçavoit plus de la guerre en son bout de doit, que le fils en tout son corps, encore qu'il soit mort en reputation d'un bon Capitaine,

ne, & que je l'ay connu tel; & pour l'âge ce n'eſt rien, car il y en a qui profitent plus en un morceau de guerre que d'autres en cent repas, car il n'y a que l'eſprit & la pratique, & l'âge n'y ſert de rien.

Pour parler donc de ce Monſieur le Prieur de Capuë, ſon premier avenement fut lors qu'il vint ſervir la France, quand Barberouſſe vint en la mer de Provence & qu'il aſſiegea la ville de Nice, là où il alla bravement à l'aſſaut avec ſa troupe de Florentins bannis d'un coſté, & les Turcs de l'autre, leſquels encore qu'il y euſt parmy eux meſlez force Janiſſaires, les meilleurs & plus aguerris ſoldats qu'ils ayent, ne firent point de honte aux Chreſtiens, & à ces Florentins conduits par ce brave Prieur, car ils entrerent les premiers par leur breſche.

Du depuis le Roy François le prit en grande opinion & amitié, & auſſi que ſon humeur luy plaiſoit fort, car il eſtoit froid, taciturne, & de fort douce converſation, & pour ce le Roy l'aymoit plus que le Seigneur Strozze; & le Roy Henry tout au contraire, car il aymoit plus Monſieur de Strozze, à ce que j'ay ouï dire à un grand Seigneur & à une gran-

grande Dame de la Cour pour lors. Ledit Roy François le renvoya puis aprés ce voyage avec Barberousse en Ambassade vers Sultan Solyman, avec dix galeres ; si fit aussi quelque temps aprés le Roy Henry, là où il fit son profit, & pour s'en servir puis aprés qu'il fut desappointé du Roy, car il y avoit si bien reconnu & remarqué les costes, les mers, les ports, les terrains, les isles, les caps, & mesme ceux-là de l'Archipelage, qu'il y porta bien aprés du dommage & de l'ennuy.

Le Roy Henry venant à la Couronne, mondit Sieur le Prieur eut la charge de passer dix galeres par le Destroit de Gibraltar, de la mer de Levant en la grand' mer Oceane, pour aller faire la guerre en Escosse, là où il la fit fort bien avec ses vaisseaux, & sur tout fit tres-bien quand il prit le fort chasteau de la ville de Saint André, là où il vangea l'assassinat de cet homme de bien de Prelat Monsieur le Cardinal de Saint André, & fit pendre tous ces marauts qui l'avoient si miserablement assassiné.

Il se fit fort craindre en cette contrée, & ces grands vaisseaux & Ramberges d'Angleterre ne luy firent grand' peur ny mal, encore que cette mer leur soit plus favorable qu'aux galeres. Surquoy je m'estonne

(a

(il faut que je le die en passant) dequoy les douze galeres du Roy d'Espagne, estant dans l'Escluse, ne firent plus d'effort & d'effet sur Ostende & les vaisseaux qui y entroient tous les jours à leur aise, qu'ils ne firent: je ne veux pas parler durant l'hyver, car elles y pouvoient perdre leur Latin & sçavoir & force; mais l'esté durant les calmes & bonaces qui surviennent, car il n'y a galere alors qui ne batte à son aise six & sept vaisseaux ronds; comme j'ay veu ailleurs, qu'à la Rochelle, où je vis l'armée du Comte Montgomery, montant à cinquante vaisseaux, faire la cane à six galeres, qui les allant canonner de prés par le commandement de nostre General, au diable si les autres oserent bouger.

La fortune luy rit fort bien en cette mer aussi bien qu'en l'autre, jusques à ce qu'il eut un tres-grand sujet; car on le sçait assez, & qui en fut l'autheur, & le tort qu'on luy fit, d'usurper sa charge pour un autre qui ne la sçavoit si bien que luy: Pareil trait que fut fait à André Doria: parquoy rongeant doucement son mal talent, son dépit & sa rage, songe de ne s'en vanger contre son Roy ny la France, prend resolution de quitter tout & de s'en aller à Malte servir sa Religion contre les enne-

ennemis de la foy, contr'eux vomir son venin; & pour ce par un matin dit adieu à tous ses amis & Capitaines du Roy, la larme à l'œil, part du port de Marseille avec deux de ses galeres qui estoient à luy, & prend la volte de Malte; tour certes par trop genereux pour un mal-content & dépité! Car pour vengeance il pouvoit faire du mal, de s'emparer de plus de galeres, de celles du Roy, ravager les costes de France, voire faire quelque mauvaise venuë à Marseille, s'emparer de quelqu'autre bon port, comme à la desesperade, faire au pis, comme le plus barbare Corsaire de Barbarie; mais il ne fit rien de tout cela, considerant qu'il n'est beau ny honeste de se servir des moyens & des places de son Roy & Maistre, qu'il luy a donné en garde, pour luy faire par aprés un faux bon & une facheuse guerre.

Voilà pourquoy aucuns ont fort blasmé André Doria, d'avoir fait comme cela, car, auparavant faire la guerre à son Roy, il la luy devoit annoncer, aprés s'estre dépouillé de toute sa charge, & rendu ses prisonniers qu'il avoit, en ce pourtant que le Roy l'eust satisfait de ce qu'il luy devoit; aucuns le deschargent pourtant beaucoup, je m'en rapporte à leurs decisions;

ciſions; je penſe que j'en parle ailleurs.

Durant ces guerres de la ligue pluſieurs ainſi ſe ſont aydez des places que le Roy dernier leur avoit données en garde, & de ſes moyens & finances, pour luy faire la guerre & jouër fauſſe compagnie, comme nous avons veu; ce qu'il ſçavoit bien dire & reprocher, & le tort qu'ils s'eſtoient fait & à leurs conſciences & honneur, pluſtoſt que ceux qui eſtoient privez & n'avoient nulle charge publique, & à tels ne leur en ſçavoit-il tant de mal comme aux autres. Auſſi pluſieurs en ont fait tout de meſme à Monſieur du Mayne, & l'ont quitté & donné les places au Roy, qui luy appartenoient, & dont aucuns diſent qu'ils ſe ſont fait tort, d'autres tiennent que non; car pour le ſervice & la reconnoiſſance de ſon Roy on ne peut commettre aucune choſe reprochable ny vituperable, je m'en rapporté aux bons diſcoureurs; auſſi qu'il eſt ainſi predeſtiné & ordonné du ciel, que celuy à qui il appartenoit, devoit eſtre abſolu Monarque de la France, ainſi que jadis Octave Ceſar le fut de l'Empire Romain. J'ay veu fort louër le Seigneur de Monteſpan, tres-brave & vaillant Gentilhomme de Gaſcogne, d'un trait qu'il fit en cette ligue, lequel ayant pris conclu-

ſion,

ſion, comme les autres, deſcendre à ſon Roy, & le reconnoiſtre, alla trouver Monſieur de Nemours, duquel il eſtoit Lieutenant au païs qu'il tenoit, & luy gardoit trois ou quatre bonnes places, aprés luy avoir remontré ſa reſolution d'aller trouver le Roy, & qu'il eſtoit reſolu de ne le reconnoiſtre point, qu'il le prioit de ne point mauvais qu'il le quittaſt, mais non pourtant qu'il luy vouluſt faire faux ny lache tour de trahiſon pour ſes villes, car il les luy remettoit toutes entre ſes mains; ce qu'il fit avant de partir, & puis ayant pris congé honorablement de luy, il s'en part ſans aucun reproche & avec beaucoup de loüange, que Monſieur de Nemours luy donna, & belles offres qu'il luy fit: cette memoire d'honneur luy dura pour jamais & m'aſſure que le Roy l'en a eſtimé davantage, comme il fait, ſe ſervant de luy tres-bien en ces guerres Eſpagnoles.

Le Gouverneur de Vienne ne fit pas ainſi à l'endroit dudit Monſieur de Nemours, qui l'avoit nourry page, eſlevé & avancé, car il le trahit, rendit la ville, qu'il luy avoit baillée en garde, au Roy; & ſi fit bien pis, car il le fit empoiſonner, ce dit-on, car il en a l'ame bourellée de cent mille

mille gesnes, & tousjours en danger de la vie & en attente qu'on ne luy rende la pareille, & si pour cela n'en est plus estimé: si feray-je ce conte de moy, pauvre chetif que je suis.

Au commencement des troisiémes troubles j'estois en garnison dans Peronne avec ma Compagnie de gens de pied, où j'eus quelque petit mauvais contentement de mon Roy: Monsieur le Prince & Monsieur l'Amiral le sceurent, qui m'envoyerent Monsieur de Theligny, (parce qu'il estoit mon tres-grand amy,) me presenter beaucoup de bons & honorables partys, si je me voulois mettre avec eux & gagner Peronne pour eux, dont j'en serois aprés Gouverneur, & qu'ils me fourniroient force gens pour m'y rendre le plus fort & la garder, comme ils n'avoyent faute d'hommes: Alors je fis response, que j'aymerois mieux mourir de cent morts, que de faire un si lasche & vilain party à mon Roy, que de luy trahir une ville qu'il m'avoit donnée en garde & garnison, ny de m'en ayder pour luy faire la guerre.

Le Roy le sceut quelques jours aprés, qui m'en sceut un tres-bon gré, & m'en ayma plus que jamais. Voilà comment il

se faut acquitter des charges qu'on a du Roy, quelque mescontentement qu'on aye de luy. Nous voulons bien que nos concierges, nos mestayers, nos valets de chambre, quand ils sont mal contens de nous & nous veulent quitter, qu'ils nous rendent compte de ce qu'ils ont en main, nous donnent les clefs, nous remettent tout par bon compte entre mains; que s'ils font autrement, nous les faisons chastier. A vostre avis donc que doivent faire nos Roys envers nous qui leurs tenons leurs places? Il se feroit un beau discours sur ce sujet, & bien enrichy de beaux exemples, que possible l'espere je faire en la vie du feu Roy Henry. Et pour retourner à Monsieur le Prieur de Capuë, j'ay veu une lettre dans le cabinet de Monsieur de Strozze, qu'il escrivit à sa partance à ses freres, laquelle pour l'avoir trouvée tres-belle, j'ay avisé de la mettre & inserer icy. Elle est doncques telle:

Messieurs mes freres, j'ay esté forcé de quitter le service du Roy, pour des raisons que vous pouvez sçavoir & que vous entendrez mieux par Jean Capon present porteur, & desquelles je ne vous ay peu avertir plustost qu'à cette heure, ayant eu à grand' peine les moyens & le loisir de

me

me retirer. Quand bien je n'aurois autre consideration que de me vanger du tort qui m'a esté fait, j'eusse bien eu de beaux & grands moyens de ce faire; mais je n'ay voulu rien ravir de l'autruy, ains plustost laissé du mien, avec nostre galere, dont & d'une autre, que j'ay gagnée durant cette guerre, que sa Majesté m'a octroyée, je me retire où je suis obligé de faire service, prest tousjours pourtant à rendre compte de ce qui me sera demandé, afin que tout le monde connoisse quel je suis, & que vous, mes freres; demeurez avec tel contentement d'esprit que merite l'honneur de nostre maison, à laquelle est sceant que tout le monde soit informé de nostre raison & justice, afin que ne soyons oppressez par ceux qui m'ont voulu deshonorer & nuire à ma personne, sans avoir esgard à la fidele servitude & loyale affection qu'ay tousjours portée au service de nostre maison, contre lequel je proteste n'attenter jamais rien qui vous puisse porter dommage ny déplaisir, ny à moy blasme ou reprehension quelconque. J'emmeine avec moy le Capitaine Mont; ma deliberation est de faire la guerre aux Infideles pour le service de ma Religion. Adieu mes freres, je le prie de bon cœur

de vous donner en France meilleure fortune que la mienne. Ce XVIII jour du mois de Decembre, 1551.

Qui lira bien cette lettre, la trouvera tres-belle; elle estoit en Italien. Ainsi s'en alla-t-il à Malte, où certes il fit de belles choses contre les Turc quand il estoit en cours, ainsi que j'ay ouï encore conter à plusieurs braves Chevaliers & soldats qui estoient avec luy, & qui le loüoient extremément, & porta grand profit & richesse à sa Religion, & à luy & tout; car (comme j'ay dit) il avoit si bien connu & remarqué les terres & mers du Turc, lors qu'il estoit aux services de nos Roys, qu'il en sceut bien faire son profit & bonne pratique. Par aprés la guerre de Sienne & Toscane servirent, & pour ce le Roy le connoissant d'un tres-grand service, l'envoya prier de tourner à luy; lequel oubliant tout ferment & injure passée, retourna fort volontairement, car il aymoit & honoroit fort le Roy, non pas aucuns de ses Officiers.

S'il ne fut mort si-tost, le Seigneur Strozze son frere & luy eussent fait de bons services au Roy, car ces deux freres s'entendoient, s'entr'aydoient & s'entresecondoient tres-bien; si bien que la guerre s'en fust

fuſt enſuivie plus heureuſe qu'elle ne fut.

Ce fut luy premier autheur de cette fortereſſe du Port Hercule, qui ſe void encore aujourd'huy tres-belle, auſſi les Eſpagnols y ont un peu ajouſté du leur. De raconter tous les beaux faits qu'a fait ce grand Capitaine, m'en ſeroit long & ennuyeux, je n'en diray que cettuy-cy entre tous ſes plus beaux, lors qu'il faillit à prendre Barcelonne, luy eſtant en charge de ſervice du Roy.

Parquoy un jour il partit de Marſeille avec quelques dix à douze galeres, fait ſemblant d'aller en Levant par le commandement de ſon Roy, les chargeant des meilleurs ſoldats, mariniers & Capitaines qu'il peut choiſir & qu'il connoiſſoit bien, dit adieu pour quelques mois, afin que les eſpions de l'ennemy luy rapportent ainſi, & qu'il fait voile vers la volte de Levant; mais eſtant en pleine mer, & hors de toute veuë, tourne prouë vers Eſpagne, ayant eu bon avis que dans Barcelonne n'y avoit ny galeres ny gens de guerre que fort peu, car tout eſtoit allé en une expedition, & me ſemble que c'eſtoit de la ville d'Afrique, comme j'ay ouï dire, ou bien je me trompe, & pour ce obſervoit bien le temps & la ſaiſon que les galeres d'Eſpagne à plus

prés devoient tourner, il accommode & déguise si bien ses galeres à l'Espagnole, avec bandieres, armoiries, & toute autre sorte d'armement, qu'elles ressembloient du tout galeres Imperiales; & ainsi par un beau jour d'une feste, vint paroistre devant Barcelonne, moitié à voile moitié à rame, que ceux de la ville, pensans que ce fussent leurs galeres, accoururent sur le port & le long de la marine, & dedans & dehors, pour leur faire la bien-venuë tournant de leur guerre, ainsi qu'est la coustume. Mais le malheur fut qu'en approchant du port & faisant bonne, il fut reconnu & descouvert par quelque indiscret, comme il y en a tousjours; dont l'alarme s'ensuivit, le port fermé, tout le monde en defense, si bien que l'entrepriſe se faillit: si ne se retira-t-il pas qu'il ne fist quelque coup & rafflade, car aussi-tost voyant son entrepriſe faillie, il fit jetter les esquifs & fregattes en mer & en terre le long de la coste, qui prirent une infinité de Cavaliers, de Dames & Marchands, qui se promenoient le long de la mer, & ne peurent gagner assez à temps la ville. Il garda les prisonniers pour en tirer rançon, & comme tres-honeste & courtois il laissa aller les Dames, connoissant en son cœur

gene-

genereux qu'il n'eſt pas bienſeant de faire déplaiſir aux Dames. De meſme courtoiſie uſa Monſieur de Strozze ſon frere, au voyage d'Allemagne, à l'endroit d'une honeſte Dame, femme du Capitaine & Gouverneur de Dauvilliers; ce qu'il ſceut tres-bien remontrer au Marquis de Marignan en la guerre de Sienne, dautant qu'aucuns de ſes chevaux legers avoient pris priſonniere une Dame Siennoiſe, gentile femme, qui s'appelloit la Signora Lucrece, & puis que de meſme ſes ſoldats avoient pris une Damoiſelle Florentine, femme d'un Capitaine Coroque, que ſoudain il avoit fait delivrer, il le pria de faire delivrer de meſme cette Dame Siennoiſe, pour le reſpect que l'on doit aux Dames, à leur uſer de toutes courtoiſies, ſans aucune forme de capitulation. Monſieur le Marquis luy envoya la Signora Lucrece & conſent tres-bien avec Monſieur de Strozze de ne faire point la guerre aux Dames ny les rançonner aucunement; mais bien luy ſçait-il reprocher comment du temps du Roy François, ayant ſon armée vers Perpignan, aucuns Capitaines ſervans le Roy, & meſmes un Signor Franciſque Vimerat, prirent pluſieurs Dames Eſpagnoles priſonnieres, les devaliſerent, & puis les ran-

Eſpagnoles & les alleguer, puis qu'il y avoit ſi long-temps de ce voyage & que cela eſtoit arrivé; mais il s'en alla à ce coup tres-bien ſouvenir, pour s'en ſervir ainſi à point, car quand on vient en ces choſes, il faut ſonger toutes les raiſons & argumens que l'on peut, pour faire ſa cauſe bonne. J'ay fait cette digreſſion ſur les courtoiſies que fit aux Dames de Barcelonne Monſieur le Prieur de Capuë. Il faillit auſſi une belle entrepriſe à ſurprendre Zara en Babarie, diſcoſte de la Mer douze milles, y eſtant allé avec quatre galeres de la Religion & deux des ſiennes, chargées d'une eſlite de braves Chevaliers & vaillans ſoldats; mais le malheur fut, que le ſoir meſme de la nuit qu'ils allerent à Zara, y arriva Salarais Turon, qui avec quelques chevaux en chemin faiſant & paſſant tiroit vers Alger, & y eſtant logez ſurvinrent les Chevaliers, qui eſtant deſcouverts furent avec une grande alarme & force repouſſez & perdirent leur deſſein, ſi bien que ſans cette malencontre euſſent pris la place & pillée.

Or j'acheve la loüange de ce grand Capitaine de Mer, m'eſtant efforcé de le louër par les plus briefs mots que j'ay peu, & meſmes par le tombeau que

luy fit Monſieur du Bellay (comme à ſon frere) en Latin, dont la ſubſtance eſt telle:

Moy, ce grand Capitaine Leon Strozze, je ne gis icy dans ce vaſe, car un ſi petit vaſe ne ſçauroit comprendre un ſi grand homme; la terre ne me comprend non plus; mais une gloire plus grande que la terre m'a enlevé au Ciel, comme un bel aſtre pour les nautonniers, afin que comme jadis les eaux ont porté & ſouſtenu mes vaiſſeaux, & ployé ſous moy, maintenant il me plait eſtre Dieu de la Mer. Allez donc vous autres qui viendrez aprés moy & qui aurez ma charge, allez hardiment ſur les eaux, car je vous y prepare & dreſſe un bon chemin & tres-ſeur.

Ces deux freres eurent autres deux freres, non tant pareils aux deux premiers, mais pourtant leur approchans, qui furent le Seigneur Robert Strozze, & Monſieur le Cardinal, bons, honneſtes & habiles Seigneurs; auſſi tous quatre furent-ils fils d'un brave pere, le Seigneur Philippes Strozze, lequel encore qu'il n'ayt montré par pluſieurs preuves, comme ſes deux premiers enfans, qu'il fût ſi grand Capitaine comme eux, ſi a-t-il eſté un tres-habile homme, brave & tres-courageux,

rageux, ainſi qu'il le montra à ſa mort; car ayant eſté pris durant les guerres & tumultes de Florence, auſquelles il s'eſtoit entremis par la perſuaſion & quaſi contrainte de ſon fils Pierre Strozze, (ce diſent aucuns qui en ont eſcrit, & je l'ay ouï dire meſme à des anciens à Florence) qui eſtoit un homme actif, violant, mouvant & brave, & luy crioit à toute heure qu'il ſe faloit eſmouvoir pour la patrie; mais eſtant de malheur pris ſur ce fait & detenu priſonnier dans le chaſteau de Florence, plutoſt que d'endurer les cruëlles geſnes pour confeſſer ſes ſecrets à la ruïne de ſes amis, & encourir une mort indigne de luy & de ſon parentage, autant genereuſement que patiemment, ſe mit contre la gorge (aucuns diſent contre l'eſtomac) une eſpée qu'un Eſpagnol de ſa garde avoit laiſſée par meſgarde, & fut trouvé mort ſur le carreau tout ſanglant, ayant laiſſé ſur ſa table un petit billet eſcrit, qui diſoit:

Puis que je n'ay ſceu bien vivre, c'eſt bien raiſon que je ſçache bien mourir & que je mette fin à ma vie & à mes miſeres par un cœur genereux. Et au plus bas mit encore cet eſcrit, que ceux qui ont fait mention de ſa mort ne diſent point pour-

pourtant, mais Monſieur de Strozze dernier, ſon petit-fils, & duquel il portoit le nom de Philippes, me l'a ainſi aſſuré, ce vers de Virgile, prononcé par Didon à l'heure de ſon treſpas ;

Exoriare aliquis noſtris ex oſſibus ultor.

Qu'il puiſſe ſortir quelque brave de mes os & de mon ſang, qui vange ma mort ; ainſi que fit Hannibal, long-temps par aprés, contre les Romains, deſcendus de leur perfide Eneas, & les mena beau juſques à ſa deſtinée prefixe. Qu'il y en a eu depuis ce vers prononcé qui l'ont bien pratiqué de pere en fils au monde ! ce qui eſt un des grands ſecrets de Dieu qui ſoit. De meſmes ont fait Meſſieurs les enfans dudit Seigneur Philippes ſur la vengeance de ſa mort, & ſur tout le Seigneur Pierre & Leon Strozze, qui au lieu de quelques gouttes de ſang qu'eſpandit le pere, ils en ont fait couler des ruiſſeaux, & celuy des Eſpagnols, Florentins, & pluſieurs autres leurs adverſaires.

Monſieur de Strozze dernier, ſon petit-fils, pour l'amour de ſon jeune âge, n'eut grand temps à en faire de meſmes, à cauſe quand la paix fut faite des deux Roys Chreſtiens & Catholiques, il eſtoit fort jeune & prit pratic aux armes, enco-

re

re qu'il les euſt un peu portées. Toutefois ne faut douter que ſi les guerres euſſent duré, ou ſurvenu, comme les guerres civiles, qu'il ne ſe fuſt eſpargné nullement à nuire à ſes ennemys anciens, car il haïſſoit mortellement le Grand Duc Coſme, & ne luy ay veu tant deſirer choſe, ſinon deux bonnes galeres & un petit port en Provence, pour luy faire du mal & à ſes coſtes; encore que la Reyne mere l'avoit pris en bonne amitié, & telle, qu'elle luy fit faire ſes obſeques à noſtre Dame de Paris toutes telles qu'on a accouſtumé faire aux Empereurs, aux Roys & aux grands Princes, comme je vis, dont Monſieur de Strozze en deſeſperoit; je ſçay bien ce qu'il m'en dit: auſſi le grand Duc le craignoit autant qu'il fit jamais ſon pere, car je le ſçay. J'en parle ailleurs.

Pour parler encore de ce grand Philippes, ainſi que j'ay veu ſon portrait en pluſieurs lieux, il avoit bien la mine de faire ce coup de ſa mort, & auſſi qu'il avoit un peu la creance legere (ce diſoit-on) & approchante d'aucuns anciens Romains, de ces braves, qui pour immortaliſer leur nom, ne craignoient de ſe défaire eux-meſmes: auſſi a-t-on dit de luy & eſcrit, qu'il ſentoit un peu mal du Paradis & de

l'Enfer, & se mocquoit tout ouvertement des preceptes de la foy Chrestienne, & que de là on croyoit qu'il s'adonnast sans scrupule fort à faire l'amour aux Nonnains, ne faisant nulle difficulté de les desbaucher. Du reste, il estoit liberal, magnifique, fort aymé de ses concitoyens, & fort sçavant; & voilà pourquoy ce grand sçavoir luy nuisit à sa creance, estant un instrument fort dangereux pour la mettre à mal si l'on ne le gouverne bien, tout ainsi qu'à un petit enfant une espée en sa main.

On dit que feu Monsieur de Strozze son fils luy ressembloit un peu en cette foy; je n'en sçay rien : mais il estoit homme de bien & d'honneur. Bien est vray que la Reyne, qui l'aymoit & son ame & tout, aprés l'avoir souvent pressé & importuné de lire dans la Bible, & qu'il y trouveroit chose qui l'edifieroit de beaucoup, & en auroit fort grand contentement, aprés plusieurs refus, le tenant un jour en sa chambre, luy montra ladite Bible pour y lire au moins un chapitre qu'elle luy montra, pour l'amour d'elle; ce qu'il fit & le lit, & ayant trouvé & leu un passage qui ne luy pleut, il ferma aussi-tost le livre, & dit à la Reyne, que ce passage luy faisoit perdre le goust de lire les autres; je ne nom-

meray

meray point ledit passage, de peur de scandale, je l'ay ouï conter ainsi à personne de foy. Sur ce je finis le parler de ces Messieurs de Strozze, aussi que j'en parle ailleurs.

Mr. LE BARON DE LA GARDE.

OR dautant qu'en parlant de Monsieur le Prieur de Capuë, grand homme de Mer, il m'est entré en pensée d'en parler d'autres bons que nos Roys ont eu à leur service. J'en veux donc parler de deux, qui ont esté Generaux des galeres en France, assavoir Monsieur le Baron de la Garde, & Monsieur le Grand Prieur de France, de la la maison de Lorraine, frere de Monsieur de Guise.

Dautant que le Baron de la Garde a esté le premier, j'en parleray donc de luy le premier, & diray comme à son commencement on l'appelloit le Capitaine Paulin, & ce nom luy a duré long-temps. Feu Monsieur de Langeay, estant Lieutenant du Roy en Piedmont, l'esleva & l'avança pour le connoistre homme d'esprit, de valeur, de belle façon & belle apparence, car il estoit beau & de belle taille, & pour le connoistre de bon service.

Il le

Il le fit connoiſtre au Roy François aprés la mort de Rincon & Fregouſſe, par pluſieurs voyages qu'il luy fit faire vers ſa Majeſté; ſi bien que le ſentant digne de le bien ſervir il l'envoya en Ambaſſade vers le Grand Seigneur Sultan Soliman, pour negocier avec luy à preſter quelque groſſe armée de Mer à faire la guerre aux mers & aux coſtes de l'Empereur: il eut en cette negociation de grandes peines, là où il luy falut bien déployer ſes eſprits & ſe montrer quel il eſtoit, car il luy falut combattre contre les ſecretes menées de l'Empereur qu'il faiſoit à Conſtantinople, contre les fermes reſolutions des Venitiens, contre les mauvaiſes volontez des Bachas, & qui plus eſt, contre l'arrogance & inconſtance de Soliman, qui maintenant luy promettoit, maintenant ſe dédiſoit; mais il alla, il vira, il trota, il traita, il monopola, & fit ſi bien & gagna ſi bien le Capitaine des Janiſſaires de la Porte du grand Seigneur, comme il voulut, l'entretint ſouvent & ſe rendit à luy ſi agreable, qu'il eut de luy enfin ce qu'il voulut, & emmene Barberouſſe avec cette belle armée que pluſieurs qui vivent encore ont veuë en Provence & à Nice.

Mais à quel honneur, s'il vous plait, ledit Capitaine Paulin mena-t-il cette armée,

mée, luy qui ne s'estoit veu n'avoit pas long-temps, que simple soldat & Capitaine Paulin? Ce fut que le grand Seigneur au departir commanda à Barberousse d'obeïr du tout en tout au Capitaine Paulin, & se gouverner par son conseil à faire la guerre aux ennemis du Roy selon son vouloir: en quoy il s'en sceut tres-bien faire accroire; car Barberousse n'osa jamais attaquer ny faire mal à aucuns Chrestiens, bien que ce fust sa vraye proye, par où il passa, & mesmes à toutes les terres du Pape, comme au port d'Hostie & autres, qui trembloient de peur, & Rome & tout, & tous les Cardinaux encore qui y estoient, car le Pape n'y estoit pas, estant lors à Boulogne: mais le Capitaine Paulin leur manda qu'ils n'eussent point de peur, & qu'on ne leur feroit aucun mal, ny à pas un Chrestien qui fut amy & confederé du Roy.

J'ay veu plusieurs vieux Capitaines qui ont veu tout le mystere de ce voyage de Provence & du siege de Nice; mais c'estoit chose estrange à voir, comme ce Capitaine Paulin se faisoit obeïr & respecter parmy ces gens, plus certes que ne faisoient de plus grands que luy, qui estoient là. Je luy ay veu discourir une fois de ce voyage & de cette negociation, mais il faisoit

faiſoit beau luy en ouïr parler, & la peine qu'il y eut, dont entr'autres particularités il dit, qu'il eſtoit venu en vingt-un jour de Conſtantinople à Fontainebleau, où eſtoit le Roy, qui eſtoit une extréme diligence. Je luy ay veu dire auſſi qu'il avoit veu au Grand Seigneur un fort beau panache de plumes de Phenix, & qu'il luy avoit montré par grande ſpeciauté : & quand moy & d'autres luy remonſtraſmes qu'il n'y en avoit qu'un ſeul Phenix au monde, & que luy-meſme ſe bruſle quand ſa fin vient, ſi bien qu'il eſt malaiſé de recouvrer ſon panache ; il reſpondit qu'il n'eſtoit pas inconvenient qu'il n'en euſt trouvé des plumes, par une grande curioſité qu'on y pouvoit rapporter pour en chercher & trouver aux païs & aux lieux où il habite & branche, & meſme lors qu'il muë en ſa ſaiſon, comme font les autres oyſeaux, qui en font fort ainſi tomber de leurs corps. Il y peut avoir là de l'apparence, & auſſi qu'à la curioſité d'un ſi puiſſant & grand Seigneur rien ne pouvoit eſtre impoſſible, car d'un ſeul clin d'œil il eſtoit obeï fort exactement.

J'ay ouï dire à Monſieur de Lanſſac le jeune, qu'à ce grand & ſuperbe edifice l'Eſcurial, le Roy d'Eſpagne pour y met-

tre

tre & appendre ſes armoiries en eternelle memoire, il y fit engraver ſes armoiries dans une pierre de foudre, ſi grande qu'à plein & à ouvert elles y ſont gravées, & luy couſta deux cens mil eſcus, ayant eſté curieux de l'envoyer rechercher juſques en Arabie & l'achetter. Le grand Turc en pouvoit faire de meſmes de ſon panache.

Or par ces ſervices ce Capitaine Paulin fit ſi bien que ſon Roy le fit General de ſes galeres; mais s'eſtant un peu trop comporté rigoureuſement en Provence contre les heretiques de Merindol & Cabrerez, (car il haïſſoit mortellement ces gens-là) il encourut la male-grace de ſon Roy, dont il en garda la priſon long-temps l'eſpace de trois ans, & ſans ſes bons ſervices il fut eſté en plus grand' peine; mais aprés le Roy le ſentant tres-capable pour le ſervir en ſes mers, le remit encore General des galeres: auſſi ſervit-il bien aux guerres de Toſcane & de Corſe, là où un jour il fit un brave combat, tres-hazardeux & heureux, car tournant de Civita Vechia avec deux galeres (aucuns diſent ſix,) s'eſtant eſlevé un orage & une tourmente ſi terrible, fut contraint de ſe jetter ſur la plage de Saint Florant en Corſegue; attendant que la furie de la mer s'appaiſaſt, durant

rant laquelle vinrent paſſer à ſa veuë onze grandes vaiſſeaux bien armés en guerre, & ſix mil Eſpagnols qui s'en alloient en Italie & deſcendre à Gennes.

Mais Monſieur le Baron de la Garde les alla attacquer auſſi-toſt avec ſes galeres en cette mer haute, qui eſtoit un fort peu davantage pour luy, & grand pour les vaiſſeaux ronds, & les combattit. Si Monſieur le Marquis de Spinola euſt tenté tel hazard devant Oſtende, il en euſt eſté plus eſtimé. Si bien qu'ayant entrepris le plus grand & le plus brave, le canonna & le mit à fond, & aprés en fit autant à un autre; ſi bien que les autres voyant le miſerable eſtat de leurs compagnons ſe mirent à la fuïte, bien que les galeres les ſuiviſſent, mais la mer eſtoit ſi grande & ſi deſavantageuſe pour les galeres, qu'elles ne les purent atteindre ayant gagné la haute mer, & ſe perdirent auſſi-toſt de veuë. En ces deux perdus il y avoit quinze cens Eſpagnols, dont la plus-part furent tous noyez, & ſi peu de ceux qui en eſchapperent, furent mis aux fers. Ceux qui ſçavent que c'eſt des combats de mer, balanceront bien à dire ſi celuy-là fut plus heureux que valeureux, ou plus valeureux & hazardeux qu'heureux. Quant à moy, je

le dis

le dis & l'un & l'autre; car ce Monsieur le Baron de la Garde estoit tres-brave & vaillant de sa personne, comme il a montré tousjours.

Je le vis une fois à la Cour, estant à Paris, au commencement du Regne du petit Roy Charles IX, faire appeller le jeune la Motte à se battre contre luy, mais il avoit grand' envie de se battre, & malaisément se put-il accorder, & pour venir là il avoit quitté l'Ordre, & ne vouloit point qu'il luy servist de rien là, comme de ce temps les moins vaillans s'aydoient de ce privilege; dont il fut fort estimé de plusieurs, car je le vis: il n'estoit point pour lors General, car Monsieur le Grand Prieur l'estoit.

Il a esté tres-malheureux en cette charge, car plusieurs fois il y a esté & dedans & dehors; dont aucuns aprés la mort de Monsieur le grand Prieur, & que Monsieur le Marquis d'Elbœuf eust succedé en cette charge, dirent à la Cour, qu'on avoit fait grand tort à cet honorable vieillard & Capitaine, qui avoit tant bien servy la France, & mesmes pour si peu de jours qu'il avoit à vivre, & que Monsieur d'Elbœuf s'en fust bien passé, car il estoit assez riche, grand & chargé d'autres charges

ges d'ailleurs sans prendre celle-là, à laquelle il estoit novice, pour n'avoir veu ny pratiqué de Mer.

Enfin aprés la mort dudit Monsieur le Marquis, ainsi qu'il est raison que toutes choses retournent en leur premier estre, Monsieur de la Garde rentre en sa premiere charge; laquelle il a gardée sans aucun reproche jusques à sa mort, & la vieillesse ne luy en a fait aucun qu'il n'ayt tousjours bien fait, & mesmes sur ses plus vieux jours au siege de la Rochelle, là où il garda & empescha bien l'entrée du port, & aussi quand le secours de Monsieur de Montgomery y vint, qui ne put entrer & fut contraint de se mettre au Largue, qui fut cause que le lendemain il alla avec ses galeres l'appeller au combat avec coups de canon, mais il n'y voulut point venir; c'estoit un homme qui entendoit bien son mestier de marine.

Ce fut luy qui fit faire cette belle galere qu'on appelloit la Reale, & qu'il arma à galoche, & à cinq pour banc, ce qu'auparavant on n'avoit veu en France: depuis cette mode a continué, qui est bien meilleure que l'autre vieille, qu'on a laissée par tout le Levant il y a long-temps. Celle qu'André Doria avoit faite pour l'entre-

prise

priſe de Thunis, à y recevoir l'Empereur, n'eſtoit que de quatre, & fut trouvée de ce temps tres-belle & ſuperbe.

Cette galere Reale que je dis, fut ſi bien faite & commandée par le brave General, qu'elle a duré & ſervy d'ordinaire plus de trente ans, encore qu'elle euſt eu un tour de reins ſous feu Monſieur le Grand Prieur; & pour ce ſur ce patron feu Monſieur le Marquis d'Elbœuf en fit faire une tres-belle & toute pareille, qu'on appelloit la Marquiſe, de ſon nom. Le Comte de Rets l'achetta depuis & dure encore, mais meilleure voiliere; elle ſervit de Generale luy vivant, & rendit à Monſieur de la Garde ſa Reale, qui luy ſervit encore aſſez de temps de Generale: mais ne s'en pouvant plus ſervir, non plus que d'un vieil cheval qui n'en peut plus, il en fit faire une encore plus belle & meilleure ny que la Reale, ny que la Marquiſe; tant cet homme s'entendoit bien en ſon eſtat & l'aymoit. Outre cette ſuffiſance il eſtoit tres-honorable, magnifique, ſplendide, grand depenſier en ſa charge, tres-liberal & trop, car il eſt mort pauvre, encore qu'il eut fait de beaux butins en ſon temps, mais il depenſoit tout, tant il eſtoit magnifique.

Aprés que Monſieur (depuis noſtre Roy Henry

Henry troiſiéme) euſt combattu les Huguenots en ces deux batailles rangées de Jarnac, Moncontour & autres lieux & ſieges, ſa renommée vola par tout de luy & de ſes prouëſſes, ſi bien qu'il ſe fit un pourparler de mariage, d'entre luy & la Reyne d'Angleterre: je diray en ſa vie à quoy il tint qu'il ne ſe concluſt; mais les paroles & les choſes en allerent ſi avant, que nous demeuraſmes quelque temps en ſuſpens à dire, de mois en mois, Nous partons pour aller en Angleterre & à Londres; & devoit Monſieur y eſtre porté par les galeres de France, qui eſtoient encore en cette mer Oceane; mais Monſieur de la Garde en fit un ſi ſuperbe appareil de ſes galeres & apreſts d'ornemens, qu'on dit qu'il luy couſta plus de vingt-mil eſcus: entr'autres le plus beau fut que tous les forçats de ſa galere la Reale eurent chacun un habillement de velours cramoiſi à la matelotte, (Monſieur le grand Prieur de Lorraine avoit devant cela les ſiens habillés de long-temps) la poupe, & la chambre de poupe toute tapiſſée & parée de meſme velours, avec une broderie d'or & d'argent, ſoufflée & agitée de tous vens, avec des mots Grecs, qui diſoient, Bien que je ſois & aye eſté agitée

bien

bien fort, jamais je n'ay tombé ny changé. Comme de vray il n'a jamais fait, & a eſté tousjours bon & loyal. Les lits, couvertes, oreillers, bancs de chambre & de poupe de meſmes, les eſtandarts, flambants, banderolles moitié de meſme, & moitié de Damas, tous frangés d'or & d'argent: bref, c'eſtoit une choſe tres-magnifique à voir.

Et en tel ſuperbe appareil devoit entrer avec les autres galeres, qui pouvoient monter juſques à dix, dans la riviere de la Tamiſe à Londres. Je vous laiſſe à penſer la ſuperbeté d'entrée que ce fuſt eſté, ſans tant d'autres magnificences & grandes compagnies de braves Gentilshommes: & tout cela ne ſervit de rien à ce pauvre Seigneur de Baron de la Garde, ſinon dépenſe pour luy, & quelquesfois il en faiſoit parer ſa chambre de la poupe que j'ay veuë ainſi, & moy indigne me ſuis couché & dormy en ſes beaux licts, où il faiſoit tres-bon.

Enfin il eſt mort ayant laiſſé plus d'honneur à ſes heritiers que de bien, & en l'âge de plus de quatre-vingts ans, & ſi ne ſe montroit trop vieux, retenant encore quelque belle & bonne grace & apparence du paſſé, qui le faiſoit fort admirer à tout le

monde, avec ſes beaux contes du temps paſſé, de ſes voyages, de ſes combats, qui ont eſté ſi frequens & aſſidus, que les mers de France, d'Eſpagne, d'Italie, de Barbarie, de Conſtantinople & de Levant, en ont longuement raiſonné, encore crois-je que les flots en bruyent le nom.

Quant à moy, encore qu'il me fit perdre une fois un butin de douze mille eſcus, qu'un navire que j'avois en mer m'avoit fait, & ne le trouvant de bonne guerre ny de priſe, me le fit rendre, dont il m'en fit force excuſes, j'en diray à jamais ſes vertus. Si diray-je encore ce mot de luy, comme je luy ay ouï dire & d'autres avec moy, (car il ne s'en taiſoit point, & en faiſoit gloire) qu'eſtant extrait de bas lieu, les guerres de Milan & de Piedmont eſmeuës, il y eut un Caporal d'une compagnie paſſant par le Bourg dudit Paulin, qui s'appelloit la Garde, du depuis il en voulut porter le nom, & le voyant jeune enfant, gentil, & tout eſveillé d'eſprit avec bonne façon, le demanda à ſon pere pour le mener avec luy. Le pere le luy refuſa; mais il ſe déroba du pere & s'en va avec le Caporal & le ſervit de goujat environ deux ans, & puis le voyant de bonne volonté luy donna l'arquebuſe,

se, le fit si bon soldat qu'il parut tousjours pour tel, puis il fut Enseigne, & Lieutenant, & puis Capitaine. Ah, qu'il s'est veu sortir de tres-bons soldats de ces goujats !

Mr. LE GRAND PRIEUR DE FRANCE.

APrés qu'il fut desappointé de sa Generalité des galeres, pour raison que j'ay dit, Monsieur le Grand Prieur de France, de la maison de Lorraine, frere de ce grand Duc de Guise, l'eut pour sa valeur & son merite ; car aprés avoir fait son premier apprentissage de guerre sous Monsieur son frere au siege de Mets & à la bataille de Renty, où il fit montre de ce qu'il estoit & qu'il seroit un jour, s'en alla à Malte servir sa Religion, où estant par son illustre race, & par sa valeur & vertu, il fut fait General des Galeres de sa Religion.

Et dautant que la coustume noble est là de ne les entretenir, ny de les annichiler en oisiveté dans le port, ordinairement elles vont en cours, comme j'ay veu & y suis esté ; parquoy un jour entr'autres le-

dit Monſieur le Grand Prieur y eſtant allé avec quatre galeres ſeulement, & ayant battu la mer long-temps ſans aucune rencontre, & ſe faſchant d'un retour inutile, il luy prend fantaiſie (contre l'opinion pourtant des plus vieux Capitaines & mariniers) d'aller ſe preſenter devant le port de la ville de Rodes, & là appeller au combat les galeres qui y ſont pour la garde; leſquelles aprés avoir aſſez attendu, en voilà ſortir ſix de nombre ſeulement, & venir à luy, leſquelles n'eſtoient des pires choiſies, mais tres-bien armées de forçats, mariniers & ſoldats, Janiſſaires & Turcs, & des meilleurs, penſés qu'ils ne les avoient pas oubliez.

Sans autre temporiſement l'on vint au combat, & à s'inveſtir de telle furie que la victoire demeure ambiguë: enfin aprés grande tuërie & defaite de part & d'autre, la victoire demeure au Prince, n'ayant eſté pourtant ſeparez que pour l'obſcurité de la nuit brune, que rien ne ſe voyoit que les canonnades & arquebuſades.

Le Prince y perdit de bons hommes & de nobles Chevaliers, avec une galere des ſiennes, qui fut miſe à fond; mais il demeura victorieux par la ſuite de trois, & une

une emmenée en triomphe & pour butin, & deux miſes à fond, dont l'une y fut miſe par un acte tres-genereux d'un Chevalier Gaſcon, duquel j'ay oublié le nom, à mon tres-grand regret, & m'en veux mal, car il devoit eſtre connu par tout le monde & gravé en lettres d'or.

Ce brave & vaillant Chevalier donc ayant ſauté dans une des galeres ennemies, avec d'autres de ſes compagnons, & ayant foreé la prouë & la rambade, & demeuré maiſtre du tout juſques à l'arbre, il trouva là un renfort de poupe de ceux qui tinrent ferme, & repouſſerent aiſément les noſtres, dautant qu'ils eſtoient en peu de nombre; de ſorte qu'ils furent contraints de ſe retirer & reſſauter dans leurs galeres. Mais ce Chevalier Gaſcon, reſolu & determiné de mourir par un fait genereux, vint au fougon, & là prit un tiſon de feu, & ſoudain deſcend en bas dans la chambre de la munition, & mit le feu dans les poudres, ſi bien qu'en ſe perdant, il perdit & la galere & tout ce qui eſtoit dedans, & tout alla à fond & à tous les diables. C'eſt bien un acte Romain de ceux du temps paſſé, mais pourtant ne s'en trouvera-t-il pas une douzaine de pareils.

Une Dame de Chypre, un de ces ans aprés la conqueſte faite par les Turcs, eſtant emmenée eſclave, en fit de meſme; mettant le feu dans la galere où elle eſtoit, laquelle la fit perdre par ce trait genereux, pluſtoſt que d'eſtre à jamais miſerablement eſclave.

Voilà donc Monſieur le grand Prieur qui ſe retire victorieux, mais avec un cher marché de victoire, & bleſſé de deux fleſchades grandement, & n'eut gueres de ſes gens qui ne fuſſent morts ou bleſſez, & ſes galeres fort percées, briſées & fracaſſées, & quaſi ayant perdu forme de galeres; & fit ainſi ſon entrée triomphante dans le port de Malte, dont un chacun en ayant ſceu le diſcours du combat ne put aſſez le louër & admirer, & m'eſtonne de ceux qui ont eſcrit de ce temps-là, qu'ils n'ont mis cette journée tres-memorable.

Je l'ay ouï raconter ainſi à Monſieur le grand Prieur, meſmes à force autres Chevaliers qui eſtoient avec luy, leſquels il faiſoit beau ouïr raconter. Lors que Monſieur le grand Prieur tourna de Rome, où il avoit mené ſon frere Monſieur le Cardinal de Guiſe, pour l'élection du Pape Pie quatriéme, il paſſa à Gennes, & là prit port à terre, car alors la paix eſtoit: il alla voir le

Sei-

Seigneur André Doria, qui vivoit encore, mais tres-vieux & caſſé, non pourtant qu'il n'euſt le jugement & la parole tres-bonne & belle, & la façon & tout: il fit un tres-grand honneur à mondit Sieur le grand Prieur, & le feſtina & le loüa fort de ce combat que je viens de dire, que c'eſtoit un des beaux combats qui s'eſtoit fait en cette mer, pour ſi peu de vaiſſeaux qu'il y avoit, & meſmes en allegua pluſieurs des ſiens beaux qu'il avoit faits en ſon temps. Mais il n'allegua pas à Monſieur le grand Prieur, un vieux Capitaine de mer, la faute qu'il fit à Sainte Maure, de ſa retraite, ayant de fois appellé Barberouſſe au combat, & voyant qu'il ſortoit hors du Golphe pour aller à luy, ſe retira à force de rames & voiles, non pourtant ſans perdre quelques vaiſſeaux. Dom Ferdinand de Gonzague, lors Vice-roy de Sicile, eſtant en cette armée, cuida deſeſperer: & lors auſſi qu'il fit perdre ces braves ſoldats Eſpagnols dans Caſtel Novo, encore qu'il euſt eu ces deux fois deux des belles armées qu'il avoit jamais euës.

Ceux qui l'excuſoient, diſoient qu'il ne vouloit rien hazarder, & en un coup perdre ſa reputation, ſon avoir, & celuy de l'Empereur ſon maiſtre, qui luy avoit defendu

de ne rien hazarder que bien à propos. Ceux qui le blaſmoient, diſoient qu'il y avoit quelque ſourde intelligence entre Barberouſſe, & le Seigneur André Doria, dautant que la gloire de l'un eſtoit celle de l'autre, & la ruïne de l'un eſtoit celle de l'autre, & qu'autrement leurs maiſtres ne feroient cas d'eux.

Auſſi parmy leurs eſclaves le proverbe couroit, que le Corbeau eſt auſſi accort *que Corſario à corſario no ay que gannar que los barillos d'agua.* Que corſaire à corſaire il n'y a rien à gagner que les barils des forçats.

Voilà comme ces deux grands Capitaines & les plus grands de toute la mer de Levant, faiſoient leurs affaires l'un aux dépens des Chreſtiens, & l'autre des infideles, ce diſoit-on alors, tant il y a d'hypocriſie & de fictions au monde.

Ce Monſieur le grand Prieur, dont je parle, ne flattoit pas ainſi le dez à l'endroit des ennemis de ſa Religion, car il les haïſſoit mortellement. Je me ſouviens que lors que le Roy François l'envoya à Marſeille querir les galeres pour venir en la mer Oceane, & de là faire la guerre en Eſcoſſe, je le vis cent fois maudire cette occaſion, & cent fois auſſi les guerres civiles, qui vinrent quel-

quelque temps aprés en France, car il avoit resolu de se bannir pour un temps de la France, aller à Malte, en prendre la baniere & executer une entrepriſe qu'il avoit ſur Rodes, & qu'il tenoit tres-facile, & s'aſſeuroit de l'emporter à l'ouïr diſcourir, mais non pas qu'il en deſcouvrit les plus grands ſecrets.

Il prenoit une douzaine de ſes galeres, & emmenoit une infinité de tres-belle Nobleſſe de France, avec une fleur de tres-bons ſoldats. Il m'avoit fait promettre que j'irois avec luy; je n'avois garde d'y faillir, car je n'ay jamais aymé en mon jeune âge qu'aller. Il avoit trouvé une fort belle invention pour armer ſes galeres en combat, que j'en ay point veu ny ouï parler: bref, il avoit là un beau deſſein.

Le matin du jour de la bataille de Dreux, ainſi qu'il déjunoit & tous nous autres qui eſtions avec luy, je luy ouïs dire, que s'il mouroit en cette bataille, qu'il ne regrettoit en rien tant ſa mort, ſinon qu'il perdoit l'occaſion de faire ſon entrepriſe de Rodes avant de mourir, qu'il penſoit infailliblement emporter, & puis cette entrepriſe executée qu'il ne ſe ſoucioit jamais plus de mourir: mais le malheur qu'ayant combattu ce jour tres-vaillamment, & s'y eſ-

tant par trop eſchauffé, & retournant tout ſuant le ſoir qu'il faiſoit un froid extréme, & ſon page eſcarté ne l'ayant peu trouver pour luy donner ſa louviere, il fut contraint de boire ainſi ſa ſuëur, qui ſe rafroidit ſur ſon corps, & pour ce en engendra une fauſſe pluresie qu'il garda plus de ſix ſemaines, dont enfin il en mourut par un tres-grand dommage & plus qu'on ne ſçauroit exprimer; car n'ayant pas encore trente ans, il ſe fut rendu un des grands perſonnages de mer qu'on euſt ſceu voir, car s'il y eſtoit brave, vaillant & hazardeux, il y eſtoit bien autant expert & tres-bon marinier, ſi bien que ſouvent il repreſentoit les meilleurs pilotes, comites, argouſils & matelots; ce que j'ay veu moy-meſme, & les raſſeuroit & enſeignoit, comme j'y vis lors que (comme j'ay dit en la vie de la Reyne d'Eſcoſſe) nous nous approchaſmes de l'Eſcoſſe, & que ce grand brouillart nous ſaiſit, qu'un chacun s'en eſtonnoit, luy ne perdit jamais cœur ny jugement, raſſeura tout, & opina ce qu'il faloit contre l'opinion des mariniers, pilotes & comites, dont l'on ſe trouva bien, & je le vis auſſi-bien opiner & bien dire que le meilleur pilote qui fut jamais. En retournant les galeres d'Italie (car il eſtoit allé mener ſon frere

Mon-

Monſieur le Cardinal de Guiſe, comme j'ay dit ailleurs) toutes les galeres & la ſienne premiere s'alloient perir ſans luy & ſon avis & hazard, dans le Golphe de Ligourne. De meſme ramenant ſes galeres de Levant en Ponant, elles eſtoient perduës ſans luy, aux aſnes de Bourdeaux, là où il courut tres-grande fortune, car il n'envoyoit jamais devant pour tenter la riſque, ou pas, ou l'avanture, mais alloit tousjours le premier devant, ainſi qu'eſt la couſtume qu'il faut que la Generale ou la Reale aille tousjours devant toutes les autres; ce qu'il fait tres-beau voir certes, ſoit ou à combattre, ou à faire voyage, avec ſa belle bandiere ou eſtandart general & ſon grand fanal.

Il s'eſt veu pour un coup commander à quarante galeres, & c'eſt ce que nous Roys de France ont eu jamais de plus en mer, ou quelques deux ou trois davantage. Ce qui faiſoit fort paroiſtre leur General, en quelque part qu'il fuſt ou allaſt, pour la belle ſuite que je luy ay veu ordinairement de Gentilshommes, de Capitaines de galeres & de ſoldats, de Chevaliers & autres pluſieurs honneſtes gens: outre qu'il eſtoit tres-magnifique & d'une tres-belle deſpenſe, & beau jouëur.

Il avoit Monsieur de Carses son Lieutenant general, qui estoit un tres-sage, brave, vaillant, riche & magnifique Seigneur, & beau joueur aussi comme son General, & qui avoit fait belle preuve de sa valeur en Piedmont, commandant à deux Enseignes de gens de pied, & estoit grand Seigneur de moyens & de dépence.

Les deux Lieutenans de ses deux galeres estoient Monsieur le Chevalier de Tenance, & Monsieur de Beaulieu Chastaigner, de Poictou, frere de Monsieur Chastaigner, qui avoit esté Gouverneur dudit Monsieur le grand Prieur, au gouvernement duquel il avoit eu tres-grand honneur. Ces deux Messieurs de Tenance & Beaulieu, estoient fort mettables & bien choisis.

Il y avoit le Seigneur de Basche Martel, tres-bon homme de mer, lequel aprés la paix le grand Duc retira à soy, & le fit General de ses galeres. Il y avoit Monsieur le Comte Fiesque, Seigneur d'honneur, de vertu & de valeur, & de grande fidelité à la France, qu'il a tousjours inviolablement gardée, si que pour ses vertus le Roy Charles & le Roy Henry III le firent Chevalier d'honneur des Reynes leurs femmes, ayant esté auparavant Ambassadeur vers cet

Empe-

Empereur Maximilian, où il traitta le mariage de noſtre tres-illuſtre Iſabelle d'Auſtriche. Il y avoit auſſi le Seigneur Cornelio Fieſque, ſon parent, un tres-bon & vaillant & grand Capitaine. Il y avoit auſſi le Capitaine Pierrebon, dit Monſieur de Neuillon, tres-bon Capitaine, qui pour ſa ſuffiſance fut Gouverneur de Marſeille, & du fort de noſtre Dame de la Garde, le Capitaine Maurice ſon Lieutenant fort brave. Il y avoit auſſi Monſieur le Chevalier de Charlus, de tres-bonne & ancienne maiſon d'Auvergne, qui eſtoit un tres-bon, brave & vaillant homme de mer, & qui avoit beaucoup veu & retenu. Il y avoit auſſi le Capitaine Albize, bon & ancien Capitaine. Bref, ce me ſeroit trop grande longueur & importunité ſi je voulois dire & ſpecifier tous ſes Capitaines de galeres, qui eſtoient tous gens de merite, qu'il faiſoit tous beau voir auprés de leur brave General, qui leur donnoit toute pareille luëur que la Lune à ſes eſtoiles.

Ce n'eſt pas tout ce qu'il faut noter en lieu, car s'il eſtoit bon homme de mer, il eſtoit auſſi bon homme de terre. Se trouvant en des combats il s'en acquittoit tres-bien en toute valeur & honneur. Il eſtoit un tres-bon homme de cheval, ainſi comme

je

je l'ay veu par experience, comme chose plaisante à voir par ces gens maritimes monter à cheval & les picquer : Monsieur le grand Prieur y estoit fort adroit, de tres-belle assiette & de fort bonne grace.

Je le vis une fois à Amboise à un courement de bague, que fit le Roy François second, la debattre contre Monsieur de Nemours, qui estoit des meilleurs hommes de cheval de France, dix fois l'un aprés l'autre ; enfin Monsieur le grand Prieur l'emporta par l'onziéme fois.

Il estoit monté sur un Barbe, habillé fort gentiment en femme Egyptienne, avec son grand chappeau rond, ou capeline sur la teste à l'Egyptienne, sa robbe & cotte tout de velours & taffetas fort bouffante : en son bras gauche, au lieu d'un petit enfant, avoit une petite singesse, qui estoit à luy & plaisante, emmaillottée comme un petit enfant, qui tenoit sa mine enfantine ne faut dire comment, & qui donnoit fort à rire aux regardans ; elle luy donna pourtant de la peine & de l'incommodité à faire ses courses, à cause de l'émotion du cheval à courre, de sorte qu'il fut contraint, aprés en avoir fait quatre courses en tel estat, de la laisser & poursuivre ses courses tousjours masqué.

Mon-

Monſieur de Nemours eſtoit habillé en femme bourgeoiſe de ville, avec ſon chapperon & ſa robe de drap noir, & à ſa ceinture une grande bourſe de ménage avec un grand clavier de clefs, où pour le moins il y avoit plus de cent clefs pendantes avec la groſſe cheſne d'argent, tousjours maſqué auſſi. Il fit ſon entrée de camp ſur un tres-beau rouſſin, qu'on appelloit le Real, que le Seigneur Jules, Eſcuyer de Monſieur le Vidaſme, & puis à Monſieur de Nemours, avoit dreſſé à aller à deux pas & un ſaut, mieux que ne fit jamais cheval, & qui ailoit le plus haut, car c'eſtoit un des plus forts rouſſins & des plus beaux, bay, obſcur; de ſorte qu'en cette allée du mitan du jardin d'Amboiſe il ne fit que cinq ſauts, tant il ſe lançoit bien, juſques à la fin de la cariere, Monſieur de Nemours s'y tenant ſi bien & de ſi bonne grace, qu'il en donna grande admiration à tout le monde tant hommes que femmes. Auſſi y avoit-il là une Dame qu'il ſervoit & aymoit fort, auſſi elle luy. Et ce qui eſtoit plaiſant, c'eſtoit que le clavier avec ſa multitude de clefs faiſoit un bruit comme ſi ce fuſſent eſté ſonnettes, pour l'amour des ſauts du cheval, qui en meſme temps que luy ſautoient en l'air & tintinnoient ainſi. Je vis tout cela,

& ce

& ce fut la premiere fois que je vins à la Cour, venant d'Italie.

A propos de ce cheval Real, il faut que je faſſe ce conte, que deux ans avant le Roy Henry fit une partie le jour du Mardy-gras, avec ſes jeunes Seigneurs, Princes & Gentilshommes de ſa Cour, d'aller en maſque par la ville de Paris, & à qui feroit plus de folies. Ils vinrent tous au Palais, Monſieur de Nemours, eſtant le ſur Real, monta de courſe (car ainſi le faloit) par le grand degré du Palais, cas eſtrange! Eſtant ainſi precipitant entra dans la galerie & la grand'ſale du Palais, fait ſes tours, promenades, courſes & folies, & puis vint deſcendre par le degré de la Sainte Chapelle, ſans que le cheval jamais bronchaſt, & rendit ſon maiſtre ſain & ſauve dans la baſſecourt. Force autres de ſes compagnons de la maſquarade entrerent bien dans la ſale & en ſortirent, mais ce fut par le petit degré; mais ce trait de Monſieur de Nemours fut eſtrange & miraculeux, tenu & conduit par la main de Dieu, ſi que jamais ne ſe vid tel miracle.

Pour tourner encore à Monſieur le brave Grand Prieur, je diray cecy de luy, que s'il monſtroit en jeu ſa vertu, ſa valeur & ſon adreſſe, il le monſtroit encore mieux

à bon

à bon eſcient & en guerre, comme il fit aux batailles de Renty (eſtant tres-jeune) & de Dreux, & en force autres combats & defaites.

Il avoit d'ordinaire ſa grande eſcurie de dix ou douze pieces de grands chevaux, comme s'il n'euſt bougé de terre, & une vingtaine de beaux courtauts, & quand il alloit ſur mer il laiſſoit tout en ſa maiſon, & quand il tournoit il les reprenoit, tant il eſtoit magnifique & ſplendide, & force pages & laquais à l'equipollent, & ordinairement tres-bien & richement veſtus, car ſi ceux de la Cour eſtoient veſtus ou de bandes de velours, ou en broderie, les ſiens avoient tousjours ou de l'or, ou de l'argent par deſſus les autres, & tousjours blanc & incarnat, portant & aymant ces couleurs pour l'amour d'une belle & honneſte Dame que je connois, & d'elle & d'autres il eſtoit fort aymé; auſſi y avoit-il bien dequoy en luy à ſe faire aymer, car il eſtoit tres-beau de viſage, blond, doux, courtois, gracieux & reſpectuëux, de fort belle, grande & tres-haute taille, & avec cela, comme diſent les tireurs d'armes d'Italie, *con bel corpo denodato & di bella vita*, car il y a force grands qui ſont grands landores, & langoirans, tant mal

baſtis

baſtis & adroits que c'eſt pitié ; mais cetuy-rien moins, il avoit les armes tresbien à la main & de tres-bonne grace & adreſſe.

Je le vis une fois à Paris au Fauxbourg Saint Germain, au commencement du Roy Charles IX, entreprendre un combat à la barriere avec le Seigneur Avaret, qui eſtoit grand auſſi & de meſme taille, & des galands de la Cour, & mourut Huguenot dans Orleans de peſte: tous deux eſtoient les deux tenans, & tinrent contre plus de cinquante venans, ſans jamais ſe rendre ny demander ayde. Mais on ne vit jamais mieux faire de ſi belles démarches, & mieux porter la picque, mieux la rompre, mieux combattre à l'eſpée, & mieux frapper, ny de meilleure grace : & ce grand Monſieur de Guiſe, qui eſtoit le parrain de ſon frere, qu'il fit tres-beau voir à ſervir ſon frere & filleuil. Enfin ces deux emporterent le prix & la voix du Roy, des Princes, des Reynes & des Dames qui eſtoient là, encore qu'ils furent aſſaillis de trois bons combattans.

Pour fin ce Monſieur le grand Prieur eſtoit bon à tout, & il faut dire de luy ce que l'on dit du temps paſſé des enfans d'Iſraël retirez dans la ville de Jeruſalem,

où

où ils furent contraints par les assauts que leur donnoient les ennemis, & les empeschemens de bastir & remparer la ville, de l'une des mains tenir l'espée & combattre, & de l'autre la truelle & bastir, si que l'on disoit d'eux qu'ils estoient ad *utrumque parati*. Aussi pouvoit-on dire de ce Monsieur le grand Prieur, *ad utrumque paratus*. Quand nous tournasmes d'Escosse & vismes la Reyne d'Angleterre, elle luy fit un grand recueil, & le tint en grand' estimé & dansa une fois ou deux avec elle, car il dansoit des mieux & de la meilleure grace, & de toutes sortes de danses, & en portoit tousjours quelque nouvelle à la Cour quand il venoit d'un voyage.

Cette Reyne luy monstra beaucoup de familiaritez, comme il le meritoit pour le rang de sa maison & de ses vertus. Je luy vis souvent dire, Monsieur mon Prieur, (ainsi usoit-elle de ce mot) je vous ayme fort, mais non pas Monsieur vostre frere, qui m'a ravy ma ville de Calais.

Or c'est assez dit pour ce coup de ce grand Prince, jusques à un autre endroit. Cependant pour avoir eu cet honneur de luy qu'il a esté de mes bons Seigneurs & maistres, & des premiers, & que je l'ay suivy en Italie, en Escosse par mer, & en France par terre,

& qu'il m'a aymé fort, & fait plus d'honneur que je ne meritois, à jamais je luy offre a ſes cendres, & à ſon honnorable memoire un torrent de mes larmes, auſſi-bien à cette heure comme le jour qu'il mourut.

Fin du ſecond Tome.

A01 1475163

L 43.